TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE — N° 10 085 · 22 PAGES · DERNIÈRE ÉDITION · DIMANCHE 3 - LUNDI 4 JUILLET 1977

# Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry · Directeur : Jacques Fauvet

1,50 F

Algérie, 1,20 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 1,20 m.; Allemagne, 1 DM; Autriche, 11 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,65; Danemark, 3,50 kr.; Espagne, 30 pes.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce, 20 dr.; Iran, 45 ris; Italie, 350 l.; Liban, 175 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 2,75 kr.; Pays-Bas, 1 fl.; Portugal, 15 esc.; Suède, 2,25 kr.; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 14

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

## DANS UNE USINE PRÈS DE PIERRELATTE

### La fuite d'hexafluorure d'uranium n'aura pas de conséquences graves

LIRE PAGE 22.

# Le « sommet » africain de Libreville

### *Les conflits frontaliers dominent les discussions des chefs d'État de l'O.U.A.*

## Promesses de réformes au Zaïre

**Tirant la dure leçon des graves événements du Shaba qui, voici trois mois, manquèrent d'emporter son régime, le général Mobutu, chef de l'Etat zaïrois, a dévoilé avec solennité vendredi 1er juillet un ambitieux programme de réformes. De l'armée à la magistrature, de l'agriculture au fonctionnement des institutions, aucun grand domaine de la vie nationale n'échappé, à l'en croire, à sa tardive volonté réformatrice.**

**S'affirmant prêt à « jouer à fond le jeu démocratique », le « Guide » rappelle qu'il n'est pas « président à vie » et consent à redescendre dans l'arène politique. Précédé d'élections législatives, un scrutin présidentiel, théoriquement ouvert à tout candidat, se tiendra donc en novembre à Kinshasa. En outre, le Conseil exécutif (gouvernement) est démissionnaire jusqu'à la nomination d'un « premier commissaire d'Etat » (premier ministre), fonction qui, en bonne logique, devrait échoir à M. Nguza Karl I Bond, actuel ministre des affaires étrangères et homme de confiance du président.**

**En annonçant un tel train de réformes, qu'il place sous le double signe de la remise en ordre (« il faut mettre fin à l'anarchie ») et de la justice sociale (« les droits de l'homme ont été bafoués »), le chef de l'Etat zaïrois confirme au passage que la crise du « mobutisme » est si profonde qu'elle exige une médication d'ensemble.**

**Pourtant, le « discours à la nation » prononcé vendredi n'est pas exempt de contradictions. Certes, la nécessité d'une reprise en main de l'armée — dont les faiblesses furent mises à nu lors de l'« invasion » des anciens gendarmes katangais — est manifeste. Mais en précisant qu'il assurera seul désormais la responsabilité de l'état-major général de l'armée, qui sera ainsi placée sous « son contrôle direct et sans intermédiaire », le président Mobutu donne à entendre qu'il n'accorde qu'une confiance limitée à son corps d'officiers, tout en renforçant la personnalisation du pouvoir, déjà fort marquée à Kinshasa. De même, la démocratisation des structures politiques ne va pas sans arrière-pensées. Dix-huit membres du bureau politique du Mouvement populaire de la révolution, le parti unique, seront élus au suffrage universel, mais la désignation des douze autres continuera de relever de l'arbitraire présidentiel.**

**Le chef de l'Etat, grand prince, assure : « La démocratie n'est pas seulement pour les autres, mais pour moi. » Pourtant, dans le contexte d'un régime de parti unique si fortement personnalisé, quel concurrent pourra prendre, à l'automne prochain, le risque insensé de défier à visage découvert le president sortant ?**

**D'autre part, la création d'un ministère du développement rural constitue, sans nul doute, une initiative heureuse. Mais les autorités zaïroises n'ont-elles pas depuis des années proclamé l'agriculture « priorité des priorités », sans réussir pour autant à empêcher *le déclin catastrophique* de ce secteur de la vie économique ?**

**Pour réussir, le programme « réformateur » du président zaïrois suppose une rupture totale avec les mœurs politiques en honneur à Kinshasa. Ainsi la création d'une « cour des comptes », vouée au contrôle des dépenses budgétaires, ne fera pas disparaître « ipso facto » la corruption d'un régime qui a toujours favorisé les jeux de clientèles et exalté les relations de parentèle.**

## Une mise en garde de M. Vance au gouvernement de Pretoria

*Une trentaine de chefs d'Etat devaient, en principe, participer au « sommet » de l'Organisation de l'unité africaine (O.U.A.), qui a commencé ses travaux samedi 2 juillet à Libreville, capitale du Gabon. Les discussions devraient être dominées par les conflits frontaliers et les relations interafricaines. Pour la première fois, les problèmes d'Afrique australe devraient passer au second plan.*

*La situation dans le sud du continent africain continue de préoccuper les Etats-Unis. M. Cyrus Vance, secrétaire d'Etat américain, a averti, vendredi, le gouvernement de Pretoria que ses relations avec Washington « se détérioreront inévitablement » s'il ne prend pas rapidement des mesures pour faire cesser la discrimination raciale en Afrique du Sud.*

De notre correspondant en Afrique orientale

*Libreville.* — Le quatorzième « sommet » de l'Organisation de l'unité africaine promet déjà de faire date dans l'histoire du panafricanisme. Non qu'il s'agisse, comme on a pu l'annoncer, d'un rendez-vous entre « modérés », puisque, aux côtés des plus connus d'entre eux, comme MM. Houphouët-Boigny, Anouar El Sadate et Léopold Sedar Senghor, on retrouve des hommes comme le lieutenant-colonel Menguistu Hailé Mariam, mais parce qu'un sujet, tabou jusqu'alors, est abordé de front : la balkanisation du continent. Pour la première fois, l'O.U.A. ne peut pas éluder la question, les conséquences de l'héritage colonial affectant, comme l'a reconnu, vendredi, son porte-parole, M. Peter Onu, « *les principes fondamentaux de l'organisation* ».

Après en avoir délibéré huit jours, les ministres africains des affaires étrangères ont, certes, renvoyé le problème brûlant de la « *non-ingérence dans les affaires intérieures* » de tout Etat membre devant un comité *ad hoc* de dix membres, chargé de soumettre un rapport, soit à l'actuel « sommet », soit, ce qui est plus probable, à la prochaine session. Mais les conflits qui opposent les membres de l'O.U.A. ont encombré, sinon empoisonné, la conférence ministérielle. Si l'interdépendance africaine s'affirme, elle le fait ainsi de la façon la plus redoutée

Le Bénin refuse de participer aux travaux, accusant le Gabon d'avoir servi de base de départ au complot avorté de janvier dernier, fomenté contre le président Kerekou. Le Tchad reproche à la Libye d'appuyer une rébellion dans le nord de son territoire. Le Zaïre *maintient* la thèse de la complicité entre Luanda et les anciens gendarmes katangais qui ont attaqué au Shaba. Le Kenya, invoquant des faits précis et récents, affirme que des troupes somaliennes ont pris un raccourci à travers le nord-est de son territoire pour rejoindre le sud de l'Ethiopie.

A cette liste, on pourrait ajouter ce qui va sans dire : les tensions frontalières dans l'ensemble de la Corne du continent. Bien entendu, les accusations font l'objet de démentis, mais le fait est là : l'époque où la révolte du Biafra ne devait en aucun cas entraîner le démantèlement du Nigéria est bel et bien révolue. L'Organisation panafricaine est invitée à imaginer assez vite des réponses à un débat reporté d'année en année, et qui revient aujourd'hui sur le tapis.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

(Lire la suite page 2.)

# Les relations américano-soviétiques

## Moscou ne paraît pas pressé d'organiser une rencontre Carter-Brejnev

**M. Harold Brown, secrétaire américain à la défense (chef du Pentagone), a confirmé, vendredi 1er juillet à Washington, l'abandon de la production en série du bombardier B-1, annoncée jeudi par le président Carter. Cette décision permettra d'économiser plusieurs milliards de dollars au cours des dix prochaines années, a déclaré M. Brown. Le secrétaire à la défense a précisé que les sommes complémentaires qui vont être affectées à la construction des missiles de croisière (« cruise ») seront inférieures à celles qui ont été ainsi économisées.**

**M. Brown a laissé entrevoir la disparition, dans les années 80, des bombardiers volant à basse altitude. En revanche, des B-52 seront transformés pour pouvoir transporter des « cruise », dont le rayon d'action pourrait être porté à 2 500 kilomètres. La stratégie américaine semble donner une importance croissante à ces derniers, ce qui suscite l'inquiétude des dirigeants soviétiques, qui ne paraissent pas pressés d'organiser une rencontre entre MM. Brejnev et Carter.**

**Lors de son récent séjour en France, le président du présidium du Soviet suprême a paru fatigué à M. Giscard d'Estaing, affirme le « Washington Post ». Le journal ajoute qu'il ne serait pas en état de soutenir seul une discussion importante. (Lire page 2.)**

De notre correspondant

*Moscou.* — Quel que soit le désir de M. Leonid Brejnev de prendre lui-même la « mesure » du président Carter — et ce désir existe sûrement, tant on accorde d'importance au Kremlin aux contacts personnels, — l'U.R.S.S. n'est pas décidée à faciliter la préparation d'un « sommet » soviéto-américain par des gestes de bonne volonté. Pas pour le moment en tout cas. C'est l'impression que l'on veut donner à Moscou, où l'on précise que l'idée d'une rencontre Brejnev-Carter est purement américaine. Dès jeudi dernier, après les déclarations de la Maison Blanche confirmant que la possibilité d'un « sommet » avait été étudiée par MM. Brzezinski et Dobrynine, l'agence Tass avait d'ailleurs précisé que « *ce problème a été soulevé par la partie américaine et la discussion a revêtu un caractère préliminaire* ».

JACQUES AMALRIC.

(Lire la suite page 3.)

# M. Barre définit sa conception de la presse

*M. Raymond Barre a inauguré, vendredi 1er juillet, la nouvelle « usine de presse » du* Dauphiné libéré *construite à Veurey-Voroize (Isère). Le premier ministre a saisi cette occasion pour rappeler les grands principes qui conditionnent la liberté de l'information, dénoncer certaines atteintes à son exercice et qualifier d'« inquiétantes » certaines dispositions relatives à la presse inscrites dans le programme commun de la gauche.*

## Une leçon inopportune

M. Raymond Barre s'intéresse à la presse. Peu de temps après avoir dîné à *France-Soir*, le quotidien de MM. Winckler et Hersant, il se rend dans l'Isère et met à profit l'inauguration d'une des imprimeries les plus modernes d'Europe pour donner aux journalistes une leçon de journalisme et à la presse une leçon de liberté.

Le premier ministre nous accusera-t-il de ne pas savoir « *faire la part de l'essentiel et du superflu* » si nous soulignons que ses choix sont moins innocents qu'il n'y paraît, alors que M. Hersant s'approprie les titres, en violation des lois fondamentales sur la presse, alors que l'imprimerie inaugurée symbolise une gigantesque opération de concentration et de monopole dans la région Rhône-Alpes ? Le holding *Dauphiné libéré-Progrès* y contrôle toute l'information, y compris celle qui est diffusée par l'agence de presse AIGLES.

### Une même loi pour tous

La loi doit être respectée. Certes. Les allusions aux entraves apportées par les ouvriers du Livre à la diffusion du *Parisien libéré* ont été applaudies. Mais si la loi doit être observée par les uns, que ne l'est-elle par d'autres ? Peut-on admettre que, lorsqu'il s'agit de la vraie liberté, celle qui suppose le libre accès des citoyens à une information pluraliste, les textes soient impunément bafoués sous l'œil apparemment indifférent d'un premier ministre si prompt, par ailleurs, à stigmatiser la moindre atteinte aux biens ?

JACQUES SAUVAGEOT.

(Lire la suite page 6.)

# QUELLE VOCATION POUR POLYTECHNIQUE ?

*Le transfert — à l'automne 1976 — de l'Ecole polytechnique de la Montagne-Sainte-Geneviève, à Paris, au plateau de Palaiseau (Essonne), n'a pas atténué les polémiques qui renaissent régulièrement à propos de la finalité de la plus prestigieuse des « grandes écoles ».*

*A plusieurs reprises, ces derniers mois, notamment lors de la venue à Paris du roi Juan Carlos d'Espagne, les élèves de l'X ont manifesté leur mécontentement, jugeant leur enseignement inadapté. Agitation juvénile, diront certains. Mais les anciens polytechniciens eux-mêmes éprouvent des difficultés à définir avec précision leur rôle dans le pays et l'Etat. Héritiers des scientifiques et des grands ingénieurs, ils oscillent encore entre la science et l'administration, la technique et la gestion. Ces questions seront à nouveau soulevées dans les prochains mois, lors de la création — actuellement à l'étude — d'un « institut supérieur » réservé aux ingénieurs (dont les polytechniciens). Cet institut pourrait être installé dans les locaux abandonnés par l'X sur la Montagne Sainte-Geneviève.*

## I. — DÉTOURNEMENT DE CERVEAUX

par PHILIPPE BOGGIO

Peut-on rêver meilleur « *profil* » ? Pierre Ricaud, Michel Bénézit et Emmanuel Horowitch, polytechniciens de la promotion 1974, viennent d'achever brillamment la première partie de la plus sélective des courses d'obstacles : classes secondaires, terminale C au lycée Louis-le-Grand à Paris — *grand fournisseur de « crânes d'œuf »* — admission à Polytechnique dans les premiers. Et, pour couronner cette prouesse déjà flatteuse, ils arrachent les meilleures places de sortie (Ricaud est major, Benézit second et Horowitch quatrième). Si l'on ajoute à ce tableau qu'ils sont tous trois fils de polytechniciens et qu'après la période de service militaire qu'ils suivent actuellement ils rejoindront, suprême honneur pour un « *enfant de l'X* », le corps des mines, on a une idée à peu près exacte de ce qu'est, dans le petit monde des polytechniciens, une « *configuration optimum* ». Celle qui est réservée à un tout petit nombre et peut mener... jusqu'à l'Elysée.

Pourtant, ces trois futurs « *corpsards* » — c'est ainsi que l'on surnomme les membres des grands corps de l'Etat — se distinguent nettement de certains de leurs aînés. Ils se détournent volontairement de ce qui a fait, au départ, leur force principale : les sciences. Pourtant ils comptaient, lorsqu'ils sont entrés à l'X, parmi les meilleurs « *matheux* » de France. Tous trois ont même réussi le concours d'entrée à l'Ecole normale supérieure auquel seuls sont admis les élèves très doués en mathématiques, en physique et en chimie. Mais ils ont préféré démissionner et « *intégrer l'X* ». « *On m'avait dit qu'il y avait moins de débouchés après Normale sup'* », dit l'un d'eux.

(Lire la suite page 5.)

## AU JOUR LE JOUR

### Drame de la jalousie

*Un tribunal vient de donner raison à la direction d'un établissement qui avait renvoyé, pour faute grave, un éducateur coupable d'être tombé amoureux d'une jeune fille de dix-neuf ans.*

*Certes, ce jeune éducateur et l'élue de son cœur avaient, au moment des sentiments réciproques, l'âge de voter et même de voir des films interdits aux moins de dix-huit ans, mais, en laissant l'amour occuper le terrain quotidien, ils transgressaient des interdits d'un monde jaloux du bonheur des autres.*

*Car notre société libérale est ainsi faite qu'elle enseigne l'éducation sexuelle avec la poésie que l'on sait et qu'elle craint par-dessus tout cette éducation sentimentale qu'elle considère comme une chose dégoûtante.*

BERNARD CHAPUIS.

## AUX JOURNÉES DU CONSERVATOIRE

# *Un souvenir d'enfance des élèves d'Antoine*

Au Conservatoire d'art dramatique, les élèves d'Antoine Vitez ont présenté, le 30 juin, des exemples de leurs travaux.

Entre autres choses, une nouvelle voie de création a été dégagée cette année par les actrices et acteurs de cette classe : la résurrection, par le théâtre, du souvenir d'enfance.

Une élève ou un élève (dans ce qui nous a été montré, c'est le Tunisien Fadrid Gazzah) essaie de retrouver quelques-uns de ses souvenirs d'enfance. Dans cette affaire, il implique en profondeur ses camarades. Avec des coupons d'étoffe, des draps, peu d'objets, voilà la *petite bande fraternelle partie* à la recherche d'images, d'inflexions de voix, de brèves suites détachées et inachevées, de faits ou de paroles, à la recherche d'attitudes et même de traces moins définies, qui sont dans l'âme de l'un d'entre eux.

On songe à Poucet et ses frères s'aventurant dans la forêt. Ils y avaient été lancés parce qu'il n'y avait rien à manger à la maison. Certes ce n'est pas le cas des élèves de Vitez, qui s'entendent comme personne à déceler, dans le fonds dramatique ou non dramatique de tous les pays, du pain de théâtre. Mais là, ils gardent de côté le pain déjà cuit, ils partent à la cueillette d'une autre farine, essentielle, d'un autre levain.

Essentielle, parce que le souvenir d'enfance n'est pas une nostalgie ni une halte ou un repos. Le souvenir d'enfance est pour nous tous une réserve de matière première, de source d'énergie.

MICHEL COURNOT.

(Lire la suite page 6.)

## LES NATIONALISATIONS AUJOURD'HUI ET DEMAIN.

### V. - Salariés : mieux traités ou décideurs ?

par JOANINE ROY

(Lire page 19.)

# EUROPE

## Union soviétique

SELON LE « WASHINGTON POST »

### La santé de M. Brejnev déclinerait sérieusement

*Dans le* Washington Post *du 1er juillet, Jim Hoegland, faisant état des impressions des « officiels français », pense que la santé de M. Brejnev décline, et se demande si le dirigeant soviétique sera encore à son poste à la fin de l'année. Il doute aussi fortement qu'il soit capable d'avoir une conférence avec le président Carter. M. Giscard d'Estaing aurait été frappé, lors du dernier voyage de M. Brejnev à Paris, par la fatigue de son hôte. Il aurait fait part de ses impressions au secrétaire d'Etat américain, M. Cyrus Vance, lors de son récent passage dans la capitale française.*

*Notre confrère relève notamment les détails suivants :*

● *Le seul entretien en tête à tête que M. Giscard d'Estaing a eu avec M. Brejnev devait initialement durer une heure, le 23 juin. A la demande du dirigeant soviétique, cette rencontre fut d'abord repoussée d'une heure, puis ramenée à une demi-heure. Elle ne dura, finalement qu'un quart d'heure. Le chef de l'Etat français aurait dépeint à M. Cyrus Vance son hôte comme incapable de suivre une conversation approfondie.*

● *Au cours du dîner offert par M. Giscard d'Estaing, M. Brejnev n'absorba guère que du potage. Il fit à peine plus l'honneur au déjeuner offert à l'ambassade soviétique*

● *M. Brejnev, qui avait semblé, au début de son séjour à Paris, en assez bonne forme, a paru perdre peu à peu ses forces, comme s'il ne parvenait pas à se remettre des fatigues de son voyage en avion*

## Grande-Bretagne

### Le président de l'Office national des entreprises a donné sa démission

De notre correspondant

**Londres. — Lord Ryder, président du National Enterprise Board (Office national des entreprises), l'organisme créé par le gouvernement Wilson pour relancer l'industrie britannique, a annoncé sa démission le 1er juillet (1). Président de la très importante société Reed International, qui contrôle notamment le groupe des journaux du « Daily Mirror » et du « Sunday Mirror », il avait pris son nouveau poste il y a dix-huit mois et son contrat ne devait expirer que dans trois ans et demi.**

L'explication donnée par lord Ryder n'est guère convaincante. Dans sa lettre de démission, il exprime sa fierté d'avoir organisé le NEB sur des bases solides : l'organisation avait annoncé un bénéfice brut de plus de 50 millions de livres à la fin de sa première année d'existence. Lord Ryder affirme ainsi qu'il lui est désormais possible de passer la main à un successeur qui consolidera et étendra son action.

Le nouveau président du NEB sera M. Leslie Murphy, qui occupait jusqu'ici le poste de vice-président. Ancien haut fonctionnaire, M. Murphy a aussi acquis une expérience précieuse dans les banques privées et l'industrie pétrolière.

Certains veulent voir un lien entre la démission de lord Ryder et l'« affaire Leyland », qui, il y a deux mois, a défrayé la chronique. Lorsque la grande firme automobile a été accusée de verser des pots-de-vin considérables à des intermédiaires susceptibles de lui obtenir des contrats au Proche-Orient, le *Daily Mail* a publié, à titre de « preuve », une « lettre » de lord Ryder. Très vite, il fut établi que ce document était un faux *(le Monde* daté 24-25 mai).

L'impression prévaut cependant que des divergences sérieuses avec le gouvernement ont dû inspirer le geste inattendu de lord Ryder. Celui-ci aurait été déçu de constater que le NEB est souvent devenu un refuge pour des entreprises en difficulté, au premier rang desquelles se trouve British Leyland. D'autre part, ce n'est pas un secret que le gouvernement exerçait des pressions constantes sur lord Ryder en suggérant des fusions d'entreprises plus pour des motifs d'ordre social, ou même électoral, que purement économiques. Enfin les difficultés budgétaires ont notablement réduit les moyens d'action du NEB.

JEAN WETZ.

(1) Le National Enterprise Board est un peu l'équivalent du commissariat général du Plan français, mais ses ambitions sont plus réduites : l'essentiel de son action concerne l'industrie publique ou privée.

## Italie

### M. FANFANI CRITIQUE VIVEMENT L'ACCORD DE GOUVERNEMENT

*(De notre correspondant.)*

Rome. — Les organes dirigeants de la démocratie-chrétienne et du parti communiste ont ratifié l'accord limité de gouvernement qui verra officiellement le jour le lundi 4 juillet. Les socialistes, les sociaux-démocrates et les républicains se sont prononcés dans le même sens. Mais le parti libéral a décidé de s'abstenir. Ce sera donc un accord à cinq, et non à six

Si la direction communiste n'a guère discuté le choix de sa délégation, celle de la démocratie chrétienne a engagé des débats assez vifs. On a entendu notamment M. Amintore Fanfani, président du Sénat, critiquer le contenu et les modalités de l'accord qui, à ses yeux, est « *un livre de rêves* ». Le champion de la droite de la démocratie chrétienne met en cause l'« *ampleur des décisions finales* », alors que le projet de départ était plus modeste. Il souligne « *le nombre exorbitant des problèmes traités* » qui engage le parti à trop long terme. La délégation de la démocratie chrétienne a fait, selon lui, « *une erreur évidente de méthode* ». Elle s'est laissé entraîner dans l'élaboration d'un « *vaste programme* » de gouvernement dans lequel ne manque que la politique étrangère.

Dans l'entourage du secrétaire général de la démocratie chrétienne, on affirme ne pas attacher beaucoup d'importance aux « sorties » de M. Fanfani. Celui-ci, affirme-t-on, ne représente plus qu'une petite minorité.

ROBERT SOLÉ.

### LE CHEF PRÉSUMÉ DES « NOYAUX ARMÉS PROLÉTARIENS » EST TUÉ AU COURS D'UN AFFRONTEMENT AVEC LES CARABINIERS.

*(De notre correspondant.)*

Rome. — Antonio Lo Muscio, chef présumé des « Noyaux armés prolétariens » (NAP), a été tué, le vendredi 1er juillet, à Rome, au cours d'une fusillade avec des carabiniers dans le quartier du Colisée. Deux de ses compagnes ont été blessées et arrêtées, tandis qu'une quatrième « nappiste » prenait la fuite.

Ainsi s'achève, à vingt-six ans, la carrière de cet ancien délinquant devenu terroriste. C'est au pénitencier de Pérouse qu'il avait opéré sa conversion. L'arrestation ou la mort violente des fondateurs des NAP allait faire de lui, à partir de l'an dernier, le nouveau chef de l'organisation.

Les « Noyaux armés prolétariens » ont fait leur apparition, à Naples, vers 1970 Très actifs dans les prisons, ils ont revendiqué une série d'attentats spectaculaires destinés à préparer le terrain à « *la lutte révolutionnaire armée* ». La nature de leurs liens avec les Brigades rouges, qui opèrent dans le même sens, est encore obscure.

R. S.

## République d'Irlande

### LES DEUX PARTIS DE L'ANCIENNE COALITION GOUVERNEMENTALE ONT ÉLU LEURS NOUVEAUX DIRIGEANTS

*(De notre correspondant.)*

Dublin. — Deux semaines après les élections législatives et le retour au pouvoir du parti d'opposition Fianna Fail, les deux partis de la coalition gouvernementale sortante ont élu leurs nouveaux dirigeants.

M. Garret Fitzgerald a été désigné, vendredi 1er juillet, à l'unanimité des quarante-deux députés du Fine Gael, comme successeur de M. Liam Cosgrave, démissionnaire. M. Frank Cluskey a été élu à la majorité des seize députés travaillistes comme successeur de M. Brendan Corish, qui a, lui aussi, renoncé à son titre il y a quelques jours.

[M. Fitzgerald, cinquante et un ans, ministre des affaires étrangères du gouvernement sortant, est l'un des hommes politiques les plus brillants du pays. Fils du premier ministre des affaires étrangères de l'Etat libre d'Irlande, il a fait des études d'économie politique et de droit. Il est entré au barreau en 1947, puis a enseigné l'économie politique à l'université de Dublin tout en collaborant à plusieurs journaux et revues. Il a fait ses débuts dans la politique assez tard : il a été élu au Sénat en 1965 et au Dail (Assemblée nationale) en 1969.]

[M. Cluskey a quarante-sept ans. Né à Dublin, il était boucher avant de devenir permanent de l'un des principaux syndicats, dont il est toujours membre — le WIU : Syndicat des ouvriers d'Irlande ; il est entré au Parlement en 1969 comme représentant d'une circonscription populaire du centre de la capitale. Secrétaire d'Etat à la Sécurité sociale du gouvernement sortant, il a été l'un des artisans de l'augmentation notable des prestations sociales pour les plus défavorisés.]

## Espagne

### DES FRANÇAIS POURRAIENT ÊTRE IMPLIQUÉS DANS LES ATTENTATS DE LA COSTA BRAVA

*(De notre envoyé spécial.)*

Barcelone. — Les services de sécurité espagnols (police criminelle et garde civile, qui correspondent en France à la police judiciaire et à la gendarmerie) ont fait des enquêtes dans certains milieux d'extrême gauche de Catalogne après les attentats commis contre des voitures françaises sur la Costa-Brava *(le Monde* du 2 juillet). Des contacts auraient été établis avec la police française, qui, pour sa part, enquête de l'autre côté des Pyrénées, dans la région de Tarbes, après l'attentat contre un camion de France-Inter *(le Monde* du 1er juillet).

Les deux personnes arrêtées alors qu'elles avaient été brûlées par leur propre engin explosif, M. Jean-Paul Malrieux, maître de recherches au C.N.R.S., et Mlle Danièle Delbreil, résidant tous deux dans la région toulousaine, ont été inculpés de destruction de véhicule et de détention d'explosifs par M. Delmas, juge d'instruction.

Les polices espagnole et française s'interrogent sur les rapports qui peuvent exister entre la destruction de voitures en Espagne et les attentats commis en France, notamment à Toulouse les 10 et 18 décembre 1976, le 9 mai 1977 et les 25 et 26 mai contre des agences d'emploi temporaire. Ces actions avaient été revendiquées par une organisation appelée « groupe Michel-Garci ». — L.P.

● *L'organisation séparatiste basque ETA* n'avait pas ordonné la mort de M. Javier de Ybarra, annonce un communiqué de l'ETA daté de Bayonne et adressé vendredi 1er juillet au journal de Bilbao, *Deia*. Selon le communiqué, le commando Zaharra qui a assassiné M. de Ybarra « *n'était pas soumis totalement à la discipline de la branche politico-militaire.* »

## Veuve de l'ancien roi Carol de Roumanie

### Mme LUPESCU EST MORTE

On apprend la mort de Mme Magda Lupescu, princesse Hélène de Hohenzollern, veuve de l'ancien roi Carol de Roumanie, le 28 juin, à Estoril, au Portugal.

[Mme Magda Lupescu avait longtemps défrayé la chronique avant la guerre. Elle était l'amie de Carol, prince héritier du trône de Roumanie. En raison de cette liaison, le prince fut obligé de s'exiler en 1925. Ce fut son fils Michel qui devint roi en 1927. Mais le prince Carol ne se résignait pas à rester à l'écart. En 1930, il revint à Bucarest et s'installa au pouvoir où il mena une politique autoritaire. Il dut à nouveau s'exiler en 1940 après avoir abdiqué en faveur de son fils. Il partit avec Mme Lupescu. Le couple finit par se fixer au Portugal. En 1947, l'ancien roi, qui devait mourir en 1953, épousa Mme Lupescu, qui prit le titre de princesse Hélène.]

● *M. Jacques Mallet*, membre du conseil national du Centre des démocrates sociaux, où il est chargé des questions européennes, a publié vendredi 1er juillet une déclaration dans laquelle on lit notamment : « *La promulgation de la loi sur l'élection de l'assemblée européenne au suffrage universel est un événement de portée historique. (...) La France, conformément à sa vocation, retrouve sa place à l'avant-garde de la construction européenne. Elle est aujourd'hui la première dans la Communauté à avoir entièrement achevé la procédure de ratification. (...) Les héritiers de Robert Schuman, de Konrad Adenauer et Alcide de Gasperi, rassemblés au sein du parti populaire européen, œuvreront ensemble pour que les élections européennes se tiennent à la date prévue en 1978 et pour mobiliser l'opinion publique.* »

● ERRATUM. — Dans l'article intitulé « Les replis du futur » *(le Monde* daté 2 juillet, page 2), une coquille nous a fait écrire que M. Giscard d'Estaing s'engageait en faveur d'« une Europe unie dans une Europe confédérée ». C'est évidemment « une France unie dans une Europe confédérée » qu'il fallait lire.

# AMÉRIQUES

## El Salvador

ÉLU DANS DES CONDITIONS IRRÉGULIÈRES

### Le général Romero a inauguré son mandat présidentiel

**Le général Carlos Humberto Romero, candidat du Parti de la conciliation nationale (P.C.N.), qui a été élu le 20 février dernier président du Salvador, a pris ses fonctions, vendredi 1er juillet. M. Humberto Romero avait obtenu 812 281 voix, et son adversaire, le colonel Ernesto Claramount Rozeville, présenté par l'Union nationale de l'opposition (UNO) 394 661 voix. La régularité du scrutin a été vivement contestée par l'opposition.**

De notre envoyé spécial

San-Salvador. — Si le P.C.N., au pouvoir depuis quinze ans, l'armée, qui tire les ficelles depuis quatre décennies, et l'oligarchie terrienne, qui tient le pays sous sa coupe depuis toujours, n'avaient pas recouru à tous les truquages imagineables, le candidat de l'UNO, une coalition formée par les démocrates-chrétiens et les communistes, l'aurait emporté facilement.

Déjà en 1972, lors de la précédente élection, M. Napoléon Duarte, principal leader de la démocratie chrétienne, avait devancé le colonel Arturo Molina. Pris de court, le gouvernement dut, à la hâte, recompter les voix pour rétablir l'ordre des arrivés — et l'ordre tout court. Mais la manœuvre, grossière, provoqua des remous dans l'armée.

Une fois installé dans ses fonctions, le président Molina s'appliqua à préparer sa succession.

Le gouvernement a modifié les lois électorales, ce qui a entraîné l'abstention de l'UNO aux élections municipales et législatives. Le P.C.N. s'est, ainsi, emparé de tous les postes. Après sa désignation comme candidat, en juin 1976, le général Romero, ministre de la défense, et chargé au gouvernement des questions de sécurité intérieure, a pris les choses en main.

La mise à jour des listes a permis d'accroître considérablement le nombre des électeurs. Beaucoup d'entre eux ont été inscrits deux et même trois fois — en particulier les membres des forces de sécurité. On changea la localisation des bureaux de vote, pour en rendre l'accès plus difficile aux paysans. A San-Salvador, la capitale, on regroupa ces bureaux loin des quartiers populaires. Le P.C.N. désigna la majorité des membres des tribunaux électoraux et, souvent, à l'échelon municipal, la totalité.

Dès avant le scrutin, les dirigeants de l'opposition dénoncèrent, preuves à l'appui, la tentative de fraude. Ils n'étaient pourtant pas encore convaincus d'avoir perdu la partie. Le gouvernement, de son côté, n'a rien voulu laisser au hasard. Au matin du 20 février, les urnes, dans certains bureaux, étaient déjà pleines. Ailleurs, faute de bulletins, on dut interrompre très tôt les opérations de vote. L'armée, la garde territoriale et Orden, une organisation paramilitaire, vinrent prêter main-forte aux militants du P.C.N. pour « orienter » les électeurs. On les força souvent à voter publiquement.

#### L'attitude de l'armée

A San-Salvador, où l'opposition est très nettement majoritaire, le gouvernement installa un système de communications par radio permettant de suivre le déroulement du scrutin et d'en corriger au fur et à mesure les résultats. On entendit, sur certaines longueurs d'onde, qu'il fallait introduire des « *tamales* » (croquettes de maïs) dans les « *réservoirs* » pour relever le niveau du « *sucre* » et abaisser celui du « *café* ». Ces messages ont été aisément décodés

L'opposition coalisée réclama immédiatement l'annulation des élections. La Cour électorale ne répondit même pas à cette requête. Le lendemain du scrutin, plusieurs dizaines de milliers de partisans du colonel Claramount envahirent la place de la Libertad, au centre de San-Salvador. Six jours plus tard, lorsque le gouvernement fit intervenir la troupe, bon nombre d'entre eux étaient toujours là. Ils furent dispersés à coups de feu. Le président Molina affirma qu'il y avait eu cinq morts. L'opposition a cité le chiffre de deux cents. Selon l'ambassade des Etats-Unis, il y en eut une centaine.

La farce électorale terminée, d'autres acteurs entrent en scène. Des guérilleros séquestrent, le 17 avril, Mauricio Borgonovo, ministre des affaires étrangères. Le gouvernement refuse de satisfaire leurs exigences (ils demandaient la libération de prisonniers politiques). M. Borgonovo est exécuté le 11 mai.

Face à eux se dresse, maintenant, l'Union guerrillera blanca, une organisation d'extrême droite, déjà responsable de l'assassinat de deux prêtres, dont un jésuite. L'Union a menacé l'ensemble de la Compagnie de Jésus, promettant de tuer ses quarante-sept représentants au Salvador, s'ils ne quittaient pas le pays d'ici au 20 juillet.

Tout indique que le général Romero — un chef militaire formé à l'ancienne, et qui a la réputation d'être un « dur » — choisira la répression. Hostile au projet de transformation agraire lancé par le président sortant en juin 1976, il a pris le parti des propriétaires terriens. Il est aujourd'hui prisonnier de l'Association nationale de l'entreprise privée (ANEP) — qui a versé quelque 4 millions de dollars pour sa campagne électorale.

Mais l'armée, qui prétend être au centre de l'échiquier politique, tolérera-t-elle une situation qui ne peut déboucher, à terme, que sur la guerre civile ?

PHILIPPE LABREVEUX.

# AFRIQUE

### Les conflits frontaliers dominent les discussions des chefs d'État de l'O.U.A.

*(Suite de la première page.)*

Un projet de résolution présenté par les Sénégalais montre bien la gravité de ce débat. Le texte lance « *un appel à tous les Etats africains pour qu'ils s'abstiennent de recourir à l'intervention étrangère dans les problèmes intérieurs africains* ». Il invite « *également les Etats membres à interdire l'utilisation de leur territoire comme base d'agression contre un autre Etat africain* », demande « *aux puissances extérieures à l'Afrique de s'abstenir de s'ingérer dans les affaires intérieures des Etats africains* », et recommande « *aux Etats membres le règlement pacifique de leurs différends par voie de négociation et de médiation* ».

Ce texte, qui se réclame du *statu quo ante*, condamne entre autres l'intervention cubaine en Angola ou l'appui soudanais à l'insurrection érythréenne.

En interdisant aux membres de l'O.U.A. de soutenir les insurrections ou les révolutions qui pourraient avoir lieu dans un pays voisin, il présente implicitement les réformes comme le seul type de changement acceptable. Sur un continent en pleine gestation, dont les frontières politiques tiennent souvent de l'arbitraire colonial, dont l'indépendance économique est loin d'être acquise, il sera difficile d'appliquer des règles si rigides.

En germe depuis l'aube du conflit angolais, le débat sur la non-ingérence a été relancé, au sein de l'O.U.A., par l'épineux problème du Sahara occidental pour lequel l'impasse est totale. Le Maroc a finalement accepté de participer au « sommet », car la République démocratique sahraouie n'est pas membre de l'O.U.A. Mais l'organisation panafricaine est loin de représenter le cadre dans lequel pourrait se résoudre — ou même s'atténuer — ce conflit qui contribue sérieusement à miner ses assises.

Il était sans doute fatal que l'Afrique se retrouve confrontée, sans attendre l'aboutissement de la décolonisation de sa partie australe, au problème de la balkanisation post-coloniale. Mais l'O.U.A. est-elle armée pour y faire face ? Le Nigéria y songeait sans doute vendredi en proposant au « sommet » de Libreville de renforcer les pouvoirs de médiation de M. Eteki Mboumoua, secrétaire général de l'organisation. L'idée devait être retenue, mais, semble-t-il, sans la conviction qu'une telle mesure pourrait être efficace.

Les autres questions ont été reléguées un peu dans l'ombre, y compris le mouvement qui semble peu à peu se dessiner en faveur d'une organisation collective de la défense des pays africains frontaliers de la Rhodésie. C'est également le cas de l'aide économique aux mouvements de libération de cette région australe. Enfin, il serait étonnant que la condamnation par la conférence du Commonwealth de la violation des droits de l'homme en Ouganda soit évoquée.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

### La présence à Libreville du premier ministre marocain met fin à un boycottage de cinq mois

De notre correspondant

Rabat. — La présence du premier ministre, M. Ahmed Osman, à Libreville consacre la reprise de la participation du Maroc aux travaux de l'Organisation de l'unité africaine. Rabat avait cessé d'y prendre part au mois de février quand, au cours de la réunion à Lomé du conseil des ministres de l'O.U.A., le royaume avait été accusé d'avoir apporté son appui à une tentative de subversion au Bénin. Quelques jours plus tard, dans le discours du trône *(le Monde* du 5 mars), le roi Hassan s'élevait contre ces « *accusations manifestement fausses* » qui, disait-il, émanent d'« *agitateurs irresponsables (...) dans le but évident de nuire à la réputation et à la dignité de notre pays* ».

Lors de l'invasion du Shaba, l'intervention prompte et décisive du Maroc, en réponse à un appel du président Mobutu, avait trouvé dans bien des pays africains un écho favorable. Aussi, au cours de ces dernières semaines, des émissaires se sont-ils succédé à Rabat pour que la place du Maroc ne reste pas vide au « sommet » de Libreville, alors que l'Afrique a plus que jamais besoin d'unité. Les sollicitations ont été particulièrement pressantes de la part du Gabon, du Sénégal et du Zaïre. Ces jours derniers, le conseil des ministres de l'O.U.A., réuni à Libreville, adressait à l'unanimité un message dans le même sens au souverain chérifien.

Dans le souci de rester fidèle à la politique d'unité africaine, dont Mohammed V fut un des promoteurs, Hassan II a répondu favorablement à ces sollicitations. « *Notre pays,* a dit le ministre marocain des affaires étrangères, le Dr Ahmed Laraki, *administre une fois de plus la preuve de son attachement aux principes et aux objectifs de l'O.U.A. et de sa détermination d'œuvrer en faveur de tout ce qui est de nature à assurer la grandeur de notre continent.* »

On se félicite à Rabat du veto qui a été opposé aux représentants du Polisario pour se rendre à Libreville et du refus du conseil des ministres de l'O.U.A., malgré les tentatives algériennes, de discuter de la question du Sahara occidental. A cet égard, au cas où cette affaire serait débattue au niveau des chefs d'Etat ou de leurs représentants, il est intéressant de noter que, parmi les membres de la délégation marocaine, présidée par M. Ahmed Osman, se trouve M. Khali Henna Ould Er Rachid, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, originaire du Sahara occidental, dont il a été récemment élu député.

LOUIS GRAVIER.

## Ghana

### LE GÉNÉRAL ACHEAMPONG PROMET LE RETOUR A UN RÉGIME CIVIL

Accra *(Reuter)*. — Le général Ignatius Acheampong a annoncé, vendredi 1er juillet, dans un discours à la nation, une série de mesures visant à « *transférer les pouvoirs à un gouvernement élu dès que possible* ». Le dernier gouvernement civil à Accra, dirigé par M. Koffi Busia, avait été renversé par un coup d'Etat militaire le 13 janvier 1972.

Il y a quelques jours, les avocats ghanéens avaient menacé de faire grève si le gouvernement militaire ne prenait pas des mesures en vue d'un retour à la vie civile *(le Monde* du 29 juin).

Le général Acheampong a annoncé qu'un comité avait été formé pour étudier le rétablissement de la démocratie au Ghana, et qu'il devrait rendre compte de ses travaux avant trois mois.

« *Un référendum sera alors organisé dans les six mois en vue de décider de la formation d'un gouvernement* », a dit le général, qui a ajouté : « *Ensuite, une Assemblée constituante sera formée pour rédiger une Constitution appropriée aux termes de laquelle des élections devraient être organisées et le transfert des pouvoirs effectué... Le peuple décidera s'il y a lieu d'exclure ou non l'armée et la police de tout futur gouvernement.* »

RIQUES

El Salvador

…ANS DES CONDITIONS IRRÉGULIÈRES

# Romero a inauguré son mandat présiden…

…QUE

# …lits frontaliers dominent les discussio… des chefs d'État de l'O.U.A.

…résence à Libreville …ier ministre marocain …au boycottage de cinq mois

Ghana

LE GÉNÉRAL ACHEAMPONG PROMET LE RETOUR À UN RÉGIME CIVIL

# ASIE

## Japon

### LA CAMPAGNE POUR LES ÉLECTIONS SÉNATORIALES

# Le P.C. nippon se situe dans la ligne de l'eurocommunisme

De notre correspondant

Tokyo. — Juché sur le toit de son *mini-bus*, *un énorme œillet* rouge au côté, M. Miyamoto s'adresse à une assemblée attentive devant la gare de Shimbashi, au cœur de Tokyo. La plupart des auditeurs sont des hommes : du livreur de *sushi* (boulettes de riz avec un morceau de poisson cru) accoudé à son vélomoteur, au petit employé en complet strict, sac noir au bout du bras. De nombreux ouvriers ont *Akahata* (le drapeau rouge), organe du P.C. nippon, sous le bras.

Président du présidium du comité central du P.C. japonais, M. Miyamoto, dont le nom est depuis deux décennies inéluctablement associé à celui de son parti, brigue pour la première fois depuis 1955 un siège à la Diète. Il se présente sur la liste nationale pour les élections sénatoriales du 10 juillet. A ses côtés, M. Sakai, président de la commission idéologique, est candidat dans la circonscription de Tokyo. Tous deux devraient être facilement élus. M. Miyamoto, qui fait campagne dans la capitale pour ne pas prendre des voix aux autres candidats communistes se présentant sur la liste nationale, pourrait obtenir plus d'un million de voix (lors des élections sénatoriales en 1974, M. Koichiro Ueda, vice-président du présidium et responsable du bureau politique, avait été élu avec huit cent dix-neuf mille voix).

« *Ces élections*, nous dit-il, *sont d'une grande importance pour le P.C., qui a enregistré un recul sérieux lors de la consultation électorale du 5 décembre pour le renouvellement de la Chambre basse.* » De trente-huit, le nombre des sièges détenus par les communistes est en effet tombé à 17. *Le P.C. compte* actuellement 20 représentants à la Chambre haute, dont 11 ont vu leur mandat expirer. Il présente 52 candidats. Afin d'éviter un éparpil*lement des voix, qui explique* en grande partie le recul de décembre dernier (en pourcentage de voix, le P.C. a très faiblement régressé : de 10,58 % il est passé *à 10,38 %*), une *attention* particulière a été portée à l'organisation de la campagne.

Ces élections sont aussi importantes pour M. Miyamoto. En tant que chef du P.C., il porte une part de responsabilité dans le recul de celui-ci. Bien que sa direction ne soit guère contestée au sein du parti, les résultats des dernières élections ont provoqué certains remous au sein du comité central. Afin de reconstituer l'unité du parti autour de sa personne, M. Miyamoto entend, selon ses propres termes, « *prendre lui-même en main la campagne électorale* ».

### Un responsable modéré

C'est le seul dirigeant d'un grand parti à ne pas siéger à la Diète. Il se présenta sans succès en 1955 dans la circonscription de Tokyo. Jusqu'à présent, le P.C. était représenté à la Chambre haute par M. Sanso Nosaka, président du comité central, l'un des derniers chefs historiques du communisme japonais. Agé de quatre-vingt-cinq ans, M. Nosaka a décidé de ne pas briguer un nouveau mandat. En faisant acte de candidature, M. Miyamoto entend en outre mettre fin aux rumeurs propagées en décembre 1975 concernant sa participa*tion* à une sombre affaire datant de 1933 : la mort d'un indicateur de police infiltré dans les rangs communistes (1).

La publicité donnée à cette *affaire s'est en fait retournée* contre ses propagateurs (notamment M. Kasuga, président du parti social-démocrate).

Attaquer M. Miyamoto sur ses activités avant la guerre était de toute façon un mauvais terrain, les communistes ayant été les seuls à combattre dès le début le régime militaire. Rares sont les hommes politiques de cette époque qui peuvent se prévaloir d'une telle constance. Certains communistes l'ont payé de leur vie, d'autres de dizaines d'années d'emprisonnement (M. Miyamoto a passé douze ans en prison).

Mais c'est moins en vétéran du mouvement communiste qu'en tant que dirigeant responsable et modéré que M. Miyamoto se présente devant les électeurs. Il est en cela le symbole de l'évolution de son parti.

### Prudence sur les nationalisations

Suivant un cheminement analogue à celui de ses homologues européens, le P.C. japonais soigne son image d'« *ami du peuple* ». Il a progressivement renoncé à la dictature du prolétariat pour privilégier l'alliance avec les autres partis de gauche et le passage progressif au socialisme. Dans son souci de rassurer le P.C. a adopté une position très prudente en matière de nationalisation : « *Le passage au socialisme doit s'effectuer au Japon par l'intermédiaire d'une phase de démocratisation de l'économie* », nous dit M. Ueda, responsable du bureau politique. « *Le but immédiat n'est pas une série de nationalisations, mais un contrôle populaire, par le biais d'une commission parlementaire, sur la gestion des monopoles afin de limiter leurs activités et de les empêcher de contribuer à la hausse des prix.* »

Alors que les Japonais ont subi ces dernières années une dimi*nution de leur pouvoir d'achat*, le P.C. est le seul parti à présenter des propositions concrètes, statistiques et chiffrages à l'appui, en matière de pension et de retraite.

### Le respect du pluralisme

L'évolution du P.C. nippon apparaît clairement au niveau de la terminologie. Le comité central a décidé, au cours de sa neuvième session plénière en juin 1976, de supprimer dans les statuts le terme « *dictature du prolétariat* ». Il a remplacé en outre l'expression « *marxisme-léninisme* » par « *socialisme scientifique* ». A cette occasion, le comité central a, d'autre part, adopté une « *déclaration sur les libertés et la démocratie* ». Il insiste particulièrement aujourd'hui sur les garanties *dont les libertés doivent* être l'objet et le respect du pluralisme des partis (mis en avant lors du 9ᵉ congrès extraordinaire de 1970). Selon M. Miyamoto, « *le passage au socialisme ne peut se faire que par une extension, quantitative et qualitative, des libertés* ». Ayant condamné, en 1968, l'intervention soviétique en Tchécoslovaquie, le P.C. a adopté par la suite une position critique à l'égard de la répression contre les dissidents et consacré un long article dans *Akahata* à Soljenitsyne. En mars dernier, M. Miyamoto a enfin critiqué le gouvernement tchécoslovaque, affirmant qu'il n'y avait pas de « *bases raison voles* » à la répression dont sont l'objet des intellectuels. Le P.C.J. qui comptait envoyer une mission à Prague pour prendre contact avec les dissidents, s'est vu opposer une fin de non-recevoir des autorités tchécoslovaques.

L'évolution du P.C.J. qui, jusqu'à la fin des années 60, était resté sur des positions rigides, le situe dans la ligne de ce qu'il est convenu d'appeler l'eurocommunisme. « *Ce mot est à notre sens impropre*, nous dit M. Miyamoto, *parce qu'il est limitatif et laisse supposer que le phénomène est propre aux partis européens le P.C.J. s'en trouvant exclu. En fait, bien que des réalités différentes appellent des solutions propres, le Japon et les pays hautement industrialisés d'Europe se trouvent dans des situations fondamentalement assez proches. Il est par conséquent logique que nos orientations convergent. Si l'eurocommunisme signifie le passage progressif au socialisme en suivant une voie indépendante alors nous sommes « eurocommunistes » quoique, je le répète, ce mot soit impropre.* »

Ces propos sont très proches de ceux qu'a tenus M. Marchais, *commentant l'article de Temps nouveaux* sur l'eurocommunisme (*le Monde* du 25 juin).

### Attitudes « patriotiques »

Le P.C.J. d'ailleurs a multiplié, au cours de ces dernières années, les contacts avec ses homologues européens, dont tous les dirigeants sont venus à Tokyo. Axant sa politique sur le développement du socialisme à l'intérieur de l'archipel, le P.C.J. a adopté en outre des positions très « patriotiques ». Il ne préconise plus un désarmement complet mais prône une force militaire limitée sous contrôle démocratique. Il fait preuve également d'une attitude très ferme à l'égard de Moscou sur la question des quatre îles du sud des Kouriles occupées par l'U.R.S.S. *et dont il réclame* la restitution (ce qui lui a valu dernièrement des attaques violentes de la *Pravda*, qui dénonçait ses « *positions revanchardes* »). Dans sa volonté d'indépendance, le P.C.J. est servi par ses ruptures successives avec Moscou, en 1964, puis Pékin, en 1967. En cela il était en avance sur ses homologues européens. Si on note une relative amélioration dans les relations avec les Soviétiques, aucun progrès n'est accompli du côté de Pékin.

Le renouveau du P.C. japonais suffira-t-il à lui apporter les voix d'un électorat fondamentalement conservateur et apparemment sensible — les dernières élections l'ont prouvé — aux campagnes anticommunistes ? Une véritable émergence du P.C.J. suppose évidemment une union de la gauche qui *semble pour l'instant lointaine*, selon M. Miyamoto lequel proposait, dès 1973, une telle union. « *Les chances sont encore faibles. Tout dépend du P.S. Bien que nous ayons noté avec satisfaction la mise à l'écart des éléments anticommunistes du P.S. lors du congrès de février, ce dernier demeure divisé. D'un côté il coopère avec le Centre anticommuniste* (le Komeito, parti d'inspiration bouddhiste et le parti social démocrate rejettent toute alliance avec les communistes), *de l'autre il fait candidature commune avec nous dans la préfecture de Miyagi.* » Il faudrait assurément que le P.C. remporte une victoire incontestable aux prochaines élections pour obliger les socialistes à choisir leur camp.

PHILIPPE PONS.

(1) Arrêté en 1933 à la suite de la mort d'un indicateur de police, M. Miyamoto, condamné à la prison à vie, fut libéré en 1945 par les forces d'occupation américaines en vertu du décret du 24 décembre de la même année traitant du sort des prisonniers politiques. Il a retrouvé l'usage de ses droits civiques en 1947.

# DIPLOMATIE

## LE VOYAGE A PARIS DE M. KHADDAM

# La déclaration des Neuf sur le Proche-Orient constitue un pas décisif vers la paix

### déclare le vice-président syrien

« *Le président Giscard d'Estaing ne cesse de manifester une compréhension totale des dangers que comporte la persistance de la situation actuelle au Proche-Orient* » a déclaré M. Abdel Halim Khaddam, vice-président et ministre syrien des affaires étrangères, à l'issue de l'entretien qu'il a eu vendredi après-midi 1ᵉʳ juillet à l'Elysée avec le chef de l'Etat. M. Khaddam qui avait remis à son interlocuteur un message personnel du président Assad portant sur la conjoncture dans la région et sur les relations bilatérales, a souligné, à propos de la récente déclaration des Neuf, qu'il s'agissait là d'un pas décisif vers la paix. L'attitude européenne, selon lui, « *exprime le fait que toute solution durable et juste au Proche-Orient doit être fondée sur deux postulats fondamentaux : le retrait israélien des territoires occupés et la reconnaissance des droits nationaux du peuple palestinien* ».

*Vendredi matin, le chef de la* diplomatie syrienne s'était entretenu durant deux heures avec M. Louis de Guiringaud, dont il devait être ensuite l'hôte à déjeuner. *Le ministre français* a prononcé, à cette occasion, une allocution dans laquelle il a rappelé que la France était disposée « *à apporter le moment venu, son concours à la mise en œuvre d'un règlement du conflit israélo-arabe, en contribuant aux garanties dont il pourrait être assorti, conformément aux responsabilités qui en tout état de cause, lui reviennent en tant que membre permanent du Conseil de sécurité* ». M. de Guiringaud a également rendu hommage à la Syrie qui, a-t-il dit, « *joue un rôle indispensable à l'équilibre de la région* ». Dans sa réponse, M. Abdel Halim Khaddam a salué le rôle « *spécifique et constructif* » de la France qui, a-t-il affirmé, œuvre pour l'instauration d'une paix « *juste et durable* » et pour le respect des résolutions et de la charte des Nations unies.

Vendredi soir, le vice-président syrien a été l'invité à dîner de M. Edgar Faure. Il a poursuivi, samedi matin, avec M. Louis de Guiringaud, des entretiens qui ont mis fin à sa visite officielle, la conférence de presse initialement prévue à l'issue de son séjour ayant été annulée.

### Une lettre de M. Gérard Israël

*M. Gérard Israël, directeur des* Nouveaux Cahiers, *nous écrit :*

La déclaration des Neuf concernant le Proche-Orient a été, me semble-t-il, très justement critiquée en Israël et dans les milieux *français pro-israéliens*. Cette déclaration a pourtant un mérite généralement passé inaperçu.

En effet, alors que toutes les déclarations des Nations unies et *autres sur le Proche-Orient* se contentent en général d'affirmer que « *tous les Etats de la région ont droit à des frontières sûres et reconnues* », le texte des Neuf, *après avoir appelé les Israéliens* à se tenir prêts à reconnaître les droits légitimes du peuple palestinien, en appelle à la partie arabe pour qu'elle soit prête à reconnaître le droit d'Israël à vivre en paix à l'intérieur de frontières sûres et reconnues.

Demander à la partie arabe de *reconnaître* le droit d'Israël à l'existence est une donnée positive. Si, en effet, la partie arabe accepte le principe de la reconnaissance d'Israël tout peut devenir *négociable. Certes, on va* dire qu'il n'est pas suffisant d'affirmer que les Arabes doivent reconnaître le droit de vivre en paix d'Israël. Il faut en effet qu'ils acceptent le partage de la Palestine de 1948 et l'existence d'un Etat hébreu maître de ses propres lois internes et de son option sioniste : cela est loin d'être acquis.

Mais il est bon, même si le reste est critiquable, que, pour la première fois un texte diplomatique important mette les Arabes devant la nécessité de reconnaître de bonne foi l'existence d'Israël et de s'engager à renoncer à vouloir le détruire.

# Le président du Yémen du Nord commence lundi une visite en France

*Le* lieutenant-colonel Ibrahim *Mohamed El Hamdi*, président du Conseil du commandement de la République arabe du Yémen (Yémen du Nord), est attendu, lundi 4 juillet, à Paris, pour une visite officielle de trois jours. Il sera accueilli à 15 h. à son arrivée à Orly par M. Giscard d'Estaing. Les deux chefs d'Etat auront un entretien en tête-à-tête à l'hôtel de Marigny où le président yéménite logera durant son séjour. Le lieutenant-colonel El Hamdi assistera ensuite à une réception offerte par le cercle diplomatique au Quai d'Orsay, avant d'être l'hôte à dîner du président de la République et de Mme Giscard d'Estaing à l'Elysée. Un spectacle de ballets terminera cette soirée.

Mardi, le chef de l'Etat yéménite s'entretiendra successivement avec Mme Simone Veil, ministre *de la santé et M. Louis* de Guiringaud, ministre des affaires étrangères. Il sera ensuite reçu à l'Hôtel de ville de Paris par *M. Jacques Chirac. En fin d'après-midi*, il recevra à l'hôtel de Marigny, les ambassadeurs arabes et la colonie yéménite en France.

Mercredi, l'hôte de la France *donnera à 10 heures une conférence* de presse avant de se rendre à Versailles, où il déjeunera. De retour à Paris, il aura, en fin d'après-midi, un second entretien en tête à tête avec le président de la République française, qui sera suivi d'une séance élargie. Il quittera la France jeudi matin pour la Tunisie.

*Au cours de son voyage en* France, le lieutenant-colonel El Hamdi sera accompagné de M. Mohamed El Joumeid, vice-premier ministre chargé des af*faires économiques et financières*, et ministre des finances ; de M. Abdallah El Asnaj, ministre des *affaires étrangères*; de M. Mohamed Salem Basindouwa, ministre du développement, de plusieurs hauts fonctionnaires et d'officiers supérieurs.

# Les relations américano-soviétiques

*(Suite de la première page.)*

L'idée que répandent certains officiels soviétiques, c'est que, pour aboutir, un « sommet » doit être non seulement bien préparé, mais doit aussi se dérouler dans un climat positif, une façon comme une autre de rappeler que la campagne sur le respect des droits de l'homme en U.R.S.S., si elle se prolongeait, ne contribuerait certainement pas à l'avènement d'un tel climat. Ce ne sont *pourtant pas* les lourdes *condamnations* infligées vendredi 1ᵉʳ juillet par un tribunal ukrainien à deux militants des droits civiques de Kiev qui pourront inciter le *président Carter à une plus* grande modération.

Oleska Tikhi et Nicolas Roudenko, deux des fondateurs du Comité ukrainien pour la surveillance de l'application des accords d'Helsinki, ont été, en effet, condamnés à dix et sept ans de prison, suivis, pour chacun d'eux, à cinq ans d'exil. Ce sont les peines qu'avaient réclamées le ministère public. Le procès ayant eu lieu pratiquement à huis clos, on ignore encore tout des accusa*tions portées contre les deux hommes*, sinon qu'ils ont été condamnés pour « agitation antisoviétique ». D'autres procès sont en préparation contre au moins trois *dissidents de Moscou* : Youri Orlov, Alexandre Guinzbourg et Anatole Chtcharanski, qui risquerait la peine de mort si l'accusation d'espionnage au profit des *Etats-Unis était maintenue.*

A en juger par la presse, le climat des relations soviéto-américaines n'est guère meilleur en ce qui concerne les négociations *sur la limitation des armements* stratégiques (SALT II). C'est ainsi que les journaux de ce samedi 2 juillet publient une longue dépêche de l'agence Tass, en *provenance de Washington, qui* s'en prend au président Carter pour avoir donné le feu vert à la production des missiles de croisière (« Cruise »). Ce texte minimise en même temps la décision du chef de la Maison Blanche de bloquer pour l'instant la production du nouveau bombardier stratégique américain B-1. Tass rappelle finalement que les missiles de croisière « *constituent le principal obstacle pour la conclusion d'un nouvel accord soviéto-américain sur la limitation des armements stratégiques offensifs* ».

Ce commentaire voisine avec des extraits des déclarations que vient de faire au *Los Angeles Times* l'ancien président Ford, selon lequel la campagne de M. Carter pour la défense des droits de l'homme « *affecte sérieusement la détente internationale* ». La *Pravda* reproduit également ces propos de M. Ford : « *Lorsque j'ai quitté la présidence, nous avions réalisé à 95 % un accord avec l'U.R.S.S. concernant les SALT.* »

JACQUES AMALRIC.

● *M. Antoon Pype*, de nationalité belge, condamné en mars dernier à Leningrad à cinq années de camp de travail à régime sévère pour avoir distribué des tracts hostiles au régime soviétique, a été expulsé d'U.R.S.S. vendredi 1ᵉʳ juillet.

● *M. Les Scheyer*, vice-président de l'Association des employés et techniciens de la radio et de la télévision (un syndicat affilié à la centrale *A.F.L.-C.I.O.*), a écrit vendredi 1ᵉʳ juillet à M. Oleg Troyanovsky, ambassadeur d'U.R.S.S. auprès des Nations unies, pour demander au gouver*nement soviétique de ne pas per*mettre la diffusion par satellite, prévue par la chaîne de télévision américaine A.B.C., d'une rencontre d'athlétisme qui doit avoir *lieu samedi 2 et dimanche 3 juil*let à Moscou. Le syndicat de M. Scheyer est en conflit avec la chaîne A.B.C. à propos du renouvellement des contrats de travail. — *(A.F.P.)*

# A TRAVERS LE MONDE

## Ethiopie

● LA JUNTE a annoncé, vendredi 1ᵉʳ juillet, une amnistie générale au profit de tous les partisans de l'Union démocratique éthiopienne qui se sont réfugiés dans les pays voisins ou dans la clandestinité. Ils pourront reprendre une vie normale et retrouver les postes qu'ils occupaient précédemment. L'Union démocratique éthiopienne est un mouvement de tendance conservatrice, créé dans le Tigré par Mengesha Seyoum, ancien gouverneur de la région et gendre de l'empereur Hailé Sélassié. — *(U.P.I.)*

## Madagascar

● LE FRONT NATIONAL POUR LA DÉFENSE DE LA RÉVOLUTION a obtenu 92 % des suffrages exprimés aux élections législatives malgaches, selon les résultats partiels portant sur 801 600 inscrits (soit un peu moins d'un quart des quatre millions d'électeurs), qui ont été publiés vendredi 1ᵉʳ juillet.

Apparemment, l'électorat n'a *pas suivi les consignes* d'abstention ou de vote blanc lancées par le parti d'extrême gauche Monima.

D'autre part, M. Laha Gaston, ministre de l'art et de la culture révolutionnaires, membre du Monima a donné sa démission, à la suite de la décision de ce parti de se retirer des instances dirigeantes (M. Christian Remy Richard actuel ministre de la jeunesse, prend également le portefeuille de l'art et de la culture révolutionnaires). En revanche, le docteur Marius Randranto, ministre de la fonction publique et du travail, deuxième ministre membre du Monima, a décidé de rester à son poste. — *(A.F.P., Reuter.)*

## Ouganda

● LE MARÉCHAL (DI) AMIN DADA a levé, vendredi 1ᵉʳ juillet, les mesures interdisant aux deux cent quarante Britanniques d'Ouganda de quitter le pays. L'interdiction remontait au 8 juin (*le Monde* du 9 juin), après que la Grande-Bretagne eut affirmé que le chef de *l'Etat ougandais* ne serait pas le bienvenu à la conférence du Commonwealth, à Londres. — *(Reuter.)*

## Pays-Bas

● M. JOOP DEN UYL, premier ministre sortant, a déclaré, *vendredi soir 1ᵉʳ juillet* que la décision britannique d'interdire la pêche du hareng dans les eaux soumises à sa juridiction a causé « *une irritation considérable* » *aux Pays-Bas. Le* gouvernement néerlandais comprend la nécessité de protéger le hareng, mais reproche au gouvernement britannique de ne pas avoir attendu le résultat des récentes consultations européennes, a précisé M. Den Uyl. — *(A.F.P.)*

## République Sud-Africaine

● UN JOURNALISTE NOIR du quotidien libéral *Rand Daily Mail*, M. Tugwana, qui avait déjà passé plus de trois mois en prison sans inculpation l'an passé, a été arrêté jeudi 30 juin par la police. Près de cent confrères de M. Tugwana appartenant au groupe South African Associated Newspapers (SAAN) ont demandé sa libération immédiate. — *(Corresp.)*

● L'ÉPOUSE DU POÈTE BREYTEN BREYTENBACH pourra *pénétrer en Afrique du Sud* où son mari est emprisonné, mais nul ne peut garantir qu'elle ne sera pas poursuivie et arrêtée, a annoncé vendredi 1ᵉʳ juillet *un porte-parole du ministère* sud-africain de l'intérieur. Mme Yolande Breytenbach, Française d'origine vietnamienne, pourrait être impliquée *dans le procès de son mari*, a déclaré le porte-parole. — *(A.F.P.)*

## Thaïlande

UN HOMME COUPABLE d'un assassinat et de trois viols a été exécuté, sans jugement, vendredi 1ᵉʳ juillet, sur ordre du premier ministre thaïlandais. Cette procédure d'exception est légale en Thaïlande aux termes de l'article 21 de la Constitution. — *(A.F.P.)*

# POLITIQUE

## LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

### M. Fajon ne se représente pas

M. Etienne Fajon, membre du bureau politique du parti communiste, a demandé « *aux organisations du parti concernées de choisir un nouveau camarade — homme ou femme — pour [le] remplacer — dans la première circonscription* » de la Seine-Saint-Denis, dont il est le député sortant.

Dans une lettre adressée au comité fédéral de la Seine-Saint-Denis et publiée par *l'Humanité* datée 2-3 juillet, M. Fajon écrit : « *J'ai toujours pensé que l'efficacité de notre groupe parlementaire tient, entre autres causes, à l'amalgame qu'il réalise entre l'expérience de députés chevronnés et les qualités propres à des élus plus jeunes. Cet amalgame nécessaire n'est possible que si, le moment venu, les plus anciens transmettent le flambeau. C'est ce que je fais aujourd'hui.* »

[Né le 11 septembre 1906, à Jonquières (Hérault), M. Etienne Fajon, instituteur de 1925 à 1930, est entré en 1932 au comité central du parti communiste. Élu député de Courbevoie en 1936, M. Fajon a fait partie après la guerre de l'Assemblée consultative provisoire et des deux Assemblées constituantes. Il a ensuite représenté à l'Assemblée nationale, de 1946 à 1958, la cinquième circonscription de la Seine ; de 1962 à 1967, la trente-neuvième circonscription de la Seine (Saint-Ouen, Epinay) et depuis lors la première circonscription de la Seine-Saint-Denis. Membre du bureau politique du P.C. de 1954 à 1956 et de 1970 à 1976, M. Fajon a dirigé le quotidien communiste « l'Humanité » de 1958 à 1974.]

### M. FITERMAN CANDIDAT DANS LE VAL-DE-MARNE

M. Fernand Dupuy, maire communiste de Choisy-le-Roi, a renoncé à solliciter le renouvellement de son mandat de député de la deuxième circonscription du Val-de-Marne. Dans une lettre adressée à M. Georges Marchais, M. Dupuy rappelle que, à la suite d'un grave accident de voiture, il avait déjà demandé à être déchargé de son mandat lors des précédentes élections législatives en mars 1973.

Le comité fédéral du Val-de-Marne a décidé de proposer la candidature de M. Charles Fiterman, membre du secrétariat du comité central du parti communiste, conseiller général du canton de Villejuif, lequel fait partie de la première circonscription du Val-de-Marne, dont le député sortant est M. Marchais. La candidature de M. Fiterman est actuellement soumise à la ratification des instances concernées du P.C. dans la deuxième circonscription du Val-de-Marne.

● *M. Jean-Louis Schneiter* a annoncé, jeudi 30 juin, qu'il sera candidat aux prochaines élections législatives, avec l'étiquette du C.D.S., dans la première circonscription de la Marne, dont le député sortant est M. Roger Crespin (R.P.R.), entré en 1971 à l'Assemblée nationale en sa qualité de suppléant de M Jean Taittinger, nommé au gouvernement. M. Schneiter, qui est le fils de M. Pierre Schneiter, ancien ministre, ancien député M.R.P., ancien président de l'Assemblée nationale et président du comité économique et social de la région Champagne-Ardenne, n'avait pas été candidat aux dernières élections municipales de Reims.

● *M. Robert Bisson*, président du conseil général du Calvados, président départemental et régional du R.P.R., a annoncé, jeudi 30 juin, qu'il sollicitera le renouvellement de son mandat de député de la deuxième circonscription du Calvados. M. Bisson a précisé que le R.P.R. avait un candidat potentiel pour chacune des quatre autres circonscriptions du Calvados.

## CORRESPONDANCE

### L'élection cantonale de Noisy-le-Grand

*Le P.C.F. a déploré le mauvais report des voix socialistes sur son candidat à la suite de l'échec de Anne-Marie-Thérèse Goutmann, sénateur de Seine-Saint-Denis, lors d'une élection cantonale partielle le 19 juin. M. Georges Colomet, candidat du P.S. dans le canton de Noisy-le-Grand, nous écrit à ce propos :*

Lors des élections municipales de mars 1977, la liste d'union démocratique conduite par Mme Marie-Thérèse Goutmann l'emporte grâce aux socialistes. L'union démocratique est en mairie. (Les socialistes n'y sont pas.) Eclatante victoire des partenaires de l'union de la gauche sur la droite en place à Noisy depuis 1965. (...)

Au second tour de l'élection cantonale le P.S. s'est officiellement désisté pour la candidate du P.C.F. Il a publié une affiche de désistement et un appel personnel de son candidat. Le report des voix socialistes s'est effectué à 80 %. Quel progrès depuis les municipales où 76 % de l'électorat socialiste s'étaient déjà reportés sur la liste d'union démocratique !

Nous comprenons très bien l'amertume due à l'échec. Mais avant de trouver un bouc émissaire (le P.S. en l'occurrence, bien sûr), ne pouvait-on analyser les vraies raisons de cet échec ? Pourquoi n'a-t-on pas pratiqué la saine autocritique ?

Une telle pratique aurait permis de constater rapidement que, entre le premier et le second tour, on avait oublié que rien n'est acquis d'avance... Aucune campagne sérieuse n'a été faite. En effet, mises à part les affiches de désistement du candidat socialiste et quelques appels au meeting d'union du vendredi 17 juin, aucune propagande murale n'a été faite, ce qui a permis au candidat de droite d'occuper le terrain et d'emporter la victoire (plus 64 voix, grâce à Gournay-sur-Marne).

Vouloir faire un procès d'intention relève de la fausse querelle. N'avons-nous pas autre chose à faire pour assurer la victoire de la gauche en mars 1978 ?

## UN MOUVEMENT DE SOUS-PRÉFETS

Par décrets parus au « Journal officiel », le mouvement de sous-préfets suivant a été adopté :

M. Blanc Claude, sous-préfet de Guebwiller, est nommé sous-préfet de Parthenay ;

M. Desbouis Gérard, sous-préfet d'Ambert, est nommé sous-préfet de Guebwiller ;

M. Soleilis Paul, sous-préfet de Segré, est nommé sous-préfet d'Ambert ;

M. Raffour Bernard, sous-préfet de Chinon, est nommé sous-préfet de Segré ;

M. Servais Pierre, sous-préfet de Sens, est nommé sous-préfet de Chinon ;

M. Julien Pierre, sous-préfet de Bayeux, est nommé sous-préfet de Sens ;

M. Berard Georges, sous-préfet de Sarrebourg, est nommé chargé de mission auprès du préfet de la Loire ;

M. Desos Gérard, sous-préfet, chargé de mission auprès du préfet de la Côte-d'Or, préfet de la région Bourgogne, est nommé sous-préfet de Sarrebourg ;

M. Chanut Maurice, secrétaire général de Loir-et-Cher, est nommé chargé de mission auprès du préfet de la Côte-d'Or, préfet de la région Bourgogne ;

M. Leonelli François, sous-préfet hors cadre, est nommé secrétaire général de Loir-et-Cher ;

M. Legrix Philippe, officier, est nommé sous-préfet de 2e classe, directeur du cabinet du préfet de Tarn-et-Garonne ;

M. Moulin Jean, officier, est nommé sous-préfet de 2e classe, directeur du cabinet du préfet des Ardennes ;

M. Kessler Philippe, secrétaire général du Doubs, est nommé sous-préfet de Thionville ;

M. Durand Roger, sous-préfet de Pontarlier, est chargé des fonctions de secrétaire général du Doubs ;

M. Vacher Jean-Claude, sous-préfet de La Trinité, est nommé sous-préfet de Lunéville ;

M. Merali Alex, directeur du cabinet du préfet du Gard, est nommé sous-préfet de La Trinité ;

M. Oberdorff Guy, sous-préfet d'Avranches, est nommé sous-préfet d'Altkirch ;

M. Marquié Jean-Pierre, secrétaire général de l'Indre, est nommé sous-préfet d'Avranches ;

M. Mirabaud Pierre, sous-préfet de Saint-Benoît, est nommé secrétaire général de l'Indre ;

M. Lesnard Jacques-André, directeur du cabinet du préfet de la région Picardie, préfet de la Somme, est nommé sous-préfet de Saint-Benoît ;

M. Tixier Joël, directeur du cabinet du préfet de Meurthe-et-Moselle, est nommé directeur du cabinet du préfet de la région Picardie, préfet de la Somme.

● *Un front national martiniquais pour l'autonomie.* — Le parti communiste et le parti progressiste martiniquais, le parti socialiste et la Confédération générale des travailleurs martiniquais (C.G.T.M.) ont annoncé vendredi 1er juillet, à Fort-de-France, la création d'un « *front national martiniquais pour l'autonomie* ». Les quatre organisations ont exprimé leur volonté « *d'assurer ensemble les responsabilités d'une Martinique autonome* » et ont annoncé l'élaboration, avant le 20 juillet, d'un manifeste commun « *prenant en compte des mesures concrètes dans les domaines politique, social, économique et culturel* ».

● RECTIFICATIF. — En page 6 de l'édition du *Monde* datée du 2 juillet, le second projet de loi analysé dans l'article récapitulant les derniers textes adoptés au Parlement était « Le projet concernant certains contrats de fourniture et d'exploitation de chauffage et relatif aux économies d'énergie » et non « Le projet sur l'élection à l'Assemblée européenne », ainsi qu'il était indiqué par erreur.

# ÉDUCATION

## Les partis de gauche et l'école privée

### Le programme commun tiendra compte des évolutions en cours au P.C. et au P.S.

Contrairement à ce que laissaient entendre, il y a encore quelques semaines, des porte-parole des partis de gauche, le programme commun pourrait être également « actualisé » pour la partie qui touche à la nationalisation de l'enseignement privé. M. Gaston Defferre, président du groupe parlementaire du P.S. à l'Assemblée nationale, l'a clairement indiqué lors de sa confrontation, jeudi 30 juin, à TF 1, avec M. Jean Lecanuet. En accord avec la direction de son parti, il a déclaré : « Nous avons évolué depuis 1972 et cela se verra dans le programme commun. Pas mal de chemin a été parcouru depuis cinq ans par le P.C. et le P.S. sur ce problème. »

Cette déclaration, venant après le vote, mercredi, des propositions de M. Guermeur (R.P.R.) — aboutissant à l'augmentation de l'aide de l'État aux écoles privées, — vote qui n'a pas donné lieu à une réelle mobilisation de la gauche, confirme que celle-ci est « en recherche ». Le parti communiste prône la discussion avec les intéressés et veut éviter l'« irresponsabilité » qui consisterait, selon M. Georges Marchais, à couper brutalement les crédits aux écoles privées. Cette évolution du P.C. est, toutefois, si récente, qu'elle ne paraît pas avoir atteint l'ensemble des militants et des élus. On le voit dans les nouvelles municipalités de gauche de la Loire-Atlantique, où les élus communistes adoptent des attitudes parfois en contradiction avec la politique officielle du parti.

Le P.S., de son côté, désireux de ne pas apparaître comme le dernier à « évoluer », va, dans les prochains jours, diffuser aux élus municipaux socialistes des directives tendant à éviter tout comportement « extrémiste » sur le plan de la laïcité. M. Defferre a résumé la position actuelle de son parti, lorsqu'il a déclaré qu'il n'était pas hostile au fait que les écoles privées reçoivent des fonds publics, « à condition qu'il y ait un contrôle de leur utilisation ». Actuellement, le P.S. s'oriente vers une formule intermédiaire entre la situation actuelle et une nationalisation totale et rapide : la généralisation des contrats d'association. Ce sera le sens des directives données aux municipalités socialistes : on les invitera à s'inspirer de l'exemple de la ville de Laval, où le P.S. a favorisé les contrats d'association, plutôt que de celui de Saint-Herblain, où les élus socialistes ont coupé brutalement les crédits.

La relative modération des réactions dans les milieux « laïcs » (le Comité national d'action laïque ne dit mot) et chez les dirigeants des syndicats de l'enseignement public montre que l'évolution des partis de gauche — qualifiée de tactique par la majorité — n'y apparaît plus comme scandaleuse. L'idée de la nécessité de respecter des étapes dans le processus de nationalisation fait partout son chemin. Quant à la « consultation » des intéressés, chacun l'affirme comme indispensable. Ces deux thèmes figureront très probablement dans le programme commun « actualisé ».

Br. F.

## Les réactions après le vote de l'Assemblée

### M. André Henry (FEN) dénonce la « peur des milieux cléricaux »

Après l'adoption mercredi matin 29 juin, à l'Assemblée nationale, d'un ensemble de mesures d'aide à l'enseignement privé, M. André Henry, secrétaire général de la Fédération de l'éducation nationale (FEN), a déclaré à la presse :

« *Le gouvernement vient de prendre une nouvelle et grave responsabilité en demandant à l'Assemblée nationale de voter dans la hâte et dans l'ambiguïté des avantages importants à l'enseignement catholique. Une question simple doit être posée à M. Haby : est-il vrai que le projet de budget pour 1978 de l'école publique comporte une réduction considérable des crédits d'investissement et d'équipement ?*

» *Si oui, la nouvelle loi adoptée apparaît comme un privilège scandaleux au moment où le gouvernement impose au service public de l'éducation nationale rigueur et austérité. Ne traduit-elle pas la peur des milieux cléricaux face aux échéances électorales, qui tentent, pendant qu'ils le peuvent encore, d'arracher à l'État le maximum de crédits ?* »

De son côté, M. Guy Georges, secrétaire général du Syndicat national des instituteurs, a déclaré, à la tribune du congrès de cette organisation : « *Un mauvais coup vient d'être porté à l'école républicaine, comme toujours à la sauvette, au moment où le pays traverse une grave crise économique. (...) Il s'est trouvé un ministre de l'éducation pour rouvrir la voie à un tel détournement de fonds. Nous ne confondons pas les problèmes de relations de l'enseignement privé avec l'État et cette opération de basse-fosse qui a des objectifs électoralistes évidents.* » (...)

Dans l'enseignement catholique, seul le Syndicat national de l'enseignement chrétien (S.N.E.C.-C.F.T.C.) a réagi au vote de l'Assemblée, en déclarant : « *Il s'agit d'un pas important vers une solution équitable et durable au problème des maîtres de l'enseignement privé sous contrat. Les responsables du S.N.E.C.-C.F.T.C qui ont suivi le débat ont eu la surprise de constater, lors des votes, que plusieurs formations politiques, qui se font fortes de défendre les intérêts des travailleurs, ont jugé préférable de s'opposer à de simples mesures de justice sociale à l'égard de cent mille enseignants.* »

Avant le vote de mercredi, MM. Jean Ponçot et Pierre Branchereau, dirigeants de la Fédération de l'enseignement privé C.F.D.T. avaient déclaré, dans une interview à *Hebdo-T.C.*, que « *ceux qui croient voir dans le comportement des responsables de l'enseignement catholique une évolution se trompent* ».

La Fédération de l'enseignement privé (C.F.D.T.), seul syndicat des maîtres du privé favorable à la nationalisation, déclare notamment que le « *débat à la sauvette* » ne peut s'expliquer que « *par des préoccupations d'ordre préélectoral* ». Ce syndicat indique qu'il n'a pas été consulté sur les mesures qui concernent les personnels, mais note que le texte adopté confirme « *le bien-fondé de revendications, notamment en ce qui concerne la promotion et la retraite auxquelles le pouvoir en place faisait la sourde oreille depuis de nombreuses années* ». La C.F.D.T. du privé demande que les décrets d'application ne tardent pas. En revanche, elle est en « *désaccord total* » avec les dispositions qui « *assurent la mainmise totale des autorités de l'enseignement privé sur l'engagement des enseignants, l'organisation de leur emploi, leur formation, dans le cadre d'une exigence de respect d'un « caractère propre »* ».

Pour la F.E.P.-C.F.D.T., il y a là une « *grave atteinte à la liberté et à la vie privée* » des enseignants. « *Ainsi la majorité actuelle*, déclare ce syndicat, *prétend-elle assurer la liberté d'enseignement, alors qu'elle s'oppose à un véritable pluralisme à l'intérieur de chacun des réseaux, exigeant des enseignants, dans l'un une conformité idéologique, dans l'autre une neutralité synonyme de respect des valeurs prétendues universelles par la classe dominante.* »

La C.F.D.T., au niveau confédéral, insiste, pour sa part, sur la contradiction entre « *l'insuffisance de moyens susceptibles d'améliorer la qualité de la formation* » dans les établissements publics, et le fait que le gouvernement « *reprenne à son compte une proposition comportant de nouvelles formes d'aide à l'enseignement privé* ».

La Libre pensée estime que le vote, « *d'une gravité particulière et aux prolongements imprévisibles, met en cause le principe même de la laïcité de l'État* ». Elle pense que le ministre de l'éducation a « *failli à sa mission* ».

★ 12, rue des Fossés-Saint-Jacques, 75005 Paris.

Le Syndicat national des enseignements de second degré (SNES) affirme : « *Cette manœuvre politique et électoraliste ne détournera pas les démocrates de notre pays de la lutte unitaire contre la réforme Haby (...) et pour une réforme démocratique et laïque de l'enseignement.* »

La Fédération nationale des syndicats professionnels de l'enseignement libre catholique « *se félicite* » du vote de l'Assemblée, qui « *apporte un début de solution aux problèmes liés à la carrière des maîtres* », mais « *s'étonne que ces demandes légitimes n'aient pas recueilli l'approbation de tous les parlementaires* ». (...)

★ 277, rue Saint-Jacques, 75005 Paris.

L'Union nationale interuniversitaire (UNI) exprime aussi sa « *satisfaction* » et pense que la discussion à l'Assemblée a « *fort heureusement contraint les adversaires de la liberté scolaire à jeter le masque et à apparaître sous leur vrai visage* ».

★ 8, rue de Musset, 75016 Paris.

### Flottement chez les communistes de Loire-Atlantique

De notre correspondant

Nantes. — La controverse se développe, en Loire-Atlantique, sur le problème des subventions municipales à l'enseignement privé après la décision prise par le conseil de Saint-Herblain (à majorité socialiste) à la mi-juin de supprimer toute aide aux établissements qui en bénéficiaient jusqu'ici.

A Saint-Herblain, les élus communistes avaient refusé de prendre part au vote en raison du caractère brutal de la mesure proposée et de l'absence de consultation des intéressés. Les élus communistes de la municipalité nantaise ont affirmé la même position, lundi 27 juin, au conseil municipal où venait en discussion le vote de la contribution financière de la ville à trois écoles catholiques du premier degré sous contrat d'association. Ce dossier ne posait pas de véritable problème puisque, pour ce type de contrats, les collectivités locales ont l'obligation d'assurer une participation aux frais de fonctionnement des écoles. Les socialistes, majoritaires à la mairie de Nantes, ont proposé la reconduction de ces aides, et c'est à l'unanimité que le dossier a été approuvé.

La position des communistes sur cette question a fait l'objet d'un débat à la dernière conférence fédérale de Loire-Atlantique, samedi 25 juin : le compte-rendu de la réunion souligne « *le caractère démocratique de la démarche des communistes, notamment à Montoir et à Saint-Herblain, localités où le parti communiste, avec ses élus, a su, tout en réaffirmant son attachement profond à la laïcité, rejeter toute mesure de caractère autoritaire ou coercitif* ».

Le vote acquis à Montoir, dans la banlieue de Saint-Nazaire, a été significatif. Dans cette commune, la municipalité est, depuis les dernières élections, à direction communiste (neuf sièges). Les socialistes ont huit élus et six sièges sont occupés par des modérés majorité. Ces derniers ont voté avec les communistes pour le maintien des subventions aux écoles privées, malgré l'opposition des socialistes.

En revanche, dans deux communes de la grande banlieue sud de Nantes, Brains (2 P.C.) et Saint-Jean-de-Boiseau (5 P.C.), les élus communistes ont pris quelque liberté avec la position préconisée par leur parti et ont joint leurs voix à celles des socialistes — majoritaires dans ces municipalités gagnées par la gauche en mars — pour supprimer les subventions.

#### « Les camarades se trompent »

« *Ces camarades se trompent, ils sont restés sensibles à une démarche ancienne. Ils pensent que la position du P.C. sur ce problème est une remise en cause de la laïcité* », commente-t-on au secrétariat fédéral du P.C. où on déclare constater cette divergence « *d'une manière très tranquille* ». « *Le problème est de rassembler les gens pour battre le pouvoir*, rappelle Maurice Rocher, secrétaire fédéral. *Notre objectif n'est pas d'ouvrir une guerre scolaire, la seule méthode pour gagner les parents d'élèves qui confient leurs enfants à l'école confessionnelle, c'est d'entreprendre un dialogue constructif excluant tout esprit de revanche, toute idée de spoliation.* » Le secrétaire fédéral poursuit : « *Il est vrai que sur ces questions il y a changement du parti communiste. Il nous faut convaincre.* »

JEAN-CLAUDE MURGALÉ.

## LES LAURÉATS DU CONCOURS GÉNÉRAL REÇUS A L'ÉLYSÉE

### Il n'est pas d'inégalité moins supportable que l'inégalité des chances déclare le chef de l'État

Renouant avec une tradition perdue depuis 1967, le président de la République a reçu, vendredi 1er juillet, dans la salle des fêtes du palais de l'Elysée (comme nous l'avons signalé dans notre dernière édition), les cent trente-neuf lauréats (quatre-vingt-huit garçons et cinquante et une filles) du Concours général, ainsi que leurs parents, professeurs et chefs d'établissements.

Rappelant que notre système éducatif était fondé sur une « conception élitiste », le président a souligné : « Il n'est pas d'inégalité moins supportable que l'inégalité des chances. » L'égalité des chances, a poursuivi M. Giscard d'Estaing, suppose des réformes pédagogiques, et, se tournant vers le ministre de l'éducation, M. René Haby, le président a déclaré : « Votre réforme, monsieur Haby, c'est la réforme du collège unique. Il n'est pas souhaitable qu'elle porte le nom d'un ministre. On verra si les pancartes sortiront avec la mention « Non au collège unique ! »

Après avoir salué « *les héritiers d'une longue tradition d'excellence* », le président de la République a notamment déclaré :

« *Les Français, profondément attachés à l'égalité devant l'enseignement, ne le sont pas moins à la qualité de l'enseignement. La valeur culturelle de l'enseignement secondaire était une caractéristique traditionnelle du système français. Nos concitoyens tiennent à ce qu'elle soit conservée. Comme ils ont raison !* (...)

» *Mais ce qui était autrefois réservé à une élite, favorisée par les hasards de la naissance et de l'existence, doit être aujourd'hui accessible à tous. Il n'est pas d'inégalité moins supportable que l'inégalité des chances. (...) L'expérience de tous les jours montre de quel poids pèsent encore sur le développement de beaucoup de nos enfants les handicaps dus à l'origine sociale et à l'environnement culturel. Malgré les efforts accomplis depuis vingt ans pour démocratiser le collège, le lycée, l'université, c'est un fait que l'enseignement secondaire accueille encore une proportion d'enfants de travailleurs manuels très inférieure à la part des travailleurs manuels dans la population totale.* »

Pour le chef de l'État l'égalisation des chances passe par trois réformes :

« *Réforme de la pédagogie, d'abord. Pour remplir son objet, l'enseignement, en 1977, doit être vivant.* (...)

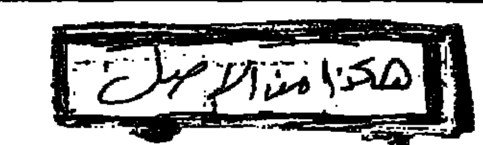
« *Réforme ou plutôt rejet des fausses hiérarchies, ensuite. Trop longtemps, notre système éducatif, reflet en cela de notre système de valeurs, a été fondé sur une hiérarchie injustifiée des diverses disciplines les unes par rapport aux autres.* (...)

» *Réforme, enfin, du système éducatif lui-même (...). L'an prochain, pour la première fois dans l'histoire de la République, tous les enfants de France en âge de le faire accéderont au même collège, pour y recueillir un même et commun savoir. Pour qu'ils en tirent profit, priorité doit être donnée, jusqu'à ce stade, au repérage des handicaps et au soutien des enfants les moins favorisés. (...) Je souhaite que s'établisse peu à peu dans notre société une institution essentielle : la deuxième voie. Les hommes de ma génération ont grandi et vécu dans un système qui ne comportait jamais qu'une seule voie : celle qu'il fallait avoir empruntée depuis le début pour avoir quelque chance d'y progresser. Je souhaite que les hommes de notre génération vivent dans un monde différent, un monde où une deuxième voie sera toujours ouverte (...). Une nouvelle chance devra être offerte à chaque étape de la vie.* »

Le chef de l'État a enfin évoqué la situation des enseignants, dont la condition a, « *au cours des dix ou quinze années passées, été transformée plus profondément sans doute qu'elle ne l'avait été durant les siècles précédents.* »

● *La Fédération de l'éducation nationale* indique, dans un communiqué, qu'une délégation conduite par son secrétaire général, M. André Henry, sera reçue le 18 juillet à 11 heures par M. Raymond Barre et qu'elle entend évoquer avec le premier ministre « *la situation sociale et les négociations salariales dans la fonction publique, la formation initiale des jeunes et la loi Haby, les propositions de la FEN en matière d'éducation et de formation, ainsi que la situation critique à la rentrée dans de nombreux secteurs de l'éducation nationale, de la recherche et de la culture.* »





# ÉDUCATION

…uche et l'école privée

…mple des évolutions en cours au P.C. et au PS

…s le vote de l'Assemblée

Flottement chez les communistes de Loire-Atlantique

De notre correspondant

…S DU CONCOURS GÉNÉRAL REÇUS A L'ÉLYSÉE

…galité moins supportable que l'inégalité des chances déclare le chef de l'État

POUR FAVORISER L'EMPLOI DES JEUNES

## Les charges des maîtres d'apprentissage seront allégées

*M. Jacques Legendre, secrétaire d'État auprès du ministre du travail, chargé de la formation professionnelle, a commenté, jeudi 30 juin, un certain nombre de mesures de « relance » de l'apprentissage que l'Assemblée nationale avait adoptée définitivement le jour même.*

Ces mesures, qui visent à accroître le nombre d'apprentis — actuellement de 195 000 environ contre 232 600 en 1970 — et à favoriser l'emploi des jeunes, sont essentiellement de trois ordres :

*1) Simplification de la procédure d'embauche.* — Les employeurs qui désiraient embaucher un apprenti étaient, jusqu'à présent, tenus d'obtenir, au préalable, l'agrément du comité départemental de la formation professionnelle, de la promotion sociale et de l'emploi. Cette procédure est maintenue, mais le nouveau texte indique que l'agrément est désormais réputé acquis s'il n'est pas refusé dans un délai de trois mois.

*2) Allègement des charges des maîtres d'apprentissage.* — Le système en vigueur actuellement, dit « du concours financier », autorise les employeurs à déduire de la taxe d'apprentissage, à laquelle ils sont astreints, autant de fois 11 % du SMIC qu'ils ont d'apprentis payés à un salaire équivalent ou supérieur à ces 11 %. Le nouveau système est à la fois moins complexe sur le plan administratif et, en principe, légèrement plus avantageux financièrement. Les « *cotisations sociales d'origine légale et conventionnelle, imposées par la loi et dues au titre des salaires versés aux apprentis* », sont désormais forfaitaires.

En contrepartie de l'abandon du concours financier, le nouveau système crée une prime globalement plus avantageuse, indemnisant en outre les employeurs d'une partie des heures passées par l'apprenti au centre de formation (C.F.A.).

*3) Statut des apprentis.* — Ceux-ci bénéficieront dorénavant de cinq jours de congé hors de l'entreprise pour préparer leurs examens. Un chapitre du code du travail regroupe les textes les concernant. L'un de ces textes améliore la protection dont ils bénéficient en cas de travail de nuit ou de travaux dangereux. D'autre part, la loi de finances pour 1978 exonérera leurs salaires de l'impôt sur le revenu.

Dans un communiqué, la C.G.T. s'élève contre ces mesures et l'adoption d'une procédure d'agrément « *quasi automatique* » permettant aux employeurs d'« *accentuer à leur aise le caractère utilitariste de la formation des apprentis* ». La C.G.T. condamne aussi le « *refus de revaloriser le salaire de ces jeunes, de donner une garantie d'emploi à l'issue du contrat d'apprentissage et d'augmenter le nombre d'heures d'enseignement dans les centres de formation d'apprentis* ».

## UNE CONVENTION EUROPÉENNE SUR L'ÉDUCATION DES ENFANTS DE MIGRANTS ?

*(De notre correspondant.)*

Strasbourg. — La dixième session de la conférence permanente des ministres européens de l'éducation, réunie à Strasbourg du 28 au 30 juin, a demandé au Conseil de l'Europe d'établir des projets d'accords entre pays d'émigration et d'immigration préparant la voie à une « convention européenne » sur l'éducation des enfants de migrants.

Le 28 juin déjà, à Luxembourg, le conseil des ministres des affaires sociales des Neuf avait décidé que les enfants des migrants des pays membres de la Communauté économique européenne pourront désormais apprendre la langue du pays d'accueil à l'école et suivre dans leur langue maternelle des cours de civilisation sur leur pays d'origine.

● *Une délégation du SNES* (Syndicat national des enseignements de second degré) a été reçue le 28 juin par le ministre de l'éducation, M. René Haby. Le ministre a confirmé que mille deux cents postes seraient créés pour accueillir en France les coopérants titulaires obligés de quitter le Maroc et la Tunisie. Il s'est engagé à revoir les contingents qui fixent à mille neuf cents le total des titularisations de maîtres auxiliaires en 1977-1978. Quant au réemploi des maîtres auxiliaires, M. Haby a rappelé qu'il n'est pas question de créer de nouveaux postes, et que les affectations seront décidées dans la limite des postes existants.

# QUELLE VOCATION POUR POLYTECHNIQUE ?

*(Suite de la première page.)*

Se détourner ainsi de la science pure n'est plus, pour l'X, une attitude exceptionnelle. Les polytechniciens sont de moins en moins des chercheurs. Il y a encore dix ans « *quinze élèves au moins étaient candidats au Centre national de la recherche scientifique. Il n'y en a plus aucun aujourd'hui* », estime M. Laurent Schwartz, professeur de mathématiques à Polytechnique, qui fait campagne contre ce « *gâchis de cerveaux* ». *On assiste*, dit-il encore, *à un véritable détournement de la finalité de l'X.* »

Ce n'est pas seulement vrai de la recherche fondamentale. Une enquête réalisée en juin 1973 pour la « commission de la recherche » du conseil d'administration de l'école a montré que « *la place occupée par le polytechniciens dans les départements recherche* » des grandes sociétés industrielles ou de service était « *faible* ». « *Le rapport polytechniciens-chercheurs s'établit dans la majorité des cas autour de 1 a 2 %* », constatait la commission.

C'est ainsi qu'en 1973 on ne trouvait qu'un polytechnicien-chercheur à Saint-Gobain-Pont-à-Mousson (contre huit anciens élèves de la Montagne-Sainte-Geneviève engagés pour des tâches administratives ou de contrôle), sept à Gaz de France, deux à Creusot-Loire.

### La recherche délaissée

Comment expliquer cette désaffection ? Les élèves dénoncent la « *prolétarisation* » de la recherche qui n'offre plus guère de débouchés et garantit des salaires médiocres, parfois inférieurs — au moment de l'embauche — à la solde que touche un polytechnicien à la fin de sa scolarité (entre 2 500 et 3 000 F).

L'image de la recherche s'est aussi quelque peu ternie depuis dix ans. Le vieux patriarche de la science pure a dû s'effacer devant le jeune loup de la gestion. Celle-ci séduit irrésistiblement tous les élèves qui n'ont pas l'ambition d'entrer dans un corps administratif ou technique d'Etat. « *Nos élèves préfèrent souvent compléter leur formation par un passage dans une université américaine plutôt que de chercher une voie d'exploration* », dit un enseignant. Pour les autres, la question était entendue dès leur entrée à l'X : ils n'ont concouru, en fait, que pour avoir le privilège « *d'intégrer un corps* » (mines, ponts et chaussées, eaux et forêts, armement, etc.). Les sciences ne sont pas un but, mais le moyen retenu pour sélectionner les meilleurs.

En cas d'échec, ils auront toujours la possibilité — bien rémunérée — de « *pantoufler* » dans une banque ou une société privée. Mais ce n'est pas forcément leur intelligence scientifique qui sera sollicitée. « *L'industrie prend un label en recrutant un ancien élève, mais elle ne l'utilise pas* », estime un professeur de l'X.

Pour ces deux catégories d'élèves — les polytechniciens qui choisissent d'autres voies comme la musique, le sacerdoce ou le journalisme, sont rares, — les sciences ne sont que le baromètre de leur ascension. « *Ceux qui travaillent sans relâche dans toutes les matières finiront les premiers. Mais passionnez-vous pour une discipline particulière, et vous n'avez plus le temps de travailler les autres. Vous régressez donc* », dit un élève.

Les lycéens qui envisagent de présenter le concours d'entrée à l'X savent que de plus en plus d'apprentis polytechniciens, peu soucieux de devenir des « *grands commis de l'Etat* », ne se préoccupent pas du classement de sortie et cessent parfois de s'imposer un effort régulier, une fois admis à l'Ecole. Ils ne sont pas responsables, estime un enseignant. « *Polytechnique*, explique-t-il, *a d'abord pris les meilleurs jeunes esprits scientifiques pour en faire des ingénieurs, des découvreurs, ce qui était noble. Désormais, elle en fait des hauts fonctionnaires ou des « managers.* » « *La société française n'a de considération que pour les gestionnaires*, explique M. Henri Platier, directeur général adjoint de l'Ecole. *Celui qui a une réelle compétence technique ou scientifique est considéré comme un subalterne.* »

Le pouvoir ne va plus aux grands inventeurs. « *Henri Poincaré a été le dernier grand mathématicien sorti de l'X* », note, amer, M. Laurent Schwartz. On cite aussi l'exemple de M. Jean Bertin, lui aussi polytechnicien, père de l'Aérotrain, qui a « *rencontré bien des incompréhensions de la part de l'Etat* ».

Pour M. Thierry de Montbrial, ancien élève de l'X, membre du corps des Mines, enseignant, chef des services d'analyses et de prévisions du ministère des affaires étrangères, cette situation faite aux esprits scientifiques est « *l'une des facettes du mal français* ». « *Le prestige des fonctions de gestion est tel que les élèves les plus ambitieux s'éloignent de la science* », explique-t-il.

Les responsables de l'Ecole font le même constat — le général Augier, directeur général de Polytechnique, regrette aussi que certains élèves ne se tournent plus vers la carrière d'officier — mais ils affirment que « *le rôle de l'X n'a jamais été de former des chercheurs* ».

Pour eux, l'esprit de la formation donnée à Polytechnique n'a pas varié d'un pouce depuis la rédaction des statuts corrigés par la loi du 15 juillet 1970 : « *L'Ecole polytechnique a pour mission de donner à ses élèves une culture scientifique et générale les rendant aptes à occuper, après formation spécialisée, des emplois de haute qualification ou de responsabilité à caractère scientifique, technique ou économique, dans les corps civils ou militaires de l'Etat et dans les services publics et de façon plus générale, dans l'ensemble des activités de la nation.* »

Les polytechniciens n'ont pas, de droit, le titre d'ingénieur. Le jeune polytechnicien ne peut l'obtenir qu'après son passage dans une école d'application. La moitié des anciens de l'X, c'est-à-dire tous ceux qui n'ont pas voué leur carrière à l'administration et aux grands corps, n'ont pas de diplôme d'ingénieur. Certains anciens élèves estiment que M. Giscard d'Estaing s'est trompé de définition lorsqu'il a affirmé, lors d'un conseil restreint à l'Elysée, le 25 octobre 1974, que l'X devait former « *des ingénieurs de très haut niveau* ».

Ingénieurs ou non, les polytechniciens conservent la réputation d'être une catégorie à part, sorte de lien fragile entre les techniciens et les scientifiques d'une part, les hauts fonctionnaires et les gestionnaires d'autre part. « *Par rapport aux autres ingénieurs*, estime M. André Giraud, polytechnicien « corpsard » très influent, administrateur général délégué du Commissariat à l'énergie atomique (C.E.A.) et président du conseil d'administration de l'X, *nos élèves sont plus agiles à manier la science. Ils ne font pas de meilleurs ingénieurs, mais ils sont capables de conduire de grands projets, de dominer les synthèses.* »

Un tel résultat s'obtient, comme il y a cinquante ans, par l'enseignement d'un « *encyclopédisme scientifique* » à haute dose : au cours de sa scolarité — trois ans dont deux d'études — chaque élève atteint le niveau de la maîtrise dans trois disciplines fondamentales : mathématiques, physique et chimie. L'élève se forge ainsi des connaissances scientifiques qui doivent lui assurer plus tard la compréhension et la maîtrise de « *grands projets* », souvent conçus en dehors de lui.

L'Ecole polytechnique a toujours eu des rapports ambigus avec la science, formant des scientifiques mais non des chercheurs. Avant de devenir le creuset de hauts fonctionnaires et de cadres d'industrie, l'Ecole forma longtemps des cerveaux capables de trouver les applications pratiques des sciences pures. Cela explique qu'on y ait développé des laboratoires, mis à la disposition des élèves. Cette formation a permis de grandes avancées technologiques dans les domaines du téléphone, de l'électricité, l'organisation des voies de communication, des gros ouvrages... Les grands corps avaient appris à s'adapter aux besoins des multiples révolutions technologiques.

Certains anciens élèves, des enseignants de Polytechnique, accusent aujourd'hui la « *corporation* » de délaisser cette fonction technologique. « *Il ne s'agit plus que d'un paravent* », dit l'un d'eux. « *Nos élèves ne seront ni des chercheurs ni des pionniers. Ceux qui passent par les corps sont de plus en plus vite versés dans l'administration* »

A la sortie de l'X, près de 50 % des élèves entrent dans des écoles d'application (Mines, Ponts, Eaux et forêts, armement, télécommunication, génie rural, etc.) qui ouvrent l'accès aux grands « corps ». Les élèves resteront membres de ces administrations toute leur vie professionnelle, sauf s'ils démissionnent. Mais ces corps détachent régulièrement certains de leurs membres, les « *prêtant* » aux gouvernements successifs, aux banques, voire à l'industrie.

Tous les élèves ambitieux de l'X rêvent « *d'intégrer les Mines* », le corps le plus prestigieux (1). Ils pressentent que s'ouvre, grâce à elles, la meilleure carrière possible. D'abord chargé de l'exploitation des mines, le corps a vu s'accroître ses tâches de contrôle. Après trois années à l'Ecole des mines de Paris, les meilleurs polytechniciens sont affectés, durant une période d'au moins trois ans, à l'un des quatorze arrondissements minéralogiques de la France. Tâche peu enthousiasmante, disent certains, mais qui conduit tout droit aux cabinets ministériels, aux grandes entreprises, aux grands services publics, où ils passent pour être les principaux rivaux des anciens de l'Ecole nationale d'administration.

Pendant sa scolarité dans les écoles d'application, le jeune polytechnicien ira de stage en stage, multipliant enquêtes et études, « *dossiers administratifs actuels* », approfondissant un sujet pour le délaisser ensuite. Mlle Chopinet, « major » 1972 et première jeune fille à intégrer l'X, s'est intéressée à la fabrication de combustibles pour centrales nucléaires, puis à l'utilisation de l'isotope de carbone dans la détection des maladies, à l'hôpital d'Orsay. D'autres élèves peuvent faire un séjour à l'étranger, généralement dans une ambassade ou dans les filiales de sociétés françaises. Ces activités multiples constituent une préparation professionnelle pour les polytechniciens les plus doués. Quelques années plus tard on en retrouvera conseillers d'un ministre ou dans l'ombre d'un P.-D. G.

PHILIPPE BOGGIO.

(1) Chaque année, quinze étudiants sont admis aux Mines : onze polytechniciens, deux normaliens et deux ingénieurs civils des Mines.

Prochain article :

**PROJET POUR UNE STRATÉGIE SCIENTIFIQUE**

## Concours permanent

Chaque matin, les élèves de Polytechnique étudient l'une des quatre matières fondamentales (mathématiques, mathématiques appliquées, physique et mécanique) suivant une organisation unique, le « *module* » : un cours théorique d'une heure en amphithéâtre, suivi de deux heures de travaux dirigés par petits groupes. Le reste de la journée est consacré aux cours de langue et aux séances de sport. Chaque jeudi matin, les élèves oublient les matières scientifiques pour les humanités, les sciences sociales (H.S.S.), les conférences et les travaux de groupe sur les sujets les plus divers (peinture, économie politique, littérature, etc.).

Les élèves se plaignent surtout du « *système de contrôle contraignant* » instauré par la direction de l'école depuis le transfert de Polytechnique à Palaiseau. Ainsi, quatre séries d'examens d'une semaine sont organisées chaque année. Les examens oraux ont été supprimés. « *Ces conditions*, explique Patrick Puy, *entraînent un bachotage forcené des étudiants. On retrouve la même ambiance qu'au moment du concours d'entrée* » « *La vie à l'école*, ajoute un autre élève, *c'est le concours permanent* ».

Autre signe de changement : un nombre croissant de redoublements. « *Sept de nos camarades ont été contraints de recommencer leur année en 1975*, dit Christophe Van de Velde, *et neuf en 1976* ». Avant le transfert, explique-t-il, les redoublements étaient rares et les exclusions restaient l'exception. « *Nous pensons qu'il y a risque pour plusieurs élèves cette année* ».

Les deux « *kessiers* » de la promotion 1975 — deux élèves élus par leurs camarades (1) — sont persuadés que le transfert de l'école a coïncidé avec une volonté de « *reprise en main* » de la part de la direction, car les dernières promotions de la Montagne-Sainte-Geneviève avaient montré peu d'ardeur aux études. Pourtant, les élèves, dans leur majorité, semblent accepter l'intensification de l'enseignement et le changement de méthodes. « *Nous avons une part de responsabilité*, dit Patrick Puy, *car, si nous nous opposons à cette situation, il nous serait aisé d'amener la direction à réformer l'enseignement.* » Et, par exemple, de demander la création de travaux pratiques, désormais inexistants à Polytechnique. « *Les élèves ne vont jamais dans le laboratoire de l'école* ».

### Statut militaire

Mais, à Polytechnique, le retour à l'individualisme étouffe rapidement les velléités de revendications. A Noël dernier, trente-quatre élèves ont été rappelés par la gendarmerie pour être partis trop tôt en vacances, et ont été punis de huit jours d'arrêts de rigueur. « *Personne n'a réagi* », dit Patrick Puy.

Cette incompréhension favoriserait pourtant un mouvement collectif des élèves. Le statut militaire de l'école, par exemple, est désormais critiqué par la majorité de la promotion. *Beaucoup supportent difficilement* la discipline tatillonne qu'imposent les militaires ou le maintien dans une clandestinité dérisoire des groupes politiques (principalement le cercle de l'Union des étudiants communistes) ou du syndicat l'Union des grandes écoles (UGE). A la rentrée scolaire, les élèves avaient décidé de « *boycotter* » un cours de mathématiques d'une heure et avaient écrit une lettre à la direction pour protester contre la rigueur accrue et l'aspect trop théorique de l'enseignement. La présence du mot « *grève* » dans la lettre a valu huit jours d'arrêts de rigueur aux deux « *kessiers* ». « *Alors qu'on ne contestait que l'enseignement !* », disent les deux punis.

(1) A l'origine, la « caisse » des élèves gérait les fonds de solidarité. Le détournement orthographique n'a apparemment pas d'explication.

# RELIGION

## Le XVIe Gyalwa Karmapa en France

### *Voyage aux Himalayas*

**Sa Sainteté le XVIe Gyalwa Karmapa, chef spirituel de l'une des quatre principales écoles du bouddhisme tibétain, est en France, depuis le 20 juin, pour la deuxième fois. Il avait déjà fait une tournée européenne en janvier 1975, au cours de laquelle il avait été reçu par le pape (« le Monde » daté 26-27 janvier 1975). Après une semaine de cérémonies à Paris (Coiffe noire, enseignements, prise de Refuge et Initiation), le Karmapa s'est rendu en Dordogne pour deux semaines, au centre bouddhiste de Dhagpo Kagyu Ling, fondé en 1975 et placé sous l'autorité spirituelle de Sa Sainteté le Gyalwa Karmapa (« le Monde » du 20 novembre 1976).**

Les visiteurs venus admirer les œuvres d'art exposées à l'Espace Pierre Cardin ont du croire un instant — s'ils sont montés au premier étage — qu'ils avaient été subitement transportés au Tibet.

La salle, transformée en temple avec un autel, des statues du Bouddha, des cierges et des draperies, était pleine d'une foule bariolée, mais fervente. Des personnes de tout âge, beaucoup de jeunes, quelques enfants. Des jeans, des pieds nus, des saris, des chapelets en bois...

D'abord un enseignement, donné en tibétain puis traduit en anglais et en français par un vénérable moine, sur les quatre « nobles vérités » prêchées par le Bouddha : la vérité de la souffrance, inhérente à notre vie malgré l'apparence de bonheurs passagers ; la vérité de l'origine, ou de la cause de cette souffrance (actes passés, émotions, sensations physiques) ; la vérité de la cessation, qui nous dit qu'on peut atteindre le Nirvana, ou la cessation de toute souffrance ; et la vérité du chemin, qu'il faut prendre pour atteindre cette libération totale.

Arrive ensuite le seizième Gyalwa Karmapa, Ranjoung Rigpé Dordjé, né en 1924 dans la province du Kham (Tibet oriental), considéré comme une réincarnation du Bouddha. Selon le bouddhisme, certaines « intelligences » éveillées peuvent se réincarner pour accomplir une mission d'aide dans le monde. Le Karmapa est le chef spirituel de l'école Kagyupa, et le deuxième personnage spirituel au Tibet après Sa Sainteté le Dalaï Lama.

Il procède à la cérémonie dite de la « prise de refuge ». Les postulants se présentent au Karmapa qui leur coupe une petite mèche de cheveux en leur disant : « *Voici la voie* », et en leur remettant un certificat sur lequel est inscrit leur nouveau nom, le « nom du Dharma », ainsi qu'une prière spéciale. *Ils s'inclinent et répondent : « Lexo ! » (« C'est excellent ! »)*

Par la méditation, on cherche à atteindre, et à aider les autres à atteindre, la libération des cycles des existences. L'« état de Bouddha » ainsi recherché requiert le calme mental, l'apaisement des émotions perturbatrices. C'est pourquoi il faut prendre refuge dans celui qui a accompli l'éveil : le Bouddha ; par les moyens qui y conduisent : le Dharma ; sous la direction de ceux qui les transmettent et les pratiquent : le Sangha.

En retrouvant l'animation, les embouteillages et la cacophonie qui caractérisent — malgré son nom — la place de la Concorde, les disciples du Karmapa ont sûrement eu l'impression de redescendre brutalement sur terre après un voyage aux Himalayas.

ALAIN WOODROW.

# SCIENCES

## LE FLOCAGE D'AMIANTE EST INTERDIT DANS LES LOCAUX D'HABITATION

Un arrêté du ministre de l'équipement et de l'aménagement du territoire, contresigné par le ministre de la santé et la Sécurité sociale, interdit le flocage de revêtement à base d'amiante dans les locaux d'habitation. Publié au *Journal officiel* du 1er juillet, il édicte que « *l'utilisation de l'amiante ou de produits contenant de l'amiante est interdite pour la réalisation de revêtements, par flocage, sur toutes les parois, éléments et accessoires des bâtiments d'habitation. Le flocage est défini comme une application, sur un support quelconque, de fibres, éventuellement accompagnées d'un liant, pour constituer un revêtement qui présente un aspect superficiel, fibreux velouté ou duveteux* ».

Cet arrêté était attendu depuis de nombreux mois (*le Monde* daté 7-8 novembre 1976). Les opinions divergent sur l'ampleur des dangers associés à l'utilisation de l'amiante, mais l'accord est général sur l'inutilité du flocage, qui ne fournit pas une protection efficace contre l'incendie, mais donne lieu au moment de son exécution et souvent par la suite, à une pollution incontrôlable. Le flocage est interdit dans de nombreux pays étrangers ; la réglementation française s'adapte avec retard.

L'interdiction est d'ailleurs limitée, puisqu'elle ne vise que les locaux d'habitation. Or le danger principal du flocage est de disperser dans l'atmosphère une quantité importante de poussières d'amiante au moment où on l'applique. Le risque pour les ouvriers « floqueurs » est le même que soit l'usage du bâtiment qu'ils construisent.

Le comité de solidarité avec les travailleurs polonais, Cahiers du Cinéma, 9, passage de la Boule-Blanche, 75012 Paris, nous demande de préciser que le soutien financier au « KOR » de Varsovie doit être envoyé au nom de JEZEQUEL, C.C.P 32.861-68 K La Source et non au n° de C.C.P. 86.166 K comme nous l'avons indiqué par erreur dans « le Monde » daté 26-27 juin 1977.

# PRESSE

## Inaugurant les installations du « Dauphiné libéré »

# M. Raymond Barre définit ses conceptions de la liberté d'expression et d'information

Grenoble. — *En inaugurant, vendredi 1er juillet, à Veurey-Voroize, près de Grenoble, les nouvelles installations du* Dauphiné libéré *(*le Monde *du 2 juillet), M. Raymond Barre a rendu hommage au « dynamisme exemplaire » de la presse régionale. Le premier ministre, s'adressant à un auditoire presque exclusivement composé de professionnels de l'information, a affirmé l'attachement du gouvernement au pluralisme des moyens d'expression et à la libre circulation de l'information. Au passage, il a invité les journalistes à* « informer sans déformer », *à* « faire la part de l'essentiel et du superflu » *et à* « distinguer, dans l'évolution de la société, les lignes de fond de ses manifestations superficielles ». « Le journaliste, *a-t-il ajouté,* et je serais le dernier à lui en contester le droit, est naturellement amené à formuler son opinion sur les événements qu'il relate, et, dans certains cas, il est nécessaire qu'il la formule. Mais il doit auparavant exposer les faits, et son commentaire n'a de valeur que si, au préalable, ceux-ci sont retracés dans leur authenticité. »

*Après cette leçon de journalisme, M. Barre s'est félicité de l'adoption par le Parlement, au cours de la session de printemps, du nouveau régime fiscal de la presse. Le chef du gouvernement, comme il en a pris l'habitude depuis quelque temps, a ajouté à son discours quelques notes de pure politique en dénonçant notamment les dispositions du programme commun de l'union de la gauche concernant la presse et en stigmatisant les* « inadmissibles tentatives pour empêcher la publication ou la diffusion de certains journaux ». *Cette allusion implicite au long conflit du* Parisien libéré *et à celui, plus récent, des* Echos, *a été applaudi par une partie de l'assistance.*

De notre envoyé spécial

Le premier ministre a pris la parole dans la salle des rotatives de la nouvelle imprimerie du *Dauphiné libéré,* qui avait été drapée de tricolore pour la circonstance.

Après avoir souligné l'importance du rôle de la presse régionale, véritable « *témoignage de la France profonde* », il a notamment déclaré : « *C'est la responsabilité d'un Etat démocratique et pluraliste que de veiller à la libre circulation de l'information. Il peut le faire tout d'abord par des aides directes ou indirectes à la presse, dont la dernière en date est celle que le gouvernement vient de faire adopter par le Parlement au titre de la fiscalité. Je me réjouis que l'un des premiers textes que mon gouvernement ait votés ait été celui du nouveau régime fiscal de la presse. Je n'hésite pas à dire que le régime français d'aide à la presse, outre qu'il est très important en volume, puisqu'il représente 1 milliard 700 millions de francs, est l'un des plus libéraux qui soit. Il est entièrement fondé sur des règles de neutralité et d'automaticité exclusives de tout arbitraire. Nous sommes attachés à ces principes qui permettent à la France de pouvoir présenter au monde un régime de totale liberté de la presse, je dis bien totale, et je n'en crains pas d'être démenti.* »

M. Raymond Barre a ajouté en « incidente » : « *Il est prévu dans le programme commun, dans les cinq paragraphes consacrés à la presse écrite, que* « seront exclues du bénéfice des mesures d'aide à la presse, toutes les publications émanant des organisations patronales et des sociétés financières, industrielles et commerciales ». *Voilà une rédaction bien imprécise et bien inquiétante, qui préfigure la sélection qu'un gouvernement moins épris de libéralisme pourrait exercer dans l'octroi de ses aides. Ce texte est contraire à toute tradition française et républicaine des rapports entre l'Etat et la presse.*

» *Après ce que mon gouvernement a fait et continuera de faire pour la presse, j'ai bien le droit de le dire. La liberté de celle-ci doit aussi être protégée par l'Etat de toutes pressions extérieures, tant en ce qui concerne la fabrication que la diffusion des journaux. On ne peut, à cet égard, que s'inquiéter de tentatives récentes pour empêcher la publication ou la diffusion de certains journaux.*

» *Ces tentatives,* a affirmé le premier ministre, *procèdent d'une méconnaissance des règles fondamentales de la liberté de la presse, et doivent être condamnées sans ambiguïté. Quels que soient les motifs des conflits, leur contexte humain et social, il n'est pas admissible que des camionnettes de livraison d'un journal soient attaquées tous les soirs, que des exemplaires d'un journal soient dispersés par centaines de milliers sur la voie publique. Il n'est pas admissible non plus que des organisations décident de suspendre la publication d'une nouvelle parce qu'elle n'a pas l'heur de leur plaire.* »

Le chef du gouvernement a dit, en conclusion : « *Les possibilités de communiquer apparaîtront de plus en plus infinies. Mais les menaces qu'elles font peser sur les libertés n'en sont que plus redoutables. Il faudra donc organiser notre droit pour affirmer la neutralité des nouveaux supports, leur indépendance à l'égard d'une quelconque idéologie. Pour le faire, nous pourrons nous inspirer des principes qui nous ont conduits dans la mise en place de la réforme de la radio-télévision : autonomie des organes d'information, non-intervention du gouvernement, respect des équilibres entre les différentes tendances de pensée, enfin, clé de tout le reste, la tolérance entre les citoyens.* »

ALAIN ROLLAT.

## Une leçon inopportune

*(Suite de la première page.)*

Lorsque, emporté par son élan oratoire, M. Raymond Barre accuse « *des organisations* » de suspendre « *la publication d'une nouvelle qui leur déplaît* », il accrédite à tort, dans l'opinion publique, l'idée que les journaux français vivent sous le coup d'une censure occulte et toute-puissante. Tel n'est pas le cas. Il faut inlassablement rappeler que les journaux sont édités sous la seule responsabilité de leur directeur, et une très violente diatribe de M. Robert Hersant contre le syndicat du Livre a été publiée, sans problème, dans *France-Soir*, cette semaine. Est-il habile, alors que toutes les rumeurs font état de pourparlers entre *le Parisien libéré* et les ouvriers du Livre, de relancer une querelle dont l'apaisement conditionne en grande partie la survie d'une presse française libre et diversifiée ?

Négligeant le rôle capital joué par l'argent dans la presse française, M. Raymond Barre se décerne un brevet de satisfaction en invoquant la réforme du régime fiscal. Belle conquête que celle de la suppression d'une franchise presque séculaire, celle des taxes sur les chiffres d'affaires, et belle réforme que celle dont les effets sur le pluralisme sont nuls ou dérisoires !

L'aide de l'Etat à la presse est « neutre », ce qui est bien, mais elle est si diffuse et si répandue que la notion d'intérêt général qui devrait, selon le législateur, la conditionner est depuis longtemps envoyée aux oubliettes. Certes, les signataires du programme commun, profitant de l'actualisation, devraient préciser leurs vues sur la presse écrite et indiquer notamment ce que signifie, à leurs yeux, l'exclusion du bénéfice des mesures d'aide pour les publications qui émanent des « *sociétés financières, industrielles et commerciales* ». Cette phrase est, sous cette forme, inutilement menaçante, alors que le pseudo-libéralisme actuel est, pour l'information écrite, la plus mauvaise des médications.

Faut-il ironiser ? Le jour même où M. Raymond Barre déclare pouvoir « *présenter au monde un régime de totale liberté de la presse* », on annonce à Paris la nomination d'un « *Monsieur journaux gratuits* » — nouveau gag. — et l'on promulgue une loi qui ne réglemente ni n'interdit les sondages huit jours avant les élections, mais leur publication dans la presse !

Une seule justice, pour les ouvriers du Livre, pour M. Amaury hier, pour M. Hersant aujourd'hui : une seule liberté, celle d'informer et d'être informé. On est loin de compte, et les mots les plus simples n'ont pas le même sens pour tous.

JACQUES SAUVAGEOT.

## R.T.L. INVESTIT DANS LA PRESSE

La Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion — qui exploite R.T.L. — vient de prendre le contrôle du magazine spécialisé *Télé-Star* en acquérant 51 % du capital. Lancé il y a neuf mois par le groupe Week-end-publications *(Week-end, Spécial Dernière, Hit Magazine)*, dont le P.-D.G. est M. Yann de Lesguern, *Télé-Star* occupe déjà la troisième place par le tirage au classement des hebdomadaires spécialisés, derrière *Télé-Sept-Jours* et *Télé-Poche*.

On prête d'autre part à la C.L.T. l'intention de racheter les parts qu'*Ici Paris* possède dans le capital de l'hebdomadaire *Top Télé*.

Rappelons qu'au début de l'année la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion — qui négocie ces affaires par l'entremise de sa filiale Edirradio — a déjà acquis 40 % du capital du quotidien de Dijon, *le Bien public*.

Enfin, la C.L.T. vient également de prendre une participation de 49 % dans le capital de la société éditrice de la revue trimestrielle *Regards sur...*, société créée par M. Jean-Marc Smadja, ancien directeur de *Combat*.

● *Le tribunal de commerce de Saint-Denis de la Réunion* a autorisé, mercredi 29 juin, la poursuite de la parution du *Quotidien de la Réunion* pour une période de trois mois.

La liquidation de biens avait été décidée le 10 juin dernier, mais le personnel du journal, passant outre, avait décidé d'occuper les locaux et de poursuivre la publication du journal (*le Monde* du 18 juin). Simultanément, le *Quotidien* est parvenu à réunir 700 000 F pour faire face aux dépenses immédiates.

● *Le phénomène des « journaux gratuits »* va être étudié par un expert nommé par le gouvernement. Cette indication a été donnée vendredi 1er juillet par M. Poncelet, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, et M. Antoine de Clermont-Tonnerre, conseiller technique au cabinet du premier ministre, chargé des problèmes de l'information, devant l'assemblée générale du Syndicat des quotidiens départementaux, présidée à Chaumont (Haute-Marne) par M. Raymond Dubreuil.

En Allemagne fédérale, vingt-cinq millions de journaux gratuits sont distribués chaque semaine. Sans être comparable, le développement de la presse gratuite en France mérite, selon les représentants du gouvernement, un examen exhaustif.

Dans le discours de clôture des travaux, M. Christian Poncelet a assuré le Syndicat des quotidiens départementaux de l'intérêt que le gouvernement porte à une presse qui groupe vingt-neuf titres, et représente un tirage de huit cent mille exemplaires.

# CARNET

### Réceptions

— A l'occasion du quinzième anniversaire de l'indépendance de son pays, l'ambassadeur du Burundi et Mme Gérard Wakarerwa ont donné une réception le vendredi 1er juillet.

— L'ambassadeur du Canada, S.E. Gérard Pelletier, a offert une réception à l'occasion de la fête nationale du Canada, le 1er juillet.

### Décès

— Le docteur et Mme Gilbert Doukan,
Leurs enfants, Olivia et Stéphane,
M. et Mme Serge Kancel,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans, de
Mme veuve Maurice DELAUNEY.
Selon le vœu de la défunte, les obsèques ont eu lieu, le 29 juin, dans la stricte intimité familiale.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Gabriel Buffet, sa mère,
M. et Mme Patrick Bailly-Cowell, son fils et sa belle-fille,
Mlle Renée-Christine Bailly-Cowell, sa fille,
Mme Marie Picabia, sa sœur,
M. et Mme Gabriel-François Picabia, son frère et sa belle-sœur,
font part du décès de
Mme Gabrielle, Cécile, Jeanine PICABIA,
survenu le 29 juin 1977.
La cérémonie religieuse sera célébrée à l'église Saint-Philippe-du-Roule, à Paris-8e, le mardi 5 juillet 1977, à 10 h. 30.
L'inhumation aura lieu au cimetière de Montmartre.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— M. Alain Litas
Et le personnel de l'agence Jacques Tavernier Publicité,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Jacques TAVERNIER,
fondateur de l'agence,
survenu le 28 juin 1977.
La cérémonie religieuse aura lieu le lundi 4 juillet, à 11 heures, en l'église de Lésigny (77)
Cet avis tient lieu de faire-part.
72, avenue De Lattre-de-Tassigny, 94220 Charenton.

### Remerciements

— Mons-la-Trivalle (34) Toulouse.
Devant les innombrables marques de sympathie et d'affection qui leur ont été manifestées lors du décès de
Henri MAUREL,
procureur général
près la cour d'appel de Toulouse,
Mme Henri Maurel et sa famille vous prient de trouver ici l'expression de leur profonde reconnaissance.

### Visites et conférences

DIMANCHE 3 JUILLET

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 11 h., 92, rue Saint-Martin, Mme Oswald : « Beaubourg ». — 15 h., grille d'honneur du château, Mme Bouquet des Chaux : « Le domaine de Sceaux ». — 15 h., 60, avenue Sainte-Marie, à Saint-Mandé, Mme Legregeois : « Le Musée des transports urbains ». — 15 h. 30 : hall gauche, côté parc, Mme Hulot : « Le château de Maisons-Laffitte ». — 15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Magnani : « Hôtel de Sully ». — 21 h. 30, 6, place des Vosges : « Le Marais illuminé ».

10 h., Musée des monuments français : « Sculpture du XIXe siècle » (L'Art pour tous). — 16 h., 3, rue Malher : « Synagogues de la rue des Rosiers » (A travers Paris). — 15 h. 15, 12, rue Duphot : « De la maison de Robespierre aux couvents clubs de la rue Saint-Honoré » (Mme Barbier). — 15 h., entrée principale : « Le cimetière du Père-Lachaise » (Connaissance de Paris). — 15 h., 93, rue de Rivoli : « Salons du ministère des finances » (Histoire et Archéologie). — 15 h., 39, quai d'Anjou : « L'île Saint-Louis » (Mme Hager). — 15 h., entrée, avenue de Paris : « Le château de Vincennes » (M. de La Roche). — 15 h., métro Jussieu : « Les arènes de Lutèce » (Paris et son histoire). — 15 h., métro Bac : « Hôtels et couvents rue du Bac » (Paris inconnu). — 15 h., 20, rue de Tournon, Mme Augarde : « Le Sénat » (Tourisme culturel).

CONFERENCES. — 15 h. 30, 13, rue de la Tour-des-Dames : « Conscience cosmique et méditation transcendantale » (entrée libre). — 15 h. et 17 h., 13, rue Etienne-Marcel : « Méditation transcendantale : l'illumination et le plein développement de la conscience » (entrée libre).

LUNDI 4 JUILLET

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 15 h., 6, place d'Iéna, Mme Bachelier : « Musée Guimet ».
15 h., église des Blancs-Manteaux, Mme Bouquet des Chaux : « Assassinat de Louis d'Orléans ».
15 h., entrée, Mme Saint-Girons : « La basilique de Saint-Denis ».
21 h. 30, 6, place des Vosges, Mme Oswald : « Le Marais illuminé » (Caisse nationale des monuments historiques)
15 h., 2, rue de Sévigné : « Les jardins et hôtels du Marais » (A travers Paris).
14 h. 30, cour de la Grande-Ecurie, à Versailles : « Les petites et grandes écuries ».
15 h., Musée du Louvre, porte Barbet-de-Jouy : « Rome sous Titus » (Histoire et Archéologie).
15 h., entrée principale : « Itinéraire romantique au Père-Lachaise » (Mme Hager).
14 h. 30, 158, boulevard Haussmann : « Collection Armand Hammer ».
15 h., 115, rue de la Tombe-Issoire : « Les réservoirs d'eau de Montsouris » (Paris et son histoire)
15 h. en haut des marches, à gauche, Mme Sabbagh : « L'Opéra » (Tourisme culturel).
CONFERENCES. — 14 h. 45, Institut de France, 23, quai Conti, M. Christian Morrisson : « Equilibres socio-politiques et répartition des revenus ».
20 h. 30, 42, avenue Victor-Hugo, M. J.-C. Sée : « Développement de la psychologie humaniste » (entrée gratuite)
15 h., 13, rue Etienne-Marcel : « La méditation transcendantale et l'épanouissement de l'individu (entrée libre).



# SPECTACLES

## Théâtre

# Un souvenir d'enfance

*(Suite de la première page.)*

Le livre de Sigmund Freud, *Un souvenir d'enfance de Léonard de Vinci*, vient d'être repris par la collection « Idées ». Il y a quelques semaines, l'épistémologue Piaget, à l'émission « Apostrophes », situait les souvenirs d'enfance parmi les opérations décisives du développement de l'esprit, et il expliquait d'ailleurs que son souvenir d'enfance le plus précis, le plus présent, est un souvenir faux : il revoit et réentend les mots, les gestes, les cris, qui ont eu lieu au moment où quelqu'un essaya de le kidnapper dans son landau, au rond-point des Champs-Elysées, — kidnapping qui n'était en fait qu'un mensonge de sa nurse.

Lorsqu'un dramaturge, Tchékhov ou Claudel, écrit *la Mouette* ou *la Ville*, sa création est sans cesse irriguée, non pas seulement dans l'objet, dans la récolte, mais dans l'énergie de création elle-même, par cette source : la poursuite-invention du souvenir d'enfance, ce souvenir de chaque instant qui a sécrété la personne, et qui est sécrété par elle.

Le souvenir d'enfance est l'un des actes de l'esprit (mais de l'esprit dans son acception complète, qui implique les sens et le cœur) où la faculté de créer « compromet » le mystère de vivre aussi bien que les choses les plus prosaïques de chaque jour. Et l'actrice ou l'acteur qui jouent Claudel ou Tchékhov n'accomplissent cet autre travail de création qu'en s'abreuvant à leur tour à leurs propres souvenirs d'enfance : l'auteur et l'acteur avancent en confrontant de leur côté, dans leur for intérieur, toute une moisson d'actes, de scènes, de répliques, de jeux de mains et de vilains, qui ne sont pas écrits, pas dits, pas joués, mais qui sont là.

Antoine Vitez et ses élèves pratiquent ainsi une « opération dramaturgique à cœur d'enfance ouvert » : cette rivière cachée qui nourrit l'esprit, et la vie même, ils la mettent à jour, ils y pataugent ensemble. Ensemble ils figurent ce théâtre crucial, critique, ce théâtre secret de l'un d'entre eux. Par la parole et les gestes, par les manifestations de leur « art », ils entrent dans un foyer central et du théâtre et de la vie.

Le travail qui nous a été montré dégageait du même coup une autre recherche fondamentale de l'art du comédien, parce que « celui qui se souvient » était en l'occurrence un jeune homme tunisien. Or l'opération intérieure de la résurgence du souvenir d'enfance par l'expression du théâtre a permis ici qu'une parole étrangère, que des manières de se lever, de marcher, de se toucher ou s'embrasser, étrangères, soient, sur la scène de théâtre, non pas *imitées* par des acteurs, comme d'habitude (comme, par exemple, dans *l'Age d'or*, de Mnouchkine, ou *les Iks*, de Brook), mais soient, si l'on peut dire, directement *traduites* en figures de théâtre, traduites intimement en paroles et en gestes, en « théâtre » d'actrices et d'acteurs français.

Et c'est là une chose que les acteurs, d'habitude, ne font pas. Quand nous voyons une pièce de Shakespeare à la Comédie-Française, bien sûr le texte de Shakespeare a été traduit en français, mais les rois ou gueux de Shakespeare eux-mêmes, les rois et gueux anglais de cette Angleterre-là, et leur manière de dire et d'être n'ont pas été traduits en manière de dire et d'être des acteurs français qui sont là : on a travaillé au hasard, on a oublié cette chose capitale.

Cette année, la forte fréquentation d'une pièce pas facile, *Schippel*, de Sternheim, à Aubervilliers, repose, croyons-nous, sur le fait que le metteur en scène, Jean-Claude Fall, a essayé de faire traduire par le jeu de ses acteurs l'Allemagne qui y est présente. Les acteurs de Vitez sont allés plus loin, et les sœurs de mémoire du Tunisien Farid Gazzah, et la grand-mère de mémoire, dans le moindre de leurs actes, ont été des « *traductions* », vivantes, sensibles, complètes, profondes, avec une part forte d'émotion et aussi de gaieté d'imagination, oui des traductions de structures de comportement proprement tunisiennes en « gestuelle » française, et quand nous disons « française » nous voulons dire seulement en gestuelle d'ici, en gestuelle de ceux qui travaillent ici, avec les moyens, si riches eux aussi, du bord. Un pays, en l'occurrence la Tunisie, est traduit et figuré en langue théâtrale d'ici comme cette Tunisie ne pourrait être traduite par aucun autre « moyen », parce que le théâtre a ses facultés propres, qui sont infiniment riches.

Il suffisait de voir comment Elisabeth Catroux, Dominique Valadie, Clair Magnin, orientées par leur compagnon de travail Farid Gazzah, faisaient « en français » le geste tunisien simple de se mettre debout, de regarder par une fenêtre ouverte, de recouvrir d'un drap une grand-mère endormie, ou même de boire un peu d'eau, pour être saisi par la richesse d'esprit et de cœur que met en jeu cette traduction théâtrale des êtres d'un autre pays, et il est clair que cette opération de partage de la vie par le théâtre n'était aussi poussée, aussi généreuse, que parce que le projet immédiat était justement cette chasse au souvenir d'enfance, acte primordial de l'être humain, qui met aussitôt en action les facultés de l'esprit et du cœur, en Tunisie comme en France, comme partout au monde.

Il n'y avait pourtant, sur des planches nues, que ces trois actrices avec quelques chiffons, et Farid Gazzah assis là-devant, marmonnant le Coran au rythme d'un métronome de piano. Mais, une fois de plus, à ces journées du Conservatoire, avec cette double recherche du théâtre du souvenir d'enfance et du théâtre-traduction, les « élèves d'Antoine », comme l'on dit au Conservatoire, ont montré un travail dont l'intelligence, la responsabilité et la beauté d'expression l'emportent haut la main sur ce que nous avons vu au cours de la saison dans les théâtres « professionnels », quelques exceptions mises à part, comme *les Estivants* de Gorki ou le *Hamlet* mis en scène par un « ancien d'Antoine », Mesguisch.

Les élèves de cette classe ont présenté d'autres grands moments de théâtre, par exemple deux scènes du *Pain dur* de Claudel, une scène de *la Mouette*, elle aussi « traduite » en théâtre. Il n'est pas facile, devant des travaux aussi approfondis, d'isoler la part personnelle de telle ou telle actrice, de tel ou tel acteur : ils sont tous impliqués dans une volonté collective de découverte. Citons au hasard Odile Locquin, Martine Drai, Yveline Hamon, Elisabeth Catroux, les actrices déjà citées du souvenir tunisien, avec Farid Gazzah, et Carlos Wittig, François Clavier, Marie-Hélène Géry; mais encore une fois c'est presque du tirage au sort, la plupart des « élèves d'Antoine » travaillent on ne peut mieux.

Les recherches si réfléchies et élevées de la classe d'Antoine Vitez, y compris dans les soins les plus scrupuleux apportés à la vie des « textes », font paraître un peu « bêtas » les conflits qui remuent le Conservatoire d'art dramatique. Dans l'apprentissage de leur métier, les élèves de cette classe pratiquent déjà le théâtre, sous sa forme la plus haute, et donnent souvent l'exemple à leurs aînés. Puisse-t-il en être ainsi dans toutes nos écoles et universités : les étudiants de ce pays trouveraient déjà, dans le partage de leur travail, des raisons de vivre eux-mêmes, et d'encourager autrui.

MICHEL COURNOT.

## Samedi 2 - Dimanche 3 juillet

# théâtres

### Les salles subventionnées

Opéra : le Chevalier à la rose (sam., 19 h. 30).
Comédie-Française : Lorenzaccio (sam., 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30 et 20 h. 30).
Centre Georges-Pompidou, 18 h. et 21 h. : Festival du cinéma d'animation d'Annecy.

### Les autres salles

Aire-Libre Montparnasse : Après-midi d'automne (sam., 16 h. et 22 h. ; dim., 15 h. et 22 h.).
Cartoucherie de Vincennes, Théâtre de la Tempête : Moby Dick (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.).
Chapiteau de la Baleine : Soirée Rock-Bossa (sam., 21 h.) ; Féminine de rien (dim., 20 h.).
Comédie des Champs-Elysées : Chers oiseaux (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h.)
Coupe-Chou : l'Impromptu du Palais-Royal (sam., 20 h. 30).)
Fontaine : Irma la Douce (sam., 21 h.)
Hôtel de Sens : Roméo et Juliette (sam. et dim., 21 h. 15).
Huchette : la Cantatrice chauve ; la Leçon (sam., 20 h. 45).
La Bruyère : l'Homme aux camélias sam., 21 h., dernière).
Le Lucernaire-Forum, Théâtre rouge, 20 h. 30 : les Emigrés. — Théâtre noir, 20 h. 30 : Molly Bloom ; 22 h. 30 : C'est pas de l'amour.
Mouffetard : Los Gringos (sam., 20 h. 30).
Nouveautés : Divorce à la française (sam., 21 h. ; dim., 16 h.).
Palais-Royal : la Cage aux folles (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Porte-Saint-Martin : le Tartuffe (sam., 14 h. 30 et 20 h. 30).
Salle Jacques-Decour : le Songe d'une nuit d'été (sam., 18 h. ; dim., 21 h.).
Square Félix-Desruelles : la Rose et le Fer au siècle des cathédrales (sam. et dim., 21 h. 30).
Studio des Champs-Elysées : les Dames du jeudi (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h.).
Théâtre d'Edgar : José (samedi, 20 h. 30).
Théâtre Essaïon, salle II : Feydeau Parréloik (sam., 20 h. 45). — Salle I : Dans le jardin de mon père (sam., 21 h.).
Théâtre du Marais : le Grand Vizir ; le Cosmonaute agricole (sam., 20 h. 45).
Théâtre d'Orsay, grande salle : la Réplique (sam., 20 h. 30). — Petite salle : Firmling et Co (20 h. 30) ; Théâtre Présent : Zut (sam. 20 h. 45 ; dim., 18 h.).
Théâtre Présent : Zut (sam., 20 h. 45; dim., 18 h.).
Théâtre Tristan-Bernard : Thérèse (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Troglodyte : Gugosone (sam., 21 h.).
Variétés : Pépé de Broadway (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
28-Rue-Dunois : Intellectuels s'abstenir (sam. et dim., 20 h. 30).

### Festival du Marais

Hôtel d'Aumont : Claire Heggen et Yves Marc (sam., 21 h. 15).
Hôtel Carnavalet : Chilingirian Quartet (sam., 21 h. 15).
Cave de l'hôtel de Beauvais : P. Lagniau, guitare (Bach, Villa-Lobos) (sam., 20 h. 30) ; Armistice au pont de Grenelle (sam., 22 h.).
Place du Marché-Sainte-Catherine : Ukumanta (sam., 19 h. 30) ; Théâtre aux mains nues (sam., 20 h. 30).

### Festival de Sceaux

Orangerie du château : Stadium High School Concert Band (Tchaïkovski, Sullivan, Mendelssohn, Hummel, Bonelli, Chostakovitch, Sousa.) (Dim., 17 h. 30.)

### La danse

Théâtre Montparnasse : Danses sacrées de Bali (sam., 21 h. ; dim., 17 h., dernière).
Gaîté-Montparnasse : Fiesta Flamenca (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Salle Martin-Luther-King : Musique et danses d'Indiens Yaquis (sam., dim., 20 h. 30).

### Les concerts

Eglise Saint-Louis des Invalides : Musique de la police nationale, dir. P. Bigot (Wagner, Haendel, Lancen) (dim., 16 h.).
Radio-France, grand auditorium : Orchestre national de France (Haendel, Reibel) (sam., 18 h. 30).
Lucerne Forum : Georges Rabol, piano (improvisations) (sam. et dim., 19 h. et 21 h.).
Eglise des Billettes : Ensemble Sonades et Cantades, musique baroque (Leclair, de La Barre, Montéclair, Corette, Dumont) (sam., 20 h.).
Parc floral de Vincennes : Musique des gardiens de la paix (dim., 15 h.).
Nouveau Carré : Sinfonietta de Paris, dir. M. Minsky (Bartok, Grieg, Haydn, Hindemith, Prokofiev).

ACLES

## ...n souvenir d'enfance

Samedi 2 - Dimanche 3 juillet

## théâtres



# Musique

## « BÉATRICE ET BÉNÉDICT », de Berlioz

Béatrice et Bénédict *de Berlioz est un opéra-comique, genre mineur, avec l'alternance traditionnelle des airs et des scènes parlées, et c'est vrai sans doute qu'il faut un talent spécial pour réussir ce genre d'ouvrage ; il faut cet esprit parisien qui manquait si cruellement à l'auteur des* Troyens, *ce goût des enchaînements harmonieux bienvenus : la bonne basse au bon moment... Et Berlioz, bien souvent, cherchait la basse sous des mélodies conçues sans harmonisation. D'où des transitions étranges et des détails qui, examinés sous un angle purement scolaire, peuvent paraître plats : un bon élève aurait trouvé mieux ; du moins, aurait-il évité de se mettre dans des situations d'où l'on ne peut sortir qu'avec des solutions inédites, toujours risquées, étranges aujourd'hui comme hier.*

*Ceci — et c'est peut-être trop — pour tenter d'expliquer l'injuste défaveur dans laquelle est tombée une partition aussi riche et spirituelle que cette libre adaptation du* Much ado about nothing *de Shakespeare. Ce garçon et cette fille échangeant des propos aigres-doux avant de se marier sur un coup de tête sont les instruments d'un conte désabusé, antithèse parfaite du livret type de l'opéra-comique classique.* Béatrice et Bénédict *est un faux opéra-comique.*

*Le mérite de l'Orchestre de Paris, s'il faut parler ainsi, d'avoir choisi* Béatrice et Bénédict *pour clore cette saison, est donc réel, d'autant plus que, à quelques réserves près, on pouvait applaudir sans arrière-pensées. On avait demandé à M. Jean-Pierre Ponnelle une animation scénique (il s'agissait de faire jouer les chanteurs sur le devant de la scène, sans costume ni décor), et si le travail qu'il a réalisé, avec ses clins d'œil et un rien de théâtralité superflue, ne restera pas parmi ses plus éloquentes réussites, du moins faisait-il preuve d'un professionnalisme réel et d'une utilisation ingénieuse de l'espace.*

*La distribution était dominée par Yvonne Minton (Béatrice), aux côtés de laquelle Gerald English (Bénédict), faute de posséder l'aisance dans l'aigu requise par la partition, pâlissait un peu. On aurait aimé, d'autre part, plus de brio dans les vocalises d'Héro (Anne-Marie Blanzat), et une diction plus claire, mais on ne pouvait souhaiter pour Ursule, contre-alto à la voix plus veloutée, que Jocelyne Taillon, notamment dans le duo nocturne. Enfin, Jules Bastin est un inénarrable Somarone, et l'épisode de ce maître de chapelle, faisant répéter une cantate grotesque, a beaucoup diverti le public. Il ne faudrait pas croire pour autant que Berlioz ait écrit toutes les fausses notes que l'on a entendues. Elles étaient là seulement parce que, jouée telle que sur la partition, cette épithalame n'aurait pas semblé assez grotesque ; les dissonances ont un effet plus immédiat qu'une charge discrète du mauvais style baroque.*

*L'Orchestre de Paris, et le chœur qui s'offrait le luxe de chanter sans musique, étaient dirigés par Daniel Barenboïm qui a donné là une de ses meilleures prestations.*

GÉRARD CONDÉ.

## LA PROCHAINE SAISON DE L'OPÉRA DE LYON

L'Opéra de Lyon présentera, au cours de la prochaine saison, deux coproductions avec l'Opéra du Rhin : *Othello*, de Verdi, le 7 octobre à Strasbourg, puis le 8 novembre à Lyon ; *la Damnation de Faust*, de Berlioz, le 31 janvier à Lyon, puis le 24 février à Strasbourg.

*L'Opéra de Lyon* assurera en juin 1978, la création mondiale de *Gambara*, d'Antoine Duhamel, d'après les *Contes philosophiques* de Balzac, et montera également *Werther*, de Massenet ; *Salomé*, de Strauss ; *Idoménée*, de Mozart.

# Cinéma

## M. GILLES JACOB nouveau délégué général du Festival de Cannes

M. Michel d'Ornano, ministre de la culture et de l'environnement, vient d'approuver la nomination de M. Gilles Jacob au poste de délégué général du Festival international du film de Cannes. Il succède à M. Maurice Bessy, qui exerçait cette fonction depuis 1972.

[Né à Paris en 1930, M. Gilles Jacob a été successivement critique cinématographique aux « Nouvelles littéraires », à « l'Express » et à FR 3. Il était depuis 1976 délégué général adjoint du Festival de Cannes.]

■ Un Festival de l'étrange et du paranormal aura lieu à Paris du 6 juillet au 2 août aux cinémas Le Seine et Studio 28.

# Photo

## LES HUITIÈMES RENCONTRES INTERNATIONALES D'ARLES

Arles sera en juillet, comme chaque année, la capitale de la photographie. Des manifestations de toute sorte s'y dérouleront avec le concours des meilleurs spécialistes français et étrangers.

— *Des expositions* seront ouvertes : musée Réattu, salle des fêtes, Maison des jeunes, salle de la marine, salle de l'ancienne poste ;

— *Des soirées publiques* auront lieu du 7 au 13 juillet inclus, cour de l'archevêché :

● 7 juillet. Gisèle Freund. Agence Gamma.

● 8 juillet. Lennart Nilsson. Aspects de la photographie suédoise, présentés par le Fotografi Centrum.

● 9 juillet. Photographie de la R.F.A. : tendances contemporaines présentées par W. Shurmann, F. Neusüss et son groupe, W. Mac Bride, O. Steinert.

● 10 juillet. Soirée libre réservée aux photographes présents.

● 11 juillet. Hommage à J. Sudek, Jan Saudek. Aspects de la photographie tchèque.

● 12 juillet. Photographes américains : Callahan, Caponigro, Erwitt, Gibson Jones, Slavin, Stock, Waldman.

● 13 juillet. Les deux générations de la photographie en couleurs présentées par A. Porter et la revue Camera.

— *Une dizaine d'ateliers*, où seront étudiés les différents problèmes de la photo, artistiques et techniques, seront animés tout le mois par les photographes nommés ci-dessus et d'autres éminents spécialistes ;

— *Un colloque*, « Collectionner la photographie », se tiendra les 11, 12 et 13 juillet à la Maison des jeunes ;

— *Prix de photographie* : quatre seront décernés. Le grand prix à l'éditeur du meilleur livre photo ; le prix des jeunes photographes ; le prix de la critique ; le prix du public.

Tous renseignements : 66, rue du 4-Septembre, 13200 Arles. Téléphone : (90) 96 76 06.

■ Le dompteur Alfred Court, « le plus grand dompteur de tous les temps », selon Jean Richard, est mort à Nice, à l'âge de quatre-vingt quatorze ans. Il avait débuté comme acrobate avant d'être, notamment, directeur du Zoo Circus et des ménageries Barnum.

# Expositions

## Les deux musées du palais de Tokyo

Il y a exactement quarante ans, le Musée des artistes vivants, sur les jardins du Luxembourg, était fermé. Le goût en France changeait. L'art officiel, académique et symboliste, si proche de la bourgeoisie fin de siècle, était remis en cause. On s'apprêtait à ouvrir un musée national d'art moderne qui allait consacrer les grandes ruptures de l'art du vingtième siècle. La création du musée n'eut pas lieu et dut attendre l'après-guerre, mais la plupart des « artistes vivants » furent « enterrés » dans les réserves de l'État. Bon nombre d'entre eux y sont restés jusqu'à ce jour.

On les revoit pour la première fois, accrochés en permanence aux cimaises du palais de Tokyo. Clos depuis le transfert du Musée national d'art moderne au Centre Georges-Pompidou, au début de l'année, il ouvre à nouveau ses portes avec deux étages réaménagés, repeints et même, dans certaines salles, tapissées de moquette. Mais cette fois avec deux collections : d'une part, la peinture de la seconde moitié du vingtième siècle, qui fait suite à l'impressionnisme du Jeu de Paume ; de l'autre, les collections des donateurs qui ont préféré ne pas suivre le transfert à Beaubourg pour rester dans l'atmosphère d'un musée traditionnel.

En réalité, Paris vient d'ouvrir un nouveau musée, sans tapage, subrepticement. Un musée, certes provisoire, car cet ensemble de quatre cents œuvres, qui vont du néo-impressionnisme au symbolisme et au naturalisme fin de siècle en passant par l'école de Pont-Aven et par les nabis est une préfiguration du futur musée du dix-neuvième siècle, qui doit être installé dans l'ancienne gare d'Orsay... *lorsque l'État sera en* mesure d'en financer les aménagements. Toutefois, le palais de Tokyo n'en devient pas moins le maillon manquant entre le Louvre, le Jeu de Paume et le Musée national d'art moderne du Centre Georges-Pompidou.

C'est désormais là qu'il faudra aller voir les Seurat, le pâle « cirque », le dessin qui en constitue l'esquisse, les trois « poseuses » et les cinq autres petits paysages du maître du divisionnisme ; les deux Signac donnés par la veuve du peintre, *la Voile verte à Venise* et *la Femme sous la lampe*, ainsi que quatre peintures de Cross, Luce et Van Risselberghe ; les œuvres des peintres de Pont-Aven, dont au demeurant nos collections sont pauvres, étant donnée l'incompréhension dont ont fait l'objet — hormis Gauguin, qui a ici deux toiles — les artistes de cette école : Sérusier, Seguin, Emile Bernard, représenté par un monumental tableau que viennent d'acquérir les Musées nationaux.

La vaste salle qui borde l'avenue du Président-Wilson a tant bien que mal multiplié ses cimaises pour présenter le monde intimiste et vibrant de Vuillard et de Bonnard, les arabesques de Maurice Denis, Maillol, Vallotton... Mais c'est parmi les symbolistes qu'on trouvera les proscrits de l'histoire de l'art, récemment réhabilités dans l'estime des amateurs et des conservateurs : Eugène Carrière (une salle entière), Lévy-Dhurmer, Toorop, Karel Mazek..., qui exprimaient un changement dans la sensibilité bourgeoise, soudain encline, dans l'Europe entière, aux déliquescences oniriques. Il faut mettre à part les étonnantes fresques sur triptyque de Léon Frédérick, récemment sorti de l'« enfer » des musées avec sa mystique ouvrière.

La peinture quitte les zones du rêve pour descendre dans la réalité quotidienne avec les « naturalistes » comme Boldini, Jean Béraud, Morbelli, le prince Paul Troubetskoy, Constantin Meunier... De même, mais à leur manière plus frémissante, les Vuillard et Bonnard de la période post-nabi qui peignent les charmes discrets des intérieurs bourgeois aux murs recouverts de papiers peints fleuris.

### L'aparté des « donations »

En descendant vers les salles du rez-de-chaussée bas qui longent la Seine, on passe dans un autre musée : le Musée des « donations », issu d'une longue bataille *qui avait opposé les mécènes à* la direction du Centre Beaubourg et conduit au fractionnement des collections. Le décret de janvier 1976 sur le Centre laissait aux donateurs la possibilité de maintenir leur collection sur place, au palais de Tokyo, dans le cadre d'un musée traditionnel. C'est ainsi que les Braque des collections nationales sont partagés entre le nouveau et l'ancien musée. Il ne faut pas moins d'une grande salle pour disposer les quinze Braque restés sur place, avec notamment *le Violon* cubiste de 1910-1911, la superbe *Nature morte* en brun et beige de 1932 et *l'Oiseau et son nid* de 1956, qui a caractérisé l'envolée des dernières années.

De Picasso, quatre toiles, dont le très beau portrait de Nush Eluard (1941) donné par le poète. Rouault aussi dispose d'une grande salle où sont réunies une centaine d'œuvres fort bien choisies parmi les quelque neuf cents pièces de son atelier : splendide série du *Miserere*, choix d'« inachevés », ainsi que de nombreuses grandes peintures caractéristiques de l'art sévère et mystique du peintre.

Avant d'accéder aux deux salles de la donation Laurens, une seule toile de Chagall, donnée par sa fille Ida et détachée de la donation exposée au Centre Pompidou, une grande toile de 1933-1934 intitulée *A ma femme*, avec un grand nu rose sur un lit rouge, des éclatements de fleurs et les sanglots des violons, l'oiseau de feu, l'âne et les autres... Passage amical qui nous conduit à Laurens. La sobriété et la noble monumentalité interne, jusque dans les plus petits formats de sa sculpture, conviennent splendidement, il faut bien le dire, à l'espace architectural, très 1930, du palais de Tokyo. Il y a là cent cinquante pièces, que jouxtent quatre sculptures de Zadkine.

Plus loin, Dunoyer de Segonzac retrouve la salle qui réunissait sa donation de dix peintures, quinze *dessins et aquarelles*, et Brauner la sienne, où sont exposés ses quinze dessins, une peinture et une sculpture surréaliste.

Parmi les autres donations, dix tableaux de Robert et Sonia Delaunay, principalement des périodes figuratives et fauves, trois Marquet, quatre Pascin, cinq grandes aquarelles de « *la Fée électricité* » de Dufy. Le partage de l'œuvre de certains artistes est incontestablement dommageable à l'intérêt de leur présentation au Centre Georges-Pompidou, notamment pour Laurens, Braque, Rouault. Il n'est pourtant pas entièrement négatif, puisqu'il permet de présenter plus complètement des œuvres trop abondantes pour entrer dans un seul musée.

JACQUES MICHEL.

★ Préfiguration du Musée du dix-neuvième siècle et donations du Musée national d'art moderne au palais de Tokyo. Tous les jours, de 9 h 15 à 17 h 15 sauf le mardi. Entrée 5 F pour la visite de chaque collection ; billet couplé : 8 F.

■ Le dessinateur et illustrateur Paul Durand vient de mourir à l'âge de cinquante-deux ans. Il avait été choisi par le général de Gaulle pour illustrer son « Message de nouvel an aux enfants de France », texte de 1940, qui n'avait jamais fait l'objet d'une édition séparée. Paul Durand avait illustré de nombreux livres pour enfants, notamment de Maurice Genevoix, Kipling, Andersen.

# cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

### La cinémathèque

Chaillot, samedi 2, 15 h. : le Corbeau, de H.-G. Clouzot ; 18 h. 30 : la Main du diable, de M. Tourneur ; 20 h. 30 : Alphaville ou une étrange aventure de L. Caution, de J.-L. Godard ; 22 h. 30 : l'Avventura, de M. Antonioni. — Dimanche 3, 15 h. : les Enfants du paradis, de M. Carné ; 18 h. 30, Ciné off Cannes 77 : courts métrages ; 20 h. 30 : L'homme qui en savait trop, de A. Hitchcock ; 22 h. 30 : Les bourreaux meurent aussi, de F. Lang.

### Les exclusivités

ADOPTION (Hong., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
ALICE DANS LES VILLES (All., v.o.) : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25), Marais, 4e (278-47-86), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
BARRY LYNDON (Ang., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), Le Paris, 8e (359-53-99) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
BAXTER, VERA BAXTER (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81), Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
LE BUS EN FOLIE (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rotonde, 6e (633-08-22) ; Caméo, 9e (770-20-89).
LE CAMION (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
CANNONBALL (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19), Mistral, 14e (539-52-43).
CARRIE AU BAL DU DIABLE (A., v.o.) (**) : U.G.C. Marbœuf, 8e (225-47-19).
CAR WASH (A., v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72), Marignan, 8e (359-92-82), Monte-Carlo, 8e (225-09-83). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52), Gaumont-Théâtre, 2e (231-33-16), Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Murat, 16e (288-99-75), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
CASANOVA DE FELLINI (It., v.o.) (*) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83).
LA CASTAGNE (A., v.o.) : U.G.C Odéon, 6e (325-71-08), Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93), Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90), Miramar, 14e (326-41-02), Cambronne, 15e (734-42-96).
LA COMMUNION SOLENNELLE (Fr.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (723-69-23).
LA DENTELLIÈRE (Fr.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LE DERNIER BAISER (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82).
LE DERNIER NABAB (A., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14) ; Arlequin, 6e (548-62-25).
LE DIABLE PROBABLEMENT (Fr.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
ELLES SONT DINGUES, CES NENETTES (It., v.f.) : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Cambronne, 15e (734-42-96).
ELISA VIDA MIA (Esp., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Balzac, 8e (359-52-70).
EN ROUTE POUR LA GLOIRE (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; v.o.-v.f. : Les Templiers, 3e (272-94-56).
L'ESPRIT DE LA RUCHE (Esp., v.o.) : *Le Marais, 4e (278-47-86) ; v.f. :* Grand Pavois, 15e (531-44-58).
LES FOUGÈRES BLEUES (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23).
LA GRIFFE ET LA DENT (Fr.) : Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).
L'HOMME QUI AIMAIT LES FEMMES (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18).
JABBERWOCKY (Ang., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62), Biarritz, 8e (723-69-23), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02), U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
LA JEUNE LADY CHATTERLEY (A. v.o.) (**) : Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69), Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), *Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17)*, Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
L'UNE CHANTE, L'AUTRE PAS (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40).
MADAME CLAUDE (Fr.) (*) : Les Templiers, 3e (272-94-56), Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Marignan, 8e (359-92-82), Lumière, 9e (770-84-64), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LE MAESTRO (Fr.) : ABC, 2e (236-55-54), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Bosquet, 7e (551-44-11), Le Paris, 8e (359-53-99), Helder, 9e (770-11-24), Fauvette, 13e (331-56-86), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Wepler, 18e (387-50-70), *Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74)*.
NETWORK (A., v.o.) : Studio Jean-Cocteau, 5e (033-47-62), Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23).
NEWS FROM HOME (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Olympic, 14e, (542-67-42), h. sp.
NOUS NOUS SOMMES TANT AIMÉS (It., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
LA NUIT DE SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS (Fr.) : Montparnasse 83, 6e (544-14-27).
OMAR GATLATO (Alg., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98), Studio Médicis, 5e (633-25-97).
PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17), Luxembourg, 6e (633-97-77), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
PAINTERS PAINTING (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).
LE PONT DE CASSANDRA (Ang., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62), Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93), Bretagne, 6e (222-57-97), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Mistral, 14e (539-52-43), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Murat, 16e (288-99-75), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
PORTRAIT DE GROUPE AVEC DAME (All., v.f.) : Français, 9e (770-33-88).
PROVIDENCE (Fr., v. ang.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08).
*LE REGARD* (Fr.) : *Le Seine*, 5e (325-95-99).
ROCKY (A., v.o.) : Colisée, 8e (359-29-46).
TRANSAMERICA EXPRESS (A., v.o.) : Styx, 5e (633-08-40) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Daumesnil, 12e (343-52-97).
TROIS FEMMES (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Les Nation, 12e (343-04-67).
UN TAXI MAUVE (Fr., v. ang.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34). V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; *Paramount-Maillot*, 17e (758-24-24).
VOL A LA TIRE (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Biarritz, 8e (723-69-23).

### Les films nouveaux

TRAGÉDIE ÉGYPTIENNE, film égyptien de Salah Abou Seif, v.o. : Jean-Renoir, 9e (874-40-75).
ARNOLD LE MAGNIFIQUE, film américain de G. Butler et M. Fiore, v.o. : Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
HEDDA, film américain de T. Nunn, v.o. : Vendôme, 2e (073-97-52) ; Bonaparte, 6e (326-12-12).
AIDA, film français de P. Jourdan : La Pagode, 7e (705-12-15).
STARDUST, film anglais de M. Apted, v.o. : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; George-V, 8e (225-41-46) ; v.f. : Omnia, 2e (233-39-36) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; *Mistral, 14e (539-52-43)* ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
CRASH, film américain de C. Band, v.o. : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Moulin-Rouge, 18e (604-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
EN VOITURE SIMONE, film anglais de R. Boulting, v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; v.o. : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Normandie, 8e (359-41-18).

### Les grandes reprises

AMBULANCES TOUS RISQUES (A., v.o.) : Le Ranelagh, 16e (288-64-44), H. sp. : Au fil du temps (All., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
BONNIE AND CLYDE (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
BUSTER S'EN VA-T-EN GUERRE (A.) : Studio Logos, 5e (033-26-42), Action La Fayette, 9e (878-80-50).
LES CANONS DE NAVARONE (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
CHRONIQUE DES ANNÉES DE BRAISE (Alg., v.f.) : Le Club, 9e (770-81-47).
CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A., v.o.) : Actua Champo, 5e (033-51-60).
COMMENT YU-KONG DÉPLAÇA LES MONTAGNES (Fr.) : Studio Saint-Séverin, 5e (033-50-91).
2001 ODYSSÉE DE L'ESPACE (A., v.o.) : Le Ranelagh, 16e (288-64-44) H. spéc.
ÉCHEC A LA GESTAPO (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66) H. sp.
LE FANTOME DE BARBE-NOIRE (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93), U.G.C Marbœuf, 8e (225-47-19), Diderot, 12e (343-19-29), U G C Gobelins, 13e (331-06-19), Mistral, 14e (539-52-43), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02), Grand Pavois, 15e (531-44-58).
LA FIANCÉE DU PIRATE (Fr.) (*) : Impérial, 2e (742-72-52), Quintette, 5e (033-35-40), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Marignan, 8e (359-92-82), 14-Juillet-Bastille, 12e (357-90-81).
GUERRE ET PAIX (Sov., v.f.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
JERRY CHEZ LES CINOQUES (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), Elysées Point Show, 8e (225-67-29). — V.f. : Omnia, 2e (233-39-36), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LAWRENCE D'ARABIE (A., v.o.) : Studio Marigny, 8e (225-20-74).
L'EMMERDEUR (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82), Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Athéna, 12e (343-07-48), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).
L'HOMME QUI VOULUT ÊTRE ROI (A., v.f.) : Palais des Glaces, 10e (607-49-93), du 3 au 5.
LA MAMAN ET LA PUTAIN (Fr.) : *Olympic, 14e (542-67-42). H. sp.*
MASH (A., v.o.) : New-Yorker, 9e (770-63-40) (sf mardi).
MOBY DICK (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) — v.o. : Action Christine, 6e (325-85-78).
LA MONTAGNE SACRÉE (A., v.o.) : Panthéon, 5e (033-15-04).
NOS PLUS BELLES ANNÉES (A., v.o.) : France-Elysées, 8e (723-71-11).
ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (**) : La Clef, 5e (337-90-90). — V.f. : Haussmann, 9e (770-47-55).
OSCAR (Fr.) : Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Colisée, 8e (359-29-46), Français, 9e (770-33-88), Diderot, 12e (343-19-29), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LES QUATRE MALFRATS (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19). — V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), U G C Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Mistral, 14e (539-52-43), Murat, 16e (288-99-75), Secrétan, 19e (206-71-33).
UN APRÈS-MIDI DE CHIEN (A., v.o.) (*) : Studio Dominique, 7e (705-04-55) (sauf mardi).
LES VACANCES DE M. HULOT (Fr.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
LES VALSEUSES (Fr.) (**) : Capri, 2e (508-11-69), Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80), Balzac, 8e (359-52-70), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34).
VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (A., v.o.) : André-Bazin, 13e (337-74-39).
LES ZOZOS (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).

### Les festivals

CHATELET-VICTORIA, 1er (508-94-14) (v.o.), I) 12 h. (sf dim.) : les Mille et Une Nuits, 22 h : Rosemary's Baby ; V. S à 24 h 15 : Aguirre, la colère de Dieu (I) 12 h. (sf dim.) : Satyricon ; 14 h 10 : le Dernier Tango à Paris ; de 16 h 10 à 22 h 10 Cria Cuervos ; vend., sam. à 24 h. : Cabaret.
CARLOS SAURA (v.o.), Quintette, 5e (033-35-40) : Anne et le loup (sam.) ; Cria Cuervos (dim.).
BARBET-SCHROEDER (v.o.), Gds-Augustins, 6e (633-22-13) : Général Idi Amin Dada (sam.) ; la Vallée (dim.).
VISCONTI (v.o.), St de la Contrescarpe, 5e (325-78-37) : les Damnés (sam.) ; le Guépard (dim.).
DINO RISI (v.o.), Bilboquet, 6e (222-87-23), 13 h. 15 : Une poule, un train et quelques monstres ; 15 h. 30 : la Carrière d'une femme de chambre ; 17 h. 45 : Parfum de femme ; 20 h. : le Fanfaron ; 22 h. : le Sexe fou.
PERSPECTIVE ITALIENNE (v.o.), Mac-Mahon, 17e (380-24-81) : Nous voulons les colonels (sam.) ; La Ciociara (dim.).
UN DEMI-SIÈCLE DE CINÉMA SOVIÉTIQUE (v.o.), Le Seine, 5e (325-95-99), mat. : Potemkine (sam.) ; Ivan le Terrible (dim.) ; 18 h. : Andréi Roublev (sam.) ; la Dame au petit chien (dim.) ; en soirée : la Couronne des sonnets (sam.) ; Spartacus (dim.).
I. BERGMAN (v.o.), Le Racine (6e) (633-43-71) : Jeux d'été (sam.) ; le Septième Sceau (dim.).
GRANDS SPECTACLES (v.o.), Broadway (16e) (527-41-16) : Woodstock (sam.) ; Olliver (dim.).
*PANORAMA DU CINÉMA CLASSIQUE FRANÇAIS*, La Pagode (7e) (705-12-15) : le Testament du docteur Cordelier (sam.) ; la Grande Illusion (dim.).
STUDIO 28 (18e) (606-36-07) : L'une chante, l'autre pas (sam.) ; Lâche-moi les baskets (dim.).
C. CHAPLIN (v.o.), Studio des Acacias (17e) (754-97-83), 13 h 30 : les Lumières de la ville ; 15 h. : la Revue de Charlot ; 16 h. 30 : les Feux de la rampe ; 19 h. : le Kid ; 20 h. 30 : les Temps modernes ; 22 h. : le Dictateur.
LA PRESSE EN QUESTION (v.o.), Action-République (11e) (805-51-33) (avec le journal « Rouge ») : l'Honneur perdu de Katharina Blum (sam.) ; les Hommes du président (dim.) (sam., dim. : débat).
MARX BROTHERS (v.o.), Action-La Fayette (9e) (878-80-50), en alternance : la Pêche au trésor, Une nuit à Casablanca, Animal Crackers.
QUINZE GRANDS HITCHCOCK (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) : Psychose (sam.) ; la Mort aux trousses (dim.).

### Les séances spéciales

AMERICAN GRAFFITI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), à 10 h., 12 h. et 24 h.
BEN ET BENEDICT (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42), à 17 h (sf s., dim.).
CALIFORNIA SPLIT (A., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18) à 24 h.
LA DAME DE SHANGHAI (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e, à 12 h.
FIVE EASY PIECES (A., v.o.) : St-Ambroise, 11e (700-89-16), mar. à 21 h.
HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e, à 10 h., 12 h. et 24 h.
INDIA SONG (Fr.) : Le Seine, 5e, à 12 h. 30 (sauf dimanche).
JE, TU, IL, ELLE (Fr.) : Le Seine, 5e, à 12 h. 15 (sauf dimanche).
LE LIMIER (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90) à 12 h. et 24 h.
NEXT STOP, GREENWICH VILLAGE (A., v.o.) : La Clef, 5e, à 12 h. et 24 h.
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e, à 10 h., 12 h. et 24 h.
LA SALAMANDRE (Suisse) : Saint-André-des-Arts, 6e, à 12 h. et 24 h.
TAXI DRIVER (A., v.o.) : La Clef, 5e, à 12 h. et 24 h.
UN ENFANT DANS LA FOULE (Fr.) : Les Tourelles, 20e (636-51-98), sam. à 17 h.

# SOCIÉTÉ

*REGARDS*

## Le médecin du pays de la Haute-Lande

**Pour une belle mêlée, c'est une belle mêlée ! Sabres (douze cents habitants), dans le pays de la Haute-Lande, est sens dessus dessous... Sabres jase à tour de bras... Le docteur Michel Lesbordes, trente-trois ans, a été inculpé, le 15 juin dernier, de coups et blessures à agents de la force publique, de rébellion et outrage à commandant de la force publique et de refus de se soumettre à un prélèvement sanguin. Placé sous contrôle judiciare, il pourrait être éventuellement l'objet d'un examen médical et psychiatrique.**

**Le docteur Lesbordes, qui veut « exercer une médecine de classe au service des classes laborieuses », a relevé le gant devant ce qu'il considère être une « magouille politique ». Un comité de soutien s'est mis sur pied ; une grève de la faim d'un « ami-client » a eu lieu dans l'église de Commensacq ; une pétition circule. Par ricochet, le maire socialiste de Sabres, M. Jean Salinas, également conseiller général du canton, a démissionné de son poste de maire le 25 juin. M. Salinas ne veut pas que « les gauchistes de Sabres mettent en cause la sincérité politique ».**

**Les « ennemis » de ce jeune médecin qui ne veut pas se laisser « intégrer » par l' « establishment » landais disent : « Il faut qu'il rentre dans l'ambiance du pays ou qu'il parte. » « Qu'on me laisse tranquille », répond l'intéressé.**

*Il y a du médecin aux pieds nus chez le docteur Michel Lesbordes. Un côté fils de famille* « installé » *en milieu rural comme d'autres se sont* « établis » *en usine après mai 68. Un côté seulement. Le docteur Lesbordes n'a pas besoin d'être pris par la main pour tutoyer ses clients* (« Marcelle, tu te feras faire un fond d'œil »), *ni pour discuter le coup avec eux* (« Et tu me dis que je n'ai pas chassé l'alouette et l'ortolan avec lui, non ! Mais ça ne va pas ! Je te le dis. Je te l'assure ! ») *: c'est sa nature. Le client est un ami, il est sacré. Le docteur Lesbordes le lui montre en effaçant les différences : sabots aux pieds, sans cravate, il fait sa tournée à bord d'une 2 CV orange. Il prend la défense du client dans des paroles qu'il chante en pianotant :*

« Prenez garde ! Epargnez vos [sous !
C'est le travail qui vous rend [malade
Les vautours de la santé vous [trompe (...) »

*Cette attention, les clients la lui rendent bien. Aujourd'hui, ils confient :* « On est pas des gens eurvoltés, on est des gens indignés » ; « Un médecin qui se penche sur les pauvres, vous en connaissez beaucoup, vous ? » *Commensacq, à 10 kilomètres de Sabres, est devenu un véritable fief du docteur Lesbordes* (« Not' docteur »).

*Mais Sabres, son village, reste coit. Sabres fait le mort. Dans ce pays où l'on a le verbe haut, les portes se ferment et les bouches restent cousues* (« C'est avec des affaires comme ça qu'on emmanche des histoires pas possibles »). *Pourtant, le village, mairie en tête, était bien content il y a deux ans. On avait alors besoin d'un médecin, et Michel Lesbordes s'était présenté. Natif du village... famille de bonne réputation... on ne pouvait demander mieux. Il fut adopté.*

*On avait bien eu vent des* « foucades » *de ce dernier,* « agité en mai 68 à Bordeaux ». *Mais qui ne commet pas d'* « erreurs de jeunesse » *? On pensait qu'il s'était* « amendé », *qu'avec quelques conseils* « cela irait », *bref, que l'occasion était bonne.*

*Or, au gré des mois, les autorités (confrères médecins, gendarmerie, mairie) déchantent. Pour elles, le médecin devient* « un énergumène », « un excentrique », « un excité ». *Le docteur Lesbordes ne fait pas notable. Sa salle d'attente, aux allures de* « maison ouverte à tous », *fait parler et c'est peu dire. Son style de vie agace. Sa manière de se comporter déplaît. Le principal intéressé n'en a cure. La provocation et l'entêtement font partie de son jeu. Le souci de rester soi-même aussi. Un vent libertaire souffle sur les Landes.*

*Tout de même, quelques incidents surviennent à Sabres et dans la région. Le vol d'un jambon, un coup de poing reçu par un boucher, une distribution de tracts lors d'une remise de fourragères aux militaires du 6e R.P.I. Ma. de Mont-de-Marsan. A chaque fois, on murmure :* « C'est la bande à Lesbordes. »

*Si bien que son dossier politique ressort : mai 68 à Bordeaux... Les barricades... Membre de la Gauche prolétarienne (mouvement d'extrême gauche dissous le 27 mai 1970), etc. La gendarmerie locale commence sérieusement à se montrer.* « Lui et la police, c'est physique », *dit un gendarme. Puis, quatre jeunes de Sabres sont inculpés pour détention de haschisch. Toujours le même refrain :* « C'est la bande à Lesbordes. » *Enfin, le médecin ferait des avortements. Politique, drogue, avortements : c'est beaucoup, pour certains, à Sabres.* « Monsieur, en ville, cela passerait. Mais dans un village... »

*De fil en aiguille, on arrive à l'incident du 14 juin. Le docteur Lesbordes fait des appels de phare à la camionnette de la gendarmerie : une altercation s'ensuit. M. Michel Lesbordes est déféré devant le parquet de Mont-de-Marsan et inculpé.*

*Personne, aujourd'hui, ne met en cause ses qualités professionnelles. Au contraire. C'est l'homme qui est visé. Si les uns n'en reviennent pas que l'on puisse ainsi* « maltraiter monsieur le docteur, qui a bien le droit d'avoir ses idées et son genre de vie », *les autres n'admettent pas que* « la politique soit partout » *et que l'on vienne* « troubler la tranquillité du pays en pensant que mai 68 n'est pas fini ».

LAURENT GREILSAMER.

# JUSTICE

### Deux non-lieux visant Patrick Henry cassés.

La chambre criminelle de la Cour de cassation de Paris, présidée par M. Fernand Chapar, a cassé mercredi 29 juin deux arrêts de non-lieu rendus en faveur de Patrick Henry — condamné par la cour d'assises de l'Aube à la réclusion criminelle à perpétuité pour l'enlèvement et le meurtre du petit Philippe Bertrand (*le Monde* daté 23-24 janvier) — pour deux affaires d'incendie volontaire antérieures au rapt.

Le premier incendie a eu lieu le 1er novembre 1975 dans l'étude de Me Jean Piquand, notaire à Essoyes (Aube), et s'éteignit de lui-même. Le second incendie, en revanche, dévasta dans la nuit du 18 au 19 novembre 1975 le château de Mme Metzquer, à Bossican (Aube). La cour de Nancy sera appelée à statuer une nouvelle fois sur ces deux affaires et à décider si les non-lieux sont par conséquent justifiés, si un supplément d'information est nécessaire ou si, au contraire, les faits sont suffisamment établis pour que Patrick Henry soit renvoyé devant la cour d'assises de Nancy pour être jugé.

### *FAITS ET JUGEMENTS*

#### L'ancien député Henri Modiano condamné.

Ancien député U.D.R., élu en 1968 dans le treizième arrondissement, à Paris, inculpé en 1972 (*le Monde* du 23 octobre 1972) pour divers délits commis alors qu'il dirigeait la société France-Elevage, M. Henri Modiano a été condamné, vendredi 1er juillet, à quinze mois de prison avec sursis et 5 000 F d'amende, par la 11e chambre correctionnelle de Paris. M. Modiano était poursuivi pour infractions à la législation sur les sociétés et sur les banqueroutes et abus de biens sociaux.

M. Georges Ricat, qui avait succédé à M. Modiano à la tête de France-Elevage, du 1er juillet au 30 septembre 1970, a été condamné à six mois de prison avec sursis pour banqueroute. M. Robert Bonnet, ancien vice-président du conseil d'administration de la société, a été condamné à huit mois de prison avec sursis et 5 000 F d'amende pour infraction à la législation sur les sociétés et abus de biens sociaux.

### L'enseignement en prison.

Durant l'année 1976, dix-neuf mille détenus ont bénéficié d'un enseignement direct (dans la prison même) et trois mille quarante-quatre étaient inscrits à des cours par correspondance, principalement auprès du Centre national de télé-enseignement (participation annuelle de 130 F) et auprès de l'association Auxilia (entièrement gratuite). C'est ce qu'indique le garde des sceaux en réponse à une question écrite de M. Emmanuel Hamel, député du Rhône (parti républicain) (*Journal officiel*, débats Assemblée nationale, 24 juin).

Le ministre précise : « *Bien que l'administration pénitentiaire ne soit tenue que d'assurer l'enseignement primaire, une demande de formation de plus haut niveau est apparue. C'est pourquoi diverses formules ont été organisées : un enseignement direct jusqu'au niveau de la classe de troisième, grâce au concours de 141 instituteurs à temps complet et 263 à temps partiel* » ; un enseignement par correspondance avec les organisations citées plus haut.

Au cours de l'année 1976 ont été enregistrés les succès suivants : diplôme de fin d'étude obligatoire, 1 176 ; B.E.P.C., 185 ; Bac, 25 ; diplômes supérieurs, 62.

# SPORTS

## LE TOUR DE FRANCE CYCLISTE

### Villemiane, le sprinter qui monte...

*De notre envoyé spécial*

Auch. — Le fait que deux Français, Raymond Villemiane et Jacques Esclassan, aient émergé d'un sprint massif au terme de la première étape du Tour, donne à penser qu'il y a enfin quelque chose de changé dans le monde du cyclisme. On n'affirmera pas que Darrigade et Guimard ont trouvé leurs successeurs, car la performance réclame une confirmation, mais on peut croire, en revanche, que ce résultat inattendu contribuera à rehausser, du moins dans l'immédiat, l'intérêt d'une épreuve qui a bien besoin de se renouveler.

L'excellent sprinter, meilleur encore qu'on ne l'imaginait, Villemiane (vingt-six ans, professionnel depuis la saison passée), est aussi, ne l'oublions pas, un grimpeur efficace qui avait récemment gagné la dernière étape du *Midi libre* après avoir franchi en tête le mont Aigoual et le col de la Barraqué. La victoire qu'il a obtenue vendredi 1er juillet à Auch n'est pas seulement réconfortante. Elle est opportune puisqu'elle introduit un élément nouveau dans une course qui aborde la montagne.

On suppose qu'elle peut inspirer à Cyrille Guimard — directeur sportif d'idées et d'action — de nouvelles audaces tactiques et qu'elle modifiera les données très incertaines des futurs affrontements.

Au reste, l'exploit de Villemiane a fait oublier en partie la médiocrité d'une étape lénifiante à travers les vallonnements de l'Armagnac. Son pittoresque itinéraire avec ses routes bosselées favorisait pourtant les offensives, mais les parcours sélectifs ne provoquent pas nécessairement les courses de qualité. Il est indispensable que les coureurs aient envie de se battre.

Pour expliquer leur passivité, ils ont invoqué la chaleur, la distance probablement excessive et la proximité des Pyrénées. Mais n'ont-ils pas omis l'essentiel, c'est-à-dire la facilité, l'embourgeoisement collectif et cette fâcheuse habitude qui consiste à s'économiser en permanence afin de mieux préparer l'étape du lendemain ?

JACQUES AUGENDRE.

**CLASSEMENT DE LA PREMIERE ETAPE FLEURANCE - AUCH**

1. Raymond Villemiane (F.), 7 h. 9 min. 1 sec. (moyenne : 33,215 km.) ; 2. Jacques Esclassan (F.) ; 3. Wilfrid Wesemael (B.) ; 4. Rik Van Linden (B.) ; 5. Klaus-Peter Thaler (A.) ; 6. Dietrich Thurau (A.) ; 7. André Chalmel (F.) ; 8. Eddy Merckx (B.) ; 9. Régis Delépine (F.) ; 10. Lucien Van Impe (B.), tous même temps, 7 h. 9 min. 1 sec.

**CLASSEMENT GENERAL**

1. Dietrich Thurau (Allem.), 7 h. 15 min. 17 sec. ; 2. Gerrie Knetemann (Holl.), à 4 sec. ; 3. Eddy Merckx (Belg.), à 8 sec. ; 4. ex aequo Joaquim Agostinho (Port.), Joseph Bruyère (Belg.), à 11 sec. ; 6. ex aequo Klaus Peter Thaler (All.), Ferdinand Bracke (Belg.), à 12 sec. ; 8. ex aequo Michel Laurent (France), Wilfrid Wesemael (Belg.), à 13 sec. ; 10. Lucien Van Impe (Belg.), à 14 sec., etc.

### TRÊVE DE MARKETING

*De notre envoyé spécial*

*Auch. — Sept heures de promenade pour se mettre en jambes et neuf minutes d'effort pour en finir : mission accomplie, l'armagnac se vendra mieux l'an prochain. Aucun rapport ? Permettez qu'on en doute. Fleurance-Auch : 24 kilomètres sur la carte, 237 pour le Tour de France. Etonnés peut-être de tourner en rond ou ravis qu'on leur offre un prologue prolongé avant la grimpette, cent coureurs se sont livrés aux joies du cyclo-tourisme autour de* « Mességué-sur-Gers ».

*Comme le hasard fait bien les choses et que le petit tour de la grande boucle serpentait ce jour-là parmi bosses et coteaux où la vigne produit un nectar encore trop méconnu, on eut la bonne idée de baptiser la promenade* « étape de l'armagnac ». *Rien à voir, bien sûr, avec cette étude d'un bureau parisien qui, sollicité en décembre 1976 par le phytothérapeute fleurantin — président à ses heures de la chambre de commerce et d'industrie du Gers, — avait découvert que* « le séjour de la caravane du Tour de France dans le département constituerait une opportunité exceptionnelle, dont l'impact promotionnel est inégalable ». *Et de conclure, enthousiaste :* « La présence simultanée pendant plusieurs jours dans votre ville des chaînes de télévision, de radio, des quotidiens et des plus grands hebdomadaires européens représente une action publicitaire qu'il faudrait chiffrer à des dizaines de millions de francs actuels, s'il était pensable de disposer simultanément et dans le même lieu de tous ces médias. »

*L'affaire est entendue, le Tour reviendra à Fleurance. Si ce n'est l'an prochain, sûrement en 1979. MM. Goddet et Lévitan ne sont pas gascons : leurs promesses valent... de l'or. Il en est un, d'ailleurs, dans le peloton musardier d'hier qui se réjouissait déjà : Luis Ocana, dit l'*« Espagnol de Mont-de-Marsan », *dit aussi* « Perroquet », *car, au temps de sa splendeur, il parlait aussi fort qu'il pédalait à travers ces terres, l'esprit léger et l'eau (de vie) à la bouche. Quand il aura bouclé son dernier Tour, dans vingt jours si tout se passe bien, il reviendra au pays de d'Artagnan jouir tranquillement du capital amassé sur deux roues : 60 hectares l'attendent à Caupenne-d'Armagnac, tribut d'un maillot jaune glané il y a quatre ans.*

*Au soir d'une course soporifique —* « Ce n'est pas de notre faute, *clame-t-il,* à quoi ça rime de faire une étape si longue », *— le gentleman-farmer pensait plus aux affaires qu'au Tourmalet tout proche.* « J'ai 30 hectares en vigne. Trois ouvriers qui distillent depuis quatre ans. D'ici deux ans, on pourra commercialiser... Il suffirait d'une bonne promotion pour vendre bien. Aujourd'hui, quand on entre dans un bistrot, on commande un cognac alors que l'armagnac, bien préparé, est toujours meilleur... »

*La balade en Gascogne est finie. Merckx s'est fait un bobo. Le brave Romero a souffert sur sa selle : les furoncles en vélo sont toujours mal placés. Que dire d'autre ? Aujourd'hui, trêve de marketing, le Tour est aussi fait pour grimper les montagnes.*

DOMINIQUE POUCHIN.

## FOOTBALL

### *Rouen va contracter un emprunt de 1,5 million de francs*

*De notre correspondant*

Rouen. — Faut-il ou ne faut-il pas accorder une subvention supplémentaire au Football Club de Rouen depuis son accession en première division ? Sur ce thème, les pros et les antis se disputent âprement. Une solution élégante a été apparemment trouvée. Le Football Club de Rouen (F.C.R.) va contracter pour financer son fonds de roulement un emprunt de 1 500 000 francs à 9,7 % pour cinq ans auprès d'un organisme prêteur dont l'identité n'est pas encore connue. Le conseil municipal de Rouen a accepté le 27 juin d'accorder sa garantie à cet emprunt, la ville s'engageant à en effectuer le paiement en lieu et place du club sur simple demande de l'organisme prêteur. « *Le conseil s'engage pendant la durée de la période d'investissement à créer en cas de besoin une imposition directe suffisante pour couvrir le montant de l'indemnité.* » La délibération précise que, « *si la garantie de la ville venait à jouer, la subvention allouée annuellement au F.C.R. serait amputée d'autant* ». En contrepartie, le comité de gestion du F.C.R. accueillera à titre d'observateurs deux représentants de la ville, qui fera vérifier trimestriellement les comptes du club.

M. Jean Lecanuet, maire de Rouen, qui, dans un premier temps, voulait faire prendre en charge le montant d'une subvention allouée au F.C.R. par plusieurs communes de l'agglomération, leur a seulement proposé, devant leur peu d'enthousiasme, de s'associer à cette garantie. Mais beaucoup s'interrogent. Si le F.C.R. connaissait des difficultés au point de ne pouvoir rembourser son emprunt, on voit mal comment la ville de Rouen pourrait alors aggraver plus encore la situation en diminuant les subventions ordinaires.

JACQUES GRALL.

### Le retour de M. Gallian à la présidence de l'Olympique de Marseille

*De notre correspondant*

Marseille. — Le conseil d'administration de l'Olympique de Marseille (O.M.), réuni mardi 28 juin, a porté au poste de président général M. René Gallian, cinquante-neuf ans, par 30 voix contre 1 et 3 bulletins nuls sur 34 votants.

Après trente-neuf mois et douze jours d'« exil », M. René Gallian retrouve le fauteuil d'où il avait été chassé lors d'une des innombrables crises morales ou financières de l'Olympique de Marseille. Il avait été remplacé, en mars 1974, par M. Fernand Méric, qui a quitté le poste en janvier dernier. M. René Gallian avait lui-même succédé à M. Marcel Leclerc, président du club depuis 1965, qui avait pris l'équipe en deuxième division, pour la conduire, au cours de la saison 1971-1972, au doublé Coupe-Championnat. Malgré ce succès, M. Leclerc avait été contesté par le comité directeur de l'O.M., qui lui reprochait de confondre la gestion du club et celle de ses propres affaires.

Le Groupement des clubs professionnels avait fermé, un temps, les yeux sur le fait que depuis le départ de M. Méric, l'O.M. n'avait, en fait, plus de direction réelle en dehors d'un comité de gestion. Le club était menacé de sanction s'il ne procédait pas à l'élection d'un nouveau président général. C'est la revanche de M. René Gallian, car ce sont, à peu de chose près, ceux qui l'ont exclu qui ont dû l'accueillir à nouveau après deux heures de délibération. Il y a, en fait, assez peu de changements, puisque les six autres personnes élues sur la liste de M. Gallian formaient déjà le précédent comité directeur.

JEAN CONTRUCCI.

ATHLETISME. — *L'Allemande de l'Est Marlies Oesler est la première femme qui aura couru un 100 mètres plat en moins de 11 secondes. Vendredi 1er juillet, à Dresde, elle a battu le record du monde de l'Allemande de l'Ouest Annegred Richter (11 secondes 1 centième), en parcourant la distance en 10 secondes 88 centièmes). Ce record a été établi sous le contrôle du chronomètre électrique.*

*L'Allemande de l'Est Renate Stecher avait, il y a quatre ans, couru en moins de 11 secondes (10 sec. 9/10 et 10 sec. 8/10), selon le chronomètre manuel.*

## TENNIS

### Virginia Wade couronnée championne de Wimbledon

*De notre envoyé spécial*

Wimbledon. — La vraie grande finale de Wimbledon pour les Anglais, c'était hier, vendredi 1er juillet, un jour sans soleil, mais qui restera le plus illuminé du jubilé dans la mémoire des sportifs, puisque Sa Gracieuse Majesté honorait la loge royale de sa présence, pour la première fois depuis seize ans, et qu'une de ses sujettes, Virginia Wade, fut couronnée reine, à sa manière, du Centre court.

Pareille fête n'avait pas eu lieu depuis 1961, l'année où Angela Mortimer battit Christine Truman, dans une finale 100 % britannique, car, quand la dernière balle de « Ginnie » fut frappée, consacrant sa victoire en trois sets sur la Néerlandaise Betty Stove (4-6, 6-3, 6-1), ce fut bien la fête ! Délire sur les gradins, bans frappés avec les bras au-dessus de la tête, refrains et chants repris en chœur : tout ce monde, les femmes surtout, dans cette enceinte, où le simple dame est érigé à la hauteur d'une institution, exultait.

Cette finale pourtant avait été, sur le plan technique, d'une insigne médiocrité, un match à peine digne du court n° 5 à Roland-Garros. Mais imagine-t-on quel stress, pour reprendre un mot à la mode, endure, en une occasion semblable, la championne la plus aguerrie ? Sarah Palfrey, qui fut l'une des héroïnes du court central, à l'époque où elle jouait avec Alice Marble, raconte que l'épreuve des nerfs commence au vestiaire, où les finalistes sont dans des fauteuils face à face, avant de pénétrer sur le terrain, osant à peine se regarder.

#### Tout le gratin de Buckingham Palace

Que dire quand la souveraine est là ! « *Comment voulez-vous que je serve avec le roi dans le dos ?* » La formule célèbre d'André Gobert était valable, hier, pour Virginia Wade, dont le service, pourtant sa meilleure arme, passait mal dès qu'elle tournait le dos à la loge royale. Celle-ci, en effet, contenait tout le gratin de Buckingham Palace : Elizabeth II, en manteau trois-quarts rose et chapeau tambourin du même avec écharpe, flanquée du duc et de la duchesse de Kent présidant l'All England Club, la princesse Margaret, la princesse Anne, la princesse Alexandra, sommées de capeline de garden-party ; les autres dames, aux noms illustrés pendant la guerre des Deux-Roses, coiffées de turbans indiens ou de ces bérets de velours à glands qu'on voit dans les toiles de Manet ; sans parler des hommes grisonnants de l'aristocratie, le prince Philip, de tous l'allure la plus jeune, aux côtés du premier ministre James Callaghan.

Virginia Wade avait la réputation d'être la joueuse la plus instable du circuit féminin. Cela valait pour ces dernières années, où ses nerfs craquaient, sans parvenir à réaliser son rêve de gagner Wimbledon. Car, avec sa nouvelle coiffure qui a donné une beauté sauvage à ses traits forts, elle possède aujourd'hui une autorité toute nouvelle qui lui a permis de battre Chris Evert — laquelle avait éliminé Billie Jean King — et de terminer victorieuse d'un tournoi auquel participaient les meilleures raquettes féminines mondiales.

Son bonheur était tellement radieux, quand elle reçut le plat d'argent de l'All England Club, des mains de la reine, sur le tapis qui avait été déployé à même le court, qu'elle gambadait sur place et riait aux anges. Par contraste, la grande Betty Stove, première Néerlandaise de l'histoire du tennis à avoir disputé la finale des dames, faisait un peu peine à voir : on comprend sa déception à la pensée qu'elle avait démarré en trombe, après avoir gagné le premier set de ce match d'écrans de télévision : elle a aussi moment, s'ouvrirent devant elle.

Virginia Wade n'a pas seulement gagné la popularité auprès de ses compatriotes et une renommée universelle, à travers tout le Royaume-Uni, où l'image de son visage exultant a été retransmis par les milliers d'écrans de télévision : elle avait encaissé la coquette somme de 13 500 livres...

OLIVIER MERLIN.

[Virginia Wade est née à Bournemouth, le 10 juillet 1945. Elle est la fille d'un clergyman qui exerça longtemps son ministère en Afrique du Sud, où la championne fut élevée, avant de revenir en Agleterre faire ses études à l'université du Sussex, qui lui décerna un certificat de mathématiques et de physique. Elle se révéla en 1967 en remportant les championnats britanniques sur terre battue aux dépens d'Ann Jones. L'année suivante, elle avait été sacrée championne des Etats-Unis à Forest-Hills, son titre majeur jusqu'à vendredi. A titre de professionnelle, elle joue dans le circuit féminin pour les New-York Nets et, comme telle, vit à New-York.]

— La finale du double messieurs a été gagnée par les Australiens Case-Masters, qui ont battu leurs compatriotes Dent-Alexander 6-3, 6-4, 3-6, 8-9, 6-4.

— Chez les juniors, le Français Pascal Portes a été éliminé en demi-finale par l'Américain Eliot Teltscher 3-6, 8-6, 6-1.

DE FRANCE CYCLISTE

TRÊVE DE MARKETING

TENNIS

Virginia Wade couronnée championne de Wimbledon



# Le Monde aujourd'hui

## CADRES

# QUITTEZ PAS...

A cinq heures du soir, le cadre commercial moyen, à la pointe de sa surpression quotidienne, appelle au téléphone son trentième client de la journée. La standardiste lui propose de le « mettre en attente » car il y a déjà deux appels avant lui. « *Vous patientez ?* . et le cadre, par lassitude, dit oui. Aussitôt il est branché sur la musique que tous les standards qui se respectent imposent aujourd'hui à ceux qui font la queue au téléphone.

Le cadre commercial moyen entend un harmonica plutôt triste qui joue sur un rythme très lent. Et, peu à peu, le voilà qui s'alanguit dans son fauteuil. La paupière lourde, il s'éloigne là-bas dans la plaine, près du rio Grande et son cheval s'est mis au pas sous les étoiles. Le vent, le vent parfumé de la nuit du Texas zigzague là tout autour et, l'harmonica le dit, ça va être le moment de mettre pied à terre sur le sable blanc et de s'approcher du feu. Alors tombée de la lune, la fille aux cheveux d'or et au chemisier troué, les yeux humides et scintillants...

« *Voici M. Marchandeau* », dit soudain la standardiste.

« *Allo,* sursaute le cadre, *allo, c'est Lambert, bonsoir monsieur.* (Pourquoi je l'appelle ?) *Vous allez bien ? Ah oui, c'est au sujet de notre facture n° 15 396 B sur CH 28. Est-ce que...* »

OLIVIER RENAUDIN.

## TOURISME

# Debbie à Paris

— *ET la rue de la Grange-aux-Belles ? Et le passage du Pont-aux-Biches ? Et la rue des Manteaux-Blancs ?*

— Des Blancs-Manteaux, si tu veux bien.

— *Et la rue du Puits-de-l'Ermite ? Et la rue des Mauvais-Garçons ? Et la rue aux Ours ? Et le passage du Désir ? Et la rue des Solitaires ?* »

Paris, pour elle, ce sont d'abord des noms de rue, riches de toute la poésie qu'il peut y avoir au monde. Elle ignore qu'on pendait dans la rue de la Grange-aux-Belles et que les femmes, dont la pendaison était jugée indécente, y étaient enterrées vivantes au quinzième siècle. D'un premier « tour » dans la capitale, à quinze ans, Debbie, étudiante américaine à l'Ecole du Louvre, a gardé un souvenir important. Fantôme sans maison à hanter, elle a longtemps vécu à New-York, malheureuse. Depuis, Paris, mieux qu'un hobby, c'est sa passion.

« *Revoir Paris, la ville où même les pierres ont un regard humain, je ne pensais qu'à ça !* »

Elle a dix-neuf ans. C'est un esprit pur. Elle déjeune — dit-elle en riant — d'un baiser. Paris, donc. Mais surtout pas celui des touristes !

« *I'm fed up* (« J'en ai marre ») *des Champs-Elysées, de Pigalle et de la tour Eiffel. Il faut un cœur de béton pour aimer ça.* »

Elle aime ce qu'on ne verra plus : ce qui faisait que Paris avait une âme quand l'herbe poussait à New-York. Pour elle, la civilisation française n'est pas la tour Montparnasse, à ses yeux chef-d'œuvre d'absurdité dont l'esprit humain est capable, mais les symboles alchimiques sculptés sur le portail droit de Notre-Dame. Encline à la ferveur, l'immensité de ses curiosités, d'abord, l'a paralysée. Mais le Paris des rêves n'a plus de secrets pour elle.

Hier, nous sommes montés au sommet de la tour des Astrologues, rue de Viarmes. Ce fut plaisant. Catherine de Médicis en jean, c'est quelque chose. Mais, du haut de la colonne creuse, nous n'avons jeté qu'un regard distrait sur le trou des Halles. Dans la spirale de l'escalier, l'ombre de Nostradamus avait une autre dimension.

Il arrive que son appétit d'insolite entraîne un peu loin. La plaque de la rue des Alouettes lui tirant l'œil, j'ai peine à la convaincre de ne pas l'emporter sous prétexte qu'on rénove le quartier. Elle ramasse tout. Elle a le complexe de l'écureuil Dans son esprit, qu'est-ce que le vieux Paris ? Une nébuleuse dont le centre est partout. Ses tentatives de voir l'ensemble sont touchantes

Elle tient à voir le tombeau de Louis XVII. Le Roitelet, dit-elle, pas l'Aiglon ! Non sans négocier — la tombe est inaccessible au public — nous découvrons dans une cour cachée derrière Sainte-Marguerite, une pauvre petite chose navrante, en pierre, noyée dans les ronces. Elle casse ses jolis ongles pour y déchiffrer : « *Attendite et videte si est dolor sicut dolor meus. L. XVII. 1785-1795.* »

— *Le petit roi,* murmure-t-elle, songeuse. *Sa tombe me fait penser* à la Malédiction, *un drôle de film.* »

Comment lui avouer que sous la dalle, peut-être, il n'y a rien ? Ou presque rien ? Quoi de plus triste que la mort d'une illusion ? N'est-ce pas l'absence qui crée le sens ? Parfaitement rebelle à l'ennui, mon amie Debbie fait jaillir l'histoire sous ses baskets avec une force terrible.

« *Je te présente le secrétaire de Robespierre* », me dit-elle, quelques jours plus tard, en désignant le bel homme en bronze, vert comme un sous-bois, qui, rose au poing, se dresse parmi les tombes de Saint-Germain-de-Charonne... Cette fois encore, je n'ose lui dire qu'il y a quelques années, en effet, une plaque affirmait son identité, mais que depuis qu'une main mystérieuse l'a ôtée tous les doutes, aussi, sont permis.

Peu douée pour le profane, elle n'est pas... profane. On ne lui fera pas le coup de la place du Tertre. Les « artistes » qui font venir leurs toiles, prédessinées, de l'étranger la choquent. Seul, pour elle aussi, le vrai est aimable.

PIERRE LEULLIETTE.

*(Lire la suite page 16.)*






## MANÈGE

# La dernière jument

*LA jument aux flancs lourds a doucement vieilli. Elle n'était pas hors d'âge quand son maître, un fermier têtu, aux modestes assises, est arrivé, un peu après les plus riches et les plus madrés, à l'ère du moteur universel. Pendant un an ou deux, en dépit du tracteur, il s'est obstiné à atteler de temps en temps la Rousse, pour avoir un compagnon vivant. Puis le dernier forgeron du coin a disparu.*

*Par les grands froids, l'homme garde la bête à l'écurie ; dès mars, il l'emmène sur la lande, dans un enclos dont chaque soir il ouvre la barrière. La Rousse le suit en boitillant jusqu'à l'abreuvoir ; il ne lui reste que trois fers, et qui ne tiennent plus à la corne. Le jour, on ne la voit pas brouter l'herbe sèche. Immobile jusqu'à la crinière sous la bise et les vents d'ouest, elle ouvre tout grands ses yeux sur le vide, ses beaux yeux d'aveugle. Quand quelqu'un passe aux alentours, elle pousse un hennissement modulé qui fait mal à entendre et dont on croit saisir le sens.*

*Jeune, la bête a été habituée aux paroles rudes et tendres. Aujourd'hui, nostalgique, elle aspire aux échanges, et dans chaque promeneur elle espère un ami. Car le maître, auprès d'elle, ne sait plus que se taire ; il a doublement honte, honte devant les autres parce qu'il n'a pas eu le courage de la sacrifier, honte de lui parce qu'il l'a abandonnée. Et dans le cri de la Rousse, c'est le désespoir qui l'emporte. Elle pleure pour tous les représentants des races à la fois artificielles et condamnées, lorsque la société qui les avait quasiment créées cesse d'en avoir besoin ou de les aimer.*

*Oiseaux de haut et bas vol, genettes et furets dressés pour la chasse, singes de compagnie, espèces canines et félines que multiplie la mode et qu'un nouveau snobisme balaie, tous ont-ils eu l'air accusateur et résigné que l'âne, le mulet, le cheval de labour partagent avec le montagnard cultivant ses hautes terres et l'artisan d'un village sans touristes ? Et le malaise muet du maître équilibre-t-il les bavardages d'une civilisation qui, tous micros à l'appui, prône un irréaliste retour à la nature, une hypocrite résurrection du passé ?*

*L'homme boit un peu trop du vin de sa vigne haute, un vin qu'au demeurant il ne pourrait pas vendre, puisque aucune appellation n'en garantit le bouquet. Il est las. Il va prendre sa retraite. Un abri l'attend plus bas, à la lisière de la ville, l'ancienne maison de sa fille qui a « bien réussi » et s'en est fait bâtir une plus belle. Le jardin est minuscule. On n'aura pas de place pour la Rousse ; il faudra bien se résigner On n'est pas à La Villette, il y a encore des abattoirs et une boucherie hippophagique.*

*A mon prochain passage, je ne verrai plus la dernière jument.* « Mais tu verras peut-être beaucoup de chevaux, *m'explique l'enfant d'une villa voisine, un de ceux qui parfois montent sur la lande avec leurs ballons.* On dit que le propriétaire attend le départ de son fermier pour supprimer toutes les cultures. Il voudrait organiser une école d'équitation et peut-être un élevage de poulains. Ça manque ici. »

*Ça manque, c'est vrai. Mais les montures des manèges ont déjà le regard triste.*

ALICE PLANCHE.

## Au fil de la semaine

# Parlons-en !

par

PIERRE VIANSSON-PONTÉ

PEUT-ON et faut-il tout dire ? Grande question pour un journaliste. Un récent article intitulé peut-être imprudemment « Ce qu'on n'ose pas dire (1) » a provoqué des réactions si nombreuses et contradictoires que l'incertitude et la perplexité s'en trouvent fort accrues et non dissipées.

Cet article évoquait brièvement, à titre d'exemples, sept ou huit de ces vérités ordinaires que chacun connaît, mais qu'il est convenable de taire, notamment dans la vie publique : les records nationaux de l'alcoolisme, des ventes d'armes et des accidents de la circulation, l'injustice de notre système fiscal, le caractère structurel et non accidentel de la crise de l'emploi, le coût d'un abaissement de l'âge de la retraite, les inconvénients d'un freinage de l'équipement nucléaire, la fragilité des libertés...

Sept ou huit exemples seulement ! Il en eût fallu cent, mille et davantage pour satisfaire tout le monde, à en juger par la liste imposante et qui s'allonge à chaque courrier de « ce qu'on n'a pas osé dire » dans cet article. Pourquoi n'avoir soufflé mot du sort des travailleurs immigrés, de la drogue, des suicides par le feu, du déficit de la Sécurité sociale, des nationalisations, de la crise de la sidérurgie ? Et aussi de l'enseignement privé comme de l'école publique, du malaise de la jeunesse comme de l'abandon de la vieillesse, de l'industrie et de l'agriculture, des grandes surfaces et du petit commerce ? Et encore de l'avortement, de la force de frappe, de l'élection du Parlement européen, des politiciens, de l'écologie ? Sans oublier naturellement les innombrables gaspillages, scandales, corruptions, injustices, démissions, la gabegie et l'incompétence, que dénoncent, preuves à l'appui, tant de lettres.

Comment convaincre que si l'on a omis tous ces sujets et bien d'autres, c'est parce qu'il fallait se borner, et non par peur de se compromettre ou par complicité avec les puissants ? Comment répondre à toutes ces mises en demeure défiant — chiche ! — de les traiter tous, sur-le-champ, en détail, et bien sûr — le mot revient souvent — « objectivement », sous peine d'être considéré comme un menteur et un truqueur ?

Car, sur chacun ou presque de ces thèmes, la vérité, la seule, l'unique, la vérité vraie si l'on ose dire, qu'on est ainsi sommé de proclamer très haut, n'est jamais la même. L'un exige que l'on dénonce avec éclat la malfaisance, le coût, les dangers de l'enseignement privé, des nationalisations, de l'Europe, de la Sécurité sociale, de la force de frappe, de l'énergie nucléaire... qui vont, c'est certain, ruiner l'Etat, perturber les citoyens, engendrer la misère et le désordre. L'autre, du même ton comminatoire, intime d'avoir à célébrer leurs vertus, leurs avantages, leur nécessité, qui sont évidents pour qui prétend être attaché au progrès, à la prospérité, au bonheur des Français. Refuser de soutenir le point de vue qu'on vous assène là, c'est fournir la preuve qu'on trahit délibérément l'« objectivité » Ainsi l'injonction « Soyez objectif ! » signifie-t-elle simplement pour beaucoup « Soyez de mon avis ! »

***

Toutes les lettres ne sont pas, heureusement, de cette encre. Un bon nombre apportent des approbations, des encouragements à aller plus loin et d'utiles, d'intéressantes, remarques sur les quelques points soulevés et sur bien d'autres. Trois des exemples choisis provoquent, plus que les autres, des réflexions et des contestations souvent assez vives. Ce sont : la fiscalité, les retraites, l'énergie nucléaire.

La fiscalité française étant ce qu'elle est, la justice sociale et la simple équité ne trouveraient-elles pas leur compte à un relèvement substantiel des impôts directs et à la réduction corrélative des taxes qui pèsent sur la consommation ? Pour avoir osé avancer cette idée toute simple, quel tollé ! Il va de soi qu'une telle réforme, ici schématiquement évoquée, passe par de nouveaux efforts pour réduire la fraude, une volonté de restreindre les privilèges et suppose une modulation des impôts indirects qui frapperait lourdement la consommation de produits de luxe et de services inutiles, exonérant au contraire les denrées et services de première nécessité. N'a-t-on pas récemment entendu un homme politique — c'est M. Michel Jobert — préconiser une modulation des impôts indirects de 0 à 100 % et davantage ? Pourtant, une telle proposition est déclarée sans ambages absurde, désuète, superficielle, et même, écrit un lecteur parisien, contraire à l'équité. Et de « démontrer » que toute augmentation de l'impôt direct serait stérilisante. Sans tenter ici la réfutation de cette thèse, peut-on se borner à avancer que la virulence des refus et répliques démontre une fois de plus le caractère insupportable de l'impôt qu'on voit, alors que celui qu'on ne voit pas, mais qu'on paie allégrement à condition d'en avoir les moyens, se pare de toutes les vertus ?

Les caisses de retraites sont-elles alimentées par les cotisations des actifs, comme on l'avançait, avec pour corollaires, en raison de l'évolution démographique, la perspective d'un accroissement constant du prélèvement sur les salaires, la difficulté d'abaisser réellement pour tous l'âge de l'arrêt d'activité, le risque d'une faillite généralisée des régimes de retraites ? Là également, les contestations sont nombreuses et vigoureuses. Les mécanismes de la retraite par répartition sont bien souvent ignorés. Bon nombre de correspondants estiment que les versements effectués tout au long de la vie constituent, entre les mains de l'Etat ou des caisses, un capital dont les retraites seraient en quelque sorte les intérêts.

Mais surtout, on s'étonne des différences considérables qui existent entre les divers régimes tant pour le montant que pour l'âge de départ. Un lecteur, employé au Gaz, prend le cas de deux frères, monteurs électriciens, ayant reçu la même formation, faisant le même travail pour des salaires sensiblement équivalents. L'un, appartenant à l'E.D.F., prendra sa retraite à cinquante-cinq ans et la cumulera dès lors avec un salaire dans l'entreprise privée qui emploie son frère, lequel devra attendre soixante-cinq ans pour se retirer. Le cumul est âprement dénoncé, et plusieurs correspondants envoient des journaux professionnels — tel numéro, par exemple, de « la Vie du rail », organe des cheminots — où foisonnent les offres d'emploi de retraités, souvent rédigées de façon à tourner la loi : « Cherche employé minimum cinquante-cinq ans... »

Quant aux centrales nucléaires, autre terrain de vives discussions, on savait déjà qu'aux plaidoyers des partisans de cette source d'énergie, dont les arguments, qu'on les admette ou les récuse, sont d'ordre rationnel, les adversaires du nucléaire opposent des réquisitoires d'ordre passionnel. On ne mesurait pas cependant à quel degré les deux discours sont également absolus et inconciliables, au point que tout dialogue semble impossible et toute discussion vaine.

***

*Il faudrait, pour être complet, pouvoir développer, sur bien d'autres exemples cités ou non, chacune des idées avancées et parfois d'ailleurs rendre des points, reconnaître qu'on a eu recours à des termes trop catégoriques.* Ce serait en particulier le cas pour la formulation trop abrupte de l'idée selon laquelle l'être humain serait un potentiel où entrent pour 80 % son hérédité et pour 20 % l'éducation et le conditionnement social Plusieurs universitaires, dont aucun toutefois n'est généticien — MM Lévy-Leblond et Jacquard, par exemple (2), — s'insurgent contre une telle assertion. Leurs répliques vaudraient tout un débat qu'il faudra bien ouvrir un jour, car, ne leur en déplaise il ne suffit pas de démentir pour réduire à néant une thèse qui, au pourcentage exact près (mais rendons-leur, par exemple, 10 %), n'est pas sans cautions scientifiques sérieuses. Pour l'instant, on se bornera à soutenir que ce n'est pas parce que sa mesure exacte peut être constestée qu'un fait établi n'existe pas. Et aussi à les renvoyer à la thèse de M. André Lwoff, qui est généticien et prix Nobel de médecine, selon laquelle la génétique démontre que le racisme est « dépourvu de tout fondement scientifique (3) ».

Des leçons que l'on peut tirer de toutes ces réactions, l'une n'est guère réconfortante : c'est que l'intolérance n'est pas près de céder. La seconde réside dans l'étendue, le nombre et la gravité des frustrations dont nous souffrons tous face au discours politique et aux médias. Et, pour en terminer sur un « mea culpa », concluons avec cet aveu extrait d'une lettre d'approbation de Georges Hourdin : « Nous sommes responsables d'un véritable mensonge collectif. »

(1) *Le Monde* du 18 juin.

(2) M Albert Jacquard, en collaboration avec MM. Jean-Louis Serre et John Stewart, a exposé largement ses thèses à ce sujet en une page entière du « Monde des sciences » du 30 mars, sous le titre « Le quotient intellectuel est empiriquement héréditaire, mais rien ne prouve une transmission génétique ». Rien, d'ailleurs, ne « prouve » non plus le contraire.

(3) *Le Monde* daté 24-25 avril. Discours de clôture du congrès du cinquantenaire de la LICA.

# ETRANGER

## REFLETS DU MONDE ENTIER

**THE GUARDIAN**

### *Les riches heures de Ballybunion*

*« Il y a huit ans,* raconte le quotidien anglais *THE GUARDIAN, la petite ville irlandaise de Ballybunion, au nord de Shannon, cherchait désespérément à améliorer ses performances touristiques. (...) Ce qui lui fallait, c'était un festival. Ce ne pouvait pas être un festival de films, ni d'opéras, ni d'huîtres, toutes festivités déjà « prises » par des cités voisines. (...) Ce fut celui des célibataires.*

*» Le Festival de Ballybunion a lieu en juin, pendant neuf jours. Cette année, la ville y consacre 26 000 livres et espère soixante mille visiteurs, dont cinquante concurrents de retour des Etats-Unis et du Canada. Le gagnant recevra 600 livres sterling (...) et une bague de fiançailles pour sa future s'il convole dans l'année. (...)*

*» Comment les jurés font-ils leur choix ? Désignent-ils le plus beau des concurrents ? Pas exactement. Ils ne choisiraient évidemment par un homme-gargouille, mais ce n'est généralement pas le meilleur physique qui gagne.*

*» En fait, le Festival de Ballybunion célèbre une tradition bien irlandaise : le culte du célibataire. En Angleterre, vous êtes ou marié ou célibataire. Mais, en Irlande, il y a trois possibilités : vous êtes marié, vous n'êtes pas marié, ou vous êtes célibataire. (...)*

*» Parmi les questions posées aux candidats, il y a, par exemple : « Avez-vous une « régulière » ? ; Avez-vous une maison à vous ? » (...) Les épreuves de cette année comportent une course à âne à travers la ville, une course avec une voiture d'enfant en s'arrêtant à chaque pub (et il y a un pub toutes les deux maisons à Ballybunion) et un concours de chant au Cabaret international des célibataires. »*



### *Le bel été*

Pour *TIME*, le sujet de la semaine, c'est... l'été.

*« Il y a des années, et même des dizaines d'années, que le pays n'était pas arrivé aux vacances dans des dispositions aussi paisibles,* écrit l'hebdomadaire américain. *L'atmosphère est au soulagement, à la satisfaction, au bien-être, voire à l'hédonisme. On se croirait revenu au temps de la présidence d'Eisenhower (...), peut-être même au milieu des années 20.*

*» Les Américains ont sans doute l'impression qu'ils l'ont bien mérité. La plupart d'entre eux ont passé le printemps à se remettre de l'hiver le plus froid qu'ait connu le pays depuis deux siècles. Avec un nouveau président, un gouvernement prudent qui entre tout juste dans son sixième mois d'administration, les Etats-Unis se sentent en convalescence après des années émaillées de meurtres et d'émeutes, une guerre perdue, l'abdication d'un président, une récession sévère, l'inflation et l'embargo sur le pétrole. (...) Un sociologue, Seymour Martin Lipset, de l'université Stanford, dit : « C'est » la première fois depuis dix ans qu'il n'y a pas de » catastrophe en vue. » Les Américains ne croient peut-être pas qu'ils sont entrés dans l'âge d'or, du moins ils savourent une pause dans leur histoire. »*



### *Le saint est devenu muet*

Le quotidien de Dakar *LE SOLEIL* raconte cette édifiante histoire :

*« Il ne me reste plus longtemps à vivre. Mais je n'abandon- » nerai jamais cette ville en reconnaissance de l'hospitalité » qu'elle m'a réservée. » Ces propos, on les prête à un grand érudit de l'islam qui a séjourné à Louga, vers la fin du siècle dernier. Le saint homme aurait fait les recommandations suivantes à ceux qui étaient à son chevet : « Dès que je ne serai » plus de ce monde, il faudra bien localiser ma tombe. Chaque » fois que vous serez confrontés à une sécheresse, faites une » lecture complète du Coran et, en procession, venez asperger » d'une eau pure le tertre sous lequel je repose. Votre prière » sera exaucée. » (...)*

*» La tombe, qui se trouve à l'entrée du jardin public, fut gardée comme un trésor. Chaque fois que la sécheresse menaçait, la population se conformait aux recommandations de son saint protecteur. Le miracle se produisait aussitôt. Dès la fin de la procession, des nuages s'agglutinaient dans le ciel et la pluie tombait. »*

Hélas ! les temps ont changé.

*« Depuis quelque temps, les mutations qui s'opèrent ont bousculé les mœurs, et le degré de croyance a connu un déclin terrible. Ce cimetière, fermé avant la naissance des générations actuelles, ne jouit plus du respect et de la vénération dont il était l'objet. Il est devenu un dépôt d'ordures. Parfois même, on y rencontre des couples noctambules. Cette profanation est-elle à l'origine du « mutisme » soudain du saint devant les prières de la population ? »*

**Newsweek**

### *Un faussaire du dimanche*

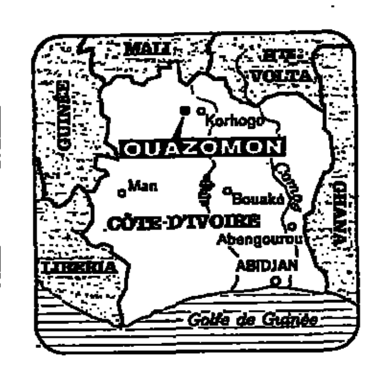
Les milieux de la peinture londonienne sont atterrés, rapporte l'hebdomadaire américain *NEWSWEEK* : *« Dans un livre qu'il vient de publier, un peintre du dimanche, Tom Keating, explique comment, depuis vingt-cinq ans, il a peint deux mille faux de Bonnard, Constable, Degas, Van Dongen, Fantin-Latour, Forain, Constantin Guys, Marie Laurencin, Modigliani, Renoir, Toulouse-Lautrec et Vuillard. »*

Sexagénaire barbu et truculent, Keating raconte aussi comment il a fait affaire avec *« tout un monde de vendeurs de tableaux, rapaces et peu scrupuleux, qui emploient d'innocents spécialistes de la restauration des toiles ou des peintres sans le sou pour fabriquer des faux, qui sont ensuite déversés dans des galeries d'art tout autant dépourvues de scrupules, lesquelles les revendent avec d'énormes profits. Keating jure que son seul but en faisant ses toiles a été de ridiculiser les milieux artistiques. Son éditeur l'y a aidé en ajoutant à son livre (The Fake's Progress,* par analogie au *Rake's Progress,* une série d'œuvres libertines du dix-huitième siècle très connues) *un guide de cent soixante-six illustrations intitulé* la Collection Tom Keating ».

L'auteur de cette « plaisanterie » assure qu'il n'a jamais voulu tromper les experts : *« Quand on peint des toiles avec une peinture acrylique, qui n'existait évidemment pas du temps des auteurs supposés, elles ne peuvent pas passer pour des œuvres de vieux maîtres, non ? »*

## *Lettre d'Ouazomon*

# En attendant l'eau




« *C'EST là !* » D'une même voix grave, Bamba Konio, la gérante, Ganou Nionké, le président du conseil d'administration, et Dohuri Koné, le chef de village, montrent dans un des angles, au fond de la pièce sombre, où persiste la lourde chaleur du jour, un vieux coffre-fort de taille imposante, qu'ils éclairent tous trois des faibles faisceaux de leurs lampes-torches. Nous sommes à la Caisse rurale d'épargne et de prêts, la CREP, d'Ouazomon, dans une des rares bâtisses en ciment d'un gros village sénoufo de la région de Boundiali, dans le nord de la Côte-d'Ivoire : quatre murs bas, un toit de tôle ondulée, une porte étroite au-dessus de laquelle sont accrochés les grigris (porte-bonheur) du propriétaire des lieux.

A quelques kilomètres à l'écart de la route, Boundiali-Korhogo, Ouazomon reste un village traditionnel, avec ses cases rondes et ses greniers à mil en pisé et à toits de chaume, serrés les uns contre les autres, blottis sous les manguiers et les fromagers. Nous y étions arrivés — les trois ingénieurs agricoles qui m'accompagnaient et moi — la nuit tombée. Sur le pas des portes, autour de petits braseros, les ménagères s'affairaient, leurs enfants sur le dos ou dans les jambes, préparant le repas du soir, tandis que les hommes assis en tailleur ou à demi étendus sur des nattes, échangeaient paisiblement quelques rares propos. L'atmosphère était fraternelle et sereine, comme toujours en ces lieux de vieilles civilisations africaines, élaborées, semble-t-il, pour calmer toute angoisse existentielle.

LA se trouve pourtant une des régions les plus pauvres de la Côte-d'Ivoire. Il y a peu d'années encore, les cultures vivrières traditionnelles, essentiellement le mil et le sorgho, ne permettaient de dégager, par la vente des excédents, qu'un revenu monétaire dérisoire, de l'ordre de 5 000 F C.F.A. par famille et par an. Avec le développement en cours de la culture du coton et du riz, cette situation tend incontestablement à s'améliorer ; mais on est encore loin de celle qui prévaut dans les régions tropicales humides où se développent les cultures « riches » : café, cacao, palmier, ananas...

De tous les problèmes qui se posent à ces pays de savane, celui de l'eau, sans atteindre l'acuité qu'il connaît plus au nord, dans le Sahel, est le plus péniblement ressenti. Les marigots, au bord desquels les villages sont d'ordinaire construits, sont la plupart du temps pollués ; en fin de saison sèche, ils sont souvent taris. A la tombée de la nuit, les femmes partent à la recherche de points d'eau dans bien des cas éloignés de plusieurs kilomètres et dont elles ne reviennent qu'à l'aurore, leurs grosses calebasses sur la tête, emplies d'une eau boueuse, recueillie patiemment au fur et à mesure qu'elle s'infiltre dans des trous creusés au fond du lit asséché.

A Ouazomon, trois tentatives de forage ont échoué, car les équipes de sondage sont tout de suite tombées sur la roche dure. On va devoir se rabattre sur une zone plus favorable, située à 1 kilomètre et demi des habitations. *« Ce sera tout de même mieux que la situation actuelle »*, commente Bamba Konio, résignée.

Pour l'heure, comme la prêtresse d'un culte mystérieux devant un tabernacle, elle a ouvert le coffre et en a sorti un grand livre, sur les premières pages duquel elle a retracé d'une belle écriture appliquée — c'est une des seules femmes du village possédant son certificat d'études primaires — les opérations bancaires de la communauté. En presque quatre mois — la CREP est de création récente — quarante et un épargnants ont déposé 367 000 francs C.F.A., et deux prêts de 20 000 francs chacun, remboursables en six mois, ont déjà été consentis, pour permettre à deux adhérents d'aller se faire soigner à l'hôpital de Korhogo. Nos trois interlocuteurs nous disent leur satisfaction de ces premiers résultats et leur espoir dans l'avenir. Quant à nous, nous avons le cœur serré.

DANS la journée, cependant, nous avions visité des villages plus heureux. A Nianou, un puits avec pompe à main est construit depuis trois ans déjà sur la place principale. A Siempurgo, gros bourg où aux revenus agricoles s'ajoutent ceux d'une production artisanale réputée (poterie, tissage), le problème de l'eau a également été résolu depuis un certain temps, et la CREP dispose en permanence de presque 2 millions de francs C.F.A. de réserves. Elle les consacre notamment à des prêts de 5 000 à 10 000 francs destinés à l'achat de désherbants et de fongicides.

En fait, cette région longtemps déshéritée est depuis quelques années en mutation rapide. Prenant conscience des graves menaces que des disparités régionales trop fortes font peser sur l'unité nationale et la stabilité du régime, les dirigeants ivoiriens se sont lancés avec beaucoup de détermination et de moyens dans une politique de développement systématique du nord de leur pays. Des cultures nouvelles, coton, riz, canne à sucre, tomates, y sont propagées à une grande échelle et pour l'essentiel usinées ou transformées sur place, le paysannat étant pris en main par des sociétés publiques d'encadrement — Soderiz (Société pour le développement du riz), C.I.D.T. (Compagnie ivoirienne pour le développement des fibres textiles), etc. Parallèlement, sous l'égide d'un Office national de promotion rurale (O.N.P.R.) et par le moyen en particulier de Fonds régionaux d'action rurale (F.R.A.R.), une très active politique d'animation rurale est mise en œuvre. Elle se fixe pour but d'éviter la prolétarisation des cultivateurs que risque d'entraîner le développement de ces spéculations agro-industrielles et elle pousse à la modernisation de la culture et du petit élevage traditionnels, en un mot, à celle de la vie villageoise sous tous ses aspects. L'opération « CREP » s'insère dans cette politique, qui comprend bien d'autres volets : extension et modernisation du réseau routier, création d'écoles et de dispensaires, forage de centaines de puits, alphabétisation des adultes, etc.

PLUSIEURS dizaines de milliards de francs C.F.A. ont été affectés en l'espace de deux à trois ans seulement à ces opérations, dans le cadre d'un « programme d'urgence » financé pour l'essentiel par les excédents accumulés pendant la même période par la Caisse de compensation du café et du cacao. C'est l'expression concrète d'une solidarité du monde rural ivoirien à l'échelle nationale.

Confrontées aux mêmes problèmes, juste de l'autre côté de la frontière, au Mali, où les ressources ne sont malheureusement pas identiques, les mêmes populations sénoufo devront attendre, elles beaucoup plus longtemps encore qu'à Ouazomon... Disparités et contradictions de ce continent...

PIERRE BIARNÈS.

## HUMOUR

# *Chansonniers à Berlin-Est*

*ON rit à Berlin-Est. Si le régime n'accepte pas la critique des poètes (on se souvient de l'affaire Biermann), il tolère les railleries des chansonniers. Il existe un cabaret satirique, appelé Die Distel (le chardon), dont les piquants s'attaquent allègrement au gigantesque derrière de la bureaucratie. Les gaietés de la planification y sont évoquées dans des sketches où s'exprime la plus franche ironie. Telle scène qui se déroule dans un magasin d'ameublement fait rire aux larmes un public visiblement connaisseur*

*Une vendeuse promène son plumeau sur les meubles. Entre un client : « Excusez-moi Est-ce vous qui servez ? » La vendeuse :* « Servir, c'est beaucoup dire. Mettons que je donne des renseignements gratuits. Que voulez-vous ? » *Le client : « J'aimerais bien l'ensemble Manuela qui est dans la troisième vitrine. » La vendeuse :* « Moi aussi. » *Le client « Je paie comptant J'ai l'argent sur moi : 1 987,83 marks. » La vendeuse :* « Manque pas de culot, celui-là. Non seulement il voudrait notre plus bel ensemble, mais encore il croit qu'il suffit de le payer pour l'avoir... Apprenez, jeune homme, que nous vivons dans une économie planifiée qui a des obligations envers l'exportation. Il est donc exclu qu'on puisse entrer comme ça dans un magasin pour satisfaire anarchiquement sa convoitise. Dieu merci, les temps sont révolus où notre industrie du meuble produisait ce qui convenait au client. A présent, nous attendons d'abord de connaître scientifiquement, le produit qui a, pendant cinq ans, le mieux franchi les obstacles de la production et c'est celui-là que nous remettons en fabrication. »

### Liste d'attente

*Le client : « Mais Erich Honecker a dit que le commerce extérieur ne devait plus être un parent pauvre. » La vendeuse :* « Possible ! Mais il faut attendre que sa déclaration parvienne dans les forêts et que les arbres prennent conscience qu'il leur faut pousser plus vite » *Le client : « Mais alors, pourquoi mettre cet ensemble en vitrine ? » La vendeuse :* « Nous défendons le prestige de l'industrie du meuble, nous ne pouvons pas exposer des saucisses... Et puis les citoyens clients ont le droit de savoir ce qu'ils ne peuvent pas acheter. »

*Entre un personnage visiblement mécontent. En revenant du travail, qu'est-ce qu'il a trouvé, barrant l'entrée de son « mini-studio de 12 mètres carrés modèle pour célibataire » ? Un énorme bar d'appartement de 2 400 marks. Il exige qu'on remporte le monstre immédiatement. La vendeuse répond que les meubles livrés ne sont pas échangés. Le client proteste : c'est un lit qu'il avait commandé, il se refuse à dormir sur des tabourets de bar. Tant d'exigence exaspère la vendeuse : si le client était resté chez lui pour recevoir le livreur, le petit malentendu ne se serait pas produit*

*Le client : « Je suis resté chez moi dix jours Les dix jours pendant lesquels, chaque matin, vous me promettiez la livraison. » La vendeuse* : « C'est bien ce que je dis, c'est de votre faute Un homme averti devrait savoir qu'une livraison n'arrive jamais le jour promis. Faites passer une annonce dans le journal, demandez qui a reçu un lit au lieu d'un bar et l'affaire s'arrangera peut-être sans l'intervention des bureaux. »

*Le client parti, l'autre revient à la charge. Dans son appartement vide, sa famille attend d'être installée. Puisque l'ensemble Manuela n'est pas accessible, qu'est-ce que la vendeuse pourrait lui conseiller ? Mais des tas de choses et par exemple une chaise percée sur laquelle bébé trônera comme un petit roi, ou bien une fontaine lumineuse, ou une desserte à roulettes chromées, ou encore une jolie tapisserie qui dissimulera les dégâts faits par les eaux, les ruptures de canalisation étant inévitables dans les nouveaux appartements... Enfin toutes sortes de choses.*

*Le client ne dit pas non, mais il a surtout besoin de quelques éléments indispensables à une famille qui ambitionne de manger assise et de dormir couchée Une armoire ferait également son affaire.. Une armoire ? Pour une armoire, il faut s'inscrire sur une liste d'attente, comme pour la Trabant ou la Wartburg (deux marques de voitures est-allemandes dont les délais de livraison sont respectivement de huit et neuf ans). Va pour la liste d'attente.*

*Mais l'attente comporte deux paliers : avant de figurer parmi les privilégiés qui attendent d'être livrés, il faut piétiner parmi les candidats qui attendent d'être inscrits*

*L'attente de l'inscription est encore plus incertaine que celle de la livraison.* « Si vous passez ici tous les jours, *dit la vendeuse*, peut-être que dans quelques mois je pourrai vous annoncer : « Demain vous serez inscrit. » *Le client : « Pour une armoire ? » La vendeuse :* « Non. Pour un rendez-vous avec le décorateur qui sera chargé de vous conseiller. » *Le client : « Dois-je comprendre qu'il va me dire quelle sorte d'armoire il me faudra choisir ? » La vendeuse :* « Comment ça quelle sorte d'armoire ? Nous n'en vendons que d'une sorte ! » *Le client : « Alors pourquoi prendre conseil d'un décorateur ? » La vendeuse :* « Parce que nous avons plus de décorateurs que d'armoires et que leurs conseils sont précieux : ne pas mettre une armoire devant une fenêtre, ne pas placer un divan contre une porte et ainsi de suite... » *Le client : « Et quand toutes ces formalités seront derrière moi ? » La vendeuse :* « Alors les choses iront de l'avant. » *Le client : « Je m'en doutais... On va toujours de l'avant chez nous. »*

### Les chevilles et les trous

*Arrive un troisième client. Mécontent lui aussi On lui a livré les quatre-vingt-sept éléments de l'ensemble linge - chaussures - vêtements - vaisselle et livres à monter soi-même. Il y en a qui sont en chêne, d'autres en bouleau. Les portes jouent, les serrures sont coincées, les chevilles ne correspondent pas aux trous. La vendeuse :* « Mais bien sûr que les chevilles sont plus grosses que les trous. » *Le client : « Pourquoi ça ? » La vendeuse :* « Si les chevilles se mariaient avec les trous, l'article irait à l'exportation. »

JEAN EGEN.

★ Afin que tout le pays puisse en rire, les meilleurs sketches de Die Distel ont été publiés, dans la collection « Dialog », par Henschelverlag Kunst und Gesellschaft, Berlin.

## JAPON

# La vogue inquiétante du dopage

QUE les Japonais soient des « bourreaux de travail », par inclination naturelle, comme on se plaît à le dire, ou, plus prosaïquement, en raison des contraintes sociales, le résultat est en tout cas que leur organisme est mis à si rude épreuve qu'ils consomment de plus en plus de remontants. L'habitude s'en prend dès le plus jeune âge. La course d'obstacles que constituent les examens jusqu'à l'Université conduit souvent les mères à administrer à leur progéniture quantité de reconstituants divers qui, à en croire l'abondante publicité faite à la télévision, sont spécialement destinés aux enfants surmenés.

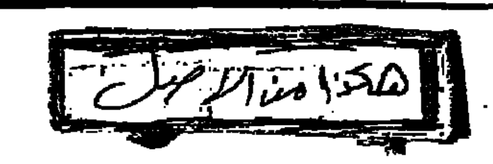
Le ministère de la santé n'en est pas moins préoccupé actuellement par le nombre croissant de lycéens qui abusent des stimulants à base de caféine, dangereuse dans les cas d'insuffisance cardiaque. Le problème a pris de telles proportions que les autorités envisagent l'interdiction à la vente aux mineurs de ce genre de produits.

Les adolescents ne font en réalité que suivre l'exemple des parents qu'ils voient s'administrer des décoctions toniques diverses. Certaines sont inefficaces, mais du moins inoffensives. Bien que le conseil central de la pharmacie, qui contrôle tous les médicaments, ait averti le public que certains breuvages ou « tablettes de vitamines » que l'on trouve en quantité industrielle dans des distributeurs automatiques aux coins des rues sont sans effet, les Japonais continuent à en consommer avec frénésie parce qu'ils croient en leurs « vertus aphrodisiaques ».

Plus grave est la propension de plus en plus nette chez les Japonais à consommer différentes sortes d'excitants, allant des amphétamines à certaines drogues à base d'éphédrine. Ceux-ci sont interdits à la vente libre, mais on peut assez facilement s'en procurer dans certains quartiers. En 1976, selon la police, qui a saisi plus de 70 kilogrammes de diverses drogues, leur commerce a rapporté près de 12 milliards de yens. Selon la même source, cent mille Japonais consomment actuellement des excitants. La plupart appartiennent aux classes moyennes : ce sont des jeunes, des employés travaillant la nuit et aussi un nombre croissant de ménagères.

Si les Japonais ont besoin de tant d'adjuvants pour « vivre » dans une société dont l'« homogénéité » et l'« efficacité » font rêver une Europe tiraillée par ses contradictions, c'est peut-être qu'au Japon comme ailleurs l'assujettissement de l'homme à la loi de la rentabilité n'a rien de naturel.

PHILIPPE PONS.



# RADIO-TELEVISION

POINT DE VUE

## Radio-Alice ou l'« Inform-Action »

*Alors que fleurissent en France les émetteurs pirates (Radio Verte à Paris, Radio Fessenheim en Alsace, Radio Beau Délire dans le Nord et, depuis le 1er juillet, Radio Libre à Toulouse), parait en librairie, préfacé par Félix Guattari,* Radio Alice-Radio libre, *qui rend compte en quelque 120 pages d'une expérience de communication subversive en Italie. Homologue bolognaise de la Radio Citta-Futura romaine, Radio-Alice compte parmi ces stations libres qui gênent tant, actuellement, l'Italie du compromis historique. Perquisitionnée puis fermée pour être intervenue, au mois de mars dernier, dans la « guérilla urbaine », Radio-Alice (qui émet à nouveau depuis peu) représente, quoi qu'on en pense, une tentative « exemplaire » qu'analyse ici Maria-Antonietta Macchiocchi.*

par MARIA-ANTONIETTA MACCIOCCHI (*)

CE livre a pour moi la même importance que *la Société du spectacle*, de Guy Debord, paru un an avant 68. Texte théorique et poétique, manifeste de *Radio-Alice-Radio libre* (1) et, plus largement, de l'insurrection du langage qui a lieu aujourd'hui partout en Italie, nouveau continent de l'*Inform-Action*. Bouillonnement d'idées, de formes, d'inventions ; explosion du coffre-fort de la langue dominante ; tremblement d'ondes dans le discours officiel. Ici le non-dit commence à se dire, humour intarissable, éclats de vérité et de rire contre la bêtise solennelle de tous les appareils. Le livre est mince, d'une couleur rose innocente, mais à l'intérieur la dynamite intellectuelle du collectif *A-traverso* est là.

*A-traverso*, c'est la formule du refus de parler depuis une *place* limitée, d'en haut, celle des « représentants », des « délégués responsables », des « porte-parole », qui ne donnent jamais aux masses le pouvoir de s'exprimer pour changer les rapports réels. La lettre *a* me semble le signe de l'altérité, de l'anonymat et surregardent au-delà du miroir dans tout d'Alice, millions d'Alice qui le pays des merveilles du « compromis historique » italien.

Première lettre d'un nouvel alphabet pour ceux qui se mettent à crier, communiquer, se raconter eux-mêmes sans appartenir d'abord à une responsabilité. Entrée en scène d'un étrange sujet qui transforme et se transforme, « transversalisant » la politique, conspirant (« conspirer veut dire respirer ensemble »), bouleversant les conditions matérielles et logiques (donc idéologiques) de l'information. Les gens courent, parlent, se réveillent, se découvrent malheureux, contre la proclamation de bonheur officielle de la mairie de Bologne, ville modèle du futur socialisme. Ils occupent l'« espace de la nécropole » institutionnelle, désacralisent le langage stéréotypé, mort ; sabotent les circuits où sont filtrées les nouvelles du jour. Contre le spectaculaire sournois des *médias*, le quotidien anti-spectaculaire surgit, devenant à son tour le vrai spectaculaire, car « le quotidien est le spectacle ». Bombes radiophoniques faisant sauter la couverture somnambulique de la représentation « propre ».

### Le langage comme pratique

C'est une information « sale » qui surgit, ce qui en principe ne doit pas être dit : « La terreur s'enracine dans le quotidien ; la terreur de la prison et de l'asile, de la caserne et du chômage ; de la famille et du sexisme. Terreur contre le désir pour réduire le quotidien à la forme misérable dans laquelle l'Eglise, la famille, l'Etat l'ont enfermé depuis toujours. Mais la lutte des classes rompt la domination dans l'usine, la mise en commun rompt la domination de l'isolement... Et l'écriture parcourt transversalement ces ordres en les recomposant d'une manière créative. »

*Radio-Alice* est un livre symphonique, poésie et musique liées au vécu. Ecoutes enregistrées dans un marché, dans une maison occupée, pendant les actions pour l'autoréduction des prix : angoisses, drôleries, chansons, rêves, récits. Révolte de tous les marginaux du sexe, de l'école, de l'usine, des familles, textes de femmes. « Mon corps muet veut parler, la radio libère une fantaisie. » La radio : « Trois millions de femmes ont-elles avorté d'une manière irresponsable ? » « Le corps infini de l'homme se meut à travers les mutations incroyables de l'existence particulière. » Théorie du langage non pas comme *moyen* mais comme *pratique*.

De là sort cette bizarre et puissante révolte contre la passivité servile des intellectuels traditionnels ou *organiques-d'appareil* : le « mao-dadaïsme » (« information, prolétarisation et appropriation »), où dada est la critique de la coupure entre art et vie, entre pratique et textes ; et *mao* la dimension matérialiste réactualisée qui « transversalise » ce règlement de comptes.

« L'institution littéraire se constitue comme lieu d'un spectacle où le langage — la production des textes — est séparé de l'existence du quotidien du mouvement. » Rappelez-vous ce mot : *mouvement*, qui fait bondir la police italienne. *Ecriture et Mouvement* est d'ailleurs le titre d'un livre précédent de Franco Berardi (dit « Bifo »), l'un des principaux théoriciens de la nouvelle révolte. Pour Radio-Alice, les masses sont expropriées du langage qui, aseptisé de toute contradiction, est par là même « extirpé du sujet ». La culture dominante-dominatrice est l'histoire d'un vol. Le discours du « signifié » est celui d'un pouvoir qui feint une parole claire, populaire et « plate » — mais pour mieux refouler et annihiler et faire de la culture un privilège.

### Le désir se donne une voix

Radio-Alice est un ouragan dans l'ordre du discours. Elle commence à émettre en février 1976 (ce livre est publié en Italie en juin 1976) et elle continue à plein volume jusqu'aux journées de l'émeute de mars 1977 à Bologne, quand des milliers de manifestants-sujets (quinze mille) — jeunes chômeurs, ouvriers, militaires, femmes, étudiants, marginaux — occupent les rues de la ville « vitrine du communisme ». La minorité devient brusquement majorité. Le jeune prolétariat est le personnage imprévu, il refuse son ghetto pris entre la machine de l'usine et la machine d'appareil (le milit-antisme comme milit-arisation). Il se soulève contre l'ordre hiérarchique, les sacrifices et l'austérité exigés pour sauver l'économie nationale. « Tout notre temps, depuis toujours, est voué au travail. Huit heures de travail, deux heures de transport, et puis repos, télévision, repas en famille. Tout ce qui ne se tient pas à l'intérieur de cet ordre est obscène pour la police et les magistrats. » « Le désir se donne une voix et *pour eux*, elle (Radio-Alice) est obscène » : le maire communiste de Bologne lui-même affirmera que Radio-Alice est payée par la C.I.A. ou par les services secrets allemands. On accuse le mouvement d'être comme le germe du fascisme des années 20.

Fasciste ? La vérité est tout le contraire. Les néo-fascistes italiens sont pour la première fois rentrés dans leurs égouts dès qu'à la place du discours traditionnel de la gauche s'est manifesté le mouvement qui les a battus sur le terrain. La vraie question est que Radio-Alice démystifie le danger fasciste omniprésent comme épouvantail agité pour faire avancer le compromis historique. Le vrai scandale de ce livre est de soutenir que la forme embryonnaire d'une nouvelle dictature se prépare dans l'alliance sans principes entre la gigantesque machine capitaliste et la bureaucratie des appareils de gauche (P.C.I. et syndicats). Zangheri, le maire de Bologne, a invité la police à agir : « Allez-y. Vous êtes en guerre. Ils (Radio-Alice) se sont exclus eux-mêmes de la communauté. » Cette « exclusion » est comprise comme désordre, confusion, irrationalisme, ignorance, irresponsabilité, absence de « projet constructif », a-socialisme ; (car le modèle d'une société *autre* n'est pas donné à *priori*, mais viendra en cours de route). Ce que Radio-Alice met en question, avec sa guérilla de l'information », c'est l'éternel « sérieux en politique ». Mais déjà d'autres radios surgissent partout à travers de pauvres micros bricolés. Quand Lama (secrétaire général de la C.G.I.L., la C.G.T. italienne) se rend à l'université de Rome, le mot d'ordre du détournement radiophonique est : « *Lama-sutra, cent façons de faire l'amour indolore à la classe ouvrière.* » Alice est donc le diable.

« Bifo », dont les textes figurent dans ce livre, est arrêté une première fois en 1976 pour « incitation morale à la révolte ». Condamné à nouveau en 1977 sur ordre du procureur de Bologne, il est aujourd'hui en fuite. Trente personnes, animateurs ou collaborateurs de la radio (y compris deux employés de la mairie de Bologne !), sont dénoncées, pourchassées, emprisonnées. Dans sa belle préface à ce livre, Felix Guattari écrit : « *La police a liquidé Alice, mais son travail de déterritorialisation révolutionnaire se poursuit inlassablement jusque dans les fibres nerveuses de ses persécuteurs.* »

(*) Ancien député communiste de Naples, professeur de sociologie à l'université de Vincennes.

(1) *Radio-Alice - Radio libre*, préface de Félix Guattari, traduction de D. Guillerm et G. Marco Montesano (Laboratoire de la sociologie de la connaissance - Jean-Pierre Delange.)

## France-Culture à Avignon

### EN QUÊTE D'ULTRA-SONS

*LORSQUE, au milieu du mois d'août 1976, l'équipe d'« Avignon ultra-sons » quitta la cité des papes, aux derniers jours du Festival, les questions l'emportaient sur les certitudes : l'expérience aurait-elle un lendemain, off-Avignon 77 ? Les bonnes volontés, les ressources financières, seraient-elles une seconde fois disponibles pour lancer sur l'antenne, quatre samedis durant, dix heures ininterrompues d'émissions hors série, pour faire naître du cœur de l'événement une radio qui soit à la fois d'information et de création ?*

*Réponse affirmative. Les samedis d'« Ultra-sons » auront lieu les 16, 23, 30 juillet et le 6 août prochain, de 14 à 24 heures. Entre les séquences fixes (retransmissions de Théâtre ouvert, des spectacles de théâtre musical, « Journal d'Avignon », etc.) s'intercaleront, cette année encore, des essais, des chroniques, des éditoriaux, des billets inattendus. Ces échos de l'actualité se veulent aussi mobiles que l'actualité elle-même, dans le labyrinthe d'Avignon en fête.*

*Un retour : celui de Franck Venaille et de ses Magnetic (tentatives d'écriture radiophonique « en aplats ») ; le journaliste écrivain parlera également, et longuement, de Roger Vailland. Une nouveauté, parmi d'autres : un feuilleton en douze épisodes, « Avignon cœur de lion, mêlera les voix à la « chanson des bruits » ; les interprètes seront les Avignonnais eux-mêmes (réalisation Michel Chaillou).*

*La présence, près de la place de l'Horloge, de l'équipe d'« Ultra-sons », réunie autour d'Alain Veinstein, l'effort jamais démenti, et plus considérable que jamais (cinq créations coproduites cette année) des services de Guy Erismann en faveur du théâtre musical, l'importance d'un tel médium non seulement sur les lieux du festival mais alentour (incursion, cette année, dans la vallée de la Durance pour un cycle de concerts d'orgue), cette façon ouverte de traiter sur les ondes un phénomène culturel aussi riche et complexe qu'Avignon : autant d'exceptions passionnantes et réconfortantes.*

ANNE REY.

## BAYREUTH SALZBOURG, etc...

France-Culture sait, l'été, se faire l'écho passif d'événements extérieurs. C'est ainsi que la chaine d'Yves Jaigu met en place une grande opération wagnérienne et retransmet en direct les 26, 27, 29 et 31 juillet, à partir de 16 h. 50, les quatre opéras du *Ring*.

Bayreuth également sur France-Musique, et toujours en direct, avec *Tannhäuser* (le 23 juillet), *Tristan et Isolde* (le 24 juillet) et *Parsifal* (le 25 juillet, 16 h. 45), sans oublier les concerts sur le vif (musique de chambre du XXe siècle, le 20 août), les soirées en différé (Williams, Martinu, Stravinski, le 21) et une opération « off »-Festival qui occupera l'antenne du 20 au 23 août vers 20 h. 30.

Représentations lyriques ou concerts, quinze soirées seront occupées par les manifestations du Festival de Salzbourg, entre le 31 juillet et le 1er septembre. Karl Boehm dirigera *Don Juan* en direct (le 10 août, à 21 h.) et Karajan *la Création*, de Haydn (le 15 août, également à 21 h.). Récitals (Argerich, Pollini...) et, le dimanche, matinées mozartiennes.

A ne pas manquer, non plus, *Cosi* en direct du Théâtre de l'Archevêché d'Aix-en-Provence, le 7 août en soirée.

## L'été du petit écran

### • APRÈS-MIDI ENFANTINES SUR TF 1.

Misant peut-être sur de mauvaises conditions météorologiques, la première chaine entreprend, pendant les après-midi du mois de juillet, un effort particulier en faveur des enfants. Aux films, aux téléfilms et aux documentaires de la première partie du mois succédera la rediffusion de la série « Peter Voss », à partir du 18 juillet à 16 h. 35.

Les dimanches seront russes, avec *Guerre et Paix* en onze épisodes produits par la B.B.C. (à partir du 10 juillet, 14 heures) très inférieurs, malheureusement, aux quatre époques du film de Serge Bondartchouk qui ressortent actuellement à Paris.

Si les principaux rendez-vous sont maintenus, « Numéro un » disparaît, le jeu de Jean-Claude Massoulier, « L'homme qui n'en savait rien » remplace « C'est pas sérieux » (le dimanche, à 13 h. 45). Dans la soirée, « Eh bien, raconte » laisse la place au tour de France puis à « Candide caméra », homologue américain de « La caméra invisible » (19 h. 45).

### • ENCORE GUY LUX SUR A2.

Les émissions de la deuxième chaine débuteront à 15 heures au lieu de 14 heures, du 18 juillet au 12 septembre. Les « Bons dimanches » de Jacques Martin, le « Ciné-club », « Drôle de baraque », « Aujourd'hui magazine », « La tête et les jambes », « Questions sans visage », se mettent « en vacances ». Music-hall le lundi soir (le « Grand Magic Circus » de Roger Pradine) ; littérature le vendredi (avec une nouvelle émission de Bernard Pivot, « Tiens, vous écrivez », consacrée aux romanciers) et retour de Guy Lux et des « Jeux sans frontières », le dimanche soir. En après-midi, « Le monde en guerre » (vingt-six émissions britanniques sur la seconde guerre mondiale) apparaîtra quatre fois par semaine, à 15 heures, à partir du 18 juillet.

### • CULTURE SUR FR 3.

La troisième chaîne, dont les principales émissions sont maintenues, n'ouvrira son antenne qu'à 19 h. 30 en semaine et à 20 heures le dimanche, du 18 juillet au 28 août. La « Tribune libre » quotidienne est remplacée par une séquence destinée aux jeunes.

Le ton sérieux de la chaîne s'accentuera durant cette période avec, outre la diffusion de « Quelques Afriques » (lire l'article de Xavier Delcourt ci-contre), une série historique consacrée à Franklin et Eleonora Roosevelt (les samedis, du 30 juillet au 27 août, 21 h. 30), suivie de cinq émissions sur « le choc des cultures » produites par l'INA.

*« A micro ouvert »*

## Le faux direct de Jean-Michel Royer

*SI quelque chose marche à la radio, c'est bien le téléphone. Et toutes les radios en usent. Il y a les émissions psychologiques — entre le courrier du cœur et le confessionnal, — les émissions pratiques — de la défense du consommateur au soutien moral du camionneur. Radio-service, radio-tribune : l'heureux effet du téléphone sur les sondages d'audience ne se dément pas.*

« Oui, tout le monde fait des émissions au téléphone », *dit en souriant Jean-Michel Royer. La sienne, hebdomadaire, s'appelle* A micro ouvert, *elle est diffusée sur Radio-Monte-Carlo le samedi, de 13 h. 30 à 14 h. 30. L'abondance des messages publicitaires qui l'entrecoupent et l'endommagent suffirait, selon certains, à prouver son succès auprès des auditeurs. Jusque-là, les canons sont respectés.*

*Pourtant, l'émission de Jean-Michel Royer peut être isolée, examinée à part : elle s'organise autrement. Son fonctionnement obéit à des règles qu'explique peut-être la biographie de Jean-Michel Royer, ou plutôt sa façon d'être, de sentir : curieux mélange de sérieux et d'humour, de respect de la pensée de l'autre et d'intransigeance. L'auteur d'*A la manière d'eux, *cette série de pastiches littéraires appliqués aux hommes politiques du moment (le* Monde *daté 17-18 avril), l'ancien gaulliste de gauche a des convictions, et il a appris le métier d'avocat. Après avoir été rédacteur en chef des informations de Radio-Monte-Carlo, il a, pour cette station, assuré pendant sept ans un éditorial quotidien. C'est en octobre 1975 qu'il a repris l'émission-téléphone qu'animait René-Victor Pilhes, le samedi soir à 20 heures. Le pari a été relevé, une meilleure heure d'écoute a donc été confiée à Jean-Michel Royer.*

« Pendant un an, j'ai reçu les appels sans trier, sans tricher, dans l'ordre où ils étaient enregistrés, *dit-il*, maintenant je fais du faux direct. Nous rappelons nous-mêmes les gens, afin d'obtenir un éventail de réactions plus variées. Sinon, ce sont toujours les mêmes qui parlent, ceux qui sont les plus motivés pour intervenir à propos d'un problème donné, donc les plus rapides à appeler. Le résultat est alors monotone. » *Les auditeurs peuvent appeler en dehors de l'heure de l'émission, puisque dès le samedi matin, à 9 heures, Jean-Michel Royer expose en quelques phrases un peu polémiques le thème qu'il a choisi (un résumé en est à nouveau donné à midi). Le débat porte en général sur un sujet dont la presse et la télévision ont parlé pendant la semaine : la plupart des émissions sont consacrées aux problèmes dits de société.* « Pour le reste, de la politique politicienne, *dit Jean-Michel Royer, mais, ajoute-t-il*, mes émissions sont toujours politiques, qu'il s'agisse de l'avortement, des réformes de l'enseignement ou de la drogue. Bien sûr, on revient aux mêmes questions, mais qu'importe : la façon dont elles sont perçues évolue. C'est toujours nouveau, les choses bougent. »

*Il doit sous-entendre :* « Il faut les faire bouger. » *Ce samedi, Jean-Michel Royer fera son émission sur la peine de mort, après le récent débat des « Dossiers de l'écran ». Ce n'est pas la première fois. Il croit, sans trop le dire, à quelques grandes batailles à mener. Et puis, les sujets de justice lui plaisent — et passionnent les auditeurs ! Les standards se bloquent pour les « affaires » de mœurs. Jean-Michel Royer fait alors le tour, donnant la parole à ceux qui ont appelé : Nice, Monte-Carlo, Montpellier, Lyon ou Bordeaux.*

*Le résultat ? Une radio faite par les Français du Sud. Cela s'entend. Cela se sent aussi : en dessous de la Loire, on aime parler, on sait raconter. Jean-Michel Royer (qui est également journaliste au* Progrès de Lyon*) s'adresse d'abord à cet auditoire-là. Souvent, il ne dit presque rien, il lance les gens, qui s'interpellent par téléphone interposé, farouchement pour, violemment contre. Et tout cela se tient, subtilement reconstruit par celui qui, derrière son micro, interroge l'invité du jour, puis rappelle un auditeur dont il pourra attendre un contrepoint presque littéraire.* « Ce sont les reflets de l'opinion » *dit Jean-Michel Royer.*

MATHILDE LA BARDONNIE.

★ Les samedis, Radio-Monte-Carlo, 13 h. 30.

## Moravia sur les traces de Gide

### L'Afrique sans la voir

D'HOMERE à Alain Peyrefitte, en passant par Hérodote, Marco Polo, le chevalier Chardin et la famille Fenouillard, la littérature exhale des bouffées d'exotisme. Les récits de voyage suivent la route des épices, emboîtent le pas des armées en campagne, s'agglutinent aux révolutions, aux derniers lambeaux des sociétés sans Etat, avant de se fabriquer à la chaîne dans les officines spécialisées. L'apparition de la photographie, puis du cinéma, a sérieusement entamé le privilège de l'écrivain : Maxime Du Camp, compagnon de Flaubert, rencontre plus de succès avec ses photos d'Egypte qu'avec le texte qui les accompagne. Un nouveau couple naît, celui de l'auteur et du cinéaste.

Pétri de culture classique, et refusant d'abandonner aux seuls reporters un genre qui a conquis de si anciennes lettres de noblesse, Andréa Andermann, producteur-réalisateur, a décidé de mettre la technique au service de la tradition. Avec Alberto Moravia il a suivi les traces d'André Gide à travers l'Afrique : *Voyage au Congo* et *Retour du Tchad*, cinquante ans après leur parution, servent de prétexte à un périple impressionniste — qui ne doit rien à Raymond Roussel — au terme duquel cinq émissions proposent *Quelques Afriques*.

« *L'Afrique, mais où est-elle ?* » Au large des côtes du Congo, la civilisation blanche, déjà, a planté ses balises : une plate-forme pétrolière pompe l'or noir qui remplace désormais l'ébène du trafic esclavagiste. La rade de Loango, le prophète Zéphirin, médaille d'or des gourous toutes catégories, semblent issus tout droit du Harlem de Chester Himes. Liserée de notre histoire, l'Afrique reste sertie dans une gangue de souvenirs. Alors il faut franchir cette croûte, s'enfoncer vers l'intérieur, pénétrer les couches climatiques de la forêt pluviale, de la savane, du désert. Belle image, joli projet : nouvel avatar d'une illusion bientôt perdue. Car du Congo au Tchad, Moravia et Andermann explorent avant tout les strates successives des lieux communs qui les habitent. On apprend que l'Afrique est vaste, monotone, répétitive et de lancinants plans-séquences, qui ne s'imposaient nullement, viennent redoubler un commentaire souvent indigent. Gide, intervenant par bribes dans le monologue de Moravia, paraît autrement pénétrant et actuel.

Pourtant, malgré le parti pris de banalisation, le filtre qui tamponne les couleurs d'une uniformité cotonneuse, quelque chose de l'Afrique passe — comme par accident — entre les mots et les pastels. Comme dans *les Cathédrales* de Monet, où l'on voit que l'on ne voit pas, ici on comprend que l'on ne comprend pas. Entre les démocraties populaires, quadrillées par une armée calquée sur le modèle chinois, et l'empire Centrafricain colonisé par le nom de Bokassa — qui n'était que général-président-à-vie au moment du tournage — la situation politique du continent demeure, notamment, énigmatique.

Refusant pourtant une lecture exclusive, Moravia consacre plus à ses méditations sur la vie, la mort et la nature — qui sont pauvres — qu'à la tentation d'un propos socio-politique. Et parfois, le commentaire s'estompe pour enfin laisser la parole qu'il recouvre se donner libre cours. Ainsi, cette discussion où deux jeunes hommes disputent des avantages et des vicissitudes de la progéniture : l'un invoque les décrets divins et le devoir civique, l'autre son extrême dénuement et son désir d'indépendance. Pour ces instants, comme pour ce gros plan sur un visage de pygmée émergeant du feuillage, et dont la gorge se contracte pour laisser filtrer un chant poignant, ou pour cette longue séquence sur une cérémonie funéraire dans un village de Centrafrique, ces émissions valent d'être vues. Elles rappellent, si cela était nécessaire, que de l'Afrique nous ignorons tout. Et qu'en dehors des parades officielles le continent ne semble guère intéresser la télévision française.

XAVIER DELCOURT.

★ A partir du 8 juillet, FR 3, 21 h. 30. Rediffusion le dimanche à 16 h. 55.

# RADIO-TELEVISION

## LE FEUILLETON D'HÉLÈNE MARTIN

### Chansons-prétextes

*ON est toujours victime d'une entreprise que l'on a menée à son terme, on se remet mal, parfois, d'un travail bien fait, car les gens se chargent de confronter les artistes (et les autres) à leur réussite passée et de renvoyer à leurs premiers succès ceux qui veulent progresser, changer. Les étiquettes, c'est ça : le fléau des chanteurs et des comédiens. A la télévision, ils ont eu du mal à accepter qu'Hélène Martin veuille entreprendre autre chose que des émissions littéraires, poétiques. C'est du temps de l'O.R.T.F. qu'elle a proposé les émissions que l'on voit actuellement le dimanche sur TF 1. Le projet a été accepté longtemps après, on lui a d'abord demandé six épisodes, et ce n'est qu'au bout du sixième qu'elle a su qu'il y en aurait treize.*

*L'idée, c'était (c'est) de réaliser des « dramatiques musicales », une série de variétés avec une anecdote qui court tout au long. C'est l'histoire d'un couple, une histoire quotidienne et un couple banal, un livreur de presse, une infirmière. Hélène Martin les a voulus le plus crédibles possible, assumant leur vie et leurs envies, sans trop de conflits* (« Aujourd'hui, pour plaire, il en faut, *dit-elle,* mais je ne les voulais pas graves »), *et, à travers eux, c'est toute la société qui se profile. La fiction, pour Hélène Martin, a été* « un prétexte à introduire la chanson, soit en thème, soit en contrepoint ». *Pierrot (Philippe Avron), individu charmant, rêveur et drôle, évolue dans l'existence en se référant continuellement à ses chansons préférées.*

*Mais là, ça ne va plus. Dans le rapport entre les chansons et l'espace romanesque, quelque chose est faussé : c'est la chanson qui sert de prétexte à la dramatique, et non pas le contraire. La chanson a beau surgir de partout, du cœur de Pierrot ou d'un juke-box, d'une cassette ou d'un passant, elle est souvent maladroitement intégrée.*

*« Amsterdam », l'un des épisodes réalisés par Hélène Martin, est un bon exemple de ce qu'elle souhaitait faire à l'origine ; le résultat assez beau ne constitue pas une illustration de ce que raconte Brel. La présence de la mélodie, cette espèce d'obsession qui s'empare des gens quand ils aiment un air, existe bien. On comprend mieux comment un refrain peut accompagner et influencer quelqu'un, continuellement.*

*A l'opposé, l'émission réalisée par Jacques Audoir sur (ou à propos de)* Paris ma rose *d'Henri Gougaud, montre le pire. La référence au contenu de la chanson est presque directe, et la fiction n'y est plus supportable. La relation (par ailleurs émouvante et travaillée) entre Pierrot et Maria (Geneviève Mnich) est parallèle à la chanson et ne se suffit pas à elle-même.*

*Restent tous les personnages mis sur la route des deux héros. Souvent, ce ne sont pas des comédiens, et ils sont filmés dans leur réalité. A Amsterdam, le peintre Marc Polé parle de Van Gogh, ou bien l'on rencontre un boxeur, un typo. Il reste aussi les chansons, choisies en fonction des personnages* (« chansons habitées, chansons qui vous habitent », *dit Hélène Martin). Mais dans le compromis de la dramatique et de l'émission de variétés, il y a, pour le spectateur, une grande déception.*

CLAIRE DEVARRIEUX.

★ Chaque dimanche, TF 1, 17 h. 30 : « Paris ma rose », le 3 juillet ; « Amsterdam », le 10.

## Les films de la semaine

● **LES MISERABLES,** *de* **Raymond Bernard. — Dimanche 3 juillet, TF 1, 17 h. 30.**

On peut considérer comme événement la reprise de cette adaptation dans sa version complète de 1933 en trois épisodes. Le premier, ce dimanche, *Une tempête sous un crâne,* évoque la difficile rédemption du forçat Jean Valjean devenu l'honnête Monsieur Madeleine traqué par Javert, et les malheurs de Fantine. Fidélité totale à Victor Hugo, style lyrique et interprétation incomparable de Harry Baur, Charles Vanel et Florelle. A ne pas manquer.

● **LA METAMORPHOSE DES CLOPORTES,** *de* **Pierre Granier-Deferre. — Dimanche 3 juillet, TF 1, 20 h. 30.**

Ou les eaux boueuses de la Série noire française. Un peu de parodie (mais les films de Lautner ont une tout autre allure), une charretée de conventions, des personnages stéréotypés et une mise en scène mollassonne. A éviter.

● **SAMSON,** *de* **Maurice Tourneur. — Dimanche 3 juillet, FR 3, 22 h. 30.**

Les caractères « puissants » et les orages passionnels du théâtre de Bernstein ont bien vieilli, et l'intrigue de cette pièce que Maurice Tourneur a scrupuleusement servie n'a pas de quoi provoquer l'enthousiasme. Restent deux acteurs, Harry Baur, surprenant comme toujours, et Gaby Morlay.

● **RIGOLBOCHE,** *de* **Christian-Jaque. — Lundi 4 juillet, TF 1, 13 h. 50.**

Mistinguett, à soixante ans, joue le rôle d'une jeune femme, mère d'un petit garçon de sept ans en butte à pas mal d'épreuves mais conquérant la gloire au music-hall. Peu crédible dans la composition réaliste (bien qu'à l'époque on n'y ait pas regardé de si près), elle brille de tous ses feux dans les tableaux de revue. D'une certaine manière, un document sur un phénomène.

● **LES INCONNUS DANS LA VILLE,** *de* **Richard Fleischer. — Lundi 4 juillet, TF 1, 20 h. 30.**

La perfection d'un scénario unanimiste et la fluidité d'une mise en scène courant d'un personnage à l'autre — à propos du cambriolage d'une banque dans une ville minière de Pennsylvanie, — sans que, jamais, l'attention se relâche. Du beau travail et de bons acteurs.

● **DON CAMILLO EN RUSSIE,** *de* **Luigi Comencini. — Lundi 4 juillet, FR 3, 20 h. 30.**

Derniers soubresauts de la mythologie Don Camillo-Peppone, curé de choc italien contre maire communiste, ou comment Fernandel et Gino Cervi s'en allèrent ensemble en U.R.S.S. ! Dans l'œuvre de Comencini, un film alimentaire où il n'a mis que du métier et qu'il préfère oublier. Nous aussi.

● **SEPT MORTS SUR ORDONNANCE,** *de* **Jacques Rouffio. — Mardi 5 juillet, A 2, 20 h. 30.**

Un vieux mandarin de la médecine (c'est Charles Vanel) conduit au suicide, à quinze ans de distance, deux chirurgiens qui ont gêné ses privilèges. Inspiré à Georges Conchon par un fait divers authentique, le scénario se veut réquisitoire contre les abus de pouvoir d'un clan de grands bourgeois provinciaux. On n'y croit guère, pourtant, Jacques Rouffio — dont le premier film, *l'Horizon,* était autrement original — ayant construit son étude sociale sur des retours en arrière et pas mal d'effets dramatiques et esthétiques, qui font « série noire » bien ficelée. Par contre, les scènes de clinique sont parfaitement reconstituées.

● **LE BLANC, LE JAUNE ET LE NOIR,** *de* **Sergio Corbucci. — Mardi 5 juillet, FR 3, 20 h. 30.**

Western spaghetti tournant à la parodie de la mythologie de l'Ouest hollywoodien et de l'influence du film de samouraï sur le vrai western. Beaucoup de références, une parabole anti-raciste confuse. Le délire organisé du scénario tourne court faute d'une constante invention dans la mise en scène.

● **LES VOLETS CLOS,** *de* **Jean-Claude Brialy. — Jeudi 7 juillet, FR 3, 20 h. 30.**

Le bonheur pour des « filles de joie » 1930 de vivre dans une maison close de la côte bretonne relève d'une pure illusion romanesque. Le pittoresque emporte tout et il n'y a pas de scénario, seulement une idée et quelques situations gonflées par les dialogues boulevardiers de Remo Forlani et les belles images d'Alain Derobé. Mais, sous le charme esthétique et la fausse nostalgie, apparaît l'obsession des travestissements de la féminité. Les comédiennes de tous âges dirigées par Brialy sont vraiment « déguisées ».

● **LA CHAIR ET LE DIABLE,** *de* **Clarence Brown. — Vendredi 8 juillet, A 2, 22 h. 50.**

Atmosphère Europe Centrale, femme *fatale,* passions brûlantes et duels. Tournant pour la première fois avec John Gilbert, Greta Garbo l'aimait pour de bon et cela se voit sur l'écran. La vérité des rapports amoureux assura le succès du film. Les historiens du cinéma ont cité la séquence où, au moment de la communion, John Gilbert-Leo fait tourner le calice que lui présente le prêtre pour poser ses lèvres à l'endroit touché par la bouche de Garbo-Felicitas.

● **LES MISERABLES,** *de* **Raymond Bernard. — Dimanche 10 juillet, TF 1, 17 h. 30.**

Deuxième épisode : les Thénardier. De l'auberge de Montfermeil où il vient rechercher Cosette, au bouge parisien où il est attiré dans un guet-apens, Jean Valjean reste le héros de cette adaptation superbement dramatique. Et Harry Baur affronte un couple horrible : Charles Dullin et Marguerite Moreno, le loup des bas-fonds et la mégère. Belle vision des pages bien connues du roman.

● **LE SECRET DU RAPPORT QUILLER,** *de* **Michael Anderson. — Dimanche 10 juillet, TF 1, 20 h. 30.**

Un film d'espionnage anti-James Bond. L'agent Quiller, est un homme comme beaucoup d'autres ; son enquête touche à un problème concret et politique : la renaissance du nazisme en Allemagne de l'Ouest ; enfin, les poursuites, les scènes de violence, se trouvent réduites au minimum. Excellent tant par le scénario écrit par Harold Pinter que par la sobriété et la solidité de la réalisation.

● **AVEC LE SOURIRE,** *de* **Maurice Tourneur. — Dimanche 10 juillet, FR 3, 22 h. 30.**

Avec son sourire charmeur, Maurice Chevalier — qui ne fut jamais aussi bien dirigé dans un film français — est un arriviste forcené, et tout son comportement démontre qu'il n'y a pas de frontière entre la débrouillardise et la malhonnêteté. Le sujet, écrit par Louis Verneuil, a été traité par Maurice Tourneur comme une comédie à la Lubitsch. C'est brillant, drôle et subtilement cynique.

● **ORGUEIL ET PASSION,** *de* **Stanley Kramer. — Lundi 11 juillet, TF 1, 20 h. 30.**

L'odyssée d'un énorme canon véhiculé par un officier anglais et des partisans espagnols, à travers l'Espagne de 1810 résistant aux troupes napoléoniennes. Peu à l'aise dans ce cinéma d'aventures à grand spectacle, Stanley Kramer semble paralysé par les importants moyens mis à sa disposition. On regarde cela avec un certain ennui, avec une certaine surprise aussi de trouver ici Frank Sinatra en chef de guérilleros.

● **LES PETROLEUSES,** *de* **Christian-Jaque. — Lundi 11 juillet, FR 3, 20 h. 30.**

Une fausse bonne idée de producteur : réunir Brigitte Bardot et Claudia Cardinale pour leur faire jouer les rôles de deux femmes-bandits rivales dans un Far-West de fantaisie. Ce film, qui s'essouffle dans la parodie, a usé deux réalisateurs : Guy Casaril, débarqué en cours de route, et Christian-Jaque, qui n'a pas réussi à donner du punch à cet affrontement de deux *stars* jouant, à quelques variantes près, le même personnage.

## 625 - 819 lignes

### *INFORMATIONS*

TF 1 : 13 h. : Le journal d'Yves Mourousi ; 20 h., Le journal de Roger Gicquel (le dimanche, Jean-Claude Bourret reçoit un invité à 19 h. 45) ; Vers 23 h., TF 1 dernière, par Jean-Pierre Pernaud. Pour les jeunes : « Les Infos », de Claude Pierrard (le mercredi, 17 h. 15).

A 2 : 13 h., Journal (le samedi à 12 h. 30 : magazine Samedi et demi) ; 18 h. 45 (sauf samedi et dimanche). « Flash » : 20 h. et vers 23 h., Journal.

FR 3 : 19 h. 55, « Flashes » (sauf le dimanche) ; Vers 22 h., Journal.

### *RELIGIEUSES ET PHILOSOPHIQUES*

TF 1 (le dimanche) : 9 h. 15, A Bible ouverte ; 9 h. 30, La source de vie (le 26), Chrétiens orientaux (le 3) ; 10 h., Présence protestante ; 10 h. 30, l'Eglise à l'épreuve du temps : le Miracle (le 26), l'Eglise à l'épreuve des continents humains ; les aides au prêtre (le 3) ; 11 h., Messe en la paroisse Saint-Gabriel de Maisons-Alfort, Val-de-Marne (le 26), en la paroisse de Baixas, Pyrénées-Orientales (le 3).

## *Samedi 2 juillet*

### CHAINE I : TF 1

20 h. 30, Variétés : Numéro un (Joe Dassin) ; 21 h. 30, Série américaine : Sergent Anderson ; 22 h. 25, Tennis : Tournoi à Wimbledon (Eurovision).

### CHAINE II : A 2

20 h. 30, Téléfilm : Un amour de jeunesse, d'après B. d'Aurevilly, réal. R. Rouleau. Avec S. Joubert, A. Thorent, Ph. Rouleau, M. Teynac, M. Ozeray, A.-M. B.

*Une adaptation très libre des « Diaboliques », ou comment un jeune homme ne sait de quelle façon se débarrasser du cadavre de sa maîtresse.*

22 h. 5, Entretien : Questions sans visage ; 23 h. 5, Variétés : Juke-box : Bryan Ferry.

### CHAINE III : FR 3

20 h. 30, Retransmission lyrique : « la Chauve-Souris », de J. Strauss, avec G. Janowitz, E. Waechter, R. Holm, l'Orch. philharmonique de Vienne, dir. K. Boehm.

### FRANCE - CULTURE

20 h., Dramatique : « Jeanne d'Arc », de J. Bodin, réalisation G. Delaunay (rediffusion), avec C. Winter, F. Maistre, M. Bouquet ; 21 h. 55, Ad lib. ; 22 h. 5, La fugue du samedi, ou mi-fugue mi-raisin, un divertissement de B. Jérôme.

### FRANCE - MUSIQUE

20 h. 5, Premier jour « J » de la musique : Trio Marie Meunier et ensemble instrumental de Fenouillet ; 20 h. 30, Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, direction J.-P. Marty et chœurs Elisabeth Brasseur : « la Clémence de Titus » (Mozart), avec Isabel Rivas, Ann Murray, Sonja Sorensen, Benita Valente, Philip Langridge, Peter-Christoph Runge ; 23 h., Vieilles cires... Serge Koussevitsky dirige l'Orchestre symphonique de Boston : œuvres de Prokofiev ; 0 h. 5, Un musicien dans la nuit : Luc Ferrari.

## *Dimanche 3 juillet*

### CHAINE I : TF 1

9 h. 15, Religieuses et philosophiques ; 12 h., La séquence du spectateur ; 12 h. 30, Jeu : La bonne conduite ; 13 h. 20, Jeu : L'homme qui n'en savait rien, prés. J.-Cl. Massoulier ; 13 h. 50, Sports : Direct à la une (Grand Prix de France automobile, formule 1, à Dijon ; Tour de France) ; 17 h., Série : Pierrot la chanson.

*Lire notre article ci-dessus.*

17 h. 30, FILM : LES MISERABLES, de R. Bernard (1933). Premier épisode : Une tempête sous un crâne, avec H. Baur, Florelle, Charles Vanel, H. Krauss, G. Mauloy. (N.)

*Jean Valjean, ancien forçat, est devenu un honnête homme grâce à l'évêque de Digne. Mais il doit encore des comptes à la justice, et le policier Javert cherche à le démasquer, au moment où il arrache à la prostitution une pauvre fille, Fantine.*

19 h. 15, Les animaux du monde.

20 h. 30, FILM : LA METAMORPHOSE DES CLOPORTES, de P. Granier-Deferre (1965), avec L. Ventura, Ch. Aznavour, I. Demick, M. Biraud, P. Brasseur. (N., rediffusion.)

*Un truand, sorti de prison, cherche à se venger de ses anciens complices, des « cloportes » qui l'ont trahi.*

22 h., Reportage : L'or bleu (deuxième partie), réal. B. Olivier.

### CHAINE II : A 2

11 h. 30, Concert : Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. A. Myrat, avec M. Bauer (Respighi, Vivaldi) ; 12 h., Bon dimanche (reprise à 13 h. 25) ; 12 h. 10, Toujours sourire ; 13 h. 25, La lorgnette ; 14 h. 20, Ces messieurs nous disent ; 16 h. 40, Trois petits tours ; 17 h. 25, Muppet show ; 18 h. 15, Contre-ut ; 19 h., Stade 2.

20 h. 30, Musique and Music ; 21 h. 40, Feuilleton : La dynastie des Forsyte (rediffusion) ; 22 h. 55, Football : Sélection brésilienne Bello Horizonte-France (en différé).

### CHAINE III : FR 3

10 h., Emission destinée aux travailleurs immigrés : A écrans ouverts ; à 10 h. 30, Mosaïque ; 16 h. 55, Reprise de l'émission du 1er juillet : Les mystères de la Terre ; 17 h. 50, Espace musical, de J.-P. Damian.

18 h. 45, Spécial DOM-TOM ; 19 h., Magazine : Hexagonal (les lieux où souffle l'esprit, Fourvières et Croix-Rousse, de FR 3 Lyon) ; 20 h. 5, Cheval, mon ami.

20 h. 30, L'homme en question : le docteur Jean-Paul Escande ; 21 h. 30, Aspects du court métrage français.

22 h. 30, FILM (cinéma de minuit) : SAMSON, de M. Tourneur (1936), avec H. Baur, G. Morlay, A. Luguet, G. Dorziat, A. Lefaur, S. Prim, Ch. Gérard. (N.)

*Pour sauver sa famille de la ruine, une jeune aristocrate épouse un banquier qu'elle n'aime pas. Elle prend un amant. Le banquier se ruine pour faire perdre sa fortune à son rival.*

### FRANCE - CULTURE

7 h. 2, Poésie : Marc Cholodenko (et à 14 h.) ; 7 h. 7, La fenêtre ouverte ; 7 h. 15, Horizon, magazine religieux ; 7 h. 40, Chasseurs de son ; de 8 h. à 11 h., Emissions philosophiques et religieuses ; 11 h., Regards sur la musique (Milhaud, Berlioz) ; 12 h. 5, Allegro, de B. Jérôme ; 12 h. 45, Musique de chambre ;

14 h. 5, La Comédie-Française présente... E. Labiche : « Célimare le bien-aimé », avec J. Eyser, B. Dhéran, L. Arbessier, D. Gence ; et « la Lettre chargée », avec A. Pralon, A. Feydeau, Y. Gaudeau ; 16 h. 5, Interprètes français : la pianiste Yvonne Lefébure (Mozart, Ravel, Schumann) ; 17 h. 30, Escales de l'esprit ; 18 h. 30, Ma non troppo ; 19 h. 10, Le cinéma des cinéastes, par C.-J. Philippe ;

20 h. 5, Poésie ininterrompue : Marc Cholodenko et Bernard Noël ; 20 h. 40, Atelier de création radiophonique : Page arrachée à un alphabet poétique et rural (rediffusion) ; 23 h., Black and Blue, par L. Malson ; 23 h. 50, Poésie : H. Chopin.

### FRANCE - MUSIQUE

7 h. 3, Concert promenade ; 8 h., Cantate B.W.V. 24 (Bach) ; 9 h. 2, Musical graffiti ; 11 h., Harmonia sacra : A. de Sabio, Mozart, Verdi ; 12 h., Sortilèges du flamenco ; 12 h. 35, Opéra Bouffon : « Platée », acte I (Rameau) ;

13 h. 35, Premier jour « J » de la musique ; 14 h., La tribune des critiques de disques : « Concerto pour flûte et cordes, opus 10 » ; « la Notte » (Vivaldi) ; 17 h., Le concert égoïste de Daniel Boulanger : Messiaen, Bartok, Milhaud, Britten, Chabrier, D. Ellington, Stravinski, J. Blow, Mozart, Hændel ; 19 h., La route des jongleurs ; 19 h. 35, Jazz vivant ;

20 h. 30, Festival d'Helsinki 1976... Orchestre symphonique d'Helsinki, direction O. Camu, avec O. Kagar, violon : « Egmont », ouverture (Beethoven) ; « Concerto pour violon et orchestre en ré mineur, opus 47 » (Sibelius) ; « Symphonie n° 2 » (E. Englund) ; 23 h., Musique de chambre : Philippe Bosman ; 23 h. 30, Du côté des tambours ; 0 h. 5, Concert extra-européen : Ram Narayan ; 1 h. 15, Trêve.







## Petites ondes - Grandes ondes

### *Régulières*

FRANCE - INTER : (informations toutes les heures) ; 5 h., Bon pied, bon œil ; 7 h., C. Mazaud, R. du Maurier ; 9 h. 10, Le Magazine de Pierre Bouteiller ; 10 h., Chansons à histoires (samedi : Questions pour un samedi), 11 h., Anne Gaillard ; 12 h., L. Bozon, J. C. Weiss ; 13 h., Journal de Jean Lefèvre ; 14 h., Le temps de vivre (samedi et dimanche : L'oreille en coin) ; 17 h., Radioscopie ; 18 h., Saltimbanques ; 19 h., Journal ; 20 h. 10, Marche ou rêve (samedi : La tribune de l'histoire ; dimanche : Le masque et la plume) ; 22 h. 15, Le Pop-Club.

FRANCE - CULTURE, FRANCE - MUSIQUE : Informations à 7 h. (cult. et mus.) ; 7 h. 30 (cult. et mus.) ; 8 h. 30, (cult) ; 9 h., (cult. et mus.) ; 11 h., (cult) ; 12 h. 30, (cult. et mus.) ; 17 h. 30, (cult) ; 18 h., (mus.) ; 19 h., (cult.) ; 19 h. 30, (mus.) ; 23 h. 55, (cult.) ; 0 h., (mus.).

EUROPE 1 (informations toutes les heures) : 5 h., Jean-Philippe Allain ; 6 h. 40, Philippe Gildas ; 9 h., Journal de Christiane Collange ; 9 h. 6, Denise Fabre ; 10 h. 30, Pile ou face ; 11 h. 30, Cash ; 13 h., Journal d'André Arnaud ; 13 h. 30, Les dossiers extraordinaires ; 14 h., Une femme, un homme ; 15 h., Faites-moi rire ; 17 h., Basket ; 18 h. 30, Journal de Pierre Lescure ; 19 h. 30, Jean-Michel Desjeunes ; 21 h., François Diwo ; 22 h. 30, Europe-Soir ; 22 h. 45, Drugstore ; 0 h., G. Saint-Bris.

R.T.L. (informations toutes les heures) ; 5 h. 30, Maurice Favières ; 9 h. 15, A.-M. Peysson ; 11 h. 30, Le Bingo ; 13 h., Le journal d'Alexandre Baloud ; 13 h. 30, Disque d'or ; 14 h. et 15 h., Menie Grégoire ; 14 h. 30 et 15 h. 30, Appelez, on est là ; 16 h. 30, Ce soir à la télé ; 18 h. 30, Journal de Jacques Paoli ; 19 h., Hit-Parade ; 21 h., Les routiers sont sympas ; 22 h., Journal ; 0 h., Variétés.

RADIO MONTE-CARLO (informations toutes les heures) ; 5 h. 30, L'heure info ; 9 h. 30, L'heure fantaisie ; 11 h. 30, L'heure jeu ; 13 h., L'heure actualité ; 14 h. 30, L'heure espoir ; 15 h. 40, L'heure vérité ; 17 h., L'heure plus ; 18 h. 30, L'heure bilan ; 19 h., L'heure hit ; 20 h. 30, L'heure de rêve ; 0 h., L'heure mots.

### *Religieuses et philosophiques*

FRANCE-CULTURE (le dimanche) : 7 h. 15, Horizon ; 8 h., Orthodoxie et christianisme oriental ; 8 h. 30, Protestantisme, 9 h. 10, Ecoute Israël ; 9 h. 40, Le Grand Orient de France (le 3), La Libre Pensée française (le 10) ; 10 h., Messe.

### *Radioscopies*

FRANCE-INTER : 17 h., Jacques Chancel reçoit un disciple de Sri Aurobindo (lundi), Théodore Monod (mardi), Bernard-Henri Levy (mercredi), Christian Fonceier (jeudi), Pierre de Calan (vendredi).

### *Tribunes et débats quotidiens...*

FRANCE-CULTURE : 12 h. 5, Jacques Paugam reçoit Jean Sulivan (lundi), Michel Droit (mardi), Jean-Louis Lechene (mercredi), J.-B. Pontalis (jeudi), Roger Borniche (vendredi).

FR 3 : 19 h. 40, La Tribune libre est ouverte à Pierre de Boisdeffre (lundi), l'Union pacifiste de France (mardi), le Mouvement démocrate socialiste de France (mercredi), l'Association nationale de sauvegarde des adolescents (jeudi), l'Union rationaliste (vendredi).

### *...et au jour le jour*

A 2 : 22 h. 55, Christiane Scrivener (le 4) ; 14 h., Christian Beullac (le 5).

TF 1 : 21 h. 30, Michel de Saint-Pierre (le 7).

FR 3 : 20 h. 30, Roger-Gérard Schwartzenberg (le 8).

FRANCE-INTER : 17 h., Christian Ponceler (le 7).

# RADIO-TELEVISION

## Lundi 4 juillet

### CHAINE I : TF 1

12 h. 30, Midi première ; 13 h. 35, Magazines régionaux ; 13 h. 50, FILM : RIGOLBOCHE, de Christian-Jaque (1936), avec Mistinguett, A. Lefaur, J. Berry, A. Berley, M. Berry, G. Tourreil (N.).

*Une danseuse de boîte de nuit qui craint d'avoir des comptes à rendre à la police, s'enfuit de Dakar pour Paris.*

17 h., Variétés : Le club du lundi ; 19 h. 5, Feuilleton : Graine d'ortie (rediffusion) ; 19 h. 43, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien ! raconte ;

20 h. 30, FILM : LES INCONNUS DANS LA VILLE, de R. Fleischer (1955), avec V. Mature, R. Egan, St. McNally, V. Leith, L. Marvin (rediffusion).

*Trois bandits attaquent la banque d'une petite ville de Pennsylvanie et bouleversent, pendant vingt-quatre heures, la vie de plusieurs personnes mêlées malgré elles à l'événement.*

22 h., Portrait : La part de vérité (Maurice Clavel).

### CHAINE II : A 2

18 h. 50, Feuilleton : Bergeval et fils (rediffusion) ; 14 h. 5, Aujourd'hui, madame ; à 15 h. 5, Série : Les aventures d'Arsène Lupin (rediffusion) ; 15 h. 55, Aujourd'hui magazine ; à 16 h. 35, Tour de France ; 18 h., Fenêtre sur : Peintres de notre temps (Remonini) ; 18 h. 35, Dessin animé ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Les détours de France ;

20 h. 30, Jeu : La tête et les jambes ; 21 h. 55, Alain Decaux raconte : L'incendie du Reichstag ; 22 h. 55, Polémique : L'huile sur le feu, de Ph. Bouvard.

*La consommation : Mme Scrivener, secrétaire d'Etat chargé de la consommation, face à Mme Pujol, du « Figaro ».*

### CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes : La chronique du mois ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : M. Jean-Paul Dolle ;

20 h. 30, FILM : (cinéma public) : DON CAMILLO EN RUSSIE, de L. Comencini (1965), avec Fernandel, G. Cervi, G. Granata, G. Carko, S. Urzi (N.).

*N'ayant pu empêcher le jumelage de son village de Bruscello avec un kolkhoze ukrainien, Don Camillo, par chantage, oblige son vieil adversaire Peppone à l'emmener dans son voyage en U.R.S.S.*

### FRANCE - CULTURE

7 h. 2, Poésie : Henri Chopin (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance ; à 8 h., Le Moyen Age et les miroirs du ciel ; à 8 h. 32, Albert Beguin et le poids du monde ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Les lundis de l'histoire ; 10 h. 45, Le texte et la marge ; 11 h. 2, Evénement-musique ; 12 h. 5, Ainsi va le monde, par J. Paugam et J. Duchâteau ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Eveil à la musique ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « le Magnifique », d'A. Parinaud ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture... l'invité du lundi : Alfred Grosser ; 17 h. 30, Interprètes français : Yvonne Lefébure (Debussy) ; 18 h. 30, la Vie entre les lignes, avec L. Guilloux ;

20 h., Dramatique : « la Fissure », de Jean Yvane, réal. B. Horowicz ; 21 h., Concert : Interprètes français, prés. M. Cadieu ; 22 h. 30, Entretiens avec L. Sedar Senghor (nouvelle diffusion) ; 23 h., En direct du Festival de La Rochelle.

### FRANCE - MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Tribune internationale des compositeurs 1976 : Kessler, Beyer, Butterley ; 10 h., La règle du jeu : Bach, Boccherini, Haydn, Mozart ; 10 h. 45, Séance de travail ; 12 h., La chanson : Vladimir Vissotsky ; 12 h. 40, Jazz classique ;

13 h. 15, Stéréo postale ; 14 h., Portrait d'un musicien français ; à 15 h. 32, « la Clémence de Titus » (Mozart), par l'Orchestre et les Chœurs de l'Opéra de Vienne, dir. Istvan Kertesz, avec T. Berganza, L. Popp, W. Krenn ; 18 h. 2, Ecoute, magazine musical ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 35, Kiosque ; 19 h. 50, Concours international de guitare ;

20 h., Entre chien et loup : Mahler ; 20 h. 30, Festival d'Helsinki 1976 : « Cinq chants mystiques » (R. W. William) ; « Cinq chants », opus 50 (Sibélius) ; « Trois mélodies » (E. Satie), avec L. Kilpunene et I. Cage ; 22 h., Cordes pincées... Huguette Dreyfus : Couperin, Tchérépine, Bartok, Machaut, Semenoff, Ohana, Pettine, Beethoven, Fantauzzi, Beckford, Calace.

## Mardi 5 juillet

### CHAINE I : TF 1

12 h., Tour de France cycliste ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 45, Restez donc avec nous ; à 16 h., Pour les jeunes : Spéciales vacances (reprise à 18 h. 20) ; 17 h., Tour de France cycliste ; 19 h. 3, Feuilleton : Graine d'ortie (rediffusion) ; 19 h. 43, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Tour de France cycliste.

20 h. 30, Variétés : Festival mondial de la magie ; 21 h. 30, Série ethnologique : Une autre vie (troisième partie : Tom Pouce, le fils du sorcier), par Cl. Massot.

*Chronique intimiste des Indiens Wayana.*

22 h. 30, Jubilé de la reine d'Angleterre (Gala au Covent Garden, première partie).

### CHAINE II : A 2

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilleton : Bergeval et fils (rediffusion) ; 14 h. 5, Aujourd'hui, madame ; à 15 h. 5, Série : Champions ; 15 h. 55, Aujourd'hui magazine ; 18 h., Fenêtre sur : Zig-zag (le crocrodrome de Zig et Puce, au centre Georges-Pompidou) ; 18 h. 35, Dessin animé ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Les détours de France.

20 h. 30, Les dossiers de l'écran : FILM : SEPT MORTS SUR ORDONNANCE, de J. Rouffio (1975), avec M. Piccoli, G. Depardieu, J. Birkin, M. Vlady, Ch. Vanel.

*Dans une ville de province, un chirurgien, attaché à une clinique mutualiste, se heurte aux intrigues d'un vieillard, propriétaire de cliniques privées, qui a déjà provoqué, quinze ans auparavant, le suicide d'un praticien gênant pour lui.*

Vers 22 h., DEBAT : Quand la médecine devient un commerce.

### CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes : Le club d'Ulysse ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : l'Union pacifiste de France ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (westerns, policiers, aventures) : LE BLANC, LE JAUNE ET LE NOIR, de S. Corbucci (1974), avec E. Wallach, G. Gemma, Th. Milian, J. Berthier, D. Bataille.

### FRANCE - CULTURE

7 h. 2, Poésie : Henri Chopin (et à 14 h., 19 h. 55, 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance ; à 8 h., Le Moyen Age et les miroirs du ciel ; à 8 h. 32, Albert Beguin et le poids du monde ; à 8 h. 50, Métamorphose d'un peuple ; 9 h. 7, Matinée de l'inactuel ; 10 h. 45, Un quart d'heure avec Georges Wakevitch, décorateur ; 11 h. 2, Interprètes français : Ernest Bour ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama, avec Gilles Lapouge ;

13 h. 30, Libre parcours variétés ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « le Château d'amour », de C. Le Quintrec ; *14 h. 45, Les après-midi de France-Culture...* Reportage à la Sorbonne sur l'enseignement de l'art ; à 15 h. 35, Sémiologie et théâtre ; 17 h. 30, Interprètes français : Yvonne Lefébure ; 18 h. 30, la Vie entre les lignes, avec Louis Guilloux ; 19. h. 25, Sciences : le pétrole sous la mer ;

20 h., Dialogues : Races et cultures ;

*Avec MM. Jacques Soustelle* (Quatre Soleils), *Jacques Ruffié* (De la biologie à la culture).

21 h. 15, Musiques de notre temps, avec Régis Pasquier : le violon aujourd'hui ; 22 h. 30, Entretiens avec... Léopold Sedar Senghor, par P. Galbeau (rediffusion) ; 23 h., En direct du Festival de La Rochelle, avec René Vienet, cinéaste.

### FRANCE - MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Tribune internationale des compositeurs : M. Barolsky, H. Zender, M. Goleminov ; 10 h., La règle du jeu ; vers 10 h. 45, Séance de travail avec le Quartetto Esterhazi ; 12 h., La chanson ; 12 h. 40, Jazz classique : « Tout Duke » ;

13 h. 15, Stéréo postale ; 14 h., Mélodies sans paroles... Musique ancienne : concert néerlandais ; à 15 h., « Symphonie n° 1 » (Bizet) ; à 15 h. 32, Œuvres de Berlioz, Pierre Honegger ; 17 h., Studio 107 : concours de quatuor à cordes du Festival d'Evian ; 18 h. 2, Ecoute, magazine musical ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 35, Kiosque ; 19 h. 45, Entre chien et loup : S. Naudot, Poulenc, Villa-Lobos ;

20 h. 30, Festival des Flandres : Consort of voices de Londres, avec M. Beverley, N. Long, D. James, P. Elliott : chants anciens et madrigaux (J.-B. Besard, de Macque, Waelrant, N. Faignant, de Monte, de Lassus, R. Deering, P. Philips) ; 22 h. 15, Festival de Royan... Orchestre radio-symphonique de Baden-Baden, direction E. Bour et P. Stoll : Halffter, Hespos ; 23 h. 30, Du côté des tambours ; 0 h. 5, Musique américaine : Harry Partch ; 1 h., Relais.

## Mercredi 6 juillet

### CHAINE I : TF 1

12 h. 30, Midi première ; 13 h. 50, Documentaire : Gorilla ; 17 h. 30, Pour les jeunes : Spécial vacances ; 19 h., Feuilleton : Graine d'ortie (rediffusion) ; 19 h. 43, Une minute pour les femmes ; 19 h. 47, Tour de France cycliste.

20 h. 30, Jeu policier : L'inspecteur mène l'enquête. (Les plumes noires.)

22 h., Des idées et des hommes : Blaise Pascal, de D. Huisman et M.-A. Malfray.

*Que reste-t-il aujourd'hui de la pensée de l'auteur des « Pensées » ? Avec MM. M. Druon, de l'Académie française, H. Birault, professeur de philosophie à l'université de Paris-IV Sorbonne, P. Guenanssia (« Pascal entre le vide et Dieu »), P. Seban, réalisateur, etc.*

### CHAINE II : A 2

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Mercredi animé ; 14 h. 5, Aujourd'hui, madame ; à 15 h. 5, Série : Bonanza ; 15 h. 55, Un sur cinq ; 18 h. 35, Dessin animé ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Les détours de France.

20 h. 30, Série américaine : Joe Forrester ; 21 h. 35, Magazine d'actualité : Question de temps. (Les jeux d'argent, prés. L. Bériot.)

*Le P.M.U., la loterie, le loto, les casinos, en France.*

### CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes : Feu rouge, feu vert ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : le Mouvement démocrate de France ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Téléfilm américain : « le Retour du héros », de H. Hirscham, réal. D. Petrie, avec Sh. Jackson, W. Blake.

*Un remake des « Plus Belles Années de notre vie », le film que William Wyler tourna juste après la guerre. Les difficultés d'adaptation des combattants américains à leur retour, à la fin de la Seconde Guerre mondiale.*

### FRANCE - CULTURE

7 h. 2, Poésie : Henri Chopin (et à 14 h., 19 h. 55, 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissances ; à 8 h., Le Moyen Age et les miroirs du ciel ; à 8 h. 32, Albert Beguin et le poids du monde ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Matinée des sciences et techniques ; 10 h. 45, Le livre, ouverture sur la vie ; 11 h. 2, Interprètes français : Ernest Bour ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama : la Louisiane ;

13 h. 30, Les tournois du royaume de la musique ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « le Refuge et la Source », de Jean Daniel ; 14 h. 45, L'école des parents et des éducateurs, avec l'architecte S. Dollander ; 15 h. 2, Les après-midi de France-Culture... Mercredi-jeunesse ; à 16 h. 10, Match à propos des nouveaux philosophes : François Aubral et Christian Jambet ; 17 h. 30, Interprètes français : Yvonne Lefébure ; 18 h. 30, la Vie entre les lignes, avec Louis Guilloux ; 19 h. 25, La science en marche : les animaux chez les hommes ;

20 h., La musique et les hommes : musique et éducation ; 22 h. 30, Entretiens avec Léopold Sedar Senghor, par P. Galbeau (nouvelle diffusion) ; 23 h., En direct du Festival de La Rochelle, avec Jean Duvignaud, philosophe.

### FRANCE - MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Tribune internationale des compositeurs : M. Grigoroiu, P. Trochu, P. Renosto ; 10 h., La règle du jeu ; à 10 h. 45, Séance de travail avec le Quatuor Esterhazy ; 12 h., La chanson ; 12 h. 40, Jazz classique ;

13 h. 15, Stéréo postale ; 14 h., Mélodies sans paroles : Dvorak, A. Roussel, Ravel, de Falla, Kodaly ; à 15 h. 32, Œuvres de Fauré, Ibert, Milhaud, Jolivet, Prokofiev ; 17 h. 30, Ateliers musicaux de Radio-France ; 18 h. 2, Ecoute, magazine musical ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 35, Kiosque ; 19 h. 45, Entre chien et loup : Haendel, Forqueray ;

20 h. 30, Festival de Royan... Récital d'orgue en l'église Notre-Dame, par S. Szathmary (K. Huber, Gorecki, W. Rihm, F. Bousch, H.-O. Ericsson) ; 22 h., Festival des Flandres 1976... Ensemble Syntagma Musicum, direction K. Otten : anonymes des quatorzième et seizième siècles, chants de Dunstable, Dufay, Vaillant, Wolkenstein, Binchois, La Rue, Albrecht, Byrd, Sweelinck, Lawes ; 23 h. 30, Du côté des tambours ; 1 h., Basso profundo : musiques sépulcrales.

## Jeudi 7 juillet

### CHAINE I : TF 1

12 h. 30, Midi première ; 13 h. 35, Emissions régionales ; 13 h. 50, Objectif santé ; 14 h., Téléfilm : L'histoire authentique de l'attaque de la malle-poste ; 17 h. 30, Pour les jeunes : Spécial vacances ; 19 h. 3, Feuilleton : Graine d'ortie (rediffusion) ; 19 h. 43, Une minute pour les femmes ; 19 h. 47, Tour de France cycliste ;

20 h. 30, Série : Les années d'illusion ; 21 h. 30, Magazine : 60 minutes pour convaincre, de J.-O. Chattard, F. Moreuil, J.-M. Lech et E. Vannier : Le retour à la tradition de l'Eglise.

*L'écrivain Michel de Saint-Pierre dénonce les divers aspects de la crise de l'Eglise et plaide pour le retour aux traditions.*

22 h.25, Concert : Symphonie n° 4, de Brahms, par l'Orch. philharmonique de Radio-France, dir. E. Krivine.

### CHAINE II : A 2

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilleton : Bergeval et fils (rediffusion) ; 14 h. 5, Aujourd'hui, madame ; à 15 h. 5, Téléfilm : La vieille garde reprend du sourire, de R. Carr, avec W. Brennan, F. Astaire, E. Buchanan.

*Comment trois anciens gendarmes deviennent redresseurs de tort au Texas pour aider l'un de leurs anciens camarades, qui a perdu, avec l'âge, de sa « force de frappe ». Le premier « western » de Fred Astaire.*

16 h. 15, Aujourd'hui magazine ; 18 h., Fenêtre sur : Chroniques surnaturelles (les loups-garous) ; *18 h. 35, Dessin animé ; 18 h. 55, Jeu :* Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Emission réservée aux formations politiques : le R.P.R. ;

20 h. 30, Téléfilm : M. Klebs et Rozalie, de R. de Obaldia, Réal. J. Duhen, avec M. Bouquet, A. Sinigalia, S. Carré, J. Rosny.

22 h. 15, Magazine médical : Les jours de notre vie, de P. Desgraupes et J. Bernard (Au bout du chemin).

*Jusqu'à quel point de difficultés physiques la vie vaut-elle la peine d'être vécue ?*

### CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes : Les images d'Epinal ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : l'Association nationale de sauvegarde des adolescents ; 20 h., Les jeux ;

20 h. 30, FILM (les grands noms de l'histoire du cinéma), cycle cinéma français 1968-1976 : LES VOLETS CLOS, de J.-C. Brialy (1972), avec M. Bell, J. Charrier, C. Rouvel, L. Bogaert, C. Allégret, G. Leclerc.

*Un jeune homme, qui se prétend marin et déserteur, se fait recueillir par les pensionnaires d'une agréable maison close bretonne 1930, et les séduit toutes.*

### FRANCE - CULTURE

7 h. 2, Poésie : Henri Chopin (et à 14 h., 19 h. 55, 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance ; à 8 h., Le Moyen Age et les miroirs du ciel ; à 8 h. 32, Albert Beguin et le poids du monde ; à 8 h. 50, Métamorphose d'un peuple ; 9 h. 7, Matinée de la littérature ; 10 h. 45, Questions en zig-zag, avec P. Dudan ; 11 h. 2, Interprètes français : Ernest Bour ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama, avec Anne Rouanet ;

14 h. 5, L'Assemblée des femmes, d'Aristophane, réal. Un livre, des voix : « le Misogyne », d'A. Roger ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture : Deux heures pour comprendre l'épargne ; 17 h. 30, Interprètes français : Yvonne Lefébure ; 18 h. 30, La vie entre les lignes, avec Louis Guilloux ; 19 h. 25, Biologie et médecine : la toxoplasmose, avec le professeur Couvreur ;

20 h., Nouveau répertoire dramatique, par L. Attoun : Il va sans dire, de M. Vinaver ; 22 h. 30, Entretiens avec Léopold Sedar Senghor ; 23 h., En direct du Festival de La Rochelle.

### FRANCE - MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Tribune internationale des compositeurs : A. Nordheim, J. Guyonnet, A. Stroe ; 10 h., La règle du jeu ; 10 h. 45, Séance de travail : Quartetto Esterhazi ; 12 h., La chanson ; 12 h. 30, Jazz classique.

13 h. 15, Stéréo postale ; 14 h., Mélodies sans paroles... nouvelles auditions : petites formations ; 15 h., Des notes sur la guitare... en Amérique latine ; à 15 h. 32, « les Fêtes d'Hébé » (Rameau), « Prométhée » (Fauré) ; 17 h. 15, Nouveaux talents, premiers sillons : l'Ensemble suédois de musique ancienne de Drottningholms ; 18 h. 2, Ecoute, magazine musical ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 35, Kiosque ; 19 h. 45, Entre chien et loup : Vivaldi, Villalobos, Kodaly ;

20 h. 30, Festival des Flandres 1976 : musique ancienne, avec J. Huys (organiste), le Collegium vocal de Gand, la Musicalische Company de Berlin, dir. P. Herreweghe (œuvres de Monte, Palestrina, Luython) ; 22 h. 30, Œuvres de Klaus Huber... Festival de Royan et Semaines de Nuremberg ; 23 h., « la Fosse d'orchestre », création collective avec A. Dubois, alto ; L. Fischer, harpe ; F. Gillard, basson ; A. Jackson, trompette ; E. Kuffler, flûte ; J. Léandre, contrebasse, coordonné et présenté par E. Kuffler et P. Drogoz ; 0 h. 5, Chant de flûtes ; 1 h., Lutophilie aiguë : Gounod, de Coincl, F. Pilkington, B. Lapointe, D. Liebman.

## Vendredi 8 juillet

### CHAINE I : TF 1

12 h. 30, Tour de France cycliste ; 13 h. 30, Emissions régionales ; 16 h., Pour les jeunes : Spécial vacances ; 16 h. 45, Tour de France cycliste ; 17 h. 50, Pour les jeunes (suite) ; 19 h. 3, Feuilleton : Graine d'ortie (rediffusion) ; 19 h. 43, Une minute pour les femmes ; 19 h. 47, Tour de France cycliste.

20 h. 30, Au théâtre ce soir : « Une femme presque fidèle », de J. Bernard. Avec J. Bernard, J. Gauthier, D. Paturel, J. Mauclair.

*Une femme reproche à son amant de ne pas être aussi brillant que son mari.*

22 h., Allons au cinéma.

### CHAINE II : A 2

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilleton : Bergeval et fils (rediffusion) ; 14 h. 5, Aujourd'hui, madame ; à 15 h. 5, Série : Champions ; 15 h. 55, Aujourd'hui magazine ; 18 h., Fenêtre sur : Bande à part (Enquête sur un privé au-dessus de tout soupçon, réal. B. Miller) ; 18 h. 35, Dessin animé ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Les détours de France.

20 h. 30, Feuilleton : Le confessionnal des pénitents noirs (deuxième épisode : l'Enlèvement) ; 21 h. 45, Littéraire : Apostrophes, de B. Pivot. (Quelle Bretagne, quels Bretons ?)

*Avec MM. Xavier Grall (« le Cheval couché »), Yonenn Gwernig (« les Escaliers d'acier »), Pierre-Jakez Helias (« les Autres et les Miens »), Yves Le Berre (traducteur de « la Bataille de Kerguiden et autres événements survenus en Basse-Bretagne pendant la Révolution en 1793 »), et Charles Le Quintrec (« le Château d'amour »).*

22 h. 55, FILM (ciné-club) : LA CHAIR ET LE DIABLE, de Cl. Brown (1927), avec G. Garbo, J. Gilbert, L. Hanson, M. Mac Dermott, B. Kent. (Muet, N.).

*Une femme, séductrice-née, s'efforce de reconquérir son ancien amant qui, à cause d'elle, a tué en duel son premier mari.*

### CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes : Histoire de France et Des livres pour nous ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : l'Union nationaliste ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Magazine vendredi, de M. Cazeneuve et J.-P. Alessandri : Faits de société. (Les idoles), réal. P. Villiers.

21 h. 30, Serie : Quelques Afriques : « Sur les traces d'André Gide, cinquante ans après le Congo », d'Alberto Moravia et Andréa Anderman.

*Lire notre article page 11.*

### FRANCE - CULTURE

7 h. 2, Poésie : Henri Chopin (et à 14 h., 19 h. 55, 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance ; à 8 h., Le Moyen Age et les miroirs du ciel ; à 8 h. 32, Albert Beguin et le poids du monde ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Matinée des arts du spectacle ; 10 h. 45, Le texte et la marge ; 11 h. 2, Interprètes français : Ernest Bour ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama, avec Noël Arnaud ;

13 h. 30, Recherche musique, par le groupe de recherches *musicales de l'INA ; 14 h. 5, Un livre, des* voix : « le Serpent jaune », d'A. Astruc ; 14 h. 47, Les après-midi de France-Culture... Les Français s'interrogent sur la naturopathie et l'architecture solaire ; 17 h. 30, Interprètes français : Yvonne Lefébure ; 18 h. 30, la Vie entre les lignes, avec Louis Guilloux ; 19 h. 25, Les grandes avenues de la science moderne : Les plantes carnivores ;

20 h., Congrès international d'Avignon, mai 1977 : Machiavel machiavélique ?, par P. Nemo et G. Godebert ; 21 h. 30, Musique de chambre ; 22 h. 30, Entretiens avec Léopold Sedar Senghor, par P. Galbeau (nouvelle diffusion) ; 23 h., En direct du Festival de La Rochelle, avec Michel Crépeau.

### FRANCE - MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Les grandes voix : Ezio Pinza ; 9 h. 30, Tribune internationale des compositeurs 1976 : Luciano Berio ; 10 h., La règle du jeu ; à 10 h. 45, Séance de travail avec le quartetto Esterhazy ; 12 h., La chanson ; 12 h. 40, Jazz classique ;

13 h. 15, Stéréo postale ; 14 h., Mélodies sans paroles : Elgar, Chopin, Schubert, Vivaldi, Aubin, Hubeau, Bozza ; à 15 h. 32, M. de Falla, M. Constant ; 17 h. 30, Equivalences : Jean Langlais, organiste ; 18 h. 2, Ecoute, magazine musical ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 35, Kiosque ; 19 h. 45, Entre chien et loup ;

20 h. 20, Le coin des collectionneurs : Carl Schuricht dirige Schumann et Mendelssohn ; 21 h. 20, Cycle d'échanges franco-allemands... Orchestre symphonique de la Radio de Stuttgart, dir. U. Segal : « Symphonie n° 5 en si bémol majeur » (Bruckner) ; 23 h. 15, Jazz forum en direct de la grande parade de Nice ; 0 h. 5, Phil Glass : « Another look at harmony » ; 1 h., Trêve.

## Les écrans francophones

### Lundi 4 juillet

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., America ; 21 h., *L'homme qui tua Billy le Kid.*

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Les rues de San-Francisco ; 20 h. 55, Les jeux de l'été ; 21 h. 5, *la Chaste Suzanne*, film d'A. Berthomieu.

TELEVISION BELGE : 20 h., L'écran témoin : *Isadora* ; 22 h. 5, Débat : la condition féminine.

R.T. BIS : 20 h., Arsène Lupin ; 21 h., Comment allez-vous ? ; 21 h. 35, Civilisations.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 20, Les Thibault ; 21 h. 50, Expériences de ma vie ; 22 h. 20, Sports.

### Mardi 5 juillet

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Haute tension ; 21 h., *l'Homme à l'imperméable*, film de J. Duvivier.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Daniel Boone ; 20 h. 55, Les jeux de l'été ; 21 h. 5, *Goldface, le fantastique superman*, film de S. Mitchell.

TELEVISION BELGE : 20 h., Les sentiers du monde ; 21 h., Le bouquet de ronces ; 22 h. 10, Le monde intérieur de P. Delvaux.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 15, Tour de France ; 20 h. 30, Splendeur et misère des courtisanes ; 21 h. 35, En direct avec H. Delblüe.

### Mercredi 6 juillet

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Les Incorruptibles ; 21 h., *L'autre femme*, film de F. Villiers.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Brigade spéciale ; 20 h. 55, Les jeux de l'été ; 21 h. 5, *Léviathan*, film de L. Keigel.

TELEVISION BELGE : 19 h. 51, *la Prison*, téléfilm ; 21 h. 10, Souvenez-vous.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 20, Michel Sardou à l'Olympia ; 21 h. 15, *Black out*, film de J.-L. Roy.

### Jeudi 7 juillet

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Histoire du cinéma français ; 21 h., *Cran d'arrêt*, film d'Y. Boisset.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., L'immortel ; 20 h. 55, Les jeux de l'été ; 21 h. 5, *Chacun pour soi*, film de G. Capitan.

TELEVISION BELGE : 20 h., *Un condé*, film d'Y. Boisset ; 21 h. 30, Contacts ; 21 h. 35, Le carrousel aux images.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 15, Tour de France ; 20 h. 30, Destins ; 21 h. 55, La vie fabuleuse de Paul Gauguin.

### Vendredi 8 juillet

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Toma ; 21 h., *la Piste des éléphants*, film de W. Dieterle.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Regan ; 20 h. 55, Les jeux de l'été ; 21 h. 5, *Un trésor de femme*, film de J. Stelli.

TELEVISION BELGE : 20 h., Serpico ; 20 h. 50, Les reflets de l'histoire ; 22 h., Deux imbéciles heureux.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 15, Tour de France ; 20 h. 30, Madame Baptiste ; 22 h., Prélude à la VIIIe Biennale internationale de la tapisserie.

### Samedi 9 juillet

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Dans les rues de San-Francisco ; 21 h., *les Anneaux d'or*, film de M. Lelien

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Gunsmoke ; 21 h., *l'Homme d'Istanbul*, film d'A. Isasi Isasmendi.

TELEVISION BELGE : 20 h., Le jardin extraordinaire ; 20 h. 30, *C'est pas parce qu'on a rien à dire qu'il faut fermer sa gueule*, film de J. Bernard ; 22 h. 15, Variétés.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 5, A vos lettres ; 20 h. 25, *le Tribunal des sept*, film de P. Kinnet ; 22 h., Sport.

### Dimanche 10 juillet

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Star Treck ; 21 h., *Hantise*, film de G. Cukor.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h. 10, Van der Valk ; 21 h. 5, Les jeux de l'été ; 21 h. 10, *Parlez-moi d'amour*, film de G. Simonelli.

TELEVISION BELGE : 20 h. 5, Suggestions ; 20 h. 10, Cirque du monde ; 21 h. 5, Elisabeth R ; 22 h. 50, Peter Ustinov.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 19 h. 55, *Ultime razzia*, film de S. Kubrick ; 21 h. 15, Entretiens ; 21 h. 45, Ouvertures d'opéras italiens ; 22 h. 15, Aviron.

### Lundi 11 juillet

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., America ; 21 h., *les Fusils du Far-West*, film de D. Lowell Rich.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Les rues de San-Francisco ; 20 h. 55, Les jeux de l'été ; 21 h. 5, *le Mur*, film de S. Roullet.

TELEVISION BELGE : 20 h., *César et Cléopâtre* ; 21 h. 15, Style : Gilles Larrain ; 22 h. 25, Entrée libre.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 15, Tour de France ; 20 h. 30, Les Thibault ; 22 h., Expériences de [illegible]

# RADIO-TELEVISION

## Samedi 9 juillet

### CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Emissions régionales ; 12 h. 30, Midi première ; 12 h. 45, Jeune pratique ; 13 h. 35, Le monde de l'accordéon ; 13 h. 50, La France défigurée ; 14 h. 8, Restez donc avec nous... ; 18 h. 25, Magazine auto-moto ; 18 h. 55, Feuilleton : Graine d'ortie ; 19 h. 13, Six minutes pour vous défendre ; 19 h. 43, Tour de France cycliste ;

20 h. 30, Variétés : Show Machine, prés. L. Zitrone ; 21 h. 30, Série américaine : Sergent Anderson ; 22 h. 25, A bout portant : Julien Clerc.

### CHAINE II : A 2

12 h. 15, Journal des sourds et des mal-entendants ; 12 h. 30, Magazine : Samedi et demi ; 13 h. 30, Hebdo chansons, hebdo musiques ; 14 h. 10, Les jeux du stade, prés. J. Lanzi ; 17 h. 10, Des animaux et des hommes ; 18 h. 45, La télévision des téléspectateurs en super-8 ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Les détours de France.

20 h. 30, Retransmission lyrique : Platée, de J.-Ph. Rameau, mise en scène H. Ronse, avec J. Dupuy, Cl. Melon, E. Lublin, M. Sénéchal, R. Soyer, S. Sarroca, l'orchestre et les chœurs de l'Opéra, dir. M. Plasson.

*Un spectacle enregistré le 14 mai dernier salle Favart.*

22 h. 5, Entretien : Questions sans visage, par P. Dumayet.

### CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes : Les cabanes et Le petit théâtre ; 19 h. 5, Emissions régionales (avec, à 19 h. 40, Samedi entre nous) ; 20 h., Le magazine du cheval ;

20 h. 30, Théâtre : L'Ombre blanche, de Youri. Avec L. Bogaert, B. Verley, J. Combac (rediffusion).

*Les souvenirs d'enfance dans un palace suranné de la Côte d'Azur. Une vieille dame toute vêtue de blanc suscite une animation fiévreuse chez le narrateur.*

21 h. 25, Retransmission chrorégraphique : Giselle, d'A. Adam. Orchestre du Bolchoï sous la direction de A. Jiouraitis. Avec N. Bessmertnova, M. Lavrovski et les étoiles du ballet du Bolchoï.

### FRANCE - CULTURE

7 h. 2, Poésie : Henri Chopin (et à 14 h., 19 h. 55, 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... Regards sur la science ; 8 h. 32, 77... 2000, Comprendre aujourd'hui pour vivre demain ; 9 h. 7, Matinée du monde contemporain ; 10 h. 45, Démarches ; 11 h. 2, La musique prend la parole ; 12 h. 5, Le pont des arts ;

14 h. 5, Samedi de France-Culture : Tant qu'il y aura des bistrots, ou la fonction sociale du café, par M.-H. Pinel et G. Godebert ;

*Clients et patrons de café de Paris et d'ailleurs apportent leur contribution à cette enquête, ainsi que Francis Meyer, spécialiste des questions d'opinion publique, et Clément Lepidis.*

16 h. 20, Le livre d'or : œuvres de Berio ; 17 h. 30, Pour mémoire ; 19 h. 25, La réalité dans ses lieux, par F. Venaille (nouvelle diffusion) ;

20 h., Carte blanche : Au pied du mur, de M. Blancpain. Réalisation E. Cramer. Avec F. Périer, Y. Arcanel, B. Dautun, C. Hubeau ; 21 h. 55, Ad lib. ; 22 h. 5, La fugue du samedi, ou mi-fugue mi-raisin, divertissement de B. Jérôme

### FRANCE - MUSIQUE

7 h. 3, Pittoresques et légères ; 8 h., Mélodies sans paroles : Debussy, Ravel, Fauré ; 9 h. 2, Ensemble d'amateurs... « les ambiguïtés du chant choral » : œuvres de Josquin des Prés, Bertrand, Monteverdi, S. Caillat ; 9 h. 30, Etude : Trénet, Vivaldi, Jolivet, Vongalis, L. Ferré, Moussorski, Rimski-Korsakov, de Falla, K. Schulze ; 11 h. 15, Les jeunes Français sont musiciens ; 12 h. 40, Jazz, s'il vous plaît ;

13 h. 30, Chasseurs de son stéréo ; 14 h., Les astronotes, par J. Markouits et P. Lattes ; à 14 h. 10, Discothèque 77 ; à 15 h., En direct du Studio 118, le Quintette à vent Nielsen : œuvres de Franz, Danzi, Rossini, Ligeti ; 15 h. 45, La route des jongleurs ; 16 h. 35, Vingt-cinq notes seconde ; 17 h. 32, Trente-six mille deux cents directeurs de la musique en France ; 17 h. 40, Test Hi-Fi ; 19 h. 10, Non écrites ;

20 h. 5, Soirée lyrique... Festival de Munich : « Arabella » (R. Strauss), par les Chœurs et Orchestre de l'Opéra d'Etat de Bavière, direction W. Sawallisch, avec E. Mathis, D. Fischer-Dieskau, K. Boehm ; 23 h., Vieilles cires... Nadia Boulanger dirige Monteverdi et Brahms : enregistrements de 1937 ; 0 h. 5, Un musicien dans la nuit.

## Dimanche 10 juillet

### CHAINE I : TF 1

9 h. 15, Religieuses et philosophiques ; 12 h., La séquence du spectateur ; 12 h. 30, Jeu : La bonne conduite ; 13 h. 30, Jeu : L'homme qui n'en savait rien, prés. J.-C. Massoulier ;

14 h., Série : Guerre et Paix, d'après l'œuvre de Tolstoï. Réal. J. Davies. (Première épisode : La fête.)

*Une production luxueuse, sans plus, de la B.B.C.*

15 h. 7, Le monde merveilleux de la nage ; 15 h. 10, Sports : Direct à la une (championnat du monde poids moyens Monzon-Valdes et Tour de France cycliste) ; 17 h. 10, Série : Pierrot la chanson.

*Lire notre article page 12.*

17 h. 30, FILM : LES MISERABLES, de R. Bernard (1933). Deuxième épisode : Les Thénardier, avec H. Baur, Ch. Vanel, Ch. Dullin, M. Moreno, G. Triquet, J. Gaël, J. Servais. (N.)

*Jean Valjean, qui a échappé au bagne, tire Cosette, l'enfant de Fantine, des griffes des Thénardier, aubergistes à Montfermeil. Quelques années plus tard, en 1832, il tombe dans un guet-apens tendu par Thénardier.*

19 h. 15, Les animaux du monde ;

20 h. 30, FILM : LE SECRET DU RAPPORT QUILLER, de M. Anderson (1966), avec G. Segal, A. Guinness, M. Von Sydow, S. Berger, G. Sanders.

*Un agent du contre-espionnage anglais à Berlin-Ouest est chargé de découvrir les membres d'une organisation néo-nazie.*

22 h. 10, Dossier : L'or bleu (troisième partie : Le western des grands fonds), de Ph. Gildas. Réal. B. Ollivier.

### CHAINE II : A 2

11 h. 30, Concert ; 12 h., Bon dimanche à l'Empire avec J. Martin (reprise à 13 h. 25) ; 12 h. 10, Toujours sourire ; 13 h. 25, La lorgnette ; 14 h. 20, Ces messieurs nous disent ; 15 h. 50, Série : Hawaï, police d'Etat ; 16 h. 40, Trois petits tours ; 17 h. 25, Muppet show ; 18 h. 10, Contre ut ; 19 h., Stade 2 ;

20 h. 30, Musique and Music ; 21 h. 40, Feuilleton : La dynastie des Forsyte (rediffusion) ; 22 h. 30, Documentaire : Vivre ensemble (gare de Lyon, gare du rêve. Réal. M. Ginesy).

### CHAINE III : FR 3

10 h., Emission destinée aux travailleurs immigrés ; 10 h. 30, Mosaïque ; 16 h. 55, Reprise de l'émission du 8 juillet : Quelques Afriques ; 17 h. 50, Espace musical de J.-P. Damian : Symphonie n° 3 de Brahms, par l'Orchestre philharmonique de Vienne, dirigé par H. von Karajan ; 18 h. 45, Spécial Dom-Tom ; 19 h., Magazine Hexagonal (les lieux où souffle l'esprit : Saint-Malo, de FR 3 Lille) ; 20 h. 5, Cheval, mon ami ;

20 h. 30, L'homme en question : le professeur Mathé ; 21 h. 30, Aspects du courtmétrage français ;

22 h. 30, FILM (cinéma de minuit) : AVEC LE SOURIRE, de M. Tourneur (1936), avec M. Chevalier, M. Glory, A. Lefaur, M. Simon, P. Andral, M. Vallée. (N., rediffusion.)

*Débarqué sans le sou à Paris, un garçon débrouillard, qui enjôle tout le monde par son sourire, grimpe tout en haut de l'échelle sociale en partant des coulisses d'un music-hall.*

### FRANCE - CULTURE

7 h. 2, Poésie : Henri Chopin (et à 14 h.) ; 7 h. 7, La fenêtre ouverte ; 7 h. 15, Horizon, magazine religieux ; 7 h. 40, Chasseur de son ; de 8 h. à 11 h. : Emissions philosophiques et religieuses ; 11 h., Regards sur la musique ; 12 h. 5, Allegro ; 12 h. 45, Inédits du disque ;

14 h. 5, l'Assemblée des femmes, d'Aristophane, réal. A. Barroux, adapt. R. Merle (nouvelle diffusion) ; 16 h. 5, Tribune internationale des compositeurs 1977 ; 17 h. 30, Rencontre avec le docteur Norbert Bensaïd ; 18 h. 30, Ma non troppo ; 19 h. 10, Le cinéma au musée Carnavalet.

20 h. 5, Poésie ininterrompue : Henri Chopin et Gérard-Georges Lemaire ; 20 h. 40, Ateliers de création radiophonique : Il existe encore une île derrière la Grande-Bretagne, l'Ulster ; 23 h., Black and blue, par L. Malson ; 23 h. 50, Poésie : Marc Guyon.

### FRANCE - MUSIQUE

7 h. 3, Concert promenade ; 8 h., Cantate pour le cinquième dimanche après la Trinité : BWV 93 (Bach) ; 9 h. 2, Musical graffiti ; 11 h., Harmonia sacra : Messe en la bémol majeur D. 678 (Schubert) ; 12 h., Sortilèges du flamenco ; 12 h. 35, Opéra-Bouffon : « Platée », de Rameau, actes 2 et 3 ;

13 h. 45, Premier jour J de la musique : Janequin, Beethoven, de Caix, d'Hervelois, G. Pierné, Debussy, Albeniz ; 14 h., La tribune des critiques de disques : « le Vaisseau fantôme » (Wagner) ; 17 h., Le concert égoïste de Maurice Clavel : Mozart, Boccherini, Purcell, Pergolèse, Beethoven, Machaut, Victoria, Bach ; 19 h., La route des jongleurs ; 19 h. 35, Jazz vivant ;

20 h. 30, Musique de chambre : Philippe Beaussant ; 21 h., En direct du Festival de Munich : « Daphné » (R. Strauss), Chœurs et Orchestre de l'Opéra d'Etat de Bavière, dir. W. Sawallisch, avec L. Sukis, P. Schreier, N. Illebend ; 22 h. 30, Musique de chambre (suite) ; 0 h. 5, Concert extra-européen ; 1 h. 15, Trêve.

## Lundi 11 juillet

### CHAINE I : TF 1

12 h. 30, Midi première ; 13 h. 35, Magazines régionaux ; 15 h. 50, Football : Tournoi mondial des juniors en Tunisie ; 16 h. 40, Pour les jeunes : Spécial vacances ; 18 h. 10, Série : Cosmos-1999 (rediffusion) ; 19 h. 10, Feuilleton : Graine d'ortie (rediffusion) ; 19 h. 40, Une minute pour les femmes ; 19 h. 47, Tour de France cycliste.

20 h. 30, FILM : ORGUEIL ET PASSION, de S. Kramer (1957), avec C. Grant, F. Sinatra, S. Loren, Th. Bickel, J. Wengraf.

*En 1810, des Espagnols, résistant à l'occupation napoléonienne, entreprennent, avec le concours d'un officier anglais, d'amener un gigantesque canon sous les murs de la forteresse d'Avila.*

### CHAINE II : A 2

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilleton : Bergeval et fils (rediffusion) ; 14 h. 5, Aujourd'hui, madame ; à 15 h. 5, Série : Les aventures d'Arsène Lupin (rediffusion) ; 15 h. 55, Aujourd'hui magazine ; 18 h., Fenêtre sur : les romans en question ; 18 h. 35, Dessin animé ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Feuilleton : Les détours de France.

20 h. 30, Jeu : La tête et les jambes ; 21 h. 55, Documentaire : La saga des Français, prod. M. de Castillo (Le temps d'apprendre à vivre, réal. Cl. Ventura).

*Enquête dans un couloir : au premier étage d'un immeuble, des portes, et, derrière les portes, des vies.*

22 h. 55, Polémique : L'huile sur le feu, de Ph. Bouvard.

*L'homosexualité féminine oppose l'écrivain Elula Perin au docteur Amoroso.*

### CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes : Flash ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : M. Jean Jaudel ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (cinéma public) : LES PETROLEUSES, de Christian-Jaque (1971), avec B. Bardot, Cl. Cardinale, M. Pollard, P. Sheppard, E. Cohen, T. Grimpera.

*Rivalité et affrontement de deux aventurières, l'une à la tête d'un gang de filles (ses sœurs), l'autre régnant sur une bande de garçons (ses frères).*

### FRANCE - CULTURE

7 h. 2, Poésie : Marc Guyon (et à 14 h., 19 h. 55, 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance : à 8 h., Quand le peuple prend la parole (nouvelle diffusion) ; à 8 h. 32, Alexandrie, le rêve du dieu soldat ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Les lundis de l'histoire : à propos de « l'Europe absolutiste », de Robert Mandrou ; 10 h. 45, Le texte et la marge ; 11 h. 2, Evénement-musique ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama, avec J.-M. Pelt ;

13 h. 30, Eveil à la musique ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « Un soir », d'A. Dhotel ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture... l'invité du lundi : Gisèle Freund ; 17 h. 30, Tribune internationale des compositeurs 1977 ; 18 h. 30, Présence d'Andersen, par M. Idier ; 19 h. 25, Présence des arts : les « 14 Juillet » du musée Carnavalet ;

20 h., Dramatique : l'Affaire des Batignolles, par M. Guignebert et H. Weitzmann, d'après E. Gaboriau, avec M. Galabru, J. Dumesnil, N. Desailly, R. Varte ; 21 h., Tribune internationale des compositeurs ; 22 h. 20, Entretien avec Jean-Louis Shaefer, par M. Benezet ; 23 h., De la nuit.

### FRANCE - MUSIQUE

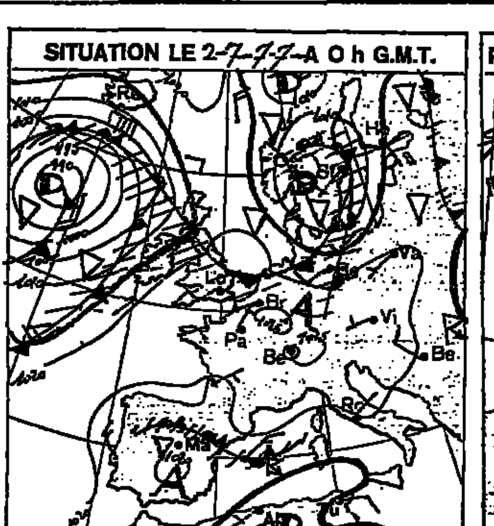
7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Petites formes (Bach, Bartok) ; 9 h. 30, La règle du jeu (Haydn, Beethoven) ; à 10 h. 10, Cours d'interprétation, par Claude Helffer ; 12 h., La chanson ; 12 h. 35, Sélection concert ; 12 h. 40, Jazz classique ;

13 h. 15, Stéréo postale (524-18-18) ; 14 h., Mélodies sans paroles : portrait de Pierre Ancelin ; à 15 h. 32, Après-midi lyrique (Schoenberg) ; 18 h. 2, Ecoute, magazine musical ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 35, Kiosque ; 19 h. 45, Concours international de guitare ;

20 h., En scène : une soirée dans la fosse, par O. Bernager (Berlioz, Gluck...) ; 20 h. 30, Concert-musique plus : « Beckcristal » (Bussotti), « Concerto pour piano » (Boukourechliev), « Nomosgamma » et « Nomosalpha » (Xenakis), par C. Helffer, pianiste, et A. Meunier, violoncelliste ; 22 h. 30, Echanges internationaux... enregistrements de Radio-Sarrebrück : « Quatre Ballades », opus 140 ; « Ballade », opus 139, de Schumann, par les Chœurs de l'université de la Sarre et l'Orchestre symphonique de la radio sarroise, dir. Hans Martin Schneidt ; 0 h. 5, France-Musique la nuit : Festival de jazz, en direct de Nice ; 1 h., Entre les pavés, l'herbe.

# INFORMATIONS PRATIQUES

## MÉTÉOROLOGIE




PRÉVISIONS POUR LE 3.7.77 DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard — Verglas — dans la région

Evolution probable du temps en France entre le samedi 2 juillet à 0 heure et le dimanche 3 juillet à 24 heures :

Les hautes pressions qui persistent sur la France protégeront encore notre pays de l'influence des perturbations océaniques circulant des îles Britanniques à la Norvège, mais un système orageux — en développement sur l'Espagne et la Méditerranée occidentale — atteindra nos régions méridionales.

Dimanche 3 juillet, le temps restera chaud et ensoleillé sur l'ensemble de la France. Des nuages d'instabilité se développeront toutefois du Languedoc à l'Aquitaine et au sud du Massif Central : ils pourront donner quelques orages isolés l'après-midi et le soir.

Samedi 2 juillet, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris-Le Bourget, de 1 023,9 millibars, soit 768 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 1er juillet ; le second, le minimum de la nuit du 1er au 2) : Ajaccio, 28 et 13 degrés ; Biarritz, 25 et 10 ; Bordeaux, 25 et 13 ; Brest, 20 et 11 ; Caen, 23 et 9 ; Cherbourg, 19 et 9 ; Clermont-Ferrand, 23 et 9 ; Dijon, 23 et 13 ; Grenoble, 23 et 10 ; Lille, 20 et 12 ; Lyon, 23 et 10 ; Marseille, 28 et 17 ; Nancy, 22 et 9 ; Nantes, 25 et 14 ; Nice, 25 et 19 ; Paris-Le Bourget, 25 et 10 ; Pau, 24 et 14 ; Perpignan, 26 et 15 ; Rennes, 25 et 11 ; Strasbourg, 23 et 10 ; Tours, 24 et 12 ; Toulouse, 25 et 13 ; Pointe-à-Pitre, 31 et 25.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 26 et 20 degrés ; Amsterdam, 18 et 15 ; Athènes, 30 et 23 ; Berlin, 23 et 15 ; Bonn, 19 et 13 ; Bruxelles, 21 et 14 ; îles Canaries, 24 et 19 ; Copenhague, 20 et 9 ; Genève, 23 et 10 ; Lisbonne, 29 et 14 ; Londres, 21 et 13 ; Madrid, 25 et 15 ; Moscou, 25 et 15 ; New-York, 28 et 24 ; Palma-de-Majorque, 25 et 19 ; Rome, 26 et 16 ; Stockholm, 19 et 11.

## Santé

### LES CONDITIONS DE REMBOURSEMENT DES FRAIS DE TRANSPORT EN AMBULANCE

La Caisse d'assurance-maladie rappelle, dans un communiqué, les conditions de remboursement par la Sécurité sociale des frais de transport en ambulance.

Le taux de remboursement a été ramené de 100 % à 70 % par un décret du 4 février 1977. Le règlement direct à l'ambulancier doit être effectué par l'assuré, qui est ensuite remboursé par sa caisse d'affiliation. Toutefois, si l'ambulancier a conclu une « convention » avec la Caisse d'assurance-maladie et assure un transport en position allongée avec prescription médicale, le malade ne doit régler que 30 % des frais qui restent à sa charge (au titre du ticket modérateur).

*Certains assurés peuvent, cependant, être remboursés à 100 %* dans les cas suivants : être titulaire du Fonds national de solidarité pour les personnes âgées ; être transporté du domicile à l'hôpital pour une intervention chirurgicale importante (c'est-à-dire égale ou supérieure à 50 k, lettre-clé de chirurgie) ; être transporté de l'hôpital dans un autre établissement de soins en vue d'un diagnostic ou d'un traitement ; être transporté de l'hôpital au domicile ou dans une maison de repos ou de convalescence, à condition expresse que l'intervention chirurgicale comporte un nombre de k égal ou supérieur à 50, ou encore que l'hospitalisation ait duré plus de trente jours. Dans tous ces cas de transport gratuit, le malade n'a rien à payer si l'ambulancier est « conventionné », sinon il fait l'avance des frais et se fait ensuite rembourser à 100 %.

## Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 2 juillet 1977 :

DES DECRETS

● Modifiant le décret n° 60-1030 du 4 septembre 1960 modifié portant statut du personnel enseignant et hospitalier des centres hospitaliers et universitaires ;

● Modifiant le décret n° 58-1279 du 22 décembre 1958 allouant une indemnité de fonctions aux magistrats de l'ordre judiciaire.



## MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 804

| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| I | | | | | | | | | ■ |
| II | | | | | | | | | |
| III | | ■ | | ■ | | | | | |
| IV | | | | | | ■ | | | |
| V | | | | ■ | | | | | ■ |
| VI | | | ■ | | ■ | | ■ | | |
| VII | | | | | | | | ■ | |
| VIII | | | ■ | | | | | | |
| IX | | | | ■ | | | | | |
| X | ■ | | | | | ■ | ■ | | |
| XI | | | | | | | | ■ | |

HORIZONTALEMENT

I. Il avait généralement deux briquets sur lui. — II. Pas très distinguées. — III. Arrose en passant. — IV. Soutien d'un animal dressé ; Nul ne songe à blâmer ses débordements. — V. Pousse un cri inhumain ; Héros antique. — VI. Commun en montagne, unique en mer ; Abréviation. — VII. Morceau de flûte. — VIII. Morceau de musique ; A l'origine de cercles. — IX. La boisson de l'ingénu ; Etaient bien inspirés. — X. D'un verbe ambulatoire ; Orientation. — XI. Faisait ses déclarations en public.

VERTICALEMENT

1. Dans une bande, ce n'est jamais le plus amusant. — 2. En rangs ; Repoussait. — 3. Joue généralement un rôle assez périlleux ; Se promenait à poil. — 4. Abréviation ; Valait son pesant d'or ; On connaît sa durée. — 5. Flot descendant ; Recherchait un mariage heureux. — 6. Saluait un empereur ; Ne fut jamais aussi solide qu'après avoir été déchirée. — 7. Terme de jeu ; Où des tout-petits voient déjà la feuille à l'envers. — 8. Ne se frappe plus ; Fin de participe. — 9. Donne du charme aux légendes ; Théologien français.

Solution du problème n° 1 803

*Horizontalement*

I. Lierre ; Graduels. — II. Itou ; Païen ; Raie. — III. Rangera ; Od ; Uni. — IV. El ; Venin ; GN. — V. Idées ; Asseulés (cf. « esseuler »). — VI. Hq ; Ste ; Us ; Si. — VII. Eut ; Crevettes. — VIII. Séoul ; Aînesse. — IX. Masure ; Ils. — X. Té ; Anciennes. — XI. Hamac ; Elu. — XII. Tacca ; Toul ; Suer. — XIII. In ; Clientes ; Rua. — XIV. Butor ; Astre. — XV. Na ; Sénés (purgatif) ; Erses.

*Verticalement*

1. Lire ; Hésitation. — 2. Italique ; An. — 3. Eon ; Tom ; Hc. — 4. Rugles ; UA ; Accus. — 5. Etals ; Malte. — 6. Eprise ; Ion. — 7. As ; Caractère. — 8. Gi ! ; Vaurien ; On. — 9. Ré ; Essen ; Ceuta. — 10. Anons ; Vétilles. — 11. Dièses ; Eu ; Ste. — 12. Ur ; Nuits ; RR. — 13. Eau ; Teintures. — 14. Lingère ; Le ; Eu. — 15. Seins ; Sasserais.

GUY BROUTY.



**Le Monde**

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

| | 3 mois | 6 mois | 9 mois | 12 mois |
|---|---|---|---|---|
| FRANCE - D.O.M. - T.O.M. | 108 F | 195 F | 283 F | 370 F |
| TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE | 198 F | 375 F | 553 F | 730 F |
| ETRANGER (par messageries) | | | | |
| I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG - PAYS-BAS - SUISSE | 135 F | 250 F | 365 F | 480 F |
| II. — TUNISIE | 173 F | 325 F | 478 F | 630 F |

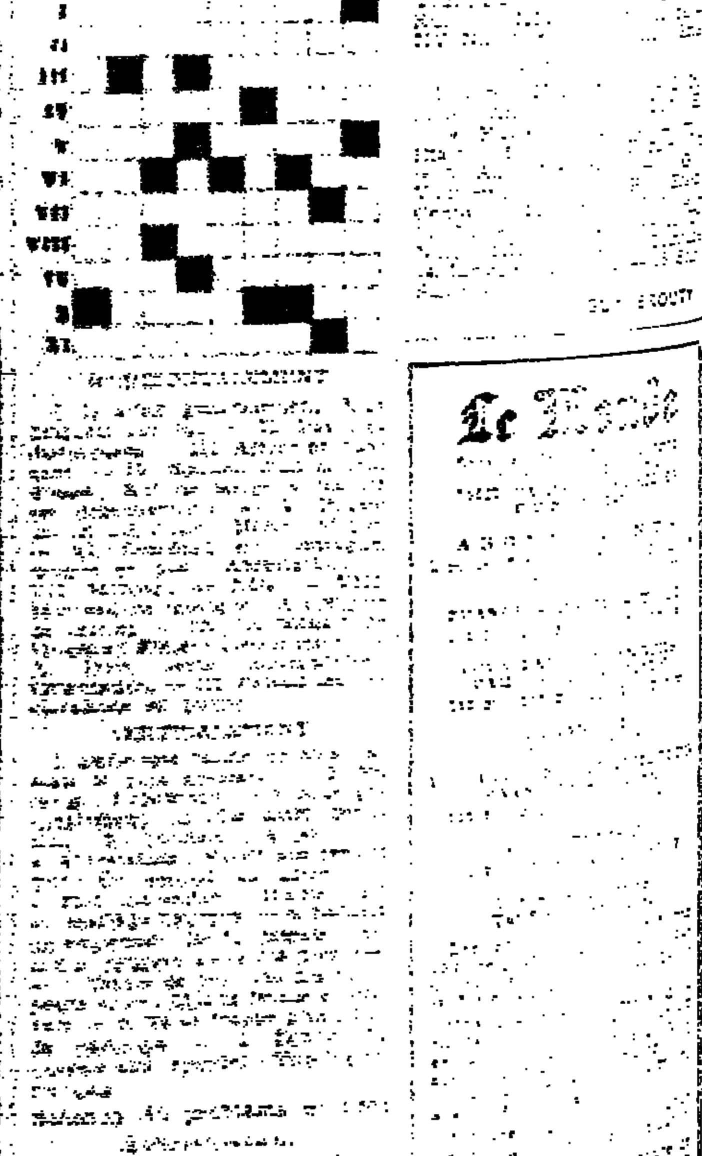
Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.



## SCIENCE POLITIQUE *par Alain Duhamel*

# Regards sur la France rurale

C'EST *« à nos premiers maîtres, nos instituteurs de campagne »*, que Michel Gervais, Marcel Jollivet et Yves Tavernier ont dédié leur *Histoire de la France rurale de 1914 à nos jours*. Les dédicataires peuvent être satisfaits de leurs élèves : ce gros volume est une réussite. Réussite formelle, car c'est une merveille d'iconographie et de mise en page, encadrant un texte presque toujours accessible et en tout cas jamais jargonnant. Réussite universitaire, car, pour une fois, économie, sociologie et science politique forment un ménage à trois harmonieux. Réussite intellectuelle, enfin, car cette *Histoire de la France rurale* est à la fois vigoureuse, probe, impeccablement informée, et de ce fait bien souvent originale.

D'entrée de jeu, nos trois auteurs abattent d'ailleurs leurs cartes. Ils ne se satisfont pas de l'interprétation classique qui célèbre l'unité de l'univers paysan. Ils récusent le schéma historique conventionnel qui oppose les villes et les campagnes, l'ordre éternel des champs aux bonds en avant de la société industrielle, le monde rural et le monde urbain. Il leur semble, au contraire, qu'il y a concordance entre l'évolution de la société villageoise et celle de la société globale. Ils l'expliquent par les nécessités de l'adaptation du capitalisme français, qui impose des transformations solidaires.

Bien sûr, ce ne sont pas des dogmatiques. Ils ne nient pas que l'histoire rurale ait ses propres modalités, et ils ne la réduisent pas aux contraintes économiques. Ils font la part des mentalités, des mœurs, des comportements politiques et syndicaux, de la médiation de l'Etat. Mais les changements des villes et les changements des champs leur semblent être les différentes facettes d'un processus dominé par les exigences de l'évolution du système économique et, en dernier ressort, de l'accumulation du capital. Ce n'est évidemment pas une optique virgilienne. Ce passage de l'apothéose de l'exploitation familiale à la victoire de l'univers de la marchandise, notamment depuis le grand tournant des années 60, n'échappe pas toujours à un économisme un brin simplificateur. Mais ce néo-marxisme émancipé est assez énergique et cohérent pour mériter un examen un peu plus serré.

***

Le cadre économique, d'abord, à gros traits : l'agriculture française a plus changé depuis la Libération que pendant les soixante-dix ans qui ont séparé la naissance de la IIIe République et la seconde guerre mondiale. En 1914, les paysans représentaient 40 % de la population active ; en 1974, 11 % ; de 1949 (la fin de la reconstruction) à 1974, sa production a plus que doublé au moment où ses effectifs fondaient. La France est devenue le second exportateur agricole mondial. Alors que pendant l'entre-deux-guerres son agriculture évoluait lentement, elle se métamorphose.

Le paysan épargnait ; il investit et s'endette. Ses liens avec l'industrie — comme consommateur, comme partenaire des branches agro-alimentaires — se multiplient. La motorisation, la technicité croissante, le Marché commun, bien sûr, l'intention de l'Etat, autant de facteurs qui l'ont contrainte à des adaptations à un rythme record. Et, pourtant, cette course éperdue au progrès ne débouche pas sur la sécurité. Dans le coût des marchandises agricoles, la valeur du travail paysan est en permanence sous-évaluée. De moins en moins de paysans font de plus en plus d'efforts en employant des produits industriels toujours plus nombreux pour maintenair un niveau de consommation — moyen s'entend — correspondant à celui d'un ménage ouvrier. On le voit, nos auteurs ne pèchent pas par complaisance.

Tout cela retentit bien sûr sur la taille des exploitations et sur les familles. De 1914 à nos jours, la superficie moyenne des exploitations s'élève sans cesse, de plus en plus vite. Il faut s'étendre pour survivre. De 8 hectares en 1929, la moyenne monte à 14 hectares en 1955, à 20 hectares en 1970. Les grandes propriétés foncières ont fondu jusqu'à la fin des années 1950 pour maintenant se stabiliser. Mais les plus petites meurent comme des mouches. Aujourd'hui, disent-ils, à moins de 35 à 40 hectares, sauf produits particuliers, point de salut.

Les modes de vie ont suivi, et inspirent à nos auteurs une analyse aussi sensible que pittoresque. L'exploitation familiale est devenue le modèle dominant. Tour à tour, les journaliers, les valets, les métayers, maintenant les fermiers « purs », ont disparu. Aujourd'hui règne l'exploitation « mixte ». Neuf sur dix n'ont plus de salariés permanents. La plupart des propriétaires louent des terres en complément. Et, dans cette cellule familiale, bien des choses ont changé. Chaque période a imposé sa marque.

Durant la guerre de 1914-1918, les femmes aussi ont révélé qu'elles pouvaient faire, quand besoin est, de très convenables chefs d'exploitation. Depuis, impossible de les vouer à la cuisine et à la basse-cour. L'entre-deux-guerres a commencé à enterrer l'alimentation spécifique, monotone et frugale. Piquettes et frénettes, galettes et tourtes, se sont faites rares. Les bérets et les casquettes ont succédé aux chapeaux ronds. Les pardessus ont fait concurrence aux blouses.

Les paysans avaient été les principales victimes de la crise des années 30. La seconde guerre mondiale, en revanche, a été moins dure pour eux. Elle a accéléré leur goût des achats citadins. Depuis, les jeunes ont voulu s'habiller comme à la ville, ont refusé de travailler sans être payés, et ils ne veulent plus être les manœuvres de leurs pères ou indemniser leurs frères, y compris pour le surcroît de valeur que leur travail a valu à la ferme. Les jeunes couples coexistent malaisément avec leurs parents. L'électricité, avant guerre, l'adduction d'eau, bien après, ont amélioré les conditions de vie. Désormais, aussi, le père préfère se retirer plutôt que de mourir à la tâche. Mais les écarts de revenus ne se sont pas réduits (sauf pour les ouvriers agricoles). Ils varient, comme chez les citadins, de ceux d'un manœuvre-balai à ceux d'un cadre supérieur, le plus souvent au niveau de l'ouvrier. L'éventail se maintient et, sur une longue période, n'évolue pas différemment de celui de la ville.

Jusque dans les années 60, la structure sociale change beaucoup d'un village à l'autre. Aristocratique, hiérarchique, paternaliste ici, égalitaire parfois tout à côte. Maintenant, elles se ressemblent davantage, mais la société villageoise dépérit. Les petites communes se sont dépeuplées et anémiées. L'industrie de village est partie depuis longtemps, artisans et classes d'école ont fermée. Dans les années 60, l'Etat et l'Eglise ont découvert ensemble la nécessité de la rationalisation. Du coup, les équipements se concentrent et les curés desservants se font rares. Le folklore et le rythme des fêtes religieuses n'ont pas survécu aux années 30. Feux de la Saint-Jean, carnaval, charivari, veillées ont sombré. Jusqu'aux années 50, la JAC a bien tenté de réinventer une animation sociale.

Aujourd'hui, c'est la banalisation ; 58 % des villages sont concernés par le tourisme et les résidences secondaires. Les fêtes sont foraines. A la population active se mêlent des résidents, retraités ou non. Les auteurs y discernent même un désir d'éparpiller un peu la population salariée pour l'intégrer dans un milieu politiquement conservateur. Mais là, c'est prêter beaucoup de machiavélisme aux princes qui gouvernent notre société.

***

L'analyse politique et syndicale, l'étude des relations avec l'Etat, permettent en revanche de bien voir ce qui a nourri si longtemps le mythe de l'unité paysanne. Bien que la division entre le syndicalisme des marquis et celui des vétérinaires, les « blancs » et les « bleus », se soit poursuivie pendant l'entre-deux-guerres, chacun à sa manière défendait l'idée de la solidarité de ceux des champs en face de ceux des villes. Les socialistes puis les communistes ont bien tenté alors de la contester, mais le livre montre bien comment, faute de cadres, faute aussi de moyens matériels comparables à ceux de leurs rivaux — réseaux serrés de mutuelles, de coopératives, d'organismes de crédit, — ils n'ont guère pesé jusqu'à 1939, bien que, dès Jaurès, ils aient tout à fait admis que la petite propriété est sacrée. Pour tout dire — et pourtant les auteurs ont le cœur manifestement à gauche, — les socialistes français n'ont jamais bien traité la question agricole, même si Georges Monnet fut, au temps du Front populaire, un excellent ministre de l'agriculture.

Et en fait, malgré les grèves d'ouvriers agricoles, malgré les bouffées de colère des « chemises vertes » de Dorgères, les trois mouvements les plus significatifs avant guerre sont ailleurs : ce sont les associations spécialisées — le blé, la betterave — d'une agriculture puissante et rentable qui commencent à bâtir leurs donjons ; c'est l'idéologie corporatiste, dernière tentative d'une aristocratie déclinante pour maintenir les principes d'unité et de hiérarchie, qui triomphe sous Vichy en confiant au syndicalisme des pouvoirs qu'il utilise avec un curieux mélange d'anachronisme, de protection sociale et d'équivoque politique qui est analysée avec beaucoup de finesse ; et puis, surtout, c'est ce qui au bout du compte marquera le plus ces années : la transformation de la JAC religieuse, idéaliste mais traditionaliste, d'avant guerre en un courant d'idée moderniste et productiviste qui triomphera au C.N.J.A. et, jusqu'en 1965, s'opposera à la droite syndicale avant de se rapprocher du pouvoir et de prendre les commandes à la F.N.S.E.A.

Car, malgré l'expérience socialisante de la Confédération générale de l'agriculture après la Libération, sous la direction de Tanguy-Prigent, les traditionalistes, dominés par les associations spécialisées, ont vite repris leur revanche. Et c'est du côté des jeunes exploitants familiaux catholiques et réformistes que viendra le renouveau qui culminera avec les grandes lois agricoles des débuts de la Ve République. Pour la première fois, les exploitants familiaux eux-mêmes seront à la tête du mouvement syndical.

Mais, de l'avis des auteurs, non sans ambiguïtés, déceptions et échecs : et de citer les mouvements protestataires — comité de Guéret, MODEF, Mouvement des paysans travailleurs — et les grandes grèves ou actions directes déclenchées ces dernières années en dehors de l'organisation unitaire officielle. Pour Michel Gervais, Marcel Jollivet et Yves Tavernier, il est clair que les agriculteurs moyens — symbolisés par Michel Debatisse — ont, en jouant à leur tour le jeu de la concertation gouvernementale, perdu leur âme et fait le jeu des gros agriculteurs qui leur laissent l'apparence du pouvoir en se réservant les associations spécialisées et Bruxelles.

En fait, pour les auteurs, tant de novation rapide a abouti à un bilan décevant et, pensent-ils, à l'effondrement du mythe unitaire ces dernières années. La politique agricole officielle est parvenue à renforcer la F.N.S.E.A. sans infléchir un mouvement du capitalisme dont l'évolution récente leur paraît dangereusement soumise aux impératifs américains. Et s'il n'y a pourtant pas eu crise sociale ou désaffection politique plus rapide c'est, pensent-ils, l'effet d'un sentiment de précarité combiné avec une intégration croissante dans le système industriel.

Tout ceci, au fond, est presque trop rationnel et cohérent. Les auteurs ont leur théorie. Ils ont aussi la grande qualité de ne pas tricher néanmoins avec les faits qui les contraignent à nuancer sans cesse à travers le quotidien et le subjectif ce qu'ils croient discerner de tendances de fond objectives. Il est sûrement dommage, en tout cas, que lorsqu'ils parlent de la bourgeoisie ou de l'Etat ils n'y mettent pas l'esprit de finesse qu'ils appliquent à la paysannerie. Il est probable aussi qu'ils valorisent sans doute le poids des tendances conflictuelles récentes par rapport aux mécanismes de cohésion. Reste que leur ouvrage est sûrement ce qu'il y a de plus complet, de plus stimulant et de plus cohérent sur la question. Et qu'il serait précieux d'avoir l'équivalent pour la France urbaine...

★ Michel Gervais, Marcel Jollivet et Yves Tavernier : *Histoire de la France rurale de 1914 à nos jours : la fin de la France paysanne*, tome 4 de l'*Histoire de la France rurale*, sous la direction de Georges Duby et Armand Wallon, collection « L'Univers historique », le Seuil, 666 pages, 120 F.

## PORTRAIT

# *Pierre Daninos et le bonheur*

*DEPUIS le prodigieux succès mondial des* Carnets du Major Thomson, *qui firent plus pour la compréhension franco-anglaise qu'un siècle de palabres diplomatiques, la publication d'un ouvrage de Pierre Daninos est toujours un événement rassurant. L'humour et le bon sens, trop souvent remplacés par la contestation hargneuse et la démagogie amphigourique, ont, grâce à l'ami du Major, encore une place sur le bon rayon de nos bibliothèques.*

*Car le registre de l'humoriste est vaste et les domaines où sa verve trouve à s'exercer aussi nombreux que les travers de notre société. La vie conjugale, les vacances, l'ambition sociale, le tourisme de luxe, le snobisme de classe, la dépression nerveuse, les excursions spatiales, lui ont tour à tour fourni des thèmes. A ce jour, le catalogue des œuvres de l'écrivain, qui fut d'abord journaliste, se compose de sept romans et de quatorze essais ou récits. On a un peu oublié les* Carnets du Bon Dieu, *qui valurent à Pierre Danînos en 1954 un prix Interallié fort honorable pour l'institution. On se souvient par contre du jour où l'écrivain, au volant de sa voiture (anglaise), rencontra brutalement sur l'autoroute un général distrait, qui, ayant « pris la bretelle à l'envers », causa de graves blessures au « farouche civil de carrière » qu'est resté le biographe d'*Un certain Monsieur Blot. *Le Dagobert étoilé faillit ce jour-là priver les lettres d'un auteur racé que les Anglais considèrent comme l'équivalent français de Jérôme K. Jérôme.*

*En nous livrant au seuil de l'été* Made in France *(1) Pierre Daninos se retrouve au mieux de sa forme. Homme discret, tenant à préserver l'heureuse intimité qui lui est chère, auteur n'ayant pas pour habitude de sacrifier aux modes que les tourmentés de littérature engagée tentent d'imposer avec des airs de prophètes, Daninos ne propose pas de messages sociologiques.* Made in France, *à travers le prisme de nos folies quotidiennes et de certaines démences millénaires propres à la francité, fait un portrait serré, à la fois tendre et ironique, de ce qu'on pourrait appeler, en parodiant un récent ouvrage de philosophie politique : « Le mâle français. »*

*En se livrant aux analyses, simultanées et satiriques d'une grande entreprise qui vend des idées, des slogans, des études de marché, des sondages, et de la population du « Margrave », immeuble de standing du quinzième arrondissement, Pierre Daninos s'en prend aux petits bourgeois qui ont remplacé « les quartiers de noblesse par la noblesse de quartier », aux philosophes de drugstore, aux pseudo-intellectuels, aux discoureurs à temps perdu, à toute cette intelligentsia bêtifiante, qui détourne les mots de leur sens, marine dans son ennui suicidaire et soutient sans rire que seul pourrait délivrer de l'insupportable oppression où vivent les dernières démocraties, un de ces régimes où la liberté est tellement sacrée qu'on la met à l'abri — avec ceux qui entendent en jouir — dans des archipels pénitenciaires et des hôpitaux concentrationnaires.*

### Une philosophie aimable

*L'héroïne du récit, charmante, saine, épanouie, norvégienne impolluée, est cover-girl pour la subsistance et étudiante en sociologie pour le confort intellectuel. Ses investigations pour les besoins d'une thèse en doctorat sur le masochisme à la française fournissent au narrateur, qui a la chance d'être son amant, l'occasion de considérations désopilantes et d'un bon sens évident.*

*Un tableau synoptique des goûts suivant les classes sociales suffit à lui seul à définir ces structures artificielles des catégories dites socio-professionnelles. Thakeray ne l'eût pas contesté. Le concerto pour la main gauche va de pair avec le lave-vaisselle, le whisky, l'atlantisme et Kandinsky, alors que* l'Arlésienne, *le mousseux, la télévision et Vlaminck paraissent plutôt dévolus aux enseignants du secondaire et aux cadres du secteur public*

*Avec des trouvailles de style, ce ton anglo-saxon qui est la meilleure expression de l'humour sans méchanceté, avec une acuité de perception qui débusque l'hypocrisie et la suffisance dans ses manifestations les plus dissimulées, Pierre Daninos réjouit le lecteur et lui donne à penser. Car l'humoriste se double, avec discrétion, d'un moraliste sans prétention et n'ayant aucun goût pour la pédagogie.*

*Les yeux plissés, le sourire voltairien, le stylo plein d'aisance, Daninos est l'antidote des faux bardes, qui chantent l'autonomie du biniou ou du béret basque, les malheurs du prolétaire aliéné et viennent glaner à Paris des cachets qui grossissent quelquefois des comptes suisses. Daninos appartient à cette catégorie discrète et mélancolique de Français qui aiment encore la France.*

Made in France *est salubre comme un coup de torchon sur une table souillée et dénote une bonne santé morale que les extrémistes de toutes teintes trouveront scabreuse dans un temps où il paraît plus rentable d'entretenir les plaies sociales à coups de superlatifs dévoyés, que de tenter de les cautériser au fer rouge de la sincérité.*

« Je prend la vie comme elle vient, sans se faire annoncer », *dit le héros de* Made in France, *et ceux qui connaissent Pierre Daninos de longue date savent que cette phrase résume une philosophie aimable, plus profonde qu'elle paraît. Elle a permis, en tout cas, à un auteur adversaire du fastidieux, de mettre dans sa vie confiance et équilibre, d'accueillir les inévitables épreuves avec lucidité et les joies simples avec enthousiasme.*

*D'écrire aussi, à son propre rythme, sans haine et sans crainte, mais avec le sourire, ce qu'il pense d'un monde un peu fou qui grince des dents aux seuils des tours d'ivoire, où sont bien contraints de se réfugier les derniers individualistes.*

« Le bonheur, tout bien pesé, *me disait il y a quelque temps Pierre Daninos,* n'est-ce pas déjà le plaisir qu'on éprouve à introduire sa clef dans la serrure pour rentrer chez soi ? »

MAURICE DENUZIÈRE.

(1) Pierre Daninos : *Made in France*, Julliard, 255 p., 38 F.

## PARIS

# Qui a brûlé les panneaux J.-C. Decaux ?

QUI a mis le feu aux panneaux J.-C. Decaux ? Mystérieuse affaire. Enquêtons. Comme chacun sait, une bonne enquête commence toujours par les chauffeurs de taxi. C'est ainsi que j'ai demandé son avis à Max B..., dit « Max Toyota » :

« *Voila une bonne chose de faite. J'espère qu'ensuite ils vont brûler les poteaux indicateurs...*

— Ils sont pourtant bien utiles, ces poteaux. Maintenant, vous ne risquez plus de vous perdre !

— *Me perdre ? Ma parole, vous m'insultez... S'il y a bien une personne qui n'avait pas besoin de ces poteaux, c'est moi. Pas non plus besoin que mes clients reçoivent l'appui de ce M. Decaux pour contester mes itinéraires ! Le chauffeur de taxi, voyez-vous, c'est un artiste. En composant un itinéraire, il exprime sa personnalité, il crée une œuvre...*

— Avez-vous entendu parler de l'art conceptuel ? Vous devriez exposer vos itinéraires dans une galerie !

— *Je gagnerais sans doute plus d'argent que derrière mon volant. Ces panneaux et ces poteaux seront ma ruine. Sans les petits détours (pratique ô combien artistique qui permet aux gens pressés d'éviter les embouteillages et aux touristes étrangers de découvrir les splendeurs ignorées de la capitale), il est certain que notre profession n'est pas rentable. C'est que la clientèle s'amenuise. Avant l'invention des abribus, la moindre averse était une bénédiction pour nous ! Et combien de personnes, incapables de s'orienter dans un quartier inconnu, ont pris un taxi pour rattraper le temps perdu et arriver à bon port ? Avec les plans d'arrondissement à tous les coins de rue, cela ne se produira plus.*

— Finalement, vous êtes un de ceux à qui le crime profite. Peut-être connaissez-vous le ou les incendiaires...

— *Vous êtes de la police ou quoi ?* »

***

La police, voilà une bonne idée ! Un agent, qui observe à longueur de journée ce qui se passe dans la rue, saura certainement m'indiquer les principaux ennemis du « mobilier urbain » :

« *Vous pourez me compter parmi les ennemis...*

— Je comprends, quand ils brûlent cela cause du désordre et vous n'aimez pas le désordre.

— *Vous n'y êtes pas. Le désordre, au moins, c'est humain. Or notre métier devient de moins en moins humain. Ce qui nous empêchait, jusqu'ici, de n'être que des régulateurs automatiques de la circulation automobile, je veux parler de notre fonction de sauveurs des promeneurs égarés, disparaît lorsque prolifèrent les poteaux indicateurs et les plans de Paris. Ah ! si vous saviez le plaisir que j'éprouvais (hélas ! ce plaisir appartient irrémédiablement au passé) quand une jeune femme me demandait la rue Saint-Eleuthère ou la place du Docteur-Félix-Lobligeois ! J'ouvrais avec lenteur mon guide de Paris, non sans avoir, au préalable, mis en doute l'existence de la rue ou de la place en question ; puis je me trompais de page ; je demandais des précisions sur l'orthographe ; j'avançais quelque remarque pseudo-historique sur le saint homme, avant de proposer à mon interlocutrice de lui faire un bout de conduite... Et si une personne me déplaisait, quelle joie de l'envoyer dans la mauvaise direction !* »

***

Laissant ce sympathique policier à ses rêves, je décidai d'éclairer ma lanterne auprès du sociologue Hubert M... :

« *Il est indubitable que le développement de ces signaux confirme ma thèse sur la désacralisation du vécu quotidien dans la civilisation occidentale.*

— J'ai du mal à vous suivre...

— *Oui, toute ville doit comporter une part de mystère qui enrichit cet amas artificiel de pierres et le rapproche de l'insondable complexité de la nature. C'est à travers la conquête de l'inconnu dans lequel il baigne que l'homme peut progresser et se dépasser. Pour un Parisien de naissance ou d'adoption, l'apprentissage des rues est un parcours initiatique qui permet de sélectionner les plus aptes à contrôler le devenir de notre civilisation. Ceux qui, ayant échoué, ont trouvé en banlieue une place qui leur convient mieux, ne doivent pas pouvoir lire triomphalement la cité comme s'ils appartenaient à l'élite initiée.*

— J'ai remarqué que les enfants sont ravis de savoir où est l'Opéra...

— *Evidemment, quel enfant ne serait pas ravi d'être débarrassé des pénibles rites initiatiques ? Mais comment apprendra-t-il à s'orienter ? Regardez New-York : tout le monde peut y trouver son chemin facilement. N'importe qui devient new-yorkais en quelques mois. Où est la culture ? Où est la civilisation ? Où est le sacré ?* »

***

L'auteur de ce discours, violent mais plutôt théorique, peut-il être un incendiaire ? Ayant répondu non à cet question, j'eus la chance de rencontrer mon collègue A..., le critique d'art de la revue *Futuresques* :

« *Ces panneaux sont peut-être utiles, mais ils sont épouvantablement laids,* m'a-t-il déclaré. *Qui a été consulté pour leur « design » ? Le Centre d'esthétique industrielle ? Le ministère de la culture ? L'académie des beaux-arts ? Moi ? Non ! M. Decaux a dessiné ; M. Decaux a convaincu ; M. Decaux a vendu. Je n'appelle pas cela de la démocratie.*

— Il n'en est pas toujours ainsi ?

— *Heureusement ! D'habitude, on demande l'avis des architectes ; on réunit une commission ; on organise un concours...*

— Et qu'est-ce que ça donne ?

— *Par exemple, le superbe monument du maréchal Leclerc à la porte d'Orléans ou l'architecture du front de Seine, que le monde entier nous envie...*

— Et Beaubourg !

— *Ah, non ! Cette horreur... D'ailleurs, ce sont des étrangers qui l'ont fait.*

JEAN-JACQUES ADAM.

# IDEES

## *Réponse à Gilles Deleuze sur les nouveaux philosophes*

# AVARIES DE LA MACHINE DÉSIRANTE OU AVANIES DE LA MACHINE DÉLIRANTE ?

*A la suite de la publication d'une réplique de M. Gilles Deleuze aux mises en cause des « nouveaux philosophes » (le Monde daté 19-20 juin, page 16), M. Jean-Marie Benoist, normalien, agrégé de philosophie, auteur de* Marx est mort *(1970), de* la Révolution structurale *(1975) et* Tyrannie du logos *(1975), nous a adressé le texte suivant :*

ALORS, Arsinoé, la grosse reine des fourmis, a rompu son mutisme enfin. Inventeuse du DESIR, du DESPOTE, du NOMADE, du MOLAIRE et du MOLECULAIRE, la voilà qui se plaint des gros concepts, « gros comme des dents creuses ». Après avoir terriblement simplifié le champ philosophique par ses sous-produits spinozistes, ses universaux dynamiques et ses manichéismes de juke-box, Gilles Deleuze vient nous donner la comédie de la pureté offensée. Satrape de Vincennes dont le pouvoir s'effrite, il vient se refaire une virginité sur le dos d'un certain nombre de jeunes auteurs que la philosophie passionne, et, au lieu de discuter proprement leurs thèses et leurs arguments, il utilise sa chaire de professeur pour leur décocher une bordée d'injures, digne des procédés de ceux qui instruisaient en 1950 les procès staliniens à l'Est comme à l'Ouest : d'où parle donc Deleuze, pour traiter de « travail de cochon » l'écriture des autres et le travail qu'ils font, gaiement et sérieusement à la fois, sans attendre ses mots d'ordre et ses bénédictions de bedeau du Désir ?

Qui, le premier, avec son fameux rhizome et sa panthère rose, a maquillé des articles en livre pour en inonder le marché ? Qui, le premier, a pratiqué l'encensement dithyrambique sans une ombre de vergogne ? Qui, le premier, s'est adonné au trafic des âmes mortes en récupérant la schizophrénie et ses drames pour bâtir le mausolée narcissique de son petit sujet de l'énonciation ? La phrase de *l'Anti-Œdipe* que je préfère est : *« Non, nous n'avons jamais vu de schizophrènes... Les schizo, vrais ou faux, sont en train de me faire tellement chier que je me convertis joyeusement à la paranoïa. Vive la paranoïa !* (1) »

### *La « société de l'éperon »*

C'est ce même Deleuze qui n'a pas répugné à caricaturer le travail théorique de Freud et de Lacan pour faire sur leurs prétendus décombres la carrière publicitaire qu'il attendait depuis si longtemps, embusqué dans son ressentiment du Massif Central. Car, avant ce philosophe yéyé sur le tard que nous avons connu par *l'Anti-Œdipe*, il y avait un autre Deleuze, non pas « l'un des grands philosophes de ce temps », mais un bon professeur de philosophie, lecteur de Hume, de Nietzsche, de Spinoza et de Kant, éveilleur d'esprits et subtil exégète de Carroll et des stoïciens dans *Logique du sens*.

Comment le nietzschéen de l'impatience et de la pensée-archipel a-t-il pu se muer à ce point en homme de ressentiment, capable de cautionner et d'appuyer jusqu'à y trouver un « *beau livre tonique* » le factum *Contre la nouvelle philosophie* rédigé en hâte et *ad hominem* par deux coupe-jarrets, deux spadassins du concept, qui surinent les gens dans l'ombre et dans le dos ? Pourquoi voit-on complice de ces deux inquisiteurs grossiers le lecteur de Spinoza, le champion de l'aristocratie nietzschéenne ?

Hélas ! pour des raisons de publicité personnelle : le tapis ayant glissé sous le socle de Deleuze, le voici qui revient tel un Charles Trenet qui protesterait contre la vogue du reggae ou du free jazz, et, hélas ! il n'a pour armes intellectuelles que les procédés d'un sycophante, à qui une trop tardive et trop confidentielle notoriété sied mal.

Je me garderai d'user du même procédé, qui risquerait de faire bientôt ressembler le monde intellectuel français à cette « société de l'éperon » décrite par Gombrowicz dans son *Trans-atlantique*, où chaque porteur d'éperons ayant planté son instrument de torture dans le mollet des autres, il ne reste plus à terre que la triste meute des éperonnés mutuels, grouillant de haine et d'impuissance...

***

Elevons au contraire le débat. Ce que, dans son absence de générosité et de sens politique, Deleuze ne sait pas voir, ce que d'aucuns supportent mal, c'est qu'en ce moment, en France, est en train de lever une génération d'hommes neufs, philosophes ou non-philosophes, pour qui la dénonciation des conformistes, des mensonges et des hypocrisies passe avant l'intérêt. D'hommes qui pensent que le scientisme et les systèmes des sciences humaines, marxistes y compris, ont été des pièges et des carcans intellectuels. Contre la scolastique fossilisée de ces vieilles églises vermoulues, contre les inquisitions inhumaines dont elles sont porteuses et contre les lâches bigoteries, il faut faire donner la seule force qui reste aux « *intellectuels à mains nues* » que nous sommes : l'espérance philosophique, l'exigence hautaine et urgente des droits de l'homme.

Ce que certains qui se croient les premiers libertaires ne pardonnent pas aux nouveaux philosophes et à leurs compagnons de route, dont je suis, c'est de hurler sur la place publique — et grâce aux médias — la vérité que Castoriadis et les autres belles âmes du trotskisme se chuchotaient à l'oreille dans les années 50 : qu'au nom du marxisme une Eglise d'Etat perpétrait des crimes aussi atroces que ceux du nazisme, et qu'elle continue aujourd'hui.

Pour que ce soit tolérable dans la république des lettres, dans le marigot où s'ébat un Deleuze, il fallait que cela demeurât confidentiel. Sartre, avec la futilité d'une duchesse de Guermantes qui laissait mourir Swann sans s'en apercevoir, était assis sur le couvercle du silence de l'intelligentsia française, complice sans le savoir : « *Ne pas désespérer Billancourt !* » Aujourd'hui, grâce à Soljenitsyne et à cette interminable « théorie » de dissidents, choéphores dostoïevskiennes qui viennent de la maison des morts, cela se sait, cela se crie : c'est aux intellectuels, comme au dix-huitième siècle à Voltaire dans l'affaire Calas, de prendre la relève et le relais ; le devoir de philosophie, c'est d'empêcher qu'une pensée jadis critique, le marxisme, ne s'érige en monopole et en religion d'Etat, barbare et plus sanguinaire que le christianisme de l'Inquisition.

### *La forteresse imprenable*

Y a-t-il dès lors une nouvelle philosophie ? Non, sans doute, sauf à penser que la philosophie est toujours un commencement. Il faudrait plutôt dire : « *De nouveau la philosophie* », ou « *Derechef la philosophie* ». Comme au temps proche encore où Merleau-Ponty brisait avec la direction des *Temps modernes* et donnait par son enseignement et son exemple une carrière neuve à une manière libre de philosopher désentravée des apriorismes, il est temps de philosopher encore, de refuser que la recherche et l'énonciation philosophiques aient à se soumettre à la censure préalable d'une orthodoxie quelconque. C'est ce qu'a voulu dire le livre de Bernard-Henry Lévy en son impatience, qui n'est pas sans rappeler le ton d'un Lautréamont mêlé aux assertions d'un Spinoza de *l'Ethique*. C'est ce que veulent affirmer des intellectuels à mains nues, philosophes ou non philosophes, et, parmi eux, ceux de « génération perdue », les compagnons de route de notre pensée libre et joyeuse : Sollers, Jean-Edern Hallier, Glucksmann, paladins des nouveaux espoirs.

Devant la carence du politique à penser les finalités de la cité, devant la montée des fascismes et des tyrannies totalitaires issues des doctrines d'inquisitions, il est temps de nouveau de faire de la philosophie. Alors que nos grands aînés, en leur juste émerveillement, s'imaginaient que les sciences humaines avaient réussi par leurs subtiles constructions à balayer la nécessité de l'interrogation philosophique, nous autres, philosophes de trente et quarante ans, nous disons : « *La question philosophique est la forteresse imprenable, à l'avant du nouveau front.* » Question kantienne : « *De quel droit ?* » ; question socratique : « *Qu'est-ce que ?* », elle nous mènera peut-être à une nouvelle métaphysique, celle qui saurait critiquer les pièges de la petite raison, de la raison ratiocinatrice des systèmes ; métaphysique de l'ironie salvatrice, elle repose sur ce que Kristeva appelle le polylogue, c'est-à-dire la parole plurielle, qui ne s'enferme pas dans un sens unique et demeure singulière assez pour ne plus jamais prétendre parler au nom de...

Nourrie de travail sérieux et patient, attentive à la joie de la figure et du concept, cette philosophie à venir et déjà en acte fait signe, par-delà la fécondité structuraliste qui l'a rendue possible, aux intuitions de l'homme libre, Merleau-Ponty, qui écrivait il y a vingt ans : « *Heureux si nous pouvions inspirer à quelques-uns ou à beaucoup de supporter leur liberté, de ne pas l'échanger à perte, car elle n'est pas seulement leur chose, leur secret, leur plaisir, leur salut, elle intéresse tous les autres.* »

JEAN-MARIE BENOIST.

(1) Gilles Deleuze, *Lettre à Michel Cressole*, in Michel Cressole, Deleuze, Psycothèque, Editions universitaires, 1973, p. 118 et p. 108. Cet opuscule et la correspondance publiée en appendice valent leur pesant d'or pour mesurer la place de Deleuze dans la « pub-philosophie ».

## *TOURISME*

# DEBBIE A PARIS

(Suite de la page 9.)

« *Et la Table de Plaisanterie du Jardin des Plantes, quand la verrons-nous ? Et le petit canon méridien du Palais-Royal, quand l'entendrons-nous, à midi ?* »

Je le lui montre, dans sa cage de verre.

« Mais il y a longtemps qu'il se tait, suis-je bien obligé d'ajouter.

— *Parce qu'il ne « compte que les heures sereines (1) ?* »

Du latin ! Une Américaine !

J'ai parfois du mal à la suivre. Si je lui parle du Pont-Neuf, ça l'intéresse. Mais ce qui la turlupine est ce qui est écrit sur le parchemin que le cheval d'Henri IV a dans le ventre, au milieu du pont.

« *Que veux-tu, je suis infernale* », avoue-t-elle.

Si je lui dis qu'il n'y a aucun lien entre la rue de la Tour, la rue des Dames et la rue de la Tour-des-Dames, elle se tapote le menton. En route pour le Marais, nous passons devant l'inévitable Centre Beaubourg.

« *Mais c'est à faire pleurer les pierres ! Que j'aime peu ça !* » s'insurge-t-elle.

Parce qu'à l'inverse de l'apôtre, il lui faut voir pour ne pas croire, elle escalade les « échafaudages ».

« *Pour celui qui veut penser*, conclut-elle, *il y a à comprendre.* »

Une incursion dans les « traboules » parisiens, voies ouvertes plus ou moins secrètes, nous fait connaître de grands moments. Via les passages Verdeau, Jouffroy et des Panoramas, de la galerie Vivienne et du passage des Deux-Pavillons à la galerie du Palais-Royal, nous musardons jusque sous les arcades de la rue de Rivoli et de l'Institut, sans que se relâche sa curiosité, toujours en éveil.

« *J'ai lu que ces passages étaient à l'agonie. Mais Paris n'en finit jamais de finir.* »

Miss Debbie regarde tout. Elle regarde comme d'autres mangent ou boivent. Regarder, c'est sa vie. Elle regardera jusqu'à sa mort. Les gens pressés, trop occupés, n'ont plus le temps de penser, dit-elle. Ni d'aimer. Ni de voir. Les pierres, juge-t-elle, parlent à ceux qui savent les entendre. Enfin, pas toujours... Et tant mieux. La Joconde perdrait beaucoup de son mystère si elle se mettait à parler, *isn't it ?*

Autant les drugstores lui paraissent d'une insoutenable pauvreté, autant le Marché-des-Puces (*dixit* Debbie) lui semble d'une exceptionnelle richesse — spirituelle s'entend : la plus rare.

« *Jamais vu ça aux U.S.A. !* » jubile-t-elle, en parcourant cette écume des choses.

Dix-neuf ans. Elle n'a pas encore perdu l'émotion : le plus terrible. Si devant la moindre imperfection, elle bronche, elle vous fait trouver belle la beauté et découvrir des choses qu'on ignorait savoir.

PIERRE LEULLIETTE.

(1) On peut lire sur le tube : *Horas non numero nisi serenas.*

## LA COPIE DE PHILOSOPHIE DU CONCOURS GÉNÉRAL

# La technique peut-elle changer la morale ?

**Le président de la République a reçu à l'Elysée, vendredi en fin de matinée, les lauréats du Concours général des lycées pour 1977, afin de les « féliciter personnellement ». Parmi eux se trouvait Stéphane Breton, élève d'une classe terminale D au lycée Victor-Duruy à Paris (7e). Stéphane Breton, qui est âgé de dix-huit ans, a obtenu le premier prix de philosophie pour les classes B, C, D et E (le premier prix n'a pas été décerné pour la série A), en traitant le sujet : « La technique peut-elle changer la morale ? » Nous publions aujourd'hui la copie de ce lauréat, telle qu'il nous l'a reconstituée à partir de ses brouillons, l'inspection générale n'ayant pas été en mesure de nous fournir le texte original. Stéphane Breton vient de passer avec succès le baccalauréat, où il a obtenu 19 sur 20 à l'épreuve de philosophie.**

L'OPPOSITION ancestrale entre la fin et la moralité des moyens est devenue le point de départ d'une réflexion plus précise sur le contenu moral de l'action. Inévitablement, cette question allait s'étendre à l'aspect technique de toute conduite humaine : la technique peut-elle être l'objet d'un jugement de valeur, dès lors qu'elle peut se comparer aux canons moraux ou que la fin qu'elle sous-tend encourt elle-même une appréciation morale ?

S'il se trouve qu'il puisse y avoir opposition entre les impératifs de réalisation de l'action — dictée par la technique — et les dogmes moraux qui n'adhèrent pas nécessairement à ces principes de réussite, il est alors clair que la technique peut recevoir une évaluation défavorable de la part d'un sens moral à valeur de loi. Ainsi, ne répondrait-elle pas à des principes non conformes à cette échelle de valeurs ? Dès lors, peut-elle changer la morale ?

La technique désigne l'ensemble des moyens nécessaires à la réalisation d'une fin. Elle englobe toutes les méthodes, dispositions et attitudes nécessitées par ce désir de réussite. La volonté de réalisation annule toute autre préoccupation étrangère aux impératifs de la réussite ; *id est* toute considération quant à la nature des moyens employés. Dès lors, si l'on s'attache à un point de vue purement technologique — c'est-à-dire lorsque la fin proposée n'a pas de rapport avec les valeurs morales, — le problème posé se résout facilement et la réponse apparaît comme un truisme : la technique ne peut avoir quelque rapport avec la morale ni même changer cette morale ; ne s'attachant qu'à la réalisation effective d'un projet déterminé, elle ne peut recevoir d'évaluation que de la part de la fin qu'elle se propose : une technique paraît bonne, dès lors qu'elle est propre à obtenir la réussite. Ne pouvant s'appréhender en des termes étrangers à ceux de sa propre démarche et n'étant pas, de ce fait, soumise à aucun jugement de valeur extérieur, la technique ne peut en réponse changer la morale.

### Conquête ou conservation

Toutefois, si l'on dépasse cette perspective primaire, lorsque l'objectif encourt lui-même une appréciation éthique, peut-on dire que la technique est dénuée de tout contenu moral ou qu'elle n'a pas de rapport avec la morale ? Dans ce cas précis, si elle implique l'homme d'action au travers de son existence — c'est-à-dire de ses actes — vis-à-vis de la communauté tout entière, si elle l'engage hors du cadre étroit d'une réalisation strictement technologique, la technique est alors politique. La politique devient la technique de la cité, la *polis tekhné*. Dans une situation semblable, l'enjeu est tel que la technique se moque autant de sa propre moralité qu'elle s'attache au résultat. La technique consiste donc en une volonté de conquête ou de conservation d'un pouvoir sur les événements. L'homme d'action a une conduite technique parfaite s'il joue bien et gagne à la longue. Il se doit de mettre tout en œuvre afin d'accéder au but choisi : toute son expérience politique est mise à profit : son désir est exclusif.

Toutefois, il ne saurait tirer de son expérience des règles précises, des « dogmes d'action », car le but qu'il poursuit maintenant est nouveau, aussi bien par sa nature différente que par les circonstances nouvelles qui le voient mûrir ; la technique « *se forme en se réformant* », et ne consiste donc pas en une magie de la réussite. Cette relativité de la conduite politique dirigée par la technique est proprement machiavélique, et nous pouvons lire dans *le Prince* que « *toute la cause du succès ou du non-succès des hommes dépend de leur manière d'accommoder leur conduite au temps et aux circonstances. Celui qui se trompe le moins et que la fortune seconde fait accorder sa technique aux événements* ». La conduite technique doit donc être souple tout en restant décidée ; elle est adaptation aux nécessités de l'action : ce sont les faits qui la modèlent, car elle ne relève pas d'une règle absolue. La technique est le jouet du but qu'elle poursuit et des circonstances qu'elle combat.

S'il est vrai que la morale est un système impératif de lois de conduite tenues pour universellement valables et auxquelles l'individu doit se soumettre, on conçoit qu'il puisse y avoir opposition entre la technique et la morale : la souplesse des moyens techniques ne peut se concilier avec la rigidité de l'impératif moral qui impose à l'homme d'action une règle dogmatique et étrangère au contexte de réalisation dans lequel il se place. L'opposition entre morale et technique se caractériserait par l'antinomie d'action et d'idée. La loi morale fait de ses préceptes devoirs imprescriptibles et ceux-ci ne sauraient coïncider avec les réalités de la démarche technique. La technique ne va pas forcément dans un sens contraire à celui de la morale mais pour autant il n'est pas vrai qu'elle l'accepte toujours. Dans une généralité grossière, nous pouvons seulement dire que la morale ne répond plus aux impératifs de l'action.

Pour l'homme d'action, s'il ne veut pas être déchiré dans les affres de la mauvaise conscience, une seule solution : agir sans se rapporter aux valeurs morales. Ainsi, puisqu'elle est réussite et qu'au lieu de jugements de valeur n'admet que des jugements de faits, la technique est-elle a-morale !

Si l'on conçoit avec Nietzsche, dans l'aphorisme IX d'*Aurore*, que la morale est cet ensemble de traditions qui ont au cours des âges assuré la survie de la race, si l'on conçoit qu'elle est ce « *sentiment des mœurs* » considérées comme absolument nécessaires à la pérennité de l'espèce et qui sont érigées en dogmes indiscutables, en règles imprescriptibles, alors il faut dire que la morale est un impôt prélevé sur une valeur absolue de liberté. Empêchant tout renouvellement de ces mêmes mœurs, donc toute rénovation de la conduite technique, elle annule parallèlement tout progrès dans l'attitude de l'homme d'action vis-à-vis du monde.

La technique, quant à elle, vient modifier la conduite de l'homme. Dans la lutte pour la vie à l'époque de l'*homo faber*, en lui apportant la pierre taillée, elle lui assure une garantie de suprématie. Au fur et à mesure de l'évolution de la technique, qui entraîne une certitude de la suprématie de l'homme vis-à-vis du monde extérieur, les données du problème viennent à changer : si, à l'époque de la lutte contre les prédateurs, les valeurs traditionnelles de charité et de « socialité » avaient un sens pour éviter toute division intestine néfaste et assurer la cohésion du groupe devant le danger commun, il est certain que, à l'âge des voyages interplanétaires, la maîtrise de l'homme est à ce point assurée qu'il n'a plus à tenir pour absolument nécessaires à sa survie les « vertus » de compassion et d'amour du prochain. L'ère moderne est celle de l'individualisme. Le siècle iconoclaste de Nietzsche apporte une révolution dans ce « *sentiment des mœurs* » indiscutables à la faveur de la technique, qui, en permettant un surcroît de puissance, modifie d'autant ces mêmes traditions. On ne s'étonnera pas que ce dernier siècle soit à ce point celui qui rejette les valeurs ancestrales.

Ainsi, puisque l'homme parvient à maîtriser son existence au moyen d'une technique toujours plus élaborée, la morale perd son sens de gardien des valeurs nécessaires à la survie. Parce qu'elle s'oppose à l'immuabilité nihiliste du « *sentiment des mœurs* » et qu'après l'avoir ignorée elle rejette la morale, la technique est-elle anti-morale ?

### La Sainte Alliance

Dès lors, si la fin justifie les moyens et si l'homme d'action rejette les dogmes moraux, la technique ne s'embarrasse pas de « *considérations intempestives* » : tel Carl von Clausewitz, stratège à la cour de Prusse, qui, au temps des guerres napoléoniennes, prêchait la guerre totale, seul moyen d'écraser les prétentions révolutionnaires de la France. S'il est certain que du point de vue de la morale chrétienne cette technique était blâmable car aggravant les atrocités de la guerre, il n'en reste pas moins vrai que pour la Coalition, le problème était de vaincre, non d'épargner des vies. Dans la perspective d'une victoire, la technique de la « guerre totale » était amorale, parce que neutre moralement vis-à-vis de la fin proposée, et à l'écart de tout absolu moral. Ainsi, la politique ne peut qu'être libre de tout devoir moral, et sa technique ne peut que rejeter l'impératif catégorique après l'avoir ignoré. Toutefois, pour reprendre cet exemple, si les Prussiens ne redoutaient pas un blâme moral suscité par cette horreur nouvelle, ils n'en étaient pas moins tentés de se justifier aux yeux d'un principe absolu. L'adjonction de l'épithète « sainte » au mot « alliance » en atteste : il ne suffisait pas à la Coalition d'être victorieuse, encore fallait-il qu'elle soit une « alliance sainte », c'est-à-dire bénie par Dieu et justifiée envers et contre tous. D'ailleurs, quel peuple ne croit pas avoir Dieu avec lui ? Or toute justification — souligne Nietzsche dans *Généalogie de la morale* — est à la base de la morale. *Fallait-il croire* que la révolte anti-morale chercherait à se justifier par un nouvel entendement éthique ?

### Transformer sa force en droit

Rousseau nous rapporte que « *le plus fort n'est jamais assez fort pour être toujours le maître s'il ne transforme sa force en droit, l'obéissance en devoir* ». Le plus fort — c'est-à-dire celui dont la technique est réussite — ne se contente pas de son pouvoir ou de cette réussite : il veut convaincre les autres qu'il a raison, que son point de vue est juste. Cette transformation de « *force en droit et obéissance en devoir* » est celle de l'amoralité technique qui recrée finalement de nouvelles valeurs et qui, tout en détruisant les anciennes, cherche à se justifier en fonction de ses « nouvelles tables ».

Ainsi, la technique se justifierait par un nouveau concept de moralité : l'accommodation de la méthode au projet fait que la technique « *se moque de la morale* », mais la réussite du projet implique que la technique employée soit reconnue par les nouvelles valeurs. On ne justifie jamais que ce qui réussit, et plus que jamais la « nouvelle échelle des valeurs » créée par la technique est un constat de réussite. Ce retournement dans l'appréciation morale d'une technique antimorale, Machiavel nous le décrit parfaitement lorsqu'il raconte comment Borgia, pour mettre au pas la Romagne, la confia à Rémy d'Orque, qui exerça une répression si violente qu'il parvint à rétablir l'ordre et à s'attirer les haines les plus tenaces. Borgia, qui voulait maintenir cet ordre durement acquis et « *transformer sa force en droit, l'obéissance en devoir* », fit décapiter son maître de besogne. Il gardait la paix publique et la reconnaissance de ses sujets. Il obtient justification de sa ruse et de sa violence par la consolidation de son pouvoir. Son éthique de la puissance justifiait envers et contre la morale traditionnelle la réussite de sa technique. Cette « transmutation des valeurs » de la conduite technique — qui visait d'abord à renier les lois et qui finit par en recréer de nouvelles — n'est pas un retour au désir de substituer le droit à la force. C'est au contraire une négation plus profonde du devoir que ne le fut jamais l'amoralisme : la technique refuse la morale, et, non contente de la combattre, elle agit selon des préceptes qui lui sont sciemment contraires : à cette moralité étriquée qui renie la valeur de sa « *volonté de puissance* » et de son désir de réussir, l'homme d'action oppose sa propre conception morale et « *qui* — comme le remarquait Pascal — *se moque de la morale* ». On comprend désormais l'antinomie entre action et pensée, qui se traduit par la contradiction entre obéissance et libre arbitre de la conduite technique, entre sujétion au dogme moral et création de nouvelles valeurs ! Cette « *transmutation de toutes les valeurs* » est bien celle de Nietzsche dans *Wille zur Macht* : « *Nous avons besoin d'une critique des valeurs morales et la valeur de ces valeurs doit avant tout être remise en question.* »

Ainsi, puisqu'elle est réussite et qu'elle finit par recréer de nouvelles valeurs opposées à la morale traditionnelle, parce qu'elle est en somme justifiée par un nouveau concept de moralité, la technique est-elle im-morale !

L'évolution discursive qui va de l'indifférence a-morale à la création im-morale, en passant par le rejet anti-moral et la « transmutation des valeurs », fait de la conduite technique un éloge de l'action créatrice ! Non seulement la technique peut changer la morale, mais encore le fait-elle en recréant un nouveau concept de moralité.

La conduite technique parfaite aurait ainsi tout à la fois l'efficacité d'une politique, car elle est réussite ; la vitalité d'une *révolte*, car elle est nihiliste et l'esthétisme d'une œuvre d'art, car elle est *création* de nouvelles valeurs...

STÉPHANE BRETON.

# D'UNE RÉGION À L'AUTRE

## A PROPOS DE...

### LA DÉCENTRALISATION DES RESPONSABILITÉS ÉCONOMIQUES

## Les régions au secours de l'emploi

**Selon un sondage organisé par l'IFOP à la demande du mensuel « Vie publique », 63 % des maires estiment que l'emploi est pour eux la question la plus préoccupante : 52 % souhaitent devenir les véritables responsables de la situation de l'emploi dans leur commune. Un peu partout en France, des responsables locaux et régionaux manifestent la même attitude. La lutte contre le chômage devrait ouvrir les yeux sur la nécessité d'une véritable décentralisation des responsabilités économiques.** z

*La conférence des présidents des comités économiques et sociaux régionaux qui vient de se réunir à Paris sous la présidence de M. Philippe Lamour a ainsi demandé que la prime régionale à la création d'entreprises industrielles soit attribuée également en cas d'extension et de fusion ayant pour conséquence la création d'emplois nouveaux, que ce régime soit étendu aux exploitations agricoles, aux SICA, coopératives et organismes à but non lucratif, que les établissements publics régionaux soient habilités à accorder des bonifications d'intérêt sur les emprunts contractés par les entreprises régionales.*

*D'une façon plus générale, la conférence a émis le vœu qu'à brève échéance les établissements publics régionaux aient la possibilité d'intervenir directement pour l'amélioration du niveau de l'emploi.*

*De même, en décidant de débloquer un crédit de 5 millions de francs pour doter un fonds d'incitation à la création d'emplois dans la région (FICER), le conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur a manifesté lors de la séance du 1er juillet sa volonté d'intervenir activement dans le domaine du développement industriel et de lutte contre le chômage.*

*Pour utiliser ces fonds, les élus devront attendre les textes d'application des mesures annoncées le 25 avril par le premier ministre, M. Raymond Barre, lesquelles visent à permettre aux établissements publics régionaux de soutenir la création et l'extension des petites entreprises. Mais, comme nous l'indique notre correspondant régional, Guy Porte, la région avait anticipé sur la libéralisation de la loi de 1972 en votant une aide destinée à favoriser le redémarrage de Titan-Coder. Cette décision s'était heurtée au refus du ministre des finances de l'époque, M. Jean-Pierre Fourcade, et avait fait naître un contentieux que M. Gaston Defferre, président du conseil régional, a évoqué avec irritation.*

*A l'autre extrémité de la France, une préoccupation semblable est apparue lors de la dernière session du conseil régional de la Haute-Normandie. M. Laurent Fabius, un des conseillers de M. François Mitterrand, participait pour la première fois à cette assemblée en tant que premier adjoint au maire de Grand-Quevilly. Relevant qu'on comptait environ cinquante mille chômeurs pour le seul département de la Seine-Maritime, il a proposé la création d'un fonds régional de l'emploi qui rassemblerait notamment des contrats régionaux d'incitation à la création d'emplois, des aides à la construction d'usines-relais, des bonifications d'intérêt pour les prêts relatifs à l'aménagement des zones industrielles.*

*Il n'est enfin jusqu'à la région parisienne qui, longtemps favorisée par rapport au reste de la France, ne se préoccupe aujourd'hui d'intervenir pour améliorer la situation de l'emploi.*

*Le comité économique et social de l'Ile-de-France, réuni le 1er juillet, a ainsi adopté un certain nombre de propositions, demandant notamment que la procédure d'agrément, qui dépend de la DATAR (Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale), soit rendue plus souple, et que les entreprises de l'Ile-de-France soient mises sur pied d'égalité avec les autres entreprises françaises, par la suppression de la redevance, et la possibilité d'obtenir des prêts bonifiés de la Caisse des dépôts.*

# Nord-Pas-de-Calais

### MALGRÉ DEUX MOIS DE GRÈVE

## Dunkerque paraît avoir conservé ses chances commerciales

De notre correspondant

Dunkerque. — Au début du conflit qui durant deux mois a opposé Usinor aux dockers, le directeur du port de Dunkerque, M. Michel Pechère, avait pris position pour « un retour au *statu quo ante* ». Deux mois après la reprise, c'est un fait que le port du Nord est revenu au point de départ.

Le directeur du port a, d'autre part, dressé un bilan des cinq premiers mois de l'année, dont les deux mois de conflit : les importations ont baissé de 19,6 %, les exportations de 12,5 %. Si, en mai, Dunkerque a retrouvé au total son tonnage global d'avant la crise (3,2 millions de tonnes), il le doit dans une large mesure à ce stock flottant de près de 1 million de tonnes de pondéreux qui se trouvait disponible devant le port à l'heure de la reprise. Car le trafic commercial, qu'il fallait relancer, n'a pas retrouvé son rythme antérieur : il s'en faut au moins de 30 %.

Le problème de Dunkerque est de convaincre sa clientèle qu'après la pluie est revenu durablement le beau temps. Son argument le plus convaincant tient dans le fait que la compétitivité du port dans les services commerciaux s'est maintenue, voire améliorée, depuis. M. Pechère a cité une liste de dix-sept nouvelles lignes maritimes créées par des outsiders ayant décidé de se porter sur les créneaux laissés libres par certains armements. Les Soviétiques, les Scandinaves, jouent plus que jamais la carte de Dunkerque, qui devient notamment le terminal français des produits forestiers d'un puissant groupe suédois.

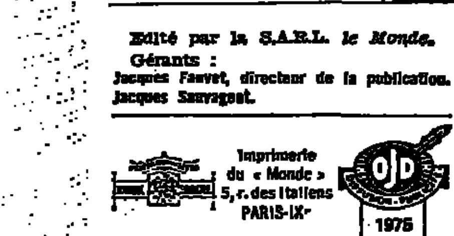
Cela n'efface certes pas, au chapitre de l'industrialisation du port, la désillusion causée par la décision d'I.C.I., le numéro 1 de la chimie britannique, qui ne s'installera pas à Dunkerque. On peut craindre aussi que, malgré la meilleure compétitivité du transport ferroviaire au départ de Dunkerque, la sidérurgie sarroise ne fasse passer par Rotterdam l'essentiel d'un très gros trafic de minerais d'outre-mer. Ce trafic conditionne dans une certaine mesure la réalisation d'un nouveau centre à pondéreux au port à marée.

Prudent, M. Pechère l'a été aussi quant aux chances du port d'assurer provisoirement l'approvisionnement de la Belgique en gaz liquéfié d'Algérie. Les distances de sécurité à respecter au port de Zeebrugge pour l'implantation d'un terminal provisoire soulèvent des difficultés insolubles. L'argument sécurité du trafic pourrait jouer cette fois à l'avantage de Dunkerque.

Le directeur du port s'est déclaré résolument optimiste quant à l'aptitude de Dunkerque de redevenir crédible dans l'esprit des transporteurs maritimes et des chargeurs. Il y a quelques *jours, et pour la première fois* depuis le 1er mars, le nombre de chômeurs est retombé à zéro. L'effort de modernisation de l'outillage commence à porter ses fruits. Le nouveau terminal à conteneurs de l'ouest, à défaut de services internationaux, a fait la conquête des armements français qui y trouvent des moyens techniques éclipsant le petit terminal du port traditionnel. Convalescent sur le plan social, Dunkerque paraît avoir conservé sur le plan économique la plupart de ses atouts.

MARC BURNOD.

**Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.**
**Gérants :**
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.






Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.

# Rhône-Alpes

### A Grenoble

## L'affaire de Creys-Malville crée un divorce entre écologistes et socialistes

De notre correspondant

Grenoble. — Superphénix, le surrégénérateur que l'E.D.F. veut édifier à Creys-Malville (Isère) sera-t-il la cause d'un divorce entre les écologistes et l'union de la gauche ? Jusqu'à présent, il paraissait les avoir réunis dans une opposition résolue. Depuis plusieurs mois les militants antinucléaires avaient accueilli avec satisfaction les prises de position de plusieurs conseils municipaux et des conseils généraux de l'Isère et de la Savoie (à majorité de gauche) hostiles à la poursuite des travaux de construction de la centrale. Les deux assemblées départementales ont même décidé d'entreprendre plusieurs actions en justice contre ce projet. Le parti socialiste envisageait de participer « *sous une forme qui reste à déterminer* » au vaste rassemblement des forces antinucléaires, les 30 et 31 juillet prochains à Malville. Aujourd'hui rien ne va plus.

Déjà, le 29 juin, on avait vu dans les rues de Grenoble deux manifestations antinucléaires distinctes : l'une groupait les écologistes des comités de Malville et les militants d'extrême gauche, *l'autre ceux de la C.F.D.T.*, de la FEN, du parti socialiste et des radicaux de gauche. A présent, le différend s'est envenimé, pour une banale histoire de coupure de courant.

En février 1977, aux cours des « assises contre Superphénix », les militants antinucléaires avaient décidé d'amputer de 15 % leurs factures d'électricité « *pour ne pas financer les travaux de Creys-Malville* ». A Grenoble, deux cent vingt foyers se mirent à pratiquer cette action de « *légitime défense* ». Ils recevaient, le 3 juin, du maire de la ville, M. Hubert Dubedout, puis, le 24 juin, de la régie municipale du gaz et de l'électricité des lettres les avertissant qu'ils auraient à subir des coupures de courant. M. Dubedout estimait que l'action des militants atteignait « *non le pouvoir, mais le budget communal* », alors que le conseil municipal « *a pris fermement position contre la politique nucléaire du gouvernement* ».

Le jeudi 29 juin, les coupures devinrent effectives dans cinquante et un foyers, et les militants se précipitèrent à la mairie de Grenoble pour demander des explications. « *Il est scandaleux qu'une municipalité de gauche, qui s'est prononcée contre le surrégénérateur, réprime les Grenoblois qui refusent de payer son financement. Ne pas être d'accord avec un type d'action est une chose, le réprimer en est une autre.* »

De nombreux militants antinucléaires s'interrogent aujourd'hui sur la sincérité du parti socialiste. On l'accuse de vouloir « *récupérer tout le travail de sensibilisation effectué par les comités Malville* ». Grenoble-Ecologie et les Amis de la Terre affirment : « *L'union de la gauche est-elle encore contre les surrégénérateurs de demain ? On peut en douter et constater que l'opposition à Superphénix porte essentiellement sur les procédures de construction.* »

De son côté, le R.P.R. de l'Isère s'élève contre « *la démagogie du parti socialiste, qui, sachant parfaitement qu'en cas d'arrivée au pouvoir il fera Creys-Malville, ne s'attaque qu'aux problèmes de procédure et d'information pour éviter de définir sa position sur le fond* ». Le R.P.R. ajoute que le P.S. espère ainsi réconcilier à la fois la clientèle écologiste et les ingénieurs de l'E.D.F.

Cette offensive inquiète et trouble les socialistes. Ils craignent que les écologistes ne présentent des candidats dans les différentes circonscriptions de l'Isère *lors des prochaines élections* législatives. Ils se souviennent que lors du premier tour des municipales, il y a trois mois, la liste Grenoble-Écologie avait récolté 9,13 % des suffrages. Ils estiment que ceux-ci venaient en partie de leur électorat traditionnel. M. Jean Verlhac, adjoint au maire de Grenoble, déclarait alors : « *Les écologistes risquent de remettre en cause des rapports de force P.S.-P.C. et, lors des élections législatives, d'être les arbitres entre ces deux partis.* »

CLAUDE FRANCILLON.

### LES DÉPARTS EN VACANCES

## La circulation sur les routes paraît mieux étalée

Est-ce la conséquence des campagnes d'incitation à l'étalement organisées depuis plusieurs mois par les pouvoirs publics ? Les départs en vacances sur la route paraissent avoir lieu dans les meilleures conditions possibles, compte tenu du nombre des automobilistes qui quitteront les grandes villes au cours du week-end. La circulation, disent les spécialistes, est « *dense mais fluide sur l'ensemble du territoire* ».

Il faut noter toutefois quelques accidents graves, comme celui qui est survenu le 1er juillet sur l'autoroute A-6 à la hauteur de Savigny-lès-Beaune, en Côte-d'Or. Une famille entière, le père, la mère et les deux enfants, a trouvé la mort lorsque la voiture dans laquelle elle se trouvait a été percutée de plein fouet par un camion dont les freins avaient lâché dans une forte descente. Douze véhicules ont d'autre part été « accrochés » par ce camion. Il y a eu douze blessés, dont six gravement.

## 17 500 vies humaines épargnées en cinq ans

M. Raymond Barre a rendu hommage, jeudi 30 juin, au cours d'une réunion de presse, à l'action « *vigoureuse et persévérante* » menée par le comité interministériel pour la sécurité routière, créé le 28 juin 1973 par M. Jacques Chaban-Delmas, alors premier ministre, et dirigé par M. Christian Gerondeau.

M. Barre a notamment déclaré : « *On peut estimer que, en cinq ans, l'action des pouvoirs publics a épargné au moins 17 500 vies humaines et diminué de 80 000 le nombre des blessés graves. Les pertes économiques ainsi évitées au pays par la politique de sécurité routière se sont élevées à plus de 25 milliards de francs. C'est donc un bilan très positif.* »

« *Mais il reste beaucoup à faire*, a ajouté le premier ministre, *car, malgré les progrès accomplis, le nombre des victimes des accidents de la route se situe encore, avec 13 700 tués en 1976, à un niveau excessif.* »

M. Raymond Barre a annoncé que le gouvernement continuera son action dans trois directions :

— La lutte contre l'alcoolémie au volant. Le premier ministre « appuiera pleinement » l'initiative prise récemment par les députés afin de sanctionner plus sévèrement les conducteurs en état d'ivresse qui ont provoqué des accidents mortels (*le Monde* du 18 juin).

— La sécurité des utilisateurs de deux roues : les modalités de préparation et d'obtention du permis de conduire les motocyclettes seront étendues « *avec les adaptations nécessaires* » aux conducteurs de vélomoteurs.

— La formation à l'école et dans les auto-écoles : M. Raymond Barre souhaite notamment « *que soient perfectionnées les structures d'enseignement des auto-écoles et mieux définis les moyens permettant à ces établissements d'assumer le rôle de service public qu'ils entendent à bon droit exercer* ».

## Les P.T.T. renforcent leurs effectifs dans les régions touristiques

**Les P.T.T. vont s'efforcer, cette année encore, de suivre l'usager dans ses lieux de villégiature. M. Norbert Segard, secrétaire d'Etat aux P.T.T., a précisé les moyens supplémentaires qu'il avait décidé de mettre en œuvre pour que les Français « puissent passer les meilleures vacances possibles ».**

**Dix mille agents des P.T.T., appartenant aux brigades de réserve nationale ou départementale, seront affectés dans les régions touristiques, notamment en Provence-Alpes-Côte d'Azur, en Bretagne, dans les pays de la Loire, en Aquitaine, dans le Languedoc-Roussillon, en Normandie, dans la région Rhône-Alpes et en Poitou-Charentes.**

**Deux mille huit cents agents seront placés dans les bureaux de poste ; mille sept cents dans la distribution ; mille cinq cents dans les services de tri et d'acheminement et quatre mille dans les services des télécommunications.**

**Cet effort permettra d'ouvrir un ou plusieurs guichets supplémentaires dans six cents bureaux de poste. L'ouverture de deux cents bureaux sera prolongée à l'heure du déjeuner et en fin de journée. Quatre-vingt-cinq établissements saisonniers seront ouverts.**

**Les usagers du téléphone disposeront sur le littoral de trois mille six cents cabines téléphoniques accessibles vingt-quatre heures sur vingt-quatre. Exemple de l'amélioration spectaculaire du service des télécommunications, la côte de la région Languedoc-Roussillon verra sa capacité d'écoulement du trafic téléphonique passer de mille communications simultanées, en 1975, à deux mille quatre cents cet été.**

# Provence-Alpes-Côte-d'Azur

## Rassemblement occitan dans le Var

### « Nous voulons vivre au pays »

De notre envoyé spécial

Toulon. — Ce n'était pas, à La Garde (Var), le rassemblement général occitan que pouvaient faire supposer les chanteurs à l'affiche, venus d'Agen, de Périgueux, de Nice et d'autres lieux. A la belle étoile, dans la première nuit de juillet (vendredi), les comités « *Volem viure au pai* » ont donné, en fait, une fête régionale, presque locale, en dépit des quelques représentants venus de Toulouse, de Castres ou de Paris. « *Objectif atteint* », dit un organisateur. « *Nous avons fait ici la preuve que, même en Provence (où l'occitanisme se frotte au félibrige), nous savons rassembler pour une simple fête une petite foule chaleureuse et jeune.* » Un bon millier de personnes et une moyenne d'âge nettement au-dessous de trente ans.

Beltrame, ce Brassens qui n'aurait pas perdu l'accent, fait son numéro sur les « vacanciers du Nord ». Ils arrivent ! Prêts à griller (un quart d'heure pile, un quart d'heure face) On chante (en occitan), on danse (en occitan) mais on applaudit aussi le secrétaire national des comités venu du Limousin. Thèmes : autant sinon plus que la langue à réanimer (1) « *la volonté de vivre au pays* », la fermeture de l'usine Sud-Acier — toute proche, — les mineurs de bauxite du Var, les viticulteurs, etc. Un orateur du programme commun ne ferait pas mieux, hormis des nuances à propos du tourisme, du camp de Canjuers, de l'arsenal de Toulon, de ces prétendues vocations militaires et touristiques qu'on impose et qui dévitalisent le pays.

A propos... même penchant à gauche, ces militants ne craignent-ils pas que la grande compétition électorale où vit déjà la France ne relègue au second plan la question occitane ? Oui et non. « *Nous y jouerons notre rôle* » et parfois même ils vont présenter leurs propres candidats. Où ? Combien ? Ils ne savent pas encore. Mais ils sont certains d'une chose : ils ont confiance.

JEAN RAMBAUD.

(1) A une remarque perfide, « *On entend moins parler provençal ici que dans les rassemblements félibréens* », cette réponse : « *Question d'âge... mais nos jeunes ont la volonté de réapprendre. De plus, notre mouvement n'est pas uniquement linguistique* ».

# Ile-de-France

## 10 000 LOGEMENTS SOCIAUX SUPPLÉMENTAIRES A PARIS

### La Ville achètera 15 hectares de terrain à la S.N.C.F.

*La construction de nouveaux logements sociaux, l'aménagement des terrains Citroën (voté par le Conseil de Paris le 25 juin 1976), la restauration par la Ville de Paris d'immeubles communaux situés dans le Marais (opération qui devait être précédemment conduite par la Fondation Maeght) et la création d'un parc public de 9 000 mètres carrés sur une partie des terrains de l'ancien hospice Debrousse, dans le vingtième arrondissement, figureront, le 4 juillet, à l'ordre du jour de la séance du Conseil de Paris. M. Jacques Chirac a commenté cet ordre du jour le 1er juillet au cours d'une conférence de presse.*

La Ville de Paris va lancer, entre 1977 et 1978, un programme de dix mille logements sociaux, en logements neufs ou en logements « réhabilités » Dans un premier temps, à la rentrée, la Ville achètera 15 hectares de terrain appartenant à la S.N.C.F. et sur lesquels seront construits d'abord 2 000 logements sociaux. Ces terrains sont situés gare de Reuilly (douzième arrondissement), gare de Vaugirard (quinzième), gare de Charonne (vingtième) et gare de La Chapelle (dix-huitième). Sur ces 2 000 logements, 1 500 seront réalisés par la SAGI et 500 par l'Office public des H.L.M. de la Ville de Paris. Pour financer cette opération, M. Chirac a expliqué que la municipalité allait vendre les appartements que possède la Ville, situés boulevard Suchet, au fur et à mesure des vacances et constituer ainsi un fonds permettant d'acquérir les terrains.

M. Chirac a encore indiqué que ce programme de 2 000 logements sociaux s'ajoutait à celui de l'Office des H.L.M. qui construit chaque année entre 2 000 et 2 500 logements.

J. P.

## Faits et projets

### ILE-DE-FRANCE

● *Un élu communiste à la tête de l'établissement public d'aménagement de Marne-la-Vallée.* — M. Jean Kouchner, adjoint au maire (P.C.) de Noisy-le-Grand (Seine-Saint-Denis), a été élu président de l'établissement public d'aménagement de la ville nouvelle de Marne-la-Vallée, le 27 juin.

● *Contre la prostitution au bois de Boulogne* — Le stationnement sera totalement interdit sur tout le pourtour de la place du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny (Paris-16e) pour « *décourager les activités des prostituées* », a décidé M. Pierre Somveille, préfet de police de Paris. Des panneaux d'interdiction de stationner seront posés prochainement sur la place.

### PÊCHE

● *Le Japon étend ses eaux territoriales.* — Le Japon a décidé d'étendre ses eaux territoriales à 12 milles au large des côtes et d'établir une zone de pêche exclusive de 200 milles. — (*A.F.P.*)

● *Pêcheurs espagnols condamnés en France.* — Le tribunal de grande instance de Lorient (Morbihan) a sévèrement condamné, jeudi 30 juin, deux patrons pêcheurs espagnols dont les chalutiers, immatriculés à Bilbao, avaient été arraisonnés la semaine dernière au large des îles d'Yeu et de Noirmoutier (Vendée), à l'intérieur de la zone réservée des 200 milles. L'un des patrons a été condamné à 100 000 F, l'autre à 20 000 F d'amendes : leurs engins et leur cargaison ont été confisqués.

### PROVENCE - ALPES COTE D'AZUR

● *Pas de travaux à Sisteron.* — Les travaux prévus pour l'agrandissement de l'aéroport de Vaumeilh - Sisteron (Alpes-de-Haute-Provence) ne doivent pas être entamés, a décidé le tribunal administratif de Marseille à la requête des agriculteurs, des organisations agricoles et des riverains de l'aérodrome, qui s'opposent à cette extension (*le Monde* du 21 février). Me Christian Huglo, leur défenseur, souligne que la décision du tribunal constitue « un des rares exemples de sursis à exécution en matière de déclaration d'utilité publique ». L'administration n'a pas fait appel. Reste au tribunal à se prononcer sur la requête en annulation de la déclaration d'utilité publique, c'est-à-dire sur le fond.

### TRANSPORTS

● *La réforme de l'Office national de la navigation.* — M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'équipement, vient d'adresser au président du conseil d'administration de l'Office national de la navigation une lettre dans laquelle il définit les nouvelles missions de cet établissement public. Il insiste notamment sur la nécessité d' « *accentuer la politique de promotion et de développement du transport fluvial* ».

● *L'avenir des transports terrestres.* — Sur décision du premier ministre, une commission « *chargée de mener une réflexion sur l'avenir des transports terrestres* » a été créée auprès du ministre de l'équipement et de l'aménagement du territoire. La commission, présidée par M. Pierre Guillaumat, président du groupe pétrolier Elf-Aquitaine, doit achever ses travaux avant la fin de 1977.

● *Grève à l'UTA ?* — Les syndicats du personnel navigant technique d'UTA ont lancé un mot d'ordre de grève, du mardi 5 juillet au vendredi 8 juillet. Ils protestent contre la rupture des négociations avec la direction.

● *Un nouveau car-ferry destiné à la Corse.* — La société nationale maritime Corse-Méditerranée (S.N.C.M.) annonce la commande aux chantiers Dubigeon-Normandie d'un nouveau car-ferry destiné à améliorer la desserte de la Corse. Ce navire pourra acheminer 1 480 passagers et 440 voitures de tourisme. En été, il sera plus particulièrement affecté aux liaisons avec Bastia. Il sera livré au printemps 1979.

# LA VIE SOCIALE ET ÉCONOMIQUE

## Les anomalies dénoncées par la Cour des comptes

### Culture : le « laxisme » du Festival d'automne

A propos du Festival d'automne, la Cour des comptes dénonce le « *laxisme* » qui apparaît « *dans le fonctionnement de l'association, dans ses pratiques budgétaires et comptables, dans les modalités administratives et financières de réalisation des manifestations* ». Le rapport précise :

« *Certaines dispositions des statuts ont été très rapidement perdues de vue. L'assemblée générale ne s'est pas réunie de décembre 1971 à mars 1976 ; elle n'a donc pas pu exercer ses pouvoirs, notamment en matière de vote des budgets et d'approbation des comptes. (...) La gestion budgétaire n'a guère été mieux assurée. De 1972 à 1974, le Festival n'a pas eu de véritable budget expressément ratifié par les organes compétents. Ses prévisions financières sont demeurées fluctuantes jusqu'à une époque avancée de l'année. (...) Au surplus, des différences, souvent importantes, séparent les prévisions financières et les résultats.*

» *L'organisation et la gestion des spectacles pourraient être inspirées d'un plus grand souci de limiter les charges financières. Ceux que le Festival produit seul se sont parfois soldés par d'importants dépassements des dépenses prévues (60 % pour* Luxe *en 1973, 50 % pour* Mare nostrum *en 1975). (...) D'autre part, l'association accorde fréquemment à ses partenaires des avantages excédant les stipulations contractuelles. (...)*

» *L'évolution de ses ressources, depuis sa création jusqu'en 1975, se caractérise par une forte augmentation des subventions. Leur montant est passé de 1,7 million de francs en 1972 à plus de 3,1 millions en 1975, et représentait, en 1975, près de 80 % des recettes, alors qu'il n'en constituait que 45 % en 1972. En revanche, le produit des manifestations n'a cessé de décroître : il ne constituait plus, en 1975, que moins de 20 % de l'ensemble des ressources. Cette évolution résulte principalement de la diminution du nombre des spectateurs, dont l'effectif, qui était passé de 83 400 en 1972 à 164 200 en 1973, n'était plus que de 54 871 en 1975. (...)*

Dans sa réponse, le ministre de la culture et de l'environnement fait observer que, si l'assemblée générale ne s'est pas réunie, le conseil d'administration a exercé son contrôle sur la gestion et les comptes. Il ajoute : « *Le Festival d'automne, comme d'ailleurs toutes les institutions culturelles du même ordre, est contraint de préparer ses programmes assez longtemps l'avance, de manière à réserver les artistes ou manifestations prévus. Or il ne peut connaître, dans les mêmes délais, le montant de ses ressources. D'une part, les prévisions de recettes s'avèrent très difficiles à formuler, puisque l'on ne peut valablement préjuger de l'accueil que le public réservera à un spectacle. D'autre part, le montant des subventions que les collectivités publiques attribuent au Festival n'est souvent connu que dans le courant de l'année d'exécution du budget.* »

Pour le dépassement des frais de production, le ministre note : « *Dans les premières années de son fonctionnement et conformément à sa vocation, le Festival d'automne a produit lui-même un certain nombre de spectacles de recherche théâtrale ou musicale dans des conditions très difficiles. Cela a entraîné des dépassements très importants, il est vrai, mais toujours justifiés par les nécessités artistiques ou techniques. Il faut savoir que la production de spectacles, surtout dans ce domaine si particulier de la recherche, ne peut être planifiée aussi facilement que pour une branche industrielle.* »

⁂

Les contrats passés par la direction des Musées de France illustrent, d'autre part, selon la Cour des comptes, « *les difficultés auxquelles s'exposent les services lorsque les clauses qui définissent la nature des études à entreprendre sont rédigées avec une insuffisante rigueur* ».

Les études confiées à un architecte-urbaniste pour l'aménagement de l'ensemble formé par l'hôtel et la gare d'Orsay (qui doit abriter notamment les collections du Musée de l'impressionnisme, à l'étroit au Jeu de paume) auraient pu être réalisées pour partie, à moindres frais, par les services administratifs, estime la Cour des comptes, qui ajoute que la solution proposée ne semble pas avoir été inspirée par le souci de limiter les dépenses.

De même, la plus grande partie du travail demandé au même architecte-urbaniste pour la réorganisation du Musée du Louvre « *aurait pu être faite par la conservation du musée ou par les architectes du secrétariat d'Etat, sans qu'il fût besoin de s'adresser à un groupe de « spécialistes en » conduite d'opérations (programmation, coordination, planification).* »

Dans les deux cas, la Cour des comptes reproche à la direction des musées de n'avoir pas défini nettement les objectifs à atteindre, au regard des moyens financiers dont elle disposera.

Le ministre de la culture et de l'environnement répond notamment que l'administration n'était pas en mesure de fixer « *des prix plafonds ou limites à respecter* » pour l'aménagement du futur musée d'Orsay « *en raison du caractère très nouveau et exceptionnel du type d'opérations envisagé* ». Pour le Louvre, il indique qu'une équipe pluridisciplinaire ayant l'expérience des grands *musées étrangers était mieux placée pour* « *jeter un regard neuf sur cet établissement vaste et complexe* ».

### DÉFENSE : 2 millions pour le logement non occupé d'un secrétaire d'État.

En raison de l'urgence des travaux, l'aménagement du logement *de fonctions d'un secrétaire d'Etat* à la défense à l'hôtel des Invalides a coûté plus de 2 millions de francs, sans que ce logement ait été occupé par l'intéressé, remarque la Cour des comptes.

A propos de « *la précipitation* » des transferts de certains services ou d'aménagements de locaux à l'hôtel des Invalides à Paris, elle observe notamment : « *Le ministre de la défense donna l'ordre d'effectuer, dans les deux mois, des aménagements pour loger un secrétaire d'Etat nouvellement nommé. En raison de l'urgence, des marchés et des achats de fournitures ont été conclus pour un montant de plus de 2 millions de francs sans que les prix aient pu être sérieusement contrôlés. Ce logement n'a pas été occupé jusqu'ici. Quelques réceptions ont seulement eu lieu dans les salons.* »

La Cour des comptes ne précise pas le nom du secrétaire d'État, mais tout donne à penser qu'il s'agit du général de corps d'armée Marcel Bigeard, commandant la IVe région militaire de Bordeaux et appelé par le président de la République à assister le ministre de la défense.

Le ministre de la défense répond que le service de l'intendance « *a négocié dans chaque cas avec les fournisseurs les achats nécessaires de mobilier et de fournitures, et obtenu d'eux le plus souvent des prix non supérieurs à ceux proposés dans les formes les plus avantageuses de l'appareil commercial* ».

### Hydraulique agricole : un meilleur emploi des crédits est « indispensable »

L'hydraulique agricole a pour but soit de régulariser le débit des rivières, soit d'améliorer la productivité des sols (irrigation, drainage) : elle représente une part importante du budget d'équipement du ministère de l'agriculture. La Cour des comptes souligne le manque d'efficacité des interventions publiques en la matière et affirme qu' « *un meilleur emploi des crédits (...) apparaît indispensable* ».

Elle adresse trois séries de reproches au ministère de l'agriculture. Le premier est l'insuffisance des informations collectées, tant sur les besoins à satisfaire que sur les résultats obtenus. Cette carence empêche la mise au point de plans de modernisation valables, qui restent « *des catalogues de souhaits* », ainsi que celle des documents budgétaires qui « *font apparaître d'une année sur l'autre des variations qui vont parfois en sens contraire et atteignent toujours une grande ampleur* ».

Le second reproche concerne la répartition des crédits budgétaires entre les diverses régions et les départements. Cette répartition devrait constituer « *l'instrument privilégié d'une politique d'aide fondée sur le respect des priorités* ». Mais cette politique n'a pu être suivie, du fait du « poids » des opérations déjà engagées. « *A l'intérieur des régions, les notions de priorité ou d'urgence ne jouent apparemment qu'un rôle modeste au regard du souci de maintenir un certain équilibre entre les départements.* »

Enfin, le troisième reproche — le plus grave — concerne les conditions d'octroi et surtout le contrôle des subventions. L'attribution des aides est faite, dans la plupart des cas, sans qu'aucune étude de prévision économique ait été réalisée, les critères restant trop souvent d'ordre purement technique et financier ; de même, la connaissance des résultats obtenus sur le plan économique reste insuffisante. On ne tient pas non plus assez compte de l'importance des subventions complémentaires pour fixer le montant de l'aide de l'Etat. Pour les travaux d'irrigation du canal de Craponne (Bouches-du-Rhône), par exemple, « *la part restant à la charge des particuliers bénéficiaires de l'opération a été ramenée à 7,5 % du coût global* » du fait du cumul des diverses aides.

La Cour souligne encore que « *rares sont les cas où le remboursement des charges d'emprunt est réclamé aux exploitants bénéficiaires de l'irrigation ou du drainage* ». Ainsi, le département du Puy-de-Dôme supporte-t-il non seulement les charges d'amortissement des emprunts faits pour l'assainissement de la Limagne, mais aussi les frais d'entretien du réseau.

Enfin, la Cour des comptes critique *vivement les conditions dans lesquelles* sont allouées les subventions. Selon la loi, celles-ci ne doivent en aucun cas être attribuées après le début de l'exécution des travaux. Ce principe n'est pas toujours respecté. Ainsi, pour l'assainissement de la Limagne dans le Puy-de-Dôme, « *tout se passe comme si, depuis 1962, le département bénéficiait d'un compte auprès de l'Etat qui serait crédité (...) et débité (...) sans que soient prises en considération les affectations d'autorisation de programme à des aménagements déterminés... Les concours financiers ont été accordés à plusieurs reprises après l'achèvement des travaux* ». Enfin, la Cour des comptes dénonce le fait que les crédits d'hydraulique agricole ont parfois été « *utilisés pour financer des opérations qui n'avaient qu'un rapport très indirect avec ce type d'investissement et que les mémoires justifiant l'octroi des aides « sont souvent des plus sommaires* », ce qui entraîne des bavures.

Dans sa réponse, le ministère de l'agriculture rappelle qu'un inventaire des équipements hydrauliques agricoles a été réalisés en 1967 et mis à jour en 1969 et en 1973. Des améliorations doivent être apportées à ce dispositif, notamment en développant *le traitement par informatique et en* utilisant le service central des enquêtes et études statistiques dans ce domaine. Une étude des coûts des projets d'irrigation est actuellement en cours. Une circulaire adressée aux préfets de région en décembre 1976 précisait les critères d'attribution des crédits, demandait d'éviter un fractionnement excessif des projets et « *prescrivait une étude de rentabilité économique et financière* ».

### Hôpitaux : lenteur et précipitation

Depuis vingt ans, un important effort d'investissement a été consenti dans le domaine de la santé, rappelle *la Cour des comptes* : d'où un accroissement en quantité et une amélioration en qualité de l'équipement hospitalier du pays. Cependant « *la mise au point de la carte sanitaire prévue par la loi du 31 décembre 1970 s'est opérée avec lenteur* ». Il en résulte, estime la Cour, « *une certaine discordance entre l'équipement mis en place et ce qu'il eût été raisonnable d'envisager, compte tenu des besoins* », par exemple à Provins, à Tarascon, à Wissembourg, à Lisieux, à Toulouse.

Les régions ont été découpées en secteurs trop exigus, ce qui provoque un suréquipement d'hôpitaux à vocation restreinte. En outre, le mode d'évaluation des besoins (en lits par milliers d'habitants) « *ne prend pas en considération les particularités régionales tenant à la géographie (relief, climat) ni les situations socio-économiques : la référence au nombre de lits doit maintenant céder le pas aux exigences de la modernisation des équipements techniques et de l'humanisation* ».

Le rapport condamne aussi la « *concurrence déplorable* » entre les secteurs privé et public, trop d'autorités, administratives ou hospitalières, invoquant encore la nécessité d'assurer la complémentarité du secteur public face à un secteur privé particulièrement dynamique. Il faut, en outre, éviter que des malades atteints d'affections banales soient « *reçus et traités dans ces hôpitaux à haute technicité* ».

L'autorité de tutelle a donné sa préférence dans le passé « *aux constructions massives et de grande capacité* », ce qui rend très coûteuse la moindre modification du schéma directeur initial. Les terrains de construction ont été souvent mal choisis. *Souvent, des « équipements indispensables, tels que des postes d'eau, prises de courant, clôtures, salles d'attente, locaux de stockage, aménagement des accès, ont été inexplicablement oubliés. Il n'est pas sûr que ces lacunes soient toujours involontaires, la minoration des devis qui en résulte étant de nature à faciliter l'acceptation des projets par l'autorité de tutelle* ».

La Cour donne sa préférence aux *constructions hospitalières industrialisées* (type hôpital de Beaune) de faible capacité (trois cents lits). Elle déplore la lenteur de réalisation des *projets* (quatorze ans à Limoges, dix-sept ans à Cholet), qui s'accompagne parfois d'une « *précipitation des dernières études* ».

En réponse, le ministère de la santé fait état du « *bouleversement récent des données maîtresses en matière de besoins hospitaliers* (réduction de la durée du séjour, développement des soins ambulatoires, baisse de la natalité). Le gouvernement a donc choisi « *de ne plus augmenter le nombre total des lits d'hospitalisation* » et de « *moderniser les lits vétustes existants* ». Il a également décidé de « *rationaliser la gestion hospitalière* ». C'est dans ce double esprit qu'il a imposé des « *révisions parfois brutales* » de programmes anciens, dont la réalisation aurait été fort onéreuse. La mise en œuvre de la carte sanitaire permettra « *un meilleur choix des investissements* ». Mais il faut admettre, ajoute le ministère, qu'« *un hôpital neuf aura forcément un coût de fonctionnement plus élevé qu'un établissement ancien de dimensions apparemment comparables* ».

### SNIAS : perte de 900 millions de francs à cause du programme d'avions légers Corvette.

La construction du biréacteur d'affaires Corvette (douze à quatorze personnes transportées sur des étapes de 2 000 kilomètres environ) par la Société nationale industrielle aérospatiale (SNIAS) s'est traduite par une perte totale de 900 millions de francs, note la Cour des comptes, qui rappelle : « *Des études de marché très incomplètes, fondées sur des évaluations forfaitaires, en l'absence d'enquête approfondie sur les besoins et les souhaits des utilisateurs potentiels, avaient conclu à des perspectives de vente de 300 appareils environ... Les risques de concurrence avaient été singulièrement sous-estimés sur ce créneau très disputé.* »

En fait, « *au mois de février 1977, trois années après la sortie des premiers avions de série, quatre Corvette seulement avaient fait l'objet de ventes fermes et définitives ; quatorze avaient été cédés à des sociétés de leasing, mais sous réserve d'une obligation pour la SNIAS de reprendre les appareils en dédommageant l'acquéreur en cas de défaillance de son client ; enfin, treize avions étaient loués dans des conditions plus ou moins précaires.* »

« *Sur ces bases, on peut considérer que la perte totale entraînée par le programme Corvette sera voisine de 900 millions de francs, soit 85 % des dépenses du programme de cet appareil et plus de 66 % de l'ensemble des déficits de la SNIAS pour les exercices 1972 à 1975 (1 348,7 millions de francs)*, estime la Cour des comptes, qui demande que « *de telles erreurs de gestion n'apparaissent pas à nouveau.* »

Tant le ministère de la défense, qui est en France l'administration de tutelle de la construction aéronautique, que le secrétariat d'Etat aux transports répliquent que le programme Corvette a été lancé en dépit de l'avis défavorable des services techniques gouvernementaux.

## IMMIGRATION

### LE RAPPORT DE M. ANICET LE PORS EST PUBLIÉ

M. Anicet Le Pors, animateur de la mission interministérielle sur « l'immigration et le développement économique et social » a présenté à la persse, le mercredi 29 juin, son rapport, lequel vient d'être publié par la Documentation française (1). Cet important travail collectif, auquel ont participé de nombreux hauts fonctionnaires, démontre, notamment, que le renvoi des travailleurs étrangers ne libérerait finalement que peu d'emplois pour les nationaux (*le Monde* daté 19-20 juin).

Il précise que le départ de cent cinquante mille travailleurs étrangers ne créerait que cinquante-huit mille emplois dans la meilleure hypothèse, et treize mille dans le cas plus probable de substitution du capital au travail (restructurations et modernisations). Enfin, à propos de l'argument utilisé par le secrétaire d'Etat, chargé du travail manuel selon lequel ce rapport officiel correspond « *à une situation économique d'avant la crise* » (*le Monde* du 28 juin), M. Le Pors a déclaré que le secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail voulait sans doute parler de la crise... de la politique d'immigration.

(1) *Immigration et développement économique et social*, la Documentation française, 31, quai Voltaire, 75340 Paris Cedex 07, 364 pages, 45 F.

## ÉNERGIE

### Lorsqu'une compagnie pétrolière britannique vient en aide à une société française en difficulté

Un député conservateur, M. Kenneth Lewis, a dénoncé, le 22 juin, à la Chambre des communes, « *les extorsions de fonds d'un syndicat international* » et réclamé une enquête sur le paiement d'une somme importante par une compagnie pétrolière britannique à une société française, pour permettre que soient livrés à temps des modules destinés à la mer du Nord.

Les faits sont les suivants : les ouvriers du chantier de l'Union industrielle et d'entreprise (U.I.E.) à Saint-Wandrille-Rançon (Seine-Maritime), inquiets de leur avenir, avaient, en 1976, prolongé les délais pour la finition de huit éléments de plates-formes — comportant notamment le groupe électrogène — commandés, en 1974, par la Burmah Oil Development (dont les intérêts ont depuis été repris par la British National Oil Company) pour le champ de Thistle. « *Il ne nous était pas possible de nous engager dans un conflit long, du type* Parisien libéré », dit-on aujourd'hui au siège de l'U.I.E. « *Nous avons donc réglé le conflit de manière interne ; lors du licenciement de cinq cents ouvriers, nous avons arrondi les indemnités. La compagnie pétrolière n'est intervenue qu'après*, ajoute-t-on, *pour absorber le surcroît financier qui en résulte.* »

Le quotidien *Daily Mail* accuse quant à lui la Burmah Oil d'avoir versé 1,5 million de livres — près de 34 000 francs par ouvrier — pour « *casser la grève* ». Ce qui aurait réussi, puisque les huit modules ont pu être envoyés à temps en Norvège, où ils furent terminés très rapidement par huit cents ouvriers, dont cinq cents Français envoyés sur place. Tout retard dans la livraison de ces éléments de plate-forme aurait évidemment coûté très cher à la compagnie pétrolière. Mais entre verser l'argent pour « *casser* » une grève et aider une société à compenser un surcoût il y a une nuance.

On se plaint à l'U.I.E. que cette campagne de presse des journaux britanniques intervienne au moment où sont dépouillées les soumissions à l'appel de l'offre pour la construction de la « jacket » du champ de Murchison. L'U.I.E., dont le chantier de Cherbourg est très actif, serait, dit-on, bien placée. — B. D.

● ERRATUM. — Dans l'article consacré, dans le supplément sur la Grande-Bretagne, à la politique énergétique du Royaume-Uni (*le Monde* du 1er juillet), nous avons écrit par erreur que la British National Oil Company s'était vu confier 20 % des parts de B.P. détenues par Burmah Oil. En fait, ces parts ont été déposées à la Banque d'Angleterre et viennent d'être vendues. En revanche, la B.N.O.C. a racheté les intérêts de Burmah Oil sur deux gisements de la mer du Nord, dont celui de Thistle.

## A L'ÉTRANGER

### LES JAPONAIS AU KENYA

### Une affaire de tuyaux

*Au cours d'une conférence de presse, les dirigeants du groupe Saint-Gobain - Pont-à-Mousson avaient évoqué le problème de la concurrence japonaise à propos d'une adjudication de tuyaux de fonte pour la ville de Mombasa, au Kenya. Dans un article intitulé : « Harakiri pour des tuyaux de fonte », nous avions fidèlement rendu compte de leur propos sous la forme suivante :*

« Ces derniers (*les Nippons*), qui avaient déjà pratiqué des rabais successifs pour battre Saint-Gobain-Pont-à-Mousson, ont fini par certifier (par écrit) qu'ils consentiraient des propositions de toute façon inférieures de 15 % à celles les plus basses, quel qu'en soit le niveau. »

*A la suite de cet article, nous avons reçu de M. Masamitsu Watanabe, conseiller commercial de l'ambassade du Japon en France, les précisions suivantes, recueillies auprès du ministère japonais des affaires étrangères :*

« D'après cette source autorisée, bien que Kubota Ltd, représenté par Nissho Iwai Co Ltd, le seul soumissionnaire japonais dans l'adjudication des tuyaux de fonte de Mombasa, ait, une seule fois, simplement révisé le prix d'estimation, et cela pour avoir non seulement surestimé les frais de transport océanique, mais aussi pour avoir prévu des tuyaux dont le diamètre est plus large que ceux des autres concurrents, cette firme n'a jamais autrement baissé les prix.

» Il va sans dire que Kubota n'a jamais certifié, ni par écrit ni par oral, consentir « des propositions de toute façon inférieures de 15 % aux propositions les plus basses ». Tout à fait curieusement, c'est, au contraire, Kubota même qui a été informé que le prix offert par l'un des concurrents était moins élevé de 10 %, et que ce dernier baisserait le prix encore de 5 %. En effet, l'adjudicataire n'est pas Kubota mais Halbergerhütte GmBh, une filiale de Saint-Gobain - Pont-à-Mousson. »

*Cette société indique, de son côté :* « Cette affaire est suivie par notre filiale en République fédérale allemande, Halbergerhütte, qui traite avec une entreprise de Nairobi, désignée pour réaliser l'ensemble du projet, c'est-à-dire la fourniture des tuyaux, mais aussi la pose. S'il est bien exact que, lors de la première offre pour la fourniture des tuyaux, les prix remis par nos confrères japonais étaient supérieurs aux nôtres, il est également exact que, au cours de la longue négociation qui a suivi, cette position a été revue, nous obligeant à réduire nos propositions.

» Halbergerhütte a maintenant l'espoir sérieux de pouvoir assurer cette fourniture mais à moins du tiers du prix de l'offre initiale de nos confrères japonais, c'est-à-dire, en fin de compte, dans des conditions peu satisfaisantes. »

*Les dirigeants de Saint-Gobain-Pont-à-Mousson reconnaissent ne pouvoir fournir la preuve que la firme Kubota aurait certifié par écrit qu'elle* « consentirait des propositions de toute façon inférieures de 15 % à celles les plus basses ». *Ils réaffirment, néanmoins, que telle est souvent, dans l'esprit sinon dans la lettre, l'attitude de la concurrence japonaise, prête à tout, estiment-ils, pour s'ouvrir un marché.*

### Selon l'O.C.D.E.

### LA BELGIQUE POURRAIT ENVISAGER UNE POLITIQUE PLUS EXPANSIONNISTE

La Belgique pourrait « *envisager une politique plus expansionniste... dans la mesure où l'évolution des prix paraît sur la bonne voie et où la situation de la balance des paiements constitue une contrainte beaucoup moins importante* » que dans la plupart des autres pays industriels. Cette recommandation figure dans l'étude sur la Belgique que vient de publier l'O.C.D.E.

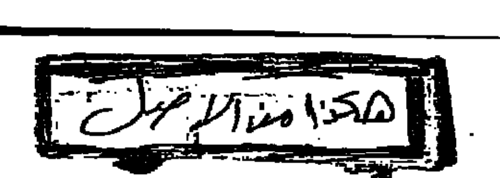
« *Il semble inévitable à terme,* précise le rapport, *d'envisager à la fois une amélioration du rendement de la fiscalité et un contrôle plus strict des dépenses publiques par une rationalisation de leur gestion.* » Le besoin de financement du secteur public aurait atteint 7 % du produit national brut en 1976 contre 2,3 % en 1970, tandis que les seuls intérêts versés au titre de la dette publique ont représenté l'an dernier près de 4 % du P.N.B.

Les responsables belges, cependant, devraient orienter « *plus systématiquement* » les aides publiques vers des investissements créateurs d'emplois. Malgré les efforts qui seront menés, « *il reste vraisemblable* » que le chômage demeurera élevé dans les années à venir. Il toucherait 6,4 % de la population active en 1977, contre 5,7 % en 1976.

Selon les prévisions de l'O.C.D.E., le P.N.B. progresserait cette année de 2,7 % (2,3 % en 1976) et la production industrielle de 4 à 5 %. La consommation privée augmenterait de 3 % (2,3 % en 1976) Mais les investissements productifs ne s'accroîtraient que de 1,5 % (— 12,6 %). Une certaine tension pourrait persister, en dépit de « *résultats appréciables* », sur les prix à la consommation, dont la hausse serait de 8 % en 1977 (9,3 % en 1976).

● *Le carnet de commandes de Framatome* (groupe Creusot-Loire) s'élève à 26 milliards de F, a indiqué M. Philippe Boulin, président de la firme et directeur général de Creusot-Loire, compte tenu du protocole signé avec l'Iran pour la construction de deux centrales nucléaires. Framatome a en portefeuille trente-six commandes fermes de chaudières et huit autres en option, pour une capacité de production de huit unités par an. D'autre part, le capital de Framateg, filiale chargée de coordonner l'exécution des centrales nucléaires à l'étranger, est réparti entre Framatome (55 %), Alsthom-Atlantique (35 %), S.P.I.E.-Batignolles (5 %) et la Société générale d'entreprises (5 %).

● *M. Raufas a été élu président de la Fédération nationale de la chaussure.* — Il succède à M. Labelle, qui a démissionné le 30 mars 1977 de ses fonctions, en même temps que M. José Bidegain, délégué général, avec lequel il avait eu un grave différend (*le Monde* du 1er avril). M. Raufas, qui avait soutenu M. Bidegain lors de la crise, est président de la société Raufas S.A., qui commercialise la marque Kickers ; il avait déjà été président de la Fédération nationale de 1971 à 1974.



# LA VIE SOCIALE ET ÉCONOMIQUE

## Les nationalisations aujourd'hui et demain

### V. — Salariés : mieux traités ou « décideurs »

par JOANINE ROY

**L'extension du secteur public proposée par le programme commun de la gauche vise d'abord à restructurer l'industrie et à donner davantage de liberté aux entreprises nationales (« le Monde » des 29 et 30 juin, 1er et 2 juillet). Mais il a aussi pour but d'améliorer la condition et les responsabilités des salariés des secteurs concernés.**

Avec trente ans de recul, les passions qui se déchaînèrent contre le statut du personnel des entreprises nationalisées apparaissent dérisoires. Tant les conquêtes sociales des travailleurs de ces entreprises sont rapidement entrées dans les mœurs : garantie de l'emploi et des salaires, libertés syndicales accrues, perspectives de promotion individuelle et collective, amélioration des rémunérations, du classement, du déroulement de carrière, aménagement des conditions de travail...

L'harmonisation initiale avait permis, dès le départ, un réel progrès. Lorsque la nationalisation réunit en un seul organisme public plusieurs centaines de sociétés privées (à l'E.G.F. ou aux Charbonnages de France, par exemple), les situations disparates antérieures furent égalisées vers le haut. Les nouveaux statuts restèrent pourtant très différents d'une entreprise nationale à l'autre. Le plus riche en innovations fut celui de l'E.G.F., en grande partie élaboré par M. Marcel Paul, secrétaire général de la fédération C.G.T. de l'éclairage, devenu ministre (communiste) de la production industrielle à la libération. A la régie Renault, au contraire, la politique sociale fut conçue comme *dans une entreprise privée. Dans* les banques, une même convention collective s'appliqua à tous les établissements, qu'ils fussent publics ou privés. L'action inégale des syndicats, les initiatives disparates des directions expliquent cette diversité, aussi bien que la différence de nature monopolistique ou concurrentielle des entreprises concernées.

#### Un bilan positif

Aujourd'hui, en dépit de ses failles, le bilan est appréciable :

● Les compressions de personnel entraînées par l'évolution économique ou technologique des entreprises nationales y ont été opérées sans licenciement. Même quand les effectifs des mineurs ont chuté de 241 000 en vingt-huit ans, et ceux des cheminots de 200 000. Le freinage ou la suspension du recrutement, les mises à la retraite anticipée (1) ont été combinés pour ce faire avec les reclassements internes et les créations d'emploi dans d'autres branches (chimie pour les houillères, industrie électrique pour 30 000 anciens agents des fours à gaz). Les poinçonneurs du métro, remplacés par l'électronique, sont, de même, devenus machinistes d'autobus. En revanche, dans l'industrie aéronautique, les sociétés nationalisées ne se sont guère distinguées des entreprises privées lorsqu'elles ont supprimé des emplois.

La réduction de la durée du travail à quarante heures par semaine (ou moins) s'est réalisée sans perte de salaire. L'allongement des congés payés a souvent précédé dans le temps, et dépassé en importance, celle des travailleurs du secteur privé.

● La politique contractuelle des salaires, expérimentée huit ans durant dans les entreprises publiques, a permis — jusqu'à son blocage par M. Barre — une progression constante du pouvoir d'achat en même temps qu'une réduction de l'éventail hiérarchique, qui ont fait école dans le secteur privé. Cette hausse des salaires (à peu près égale pour tous les « nationalisés », en dépit d'accords que le gouvernement présentait comme diversifiés et « spécifiques ») a cependant laissé subsister d'importantes disparités d'une « corporation » à l'autre.

Les bas revenus sont encore nombreux à la S.N.C.F. et l'intérêt des « permis » gratuits accordés aux cheminots a beaucoup diminué avec l'essor de l'automobile ; la mécanographie a accru la monotonie du travail dans les banques et les assurances, où nombre d'« O.S. en col blanc » trouvent dans la réduction de leurs horaires une bien modeste compensation à la faiblesse de leurs traitements et à la moindre considération dont jouit leur métier.

● Les avantages sociaux annexes au salaire ont parfois eu une ampleur spectaculaire. La caisse d'action sociale de l'E.G.F., financée par une cotisation de 1 % sur le chiffre d'affaires (3,5 % des dépenses salariales au départ, 4,5 % aujourd'hui) distribue diverses prestations représentant actuellement environ 2 000 F par an, par agent : restaurant d'entreprise, colonies et villages de vacances, équipements sportifs et culturels, tourisme et loisirs, prêts, allocations d'études pour les enfants. La sécurité sociale minière a eu aussi de brillants résultats. Mais ailleurs la situation est restée le plus souvent terne, inférieure parfois au secteur privé.

● En revanche, le respect des libertés syndicales a favorisé dans le secteur nationalisé une implantation des organisations, qui y trouvent leurs taux d'adhésion les plus élevés. A l'abri des licenciements abusifs, les militants ont obtenu des prérogatives qui préfigurèrent la section syndicale reconnue en 1968 seulement.

#### Salaires et licenciements

Pourtant, tout ce qui était prévu pour amorcer un contrôle des travailleurs ou leur participation à la gestion s'est étiolé, ou même n'a pas vu le jour. Les organisations syndicales, qui occupent le tiers des sièges dans les conseils d'administration des entreprises nationales, ont certes eu accès à des informations précieuses, parfois, réussi à freiner des décisions jugées par elles contraires aux intérêts des travailleurs ; mais elles n'ont jamais pu s'y opposer complètement, les comités ou commissions existant à divers niveaux n'ayant généralement qu'une compétence limitée aux problèmes de personnel ou à l'organisation du travail. L'« *étatisation* » progressive des entreprises, les « *ingérences* » croissantes du gouvernement dans leur gestion ont étouffé les possibilités offertes au personnel par les statuts, estiment les syndicats et les partis de gauche.

Le programme commun de la gauche vise précisément à réussir là où les générations précédentes ont échoué. Pas question, disent ses auteurs, d'améliorer seulement la condition des travailleurs des entreprises nationales, il faut aussi, pour « *changer la vie* », donner aux salariés du secteur public de réels droits d'intervenir dans la conduite des firmes où ils travaillent. Le P.S. entend même commencer des expériences d'autogestion.

La première des propositions de la gauche concerne les bas salaires et l'éventail hiérarchique. La fixation du SMIC à 2 200 F par mois (au lieu de 1 625 F pour 40 heures de travail hebdomadaire actuellement) concernerait plus ou moins de salariés des entreprises nationales, selon que l'on inclut — ou non — dans le salaire actuel les avantages qui le complètent : 13e mois, primes... Selon les estimations des syndicats, 10 % des travailleurs des banques et des assurances seraient touchés par ce relèvement et à peu près autant dans les entreprises chimiques nationalisées ; 4 000 à 40 000 à la S.N.C.F. (selon la façon de compter), assez peu dans les mines et pratiquement aucun à l'E.G.F. ou à la R.A.T.P. Mais les syndicats n'acceptent pas ce discours et ils réclament des minima plus substantiels, compte tenu de la qualification des personnels : 2 300 F, disent les cheminots C.G.T. ; 2 400 F (avec raccordement dégressif jusqu'au sommet), avancent les électriciens cédétistes ; 100 F de plus, ajoutent les cégétistes de la R.A.T.P.

Le raccordement entre le nouveau plancher et la pyramide actuelle poserait, de toute façon, le problème du resserrement de l'éventail (que le P.C.F. vient de proposer de ramener en plusieurs étapes, de 1 à 5 par branche, en moyenne). Mais on ignore si ce « plafond » — à supposer qu'il soit retenu, car le P.S. n'en parle pas et les radicaux de gauche non plus — vaudrait pour la totalité des traitements ou seulement pour ceux qui sont compris dans la grille hiérarchique connue. Or, au-delà de celle-ci, on recense, par exemple, 650 traitements à l'E.G.F., un millier à la S.N.C.F., près de 400 à la R.A.T.P.

Dans la plupart des entreprises nationales, l'éventail connu s'est resserré depuis huit ans, revenant de 1 - 8 ou 1 - 6 à 1 - 5. Les cadres accepteraient-ils que la gauche aille plus loin ? Bien des militants — même en dehors de la C.F.D.T. — le croient, qui s'appuient sur des sondages d'opinion concordants depuis plusieurs années

Second volet social du programme commun concernant les entreprises nationales (actuelles ou futures) : la garantie de l'emploi. Elle est, en principe, acquise par les salariés dotés d'un statut. Mais si les communistes pensent que le entreprises publiques ne doivent jamais licencier, les socialistes estiment que l'obligation de conserver la totalité des effectifs ne devrait pas être imposée aux directions des entreprises. Pour le P.S., il ne s'agit pas de prendre pour modèle la fonction publique, mais d'instaurer « *un droit absolu au maintien de statut de travailleur* ». Si la situation économique imposait des compressions de personnel, les travailleurs concernés ne seraient pas privés de leurs ressources, mais payés, jusqu'à leur reclassement, par une caisse de péréquation à créer, et non pas par l'entreprise nationale qui les employait jusque-là. Le M.R.G a une attitude voisine.

Pour les autres aspects de la politique de l'emploi : réduction des horaires, extension des congés, organisation du travail, recrutement et licenciements, promotion, formation professionnelle, information... tous les signataires du programme commun sont d'accord pour que les problèmes se règlent par négociation entre les directions et les syndicats des entreprises.

L'élément social le plus nouveau du programme commun concerne les pouvoirs supplémentaires qui seraient accordés aux travailleurs dans les entreprises nationales. Les trois partis de gauche abordent le sujet avec prudence, car il touche plusieurs points controversés au sein du mouvement ouvrier français : le maintien de l'indépendance des organisations syndicales, le refus par celles-ci d'assumer la gestion des entreprises tout en la contrôlant sérieusement, enfin leurs rapports avec les partis et l'Etat (c'est-à-dire le vieux problème de la « *courroie de transmission* », principe que condamnent aujourd'hui le P.C. et la C.G.T., mais qui creusa si longtemps un abîme entre eux et le reste de la gauche) Le différend P.C.-P.S. sur autogestion ou gestion démocratique dans l'entreprise affleure ici, même si la querelle n'a plus la virulence d'antan.

Le P.C. fait volontiers référence en la matière au texte commun provisoire établi le 27 mars 1974 par le « groupe gestion démocratique de l'entreprise » qu'avaient constitué les trois partis (voir ci-contre). Il n'en nie pas les insuffisances ou les ambiguïtés, notamment sur les modalités concrètes de la représentation des travailleurs à la direction des entreprises nationales ; ou sur la façon de dénoncer un désaccord éventuel entre les élus des salariés et la direction de l'entreprise. Mais le document lui paraît une bonne base de travail.

« *On ne sacrifiera pas le bien-être des hommes à la production* », déclare M. J.-C. Poulain, secrétaire de la section économique du comité central communiste. « *L'appareil de gestion des firmes sera sous la responsabilité du conseil d'administration, comprenant lui-même des représentants qui jugeront la marche économique en tenant compte des besoins sociaux. Il y aura donc moins de chance qu'il y ait des conflits dans l'entreprise ou dans la nation. Les organisations syndicales seront renforcées*, ajoute M. Poulain. *Il faudra se mettre d'accord sur leur rôle, maintenir une distinction complète entre eux, les partis (qui doivent être éducateurs politiques) et l'appareil de gestion. Notre idée est de chambouler le moins de choses possible, par réalisme.* »

Pour le P.C., ce n'est pas en instituant de nouvelles structures qu'on crée la démocratie ; il faut au préalable faire garantir l'aspiration à la démocratie. « *Un de nos soucis c'est de tout faire pour nous opposer à l'étatisation. L'une des causes de la crise actuelle, c'est l'accumulation du gâchis ; on ne pourra l'éliminer qu'avec le concours des travailleurs qui le vivent quotidiennement dans l'entreprise.* »

Une bonne part de ces propos pourrait être tenue par les amis de M. Mitterrand ou par ceux de M. Fabre. « *Nous n'avons pas droit à l'échec. Il faut donc être prudent en engageant des expériences qui prendront plusieurs années* », déclare M. François Soulage, assistant de M. Michel Rocard, secrétaire national du P.S. chargé du secteur public et nationalisé. Ni étatisation, ni bureaucratisation, « *les entreprises nationalisées ne doivent pas être en ghetto* ». Pilotes, elles ne seront pas favorisées en tant que telles ; mais une fois l'expérience réussie elles permettront de dire « *c'est possible* » et d'étendre des transformations analogues aux entreprises privées.

Comment les salariés participeront-ils à la direction de l'entreprise nationale où ils travaillent ? Le programme commun mentionne la formule tripartite classique du conseil d'administration (représentants des travailleurs, des usagers et du pouvoir politique), mais il ajoute que des « *formes nouvelles* » pourront être trouvées pour la gestion et la direction de l'entreprise, quand « *les travailleurs de l'entreprise en exprimeront la volonté et lorsque la structure* (de la firme) *en indiquera la possibilité* ». De quoi s'agirait-il ? De conseils élus par les travailleurs assistés au besoin de conseils de surveillance où siégeraient les représentants de la puissance publique et des usagers, comme le prévoit la charte du P.S. sur l'autogestion (chapitre 7) ? Le P.S. n'a pas encore choisi la formule.

Selon lui, les travailleurs éliront leurs représentants au suffrage universel et au scrutin de liste. Mais l'élection ne se fera pas sur liste syndicale, car il faut veiller à ne pas dénaturer la fonction syndicale en la faisant évoluer vers la gestion. Il faut aussi éviter que la représentation syndicale ne soit figée, ou limitée aux seuls militants cégétistes et cédétistes. « *Il faut jouer pleinement la démocratie et tenir compte du faible taux de syndicalisation et des dangers de retour de la droite* », ajoute M. Soulage. Pour disposer en grand nombre des hommes compétents nécessaires à cette transformation, la création d'un important institut de formation sera indispensable. « *La gauche devra rétablir la confiance et continuer à la mériter* », c'est-à-dire ne s'engager que « *pour ce qu'elle pourra tenir sans délais excessifs* ».

Les divergences entre les deux grands partis de la gauche ne concernent pas que les futures sociétés nationalisées. S'agissant de l'E.G.F., par exemple, le P.C. estimerait nécessaire et suffisante l'application intégrale du statut élaboré en 1945 par M. Marcel Paul. Au P.S., au contraire, on envisagerait une autre *charte*, selon laquelle les syndicats resteraient un « *contre-pouvoir* » ne prenant en charge, ni directement, ni indirectement la gestion de l'entreprise. En cas de conflit entre le personnel et la direction, le P.S. envisage, outre l'intervention d'une inspection du travail très renforcée, la création d'une juridiction économique compétente. Sur ce point, le P.C. s'en tient à une réforme de la juridiction prud'homale.

#### De nouvelles structures de gestion

*Le groupe de « gestion démocratique de l'entreprise », constitué par le P.C.F., le P.S. et le M.R.G., a abouti, en mars 1974, à un texte commun provisoire qui complète sur le sujet le programme commun.* « Tout en inscrivant leurs activités dans les objectifs national ou régionaux du plan qu'elles auront, pour leur part, contribué à établir, *indique ce texte*, les entreprises nationales fixeront elles-mêmes leurs droits. Elles disposeront de l'autonomie de gestion (...), du choix de leur budget ainsi que des accords à passer avec les autres entreprises nationales et avec le secteur privé. Le contrôle de l'Etat s'exercera *a posteriori* (...). Responsable de l'orientation de la direction et de la gestion, le conseil d'administration (...) élira son président et désignera la direction générale de l'entreprise (...). Il sera constitué de représentants élus des travailleurs et de représentants désignés par le nouveau pouvoir démocratique.

*Les nouvelles prérogatives des salariés (politique du personnel, objectifs de production, investissements) s'exerceront, selon ce texte, en tenant compte des compétences fortement accrues des comités d'entreprise (ou des organismes correspondants).*

« Lorsque les travailleurs en exprimeront la volonté, des expériences seront entreprises sans attendre (...), pour éliminer l'autoritarisme et l'arbitraire dans les méthodes de direction et d'encadrement, accroître la partie d'initiatives et de responsabilité de chaque salarié, développer la coopération entre les travailleurs à tous les niveaux. Dans l'atelier, le bureau, le service, les travailleurs pourront prendre en main la transformation des conditions et du contenu de leur travail. »

*Les trois partenaires ont apporté des compléments à ces principes essentiels. S'agissant des problèmes* « d'emploi, de qualification, de formation, de promotion, d'avantages sociaux, d'une part, d'objectifs de production, de plan de développement, d'investissements, d'innovation et de choix technologique, d'accords commerciaux, d'autre part », *le P.S. dit que les travailleurs devront* « décider eux-mêmes », *tandis que le P.C.F. et le M.R.G. se contentent de les laisser* « intervenir directement dans les décisions ».

#### De petites unités autogestionnaires

Les nationalisations peuvent-elles être le berceau de l'autogestion ? Le P.S. est absolument décidé à ouvrir un champ d'expérience à cet égard, qui concernerait de petites unités Celles-ci auraient la forme d'unités ouvrières de production autogérées et d'équipes semi-autonomes, prenant en charge une fraction de production dans une grande entreprise nationalisée D'autres initiatives autogestionnaires, s'apparentant à celles des coopératives ouvrières de production, seraient mises à l'essai dans le secteur nationalisé ou dans le domaine des activités sociales (mutuelles, associations...).

Faut-il s'attendre à des accrochages à ce sujet entre socialistes et communistes ? « *Il s'agit de s'entendre sur le vocabulaire*, dit M. Poulain. *Pour nous, communistes, les travailleurs ont leur mot à dire sur tout, mais sans transformer l'entreprise en un forum permanent* ». M. Fiterman, secrétaire du comité central du P.C., déclarait récemment (2) que celui-ci était « *pour l'autogestion, s'il s'agissait de perspectives lointaines, la notion se trouvant chez Marx et Lénine. Mais, dans l'immédiat*, ajoutait-il, *l'important est d'élargir les mesures de démocratisation de l'entreprise* ». On peut donc penser que si la gauche arrive au pouvoir, elle cherchera empiriquement des terrains d'entente en ce domaine, « *sans dogmatisme mais sans spontanéisme* » selon l'expression du P.C.

La grande inconnue demeure la réaction du monde du travail. Sera-t-il séduit par ces innovations, indifférent, ou simplement moins sensible aux pouvoirs qui lui seraient offerts qu'aux avantages palpables immédiats qu'il tirerait de la venue de la gauche aux commandes ? De sa réaction dépendra largement la façon d'appliquer — ou de dépasser — le programme commun.

(1) Les fortes réductions d'effectifs, facilitées par des régimes de retraite privilégiés, ont eu pour conséquence financière d'aggraver la situation des institutions sociales du secteur national. La proportion des cotisants par rapport aux retraités est deux à huit fois plus faible dans le secteur public que dans le secteur privé : 2,11 à l'E.G.F., 1,42 à la R.A.T.P., 1,09 à la S.N.C.F., 0,52 dans les mines (et même 0,22 dans le cas particulier des chemins de fer secondaires), contre 4, dans le régime général (rapport de l'Inspection des affaires sociales pour 1974). C'est l'Etat qui comble le déficit des caisses sociales du secteur national : il a fourni, en 1975, 64 à 66 % des recettes du régime vieillesse des mines et des chemins de fer secondaires.

(2) *Le Monde* du 17 juin.

**Prochain article :**

**LA PIERRE ANGULAIRE DU CRÉDIT**

● RECTIFICATIF. — Le début de la phrase du dernier paragraphe de l'article de Paul Fabra paru dans *le Monde* du 2 juillet sous le titre « Diriger ou tirer les sonnettes ? » (série « Les nationalisations aujourd'hui et demain ») devait se lire : « Cette organisation *ne prépare-t-elle pas* une lutte pour le pouvoir... » (et non pas « ne préfère-t-elle pas » comme il a été écrit par erreur).

## CONJONCTURE

### LA HAUSSE DES PRIX DE DÉTAIL AU MOIS DE MAI

(en pourcentage)

| | EN 1 MOIS (mai 1977 comparé à avril 1977) | EN 6 MOIS (mai 1977 comparé à nov. 1976) | EN UN AN (mai 1977 comparé à mai 1976) |
|---|---|---|---|
| ENSEMBLE | 0,9 | 4,6 | 9,8 |
| ALIMENTATION (y compris boissons) | 1,7 | 7,2 | 13,8 |
| Produits à base de céréales | 0,8 | 2,6 | 10,5 |
| Viandes de boucherie | 1,1 | 3,5 | 9,2 |
| Porc et charcuterie | 1,7 | 2,2 | 4 |
| Volailles, lapins, gibiers, produits à base de viande | 0,5 | 4 | 10,4 |
| Produits de la pêche | 1,4 | 7,9 | 14,9 |
| Lait, fromages | 1,7 | 4,4 | 10,3 |
| Œufs | — 1,2 | 0,6 | 10,4 |
| Corps gras et beurres | 1,8 | 6,6 | 9,9 |
| Légumes et fruits | 2,5 | 13,8 | 22,8 |
| Autres produits alimentaires | 1,9 | 7,9 | 12,4 |
| Boissons alcoolisées | 1,1 | 5 | 8,5 |
| Boissons non alcoolisées | 6 | 33 | 60,5 |
| PRODUITS MANUFACTURÉS | 0,7 | 3,1 | 7,1 |
| HABILLEMENT ET TEXTILES | 1,1 | 3,2 | 7,5 |
| dont : | | | |
| Vêtements de dessus | 0,8 | 2,5 | 6,6 |
| Autres vêtements et accessoires | 1,1 | 3,4 | 8 |
| Articles chaussants | 1,3 | 4,2 | 9,2 |
| Autres articles textiles | 1,3 | 3,6 | 7 |
| 2) AUTRES PROD. MANUFACT. | 0,5 | 3 | 7 |
| Meubles et tapis | 1 | 3,6 | 7,5 |
| Appareils ménagers électriques et à gaz | 0,7 | 1,6 | 5,4 |
| Autres articles d'équipement du ménage | 0,8 | 2,8 | 7,5 |
| Savons de ménage, produits détersifs et produits d'entretien | 0,8 | 1 | 4 |
| Articles de toilette et de soins | 0,5 | 1,9 | 0,5 |
| Véhicules | 0,3 | 2,4 | 6,9 |
| Papeterie, librairie, journaux | 0,8 | 4,5 | 6,6 |
| Photo, optique, électro-acoustiq. | 0,5 | 0,6 | 1,9 |
| Autres articles de loisir | 1,2 | 3,4 | 7,1 |
| Combustibles, énergie | 0,1 | 4,4 | 12,8 |
| Tabacs et produits manufacturés divers | 0,6 | 2,2 | 9,1 |
| SERVICES | 0,9 | 4,5 | 10,9 |
| Services relatifs au logement | 0,2 | 5,3 | 10,2 |
| Loyers | — | 5,1 | 9,4 |
| dont : | | | |
| Soins personnels, soins de l'habillement | 0,9 | 2,8 | 4,6 |
| Services de santé | 0,8 | 3,2 | 10,5 |
| Transports publics | 1,4 | 3,8 | 8,5 |
| Services d'utilisation de véhicules privés | 1,9 | 3,3 | 9,2 |
| Hôtels, cafés, restaurants, cantines | 1,1 | 5,2 | 11,3 |
| Autres services | 0,5 | 2,8 | 9,9 |

### Durant l'été

### LES PRIX DES FRUITS ET LÉGUMES SERONT PUBLIÉS CHAQUE JOUR

Le secrétariat d'Etat à la consommation fait connaître tous les jours, depuis le 1er juillet, et pendant toute la période d'été, les « justes prix » de certains fruits et légumes de saison.

Ces prix, variables suivant les grandes zones géographiques, seront établis à Paris, Bordeaux, Nantes, Lille, Nancy, Strasbourg, Lyon et Marseille par des commissions composées de représentants de l'administration et des organisations professionnelles.

## AFFAIRES

### LE GROUPE PEUGEOT-CITROËN S'INQUIÈTE DU DÉVELOPPEMENT DES VENTES EN LEASING

« *Nous craignons une baisse du marché* (de l'automobile) *au second semestre (...), mais compte tenu des bons résultats des premiers mois de l'année, l'exercice 1977 est d'ores et déjà assuré* », a déclaré, le 30 juin, M. François Gauthier, président du directoire de P.S.A. Peugeot-Citroën, qui, frappé par la limite d'âge, quitte son poste et a présenté à la presse son successeur, M. Jean-Paul Parayre. M. Gauthier a insisté sur les conséquences néfastes à terme du « *forcing* » sur les ventes réalisé depuis quelques mois par certaines firmes automobiles, et notamment du développement des ventes en leasing.

« *On est en train de manger notre blé en herbe* », a-t-il déclaré, précisant que le « *développement du leasing tend à forcer les ventes d'automobiles* » et qu'il a des incidences sur le renouvellement des véhicules.

Il a, par ailleurs, rappelé que son groupe avait réalisé en 1976 des performances exceptionnelles avec un chiffre d'affaires consolidé de 35 milliards de francs et un cash-flow net de 3,5 milliards. Il a précisé qu'en 1977 le groupe investirait plus de 2 milliards de francs.

---

ONOMIQUE

ÉNERGIE

**Lorsqu'une compagnie pétrolière britannique vient en aide à une société française en difficulté**

A L'ÉTRANGER

LES JAPONAIS AU KENYA

**Une affaire de tuyaux**

Selon l'O.C.D.E.

**LA BELGIQUE POURRAIT ENVISAGER UNE POLITIQUE PLUS EXPANSIONNISTE**

# AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

## AVIONS MARCEL DASSAULT - BREGUET AVIATION

L'assemblée générale ordinaire de la société, réunie sous la présidence de M. B.-Claude Vallières le 28 juin 1977, a approuvé les comptes et les résolutions présentés par le conseil.

Les commandes signées au cours de l'année 1976 s'élèvent à 7,234 milliards de francs contre 6,004 milliards de francs en 1975, soit une augmentation de 20,48 %.

Le montant des contrats signés à l'exportation se situe à 4,614 milliards de francs, que l'on peut comparer aux 3,819 milliards de francs signés en 1975.

Les perspectives d'avenir de la société au plan commercial peuvent se résumer ainsi :

— Dans le domaine militaire, à court terme, elles sont essentiellement axées sur la poursuite des ventes de Mirage F1 et d'Alpha Jet ;

— Dans le domaine civil, en ce qui concerne les avions d'affaires, les programmes Mystère 10 et Mystère 20 continuent à enregistrer de nombreux succès et notamment la signature au début de 1977 d'une commande de quarante et un Mystère 20 équipés des nouveaux moteurs Garrett ATF 3-6 par l'administration américaine des Coast-Guards. Cette commande, outre l'ouverture du marché mondial de surveillance côtière, permet d'envisager aujourd'hui la poursuite à long terme du Mystère 20 dans sa version remotorisée ;

— Enfin, le Mystère 50, dernier-né de la lignée, enregistre ses premières commandes et options.

Au plan financier, le chiffre d'affaires global hors taxes de la société s'établit cette année à 5 927 698 553,97 francs, marquant une progression de près de 40 % par rapport à 1975. La situation comparée des cinq dernières années peut se résumer par le tableau suivant :

| Années | Chiffre d'affaires totaux | Chiffre d'affaires exportation | | Chiffre d'affaires métropole | |
|---|---|---|---|---|---|
| | | Civil | Militaire | Civil | Militaire |
| 1972 | 2 173 | 142 | 1 363 | 76 | 592 |
| 1973 | 3 462 | 226 | 2 156 | 53 | 1 027 |
| 1974 | 3 655 | 357 | 1 583 | 532 | 1 193 |
| 1975 | 4 258 | 409 | 2 153 | 360 | 1 336 |
| 1976 | 5 927 | 429 | 4 120 | 111 | 1 267 |

D'où il ressort :

— Une diminution du chiffre d'affaires métropole de 18,75 % ;

— Un accroissement du chiffre d'affaires à l'exportation de 77,50 %, l'exportation représentant cette année 76,75 % de l'activité.

Si l'on tient compte des ventes civiles réalisées en France à la clientèle civile, le chiffre d'affaires de votre société avec l'État français représente environ 20 % de son activité.

— Que le chiffre d'affaires exportation de 1976 est supérieur au chiffre d'affaires total de 1975.

Pendant la même période, les résultats nets de la société rapportés aux chiffres d'affaires ont évolué de la manière suivante :

— 48 782 497,40 F en 1972, soit 2,24 % du chiffre d'affaires ;

— 59 455 571,21 F en 1973, soit 1,72 % du chiffre d'affaires ;

— 85 704 396,77 F en 1974, soit 2,34 % du chiffre d'affaires ;

— *104 262 344,77 F en 1975, soit 2,45 % du chiffre d'affaires ;*

— 170 726 978,84 F en 1976, soit 2,88 % du chiffre d'affaires,

continuant à marquer le redressement amorcé en 1974 et permettant ainsi de proposer un dividende de 9 F par action (auquel correspond un impôt déjà payé au Trésor de 4,50 F), en augmentation limitée à 5,88 % par rapport au dividende de 1975, limitation s'inscrivant dans le cadre des directives gouvernementales. Ce dividende sera payé à partir du lundi 4 juillet 1977 contre estampillage des certificats nominatifs ou contre remise, pour les actions au porteur, du coupon n° 7.

En conclusion, on peut considérer que les résultats enregistrés cette année par la Société des avions Marcel Dassault-Breguet Aviation, tant sur le plan des commandes signées que du chiffre d'affaires et des bénéfices, peuvent paraître très satisfaisants et bien augurer de l'avenir de la société ; cependant, ils ne doivent pas faire oublier un certain nombre d'éléments préoccupants :

— *La dépendance de plus en plus grande de la société du marché* exportation, qui représente cette année près des quatre cinquièmes d'affaires et des deux tiers de ses prises de commandes ;

— Une compétitivité qui, malgré le redressement de parité avec le dollar, se trouve toujours hypothéquée par la différence d'inflation entre les coûts français et les coûts américains de ces dernières années ;

— Une demande stagnante sur le marché des avions de transport, dont l'industrie américaine fournit 95 % des besoins ;

— L'agressivité des concurrents américains, tant dans le domaine civil que militaire.

Seule une politique volontariste des pouvoirs publics, tant français qu'européens, peut permettre à notre industrie de se maintenir sur le plan international à la place qu'elle occupe et qu'elle mérite.

## PRÉTABAIL-SICOMI, COFIPA-SICOMI, BATIBAIL-SICOMI

Les sociétés PRETABAIL-SICOMI, COFIPA-SICOMI et BATIBAIL-SICOMI ont tenu le 29 juin les assemblées générales extraordinaires au cours desquelles a été approuvée l'absorption par PRETABAIL-SICOMI des deux autres sociétés.

Pour chacune de leurs actions, les actionnaires de COFIPA-SICOMI recevront à partir du 7 juillet une somme de 171,72 F et se verront remettre trois actions PRETABAIL-SICOMI, jouissance 1er janvier 1977.

Les actionnaires de BATIBAIL-SICOMI se verront remettre pour une action BATIBAIL-SICOMI de 1 000 F ou pour dix actions de 100 F, deux actions PRETABAIL-SICOMI, jouissance 1er janvier 1978.

Conformément aux dispositions qui avaient été prévues pour le soutien des cours des actions COFIPA-SICOMI et BATIBAIL-SICOMI, le pool de soutien n'est plus engagé à compter du 30 juin à maintenir son intervention et il a fait connaître son intention de ne plus soutenir les cours.

Les actions COFIPA-SICOMI et BATIBAIL-SICOMI continueront à faire l'objet de transactions sur le marché hors cote de la Bourse de Paris tant que les nouvelles actions PRETABAIL-SICOMI à créer en échange n'auront pas été introduites à la cote.

## COMPTOIR LYON-ALEMAND-LOUYOT

*L'assemblée ordinaire a approuvé les comptes de l'exercice 1976 et* adopté les résolutions qui lui ont été soumises.

Par rapport à l'année 1975, année qui avait été marquée par un recul relativement modéré, l'exercice 1976 présente une progression très nette des résultats et enregistre un accroissement de l'activité sensiblement supérieur à celui de l'ensemble de la production industrielle française.

| (en millions de F) | 1974 | 1975 | 1976 |
|---|---|---|---|
| Chiffre d'affaires hors taxes | 1 218,2 | 996,6 | 1 177,7 |
| Marge brute d'activité | 224,4 | 205,6 | 248,9 |
| Investissements | 34,9 | 19,2 | 20 |
| Fonds de roulement | 368,7 | 363,9 | 445,6 |
| Marge d'autofinancement d'exploitation | 31 | 24,7 | 29,2 |
| Bénéfice net | 17,9 | 11,9 | 14,1 |
| Distribution globale | 8,5 | 8,9 | 9,5 |

et rapporté à une seule action, il fait ressortir les statistiques suivantes (en francs) :

| | 1974 | 1975 | 1976 |
|---|---|---|---|
| Marge brute d'activité | 158,92 | 154,54 | 176,25 |
| Marge d'autofinancement d'exploitation | 21,95 | 17,49 | 20,47 |
| Bénéfice net | 12,65 | 8,42 | 9,95 |
| Dividende net (1) | 6 | 6,30 | 6,70 |
| Dividende global | 9 | 9,45 | 10,05 |
| Fonds propres (y compris les provisions réglementées) | 280,45 | 259,47 | 285,68 |
| (1) Nombre d'actions composant le capital social (nominal 75 F) | 1 412 050 | 1 412 302 | 1 412 302 |

Le dividende, en hausse par rapport à celui de l'exercice précédent est mise en paiement depuis le 30 juin, par détachement du coupon n° 43.

* * *

Les assemblées extraordinaires de la Société Anjou-Placements et du Comptoir Lyon-Alemand-Louyot, tenues respectivement les 28 et 29 juin 1977, ont approuvé l'apport des activités bancaires du Comptoir Lyon-Alemand-Louyot à sa filiale, la société Anjou-Placements.

Cette opération, qui a été autorisée par le Conseil National du Crédit, s'inscrit dans le cadre d'une réforme des structures du Comptoir Lyon-Alemand-Louyot et a pour objet de séparer les activités bancaires de cette Société de ses activités industrielles et commerciales.

La nouvelle banque, qui prend la dénomination de Banque Industrielle et Commerciale du Marais (B.I.C.M.), exerce dès à présent son activité au 13, rue de Montmorency, 75003 PARIS.

## FORGES DE STRASBOURG

L'assemblée générale ordinaire, tenue le 23 juin, sous la présidence de M. Raymond Winocour, a approuvé les comptes de l'exercice 1976, qui ont fait l'objet d'une présentation audio-visuelle, et voté toutes les résolutions proposées par le conseil d'administration.

Le bénéfice au bilan s'élève à 7 063 341 F contre 6 643 082 en 1975.

L'assemblée a fixé le dividende de l'exercice à 4,70 F par action de 50 F nominal, auquel s'ajoutent 2,35 F représentant l'impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal), soit un revenu global de 7,05 F contre 6,75 F en 1975 ; le dividende sera payable le 18 juillet 1976 contre remise du coupon n° 30.

Au cours de son allocution, le président a présenté les comptes consolidés du groupe pour 1976, comparés à ceux de 1975.

Pour un chiffre d'affaires consolidé de 675,8 millions de francs, dont 36,6 % à l'exportation, la part des Forges de Strasbourg dans la situation nette, après résultats et déduction des frais d'établissement, s'élève à 120,3 millions de francs, et par action à 125,05 F, contre respectivement 113,4 millions de francs et 117,90 F en 1974. La part dans les résultats s'élève à 11,3 millions de francs et à 11,78 F par action contre respectivement 14,6 millions de francs et 15,21 F en 1975.

## COMPAGNIE INDUSTRIELLE ET FINANCIÈRE DE POMPEY

L'assemblée générale ordinaire, *tenue le 24 juin 1977 sous la présidence* de M. Raymond Winocour, a approuvé les comptes de l'exercice 1976 qui ont fait l'objet d'une présentation audiovisuelle et voté toutes les résolutions présentées par le conseil d'administration.

L'assemblée a fixé le revenu global par action de 90 F nominal à 7,95 F, dont 5,30 F de dividende distribué et 2,65 F d'impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal). Le dividende sera payable à partir du 29 juillet 1977 contre remise du coupon n° 12.

Au cours de son allocution, le président a présenté les comptes consolidés du groupe.

Le chiffre d'affaires hors taxes des sociétés consolidés globalement a été de 1 288 millions contre 1 271 millions, dont à l'exportation 36,1 % contre 32,8 % en 1975.

La part de la compagnie dans la situation nette consolidée s'élève à 307,5 millions de francs, soit 280,48 F par action, contre 303,8 millions de francs et 277,08 F en 1975.

La part de la compagnie dans les bénéfices consolidés s'élève à 25,6 millions de francs contre 28,3 millions de francs en 1975, soit, par *action, 23,36 F contre 25,84.*

## SOCIÉTÉ NOUVELLE PATHÉ-CINÉMA

L'assemblée générale, réunie le 28 juin 1977, sous la présidence de M. François de Rose, président-directeur général, a approuvé les comptes de l'exercice 1976 qui se soldent par un bénéfice net de 2 309 042,06 F.

Le dividende a été maintenu à 2,76 F par action ; il sera distribué aux 824 320 actions composant le nouveau capital social. Mis en paiement à partir du 30 septembre 1977, il ouvrira droit à un avoir fiscal de 1,38 F, formant avec lui un revenu global de 4,14 F.

Au cours de l'Assemblée, le président a précisé que, pour l'exercice en cours, la société devrait obtenir des résultats satisfaisants, compte tenu de l'évolution actuelle de la fréquentation cinématographique en France. Le programme des investissements du circuit de salles se poursuit à Tours, Orléans, Annecy et à La Belle-Epine (Thiais).

La société continue, par ailleurs, le développement de ses activités dans le domaine de l'audio-visuel.

L'assemblée a renouvelé le mandat d'administrateur de M. Jacques Autin et celui du vicomte de Ribes, dont les fonctions de vice-président ont été, d'autre part, confirmées par le conseil d'administration.

## MOTOBÉCANE

L'assemblée générale ordinaire, qui s'est tenue le 30 juin 1977, sous la présidence de M. Jean-Claude Nobiet, président-directeur général, a approuvé les comptes de l'exercice 1976.

Le chiffre d'affaires a progressé de 4 %, passant de 889,75 millions de francs en 1975 à 926,94 millions en 1976.

Motobécane a livré 374 000 cyclomoteurs en France et 163 000 à l'exportation, ce qui représente pratiquement 50 % du marché intérieur et 50 % des exportations françaises du secteur.

La société a livré 478 000 bicyclettes, dont 103 000 unités ont été exportées, principalement dans le haut de gamme.

Les investissements, qui se sont élevés à 47,5 millions de francs en 1976, ont porté principalement sur le renforcement et l'extension de l'appareil commercial. Dans cette ligne, une prise de participation de 15,6 millions de francs au capital de CALOI, le second constructeur brésilien de bicyclettes, a été opérée par l'intermédiaire de la filiale brésilienne.

Par ailleurs, la société a bénéficié, au cours de l'exercice écoulé, du programme d'investissements réalisé en 1975, et qui a conduit à la restructuration de l'appareil industriel de Saint-Quentin.

Le bénéfice net de l'exercice 1976 s'établit à 8,65 millions de francs contre 3,59 millions pour l'exercice précédent. Cette progression s'expliquant partiellement par l'apport des activités de Motoconfort.

L'assemblée a approuvé la distribution d'un dividende net par action *de 4 F qui, assorti d'un avoir fiscal* de 2 F, forme un revenu global de 6 F, identique à celui de l'exercice précédent.

# LA SEMAINE FINANCIÈRE

## SUR LES MARCHÉS DES CHANGES

### Vif recul du dollar — Hausse des monnaies fortes
### Bonne tenue du franc

Le DOLLAR a sensiblement fléchi par rapport à l'ensemble des monnaies « fortes » : deutschemark, florin, yen, franc suisse. Les monnaies dites « faibles » (LIVRE STERLING et LIRE) l'ont suivi dans la baisse, tandis que le FRANC, au contraire, a pratiquement accompagné les monnaies fortes dans leur progression, ne perdant que peu de terrain par rapport à elles. Tels sont les événements saillants d'une semaine qui a marqué une nouvelle étape d'un mouvement lent et régulier : l'ajustement en baisse de la valeur du dollar par rapport aux monnaies fortes, comme le recommandent ouvertement les Etats-Unis.

Le dollar accusait déjà quelques signes de faiblesse lundi dans *l'attente de résultats de la* balance commerciale américaine pour mai. Il se redressait légèrement mardi à l'annonce d'une contraction du déficit de cette balance, mais « plongeait » littéralement dès le lendemain.

Le signal de la chute fut donné mercredi au Japon, où la Banque nationale s'abstint tout d'un coup d'intervenir pour freiner la hausse du YEN, sous pression depuis des mois, et laissa « filer » le cours du dollar au-dessous du « seuil » de 270 yens. Le lendemain, la monnaie américaine tombait jusqu'à 266,50 yens, au plus bas depuis novembre 1973, date à laquelle elle valut 265 yens (et même 259 un instant), juste avant l'éclatement de la crise du pétrole. A la veille du week-end, le dollar remontait un peu entre 267 et 268 yens, mais, à Tokyo, on le voit très bien glisser jusqu'à 260 yens, ce qui traduirait une dépréciation de plus de 10 % par rapport au cours de 293 yens coté au début de cette année.

Tout naturellement, DEUTSCHEMARK, FRANC SUISSE et FLORIN suivirent le yen dans sa hausse. A Francfort, le dollar tomba un moment à 2,3350 DM contre 2,3540 DM, et à Zurich à 2,46 FS contre 2,49 FS. La livre, en revanche, suivit le dollar dans sa chute, la Banque d'Angleterre ayant vendu des livres pour l'empêcher de monter au-dessus du cours de 1,72 dollar, considéré comme « intéressant ». Le même comportement fut valable pour la lire, la Banque d'Italie achetant du dollar pour maintenir les cours et reconstituer ses réserves. Quant au franc, il a à peine fléchi par rapport aux monnaies fortes, et a donc sensiblement progressé par rapport au dollar, tombé au-dessous de 4,92 pour la première fois depuis septembre 1976.

Ces différents mouvements une fois retracés, un fait saute aux yeux : à aucun moment les banques *centrales ne sont intervenues* pour freiner la baisse du dollar. La Bundesbank, qui intervenait toujours au seuil de 2,35 DM, s'est abstenue, de même que la Banque nationale suisse, mis à part quelques ajustements à usage interne. Quant à la Banque du Japon, c'est précisément sa passivité qui a déclenché le phénomène, nous l'avons vu.

Cela signifie que les pays à monnaies fortes et balance commerciale largement excédentaire se sont pliés à la volonté américaine, clairement exprimée à d'innombrables reprises, et encore récemment à l'O.C.D.E., par le secrétaire d'Etat au Trésor, M. Blumenthal : ces pays doivent laisser leurs monnaies se revaloriser et leurs excédents diminuer pour compenser, et réduire si possible, l'augmentation des déficits de pays à monnaies faibles. Le premier ministre japonais, M. Takeo Fukuda, en affirmant jeudi que *« son gouvernement laisserait le yen flotter librement selon les conditions du marché des changes »*, a pratiquement cédé au chantage voilé des Américains : revalorisation du yen ou contingentement des exportations japonaises aux Etats-Unis.

Sur le marché de l'or, le cours de l'once a monté graduellement de 140,80 dollars à 142,55 dollars, sans qu'aucune raison particulière ait été avancée.

F. R.

**Cours moyens de clôture comparés d'une semaine à l'autre**

*(la ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente)*

| PLACE | LIVRE | $ U.S. | Franc français | Franc suisse | Mark | Franc belge | Florin | Lire italienne |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Londres.. | — | 1,7202 | 8,4625 | 4,2377 | 4,0252 | 61,9788 | 4,2574 | 1521,94 |
| | — | 1,7196 | 8,4931 | 4,2869 | 4,0479 | 62,0431 | 4,2869 | 1521,58 |
| New-York | 1,7282 | — | 20,3272 | 40,5926 | 42,7350 | 2,7754 | 40,4040 | 0,1130 |
| | 1,7196 | — | 20,2470 | 40,1123 | 42,4808 | 2,7716 | 40,1123 | 0,1130 |
| Paris..... | 8,4625 | 4,9195 | — | 199,69 | 210,23 | 13,6538 | 198,76 | 5,5603 |
| | 8,4931 | 4,9390 | — | 198,11 | 209,31 | 13,6890 | 198,11 | 5,5817 |
| Zurich.... | 4,2377 | 2,4635 | 50,0762 | — | 105,2777 | 6,8373 | 99,5353 | 2,7844 |
| | 4,2869 | 2,4930 | 50,4758 | — | 105,9048 | 6,9896 | 100 | 2,8174 |
| Francfort. | 4,0252 | 2,3400 | 47,5658 | 94,9868 | — | 6,4945 | 94,5454 | 2,6448 |
| | 4,0479 | 2,3540 | 47,6614 | 94,4243 | — | 6,5243 | 94,4243 | 2,6603 |
| Bruxelles. | 61,9788 | 36,0300 | 7,3239 | 14,6255 | 15,3974 | — | 14,5575 | 4,0723 |
| | 62,0431 | 36,6800 | 7,3851 | 14,4725 | 15,3271 | — | 14,4725 | 4,0775 |
| Amsterdam | 4,2574 | 2,4750 | 50,3099 | 100,4668 | 105,7692 | 6,8692 | — | 2,7974 |
| | 4,2869 | 2,4930 | 50,4758 | 100 | 105,9048 | 6,9896 | — | 2,8174 |
| Milan.... | 1521,94 | 884,75 | 179,84 | 359,14 | 378,09 | 24,5559 | 357,47 | — |
| | 1521,58 | 884,85 | 179,15 | 354,93 | 375,89 | 24,5246 | 354,93 | — |

Nous reproduisons dans ce tableau les cours pratiqués sur les marchés officiels des changes. En conséquence, à Paris, les prix indiqués représentent la contre-valeur en francs de 1 dollar, de 1 livre, de 100 deutschemarks, de 100 florins, de 100 francs belges et de 1 000 lires.

## LE MARCHÉ MONÉTAIRE

### La détente se consolide

Après une légère remontée de 1/8 % à 8 7/8 % en cours de semaine, le loyer de l'argent au jour le jour s'est rétabli à 8 3/4 % jeudi et vendredi, au lendemain de l'échéance mensuelle, traditionnellement chargée en juin (fin de mois, de trimestre et de semestre), mais qui a été assurée sans tension véritable.

La Banque de France a alimenté le marché en adjugeant 5,4 milliards de francs au titre des deux dernières tranches de son adjudication du 21 juin, le tout au taux de 8 7/8 %. Les opérateurs attendent bien une baisse au niveau de 8 3/4 % pour la prochaine adjudication du 5 juillet, mais la décision des autorités monétaires dépendra du rythme qu'elles veulent imprimer à une détente du taux lente mais régulière.

A terme, les taux n'ont guère varié, une légère baisse étant néanmoins enregistrée jusqu'à l'échéance de six mois, qui vaut 9 % à 9 1/8 %.

Sur le long terme, relevons le lancement du premier emprunt français au Japon, par les soins de la Banque française du commerce extérieur, qui lève 20 milliards de yens (370 millions de francs environ) sur la place de Tokyo au taux de 7,6 %. C'est aussi le premier emprunt qu'une entreprise publique étrangère place dans l'empire du Soleil-Levant, les Etats ou la Banque mondiale et la Banque asiatique de développement mis à part.

En Allemagne fédérale, les taux d'intérêt devraient poursuivre leur désescalade, ont indiqué les dirigeants de la Commerzbank : à la faveur de la baisse du taux d'inflation et de la lenteur de la reprise économique, le taux des emprunts à long terme pourrait revenir de 6,5 % à 6 %. Heureux emprunteurs allemands...

Signalons enfin une omission dans l'article sur les emprunts à taux flottant paru dans le supplément *Banque* du 28 juin 1977. Nous écrivions que l'E.D.F., premier emprunteur étranger sur le marché américain du « papier commercial » n'avait pas eu d'imitateur : la Caisse nationale des télécommunications et le Gaz de France ont levé sur ce marché respectivement 300 millions et 100 millions de dollars. Rendons à César...

FRANÇOIS RENARD.

## LES MATIÈRES PREMIÈRES

### BAISSE DU CAFÉ DU CACAO ET DU CUIVRE

METAUX — *Une détente s'est produite sur les cours du cuivre au Metal Exchange de Londres, bien qu'une grève ait été déclenchée le 1er juillet dans les raffineries américaines. Les compagnies affectées par l'arrêt de travail représentent 70 % environ de la production des Etats-Unis. Toutefois, les négociants tablent sur une grève de courte durée et ne sont nullement inquiets. La pénurie de métal rouge n'est pas pour demain. En effet, les stocks mondiaux de métal raffiné atteignaient à fin mai 2,29 millions représentant plusieurs mois d'utilisation. En Grande-Bretagne, ils s'élèvent à 599 275 tonnes, en augmentation de 2 575 tonnes. En outre, selon les prévisions formulées par les spécialistes d'une importante société, les stocks mondiaux vont encore s'accroître pour atteindre 4 millions de tonnes en 1980.*

*Avance des cours de l'étain tant à Londres que sur le marché de Singapour, dans l'attente d'un prochain relèvement des prix d'intervention.*

*Sensible fléchissement des cours du plomb et du zinc à Londres. Pour mieux adapter l'offre à la demande, différents producteurs ont décidé de réduire leur activité et certains leurs livraisons de métal.*

CAOUTCHOUC. — *Les cours du naturel ont progressé sur les places commerciales. Selon les prévisions du groupe international d'études, la consommation mondiale de naturel surpassera la production de 125 000 tonnes. En revanche, pour le synthétique ce sera l'inverse, car l'offre excédera de 150 000 tonnes les besoins des utilisateurs.*

DENREES. — *Repli des cours du café sur les marchés. La température paraissait, en fin de semaine, plus clémente dans l'Etat de Sao-Paulo. La récolte brésilienne est évaluée par l'Institut brésilien du café, pour la saison 1977-1978, à 15,3 millions de sacs, dont 7,3 millions pour l'Etat de Sao-Paulo, chiffre en augmentation de 500 000 sacs sur la précédente estimation. Mais, la troisième évaluation faite en juillet-août serait plus faible.*

*Baisse des cours du cacao. La récolte de certains pays africains (Ghana et Côte-d'Ivoire) pourrait être moins importante que prévu. Les négociants s'attendent à une diminution de la consommation mondiale de fèves en raison de la forte hausse des prix déjà intervenue. Les chiffres officiels relatifs aux broyages du second trimestre ne sont pas encore connus. Une diminution de 20 % en moyenne de la consommation est prévue dans de nombreux pays consommateurs et une diminution plus importante est même attendue pour le second semestre de cette année à moins d'une chute des cours*

### COURS DES PRINCIPAUX MARCHÉS

du 1er juillet 1977

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente.)

METAUX. — Londres (en sterling par tonne) : cuivre (Wirebars), comptant 731 (786), à trois mois 750 (805) ; étain comptant 5 720 (5 570), à trois mois 5 770 (5 665) ; plomb 319 (343) ; zinc 308 (326).
—New-York (en cents par livre) : cuivre (premier terme) 60 (62,20) : aluminium (lingots 53 (51) ; ferraille, cours moyen (en dollars par tonne) inch. (61,50) ; mercure (par bouteille de 76 lbs) inch. (140-145).
—Singapour (en dollars des Détroits par picul de 133 lbs) : 1 461 3/8 (1 450).

TEXTILES. — New-York (en cents par livre) : coton, oct. 64,14 (64,40), déc. 60,48 (62,60).
—Londres (en nouveaux pence par kilo) : laine (peignée à sec), oct. 234 (235) ; jute (en dollars par tonne) Pakistan, White grade C 417 (413).
— Roubaix (en francs par kilo) : laine, juill. 22,80 (c. 23,50).
—Calcutta (en roupies par maund de 82 lbs) : jute inch. (565)

CAOUTCHOUC. — Londres (en nouveaux pence par kilo) : R.S.S. comptant, 48,50-50 (48,50-47,50).
— Singapour (en nouveaux cents des Détroits par kilo) : 190-190,50 (188-188,50).

DENREES. — New-York (en cents par lb) : cacao sept., 193,50 (204,90) ; déc., 177,25 (183) ; sucre disp., 7,75 (7,40) ; sept., 8,14 (8,28) ; café, sept., 235,50 (247,90) ; déc., 206,50 (225,10).
— Londres (en livres par tonne) : sucre août, 116 (116,30) ; oct., 120,70 (120,60) ; café, sept., 2 270 (2 395) ; nov., 2 265 (2 400) ; cacao, sept., 2 732 (2 755) ; déc. 2 504 (2 539).
— Paris (en francs par quintal) : cacao, sept., 2 420 (2 742) ; déc., 2 120 (2 155) ; café, sept., 1 990 (2 126) ; nov., 1 930 (2 110) ; sucre (en francs par tonne) : août, 1 062 (1 050) ; oct., 1 034 (1 050).

CEREALES. — Chicago (en cents par boisseau) : blé, sept., 245 (247) ; déc., 258 (257) ; maïs, sept., 226 (228) ; déc. 230 3/4 (233 1/2).

EMAINE FINANCIÈ

SUR LES MARCHÉS DES CHANGES

**Du dollar — Hausse des monnaies fo**
**Bonne tenue du franc**

LE MARCHÉ MONÉTAIRE

**détente se consoli**

LES MATIÈRES PREMIÈRES

**E DU CAFÉ DU CACAO ET DU CUIVRE**

ES PRINCIPAUX MARCHÉS

# LA REVUE DES VALEURS

## POCLAIN REAPPARAIT

Après sept mois d'interruption, la cotation des actions Poclain a repris vendredi 1er juillet à la Bourse de Paris. Retardée en raison de l'abondance des demandes, elle a donné lieu à l'établissement d'un cours de 186 F, en hausse de 16,6 % sur le dernier cours inscrit le 16 décembre 1976, soit 155 F. La société américaine Case-Tenneco a apporté 195 millions d'argent frais en souscrivant près de 630 000 actions à 310 F, s'assurant ainsi 40 % du capital ainsi augmenté. A l'assemblée générale, le président Bataille a indiqué que le premier semestre avait été décevant : le chiffre d'affaires consolidé du groupe est en recul de 11 à 12 %, et le résultat sera donc encore « très largement déficitaire ». Le redressement, facilité par l'entrée de nouveaux partenaires, ne pourra être que progressif, surtout si la conjoncture reste aussi déprimée.

### *Valeurs à revenu fixe ou indexées*

Les emprunts indexés sur l'or — ou qui pourraient l'être prochainement — ont bénéficié d'achats suivis. C'est ainsi que l' « Emprunt 7 % 1973 » a touché, à 196,99, son plus haut niveau historique.

Les autres séries de fonds d'Etat ont été irrégulières.

La détente des taux s'est poursuivie sur le marché des obligations, mais son allure ne s'est pas accélérée.

| | 1er juill. | Diff. |
|---|---|---|
| 4 1/2 % 1973 | 659,80 | + 3,80 |
| 7 % 1973 | 196 | + 5,30 |
| Empr. 10,30 % 1975 | 95,50 | inchangé |
| 10 % 1976 | 99,12 | + 0,12 |
| P.M.E. 10,60 % 1976 | 97,20 | — 0,10 |
| P.M.E. 11 % 1977 | 98,55 | — 0,50 |
| 8,80 % 1977 | 101,16 | — 0,11 |
| 4 1/4 % 1963 | 105 | + 0,30 |
| 4 1/4-4 3/4 % 1963 | 92,20 | + 0,80 |
| 5 1/2 % 1965 | 105,80 | — 0,30 |
| 6 % 1966 | 104,75 | — 0,05 |
| 6 % 1967 | 97,40 | + 0,30 |
| C.N.E. 3 % | 1 866 | + 27 |

Deux nouveaux emprunts seront placés dans le public à partir de lundi : « Région Ile-de-France » (300 millions de francs au taux de rendement actuariel de 11,13 %) (premier emprunt de la région) et « Caisse nationale de télécommunications » (800 millions de francs au taux actuariel de 11,08 %).

### *Banques, assurances, sociétés d'investissement*

La ratification par les assemblées générales des parités d'échange de deux actions « Prétabail » pour une action « Batibail » de 1 000 F et trois actions « Prétabail » pour une action « Lofipa » ont été effectuées à l'unanimité après une discussion animée. Le vote n'a pas manqué de surprendre après le déchaînement des passions qui a marqué en 1975 et en 1976 la remise en ordre des affaires du groupe, et indique, sans doute, que l'heure de l'apaisement a sonné.

| | 1er juill. | Diff. |
|---|---|---|
| Bail Equipement | 148,50 | + 9,50 |
| Cie bancaire | 263,30 | + 5,30 |
| C.C.F. | 87 | — 1,80 |
| Crédit foncier | 279 | + 2,50 |
| Cie fin. de Paris | 143,80 | — 1,90 |
| Locafrance | 129 | + 6,50 |
| Locabail | 162 | + 7 |
| Prétabail | 284 | — 15 |
| U.C.B. | 168 | + 0,50 |
| Codetel | 95 | + 0,10 |
| La Hénin | 252 | + 9 |
| Sefimeg | 98 | + 3,90 |
| S.N.I. | 321 | — 1 |
| A.G.P. | 272 | + 16 |
| Chargeurs réunis | 153 | — 15 |
| Cie du Nord | 20,05 | — 0,05 |
| Pricel | 108,10 | + 0,10 |
| Schneider | 128,10 | — 6,40 |
| Suez | 224 | inchangé |

En raison des hausses intervenues dans les tarifs téléphoniques en 1976 et en 1977, les clauses d'indexation des contrats signés par *Codetel* devraient être amenées à jouer. La hausse des loyers entraînera alors une sensible progression des résultats financiers de cet organisme.

*La Compagnie Parisienne de Réescompte* va augmenter son capital par incorporation de réserves et attribution gratuite à raison d'une action nouvelle pour deux anciennes. Cette opération portera le capital de la société de 100 à 150 millions de francs.

La *Compagnie Générale des Eaux* va procéder, d'ici à la fin de l'année, à une augmentation de capital par incorporation de réserves et attribution gratuite d'actions.

Une opération similiaire est envisagée par *Electricité de Strasbourg*, qui distribuera une action nouvelle pour dix anciennes.

La *Compagnie du Nord* s'apprête à céder à la *Société Anonyme d'Entreprise Quillery-Saint-Maur* (dont elle est déjà actionnaire) le contrôle de sa filiale la *Société Nationale de Construction Matériel Electrique, Services Publics.*

### *Alimentation*

*Casino* va augmenter son capital par incorporation de réserves et attribution gratuite à raison de une action nouvelle pour quatre anciennes.

La société *Kronenbourg*, qui est contrôlée à 100 % par *B.S.N. Gervais-Danone*, va investir 1 milliard de francs dans la construction d'une brasserie à Sélestat. La capacité de production de cette nouvelle unité sera progressivement portée de 1,5 million d'hectolitres à 6 millions d'hectolitres. Rappelons que *Kronenbourg* exploite déjà deux usines en Alsace, et que le chiffre d'affaires de cette entreprise se situait, en 1976, à près de 1 milliard de francs.

| | 1er juill. | Diff. |
|---|---|---|
| Beghin-Say | 48,60 | — 8,50 |
| B.S.N.-Gerv.-Dan. | 489 | + 25 |
| Carrefour | 1 184 | — 1 |
| Casino | 878 | + 18 |
| Moët-Hennessy | 365 | + 9 |
| Mumm | 215 | + 2 |
| Olida et Caby | 128 | + 2 |
| Pernod-Ricard | 245 | — 2 |
| Radar (1) | 322 | inchangé |
| Raff. St-Louis | 65 | + 2 |
| SIAS | 276 | — 1,50 |
| Vve Clicquot | 340 | inchangé |
| Viniprix (2) | 332 | — 2,20 |
| Martell | 263,50 | — 6 |
| Guyenne et Gascog. | 142 | — 2 |
| Nestlé | 6 950 | + 80 |

(1) Compte tenu d'un coupon de 20 F.
(2) Compte tenu d'un coupon de 13,80 F.

Une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de *B.S.N. Gervais-Danone* sera prochainement réunie pour autoriser le conseil d'administration de la société à procéder à une émission d'obligations convertibles en actions.

Le bénéfice net de Pernod-Ricard devrait progresser de 10 % en 1977, et le dividende net pourrait être porté de 8 F à 10 F l'année prochaine sur un capital augmenté de 20 % par attribution d'actions gratuites (le déficit des résultats consolidés de 1976, après reconstitution, est dû à la reprise de divers éléments exceptionnels, le bénéfice d'exploitation ayant augmenté de 14,3 %).

### *Bâtiment et travaux publics*

Les *Ciments d'Origny* augmentent leur capital, qui passe de 27,76 millions de francs à 83,29 millions de francs, par émission de 504 816 actions nouvelles de 55 F, au prix unitaire de 71 F. Cette opération est réservée aux anciens actionnaires, dans la proportion d'une pour deux.

| | 1er juill. | Diff. |
|---|---|---|
| Auxil. d'entr. (1). | 217,20 | + 1,20 |
| Bouygues (2) | 367,90 | + 16,30 |
| Chim. et routière | 111,80 | — 0,70 |
| Ciments franç. | 90 | — 6 |
| Dumez | 430 | + 17 |
| Ent. J. Lefebvre | 185,50 | — 4,40 |
| Gén. d'Entrep. (3) | 138 | — 7,35 |
| Gds Trav. Marseille | 184 | — 3 |
| Lafarge | 182 | — 3,50 |
| Maisons Phénix | 1 338 | — 21 |
| Poliet et Chausson. | 136,80 | — 1,70 |

(1) Compte tenu d'un coupon de 14,90 F.
(2) Compte tenu d'un coupon de 21,30 F.
(3) Compte tenu d'un coupon de 10,85 F.

Les porteurs de *Maisons Phénix* recevront gratuitement trois actions pour dix anciennes, représentant l'augmentation du capital de la société, qui passe de 26 à 33,8 millions de francs.

# *Bourse de Paris*

SEMAINE DU 27 JUIN AU 1er JUILLET

## UN CERTAIN RESSORT

Le vent froid de la baisse a soufflé pendant quelques jours cette semaine sur la Bourse de Paris, ébranlant quelque peu le bel optimisme dont elle faisait preuve depuis *une quinzaine. Mais les quelques brèches creusées dans* la cote ont été rapidement colmatées et, à la veille du week-end, le sourire était revenu autour de la corbeille.

Le marché qui, en l'espace de dix séances venait de monter de 14,4 %, ne pouvait certes continuer de progresser ainsi sans passer au préalable par une phase de consolidation. De fait, les premières ventes bénéficiaires commencèrent à se faire sentir dès lundi. Bien absorbées ce jour-là, elles pesèrent un peu plus sur les cours le lendemain. Phénomène peu inquiétant en soi, dans la mesure où l'on était à deux jours de la fin du mois de juin, échéance mensuelle, trimestrielle, mais aussi semestrielle importante. Les besoins de liquidités sont parfois impérieux à cette époque de l'année, qui coïncide au surplus avec les premiers grands départs en vacances. Mais, mercredi, la baisse que l'on croyait à peu près enrayée s'accélérait, au contraire de façon inquiétante (— 1,5 %) et les fronts redevinrent soucieux. « Le charme est rompu, disaient certains. » « Encore une séance comme celle-là », murmurait dans son coin un professionnel, « et c'est reparti comme il y a deux mois ». La suite des événements devait leur donner tort. Se ressaisissant, la Bourse regagnait jeudi une partie du terrain abandonné précipitamment vingt-quatre heures plut tôt, et, à la veille du week-end, malgré un démarrage laborieux, elle reprenait son avance et « finissait très fort », achevant d'effacer, ou presque, ses pertes antérieures.

D'un vendredi à l'autre, les différents indices n'ont pas ou très peu varié. Le coup n'est quand même pas passé loin. La politique politicienne, toujours elle, avec ses rebondissements, est en partie responsable des événements survenus cette semaine en Bourse. Les opérateurs, lassés de suivre ses méandres, s'étaient pourtant bien promis de se boucher les oreilles. L'annonce surprise d'un désaccord entre les partis de la majorité sur la tenue d'une réunion « au sommet » n'en a pas moins causé une très mauvaise impression. Ne croyait-on pas la hache de guerre enterrée ? Vingt-quatre heures plus tard, changement de décor. « M. Barre, se glissait-on de bouche à oreille sous les colonnes du Palais Brongniart, a offert de réunir, en septembre, les chefs des partis soutenant le gouvernement ». La nouvelle était fausse, mais on l'ignorait en Bourse. Elle remit du baume dans les cœurs. Le démenti ne produisit aucun effet, M. Chirac ayant eu l'« heureuse » idée d'envoyer une lettre personnelle au président Giscard d'Estaing pour lui faire part de son désir de concertation. Ce que le marché traduisit aussitôt comme une nouvelle tentative en vue de ressouder le bloc majoritaire.

Mais, si la politique a tenu un grand rôle, elle n'a quand même pas été seule à exercer son influence. Par leur comportement, les investisseurs étrangers ont contribué à amplifier le mouvement de balancier des cours. A l'origine de la récente hausse, ils avaient considérablement ralenti leurs achats, puis les ont repris, les Britanniques d'abord, les Hollandais et les Allemands ensuite. Outre-Rhin, l'idée chemine en particulier que l'arrivée de la gauche au pouvoir n'est plus du tout inéluctable en France. Après le « Boersen Zeitung », le « Handelsblatt » et « Die Welt » recommandent à leur tour l'achat de valeurs françaises. Pour l'instant, les opérations effectuées par ces investisseurs sont en grande partie spéculatives. Elles consistent à acquérir des actions sur le marché de Paris avec des francs souvent empruntés, pour encaisser les coupons actuellement détachés, dans l'espoir que lesdits coupons seront rapidement rattrapés par la hausse des cours, ce qui a déjà commencé à se produire. En cas de baisse des valeurs françaises, les étrangers compenseraient leurs pertes en remboursant leurs emprunts avec un franc probablement déprécié.

Par effet d'entraînement, les opérateurs français, restés jusqu'ici prudemment à l'écart, commencent à pointer timitimidement leur nez, témoignant ainsi de la confiance, qui, peu à peu, renaît après les heures noires de ces derniers mois. Mais il faudrait peu de chose pour qu'ils disparaissent à nouveau dans leur trou. Cette semaine a prouvé que la Bourse restait quand même vulnérable, mais qu'elle avait retrouvé son ressort, du moins pour l'instant.

ANDRÉ DESSOT.

### *Filatures, textiles, magasins*

L'activité de *La Redoute* s'est montrée soutenue pendant les trois premiers mois de l'exercice 1977-1978, avec une augmentation du chiffre d'affaires de 14,4 %. Rappelons que les comptes arrêtés à la date du 28 février, ont dégagé un bénéfice net de 43,84 millions de francs (+ 18 %) et que le montant du dividende sera fixé à 18 F (dont 16 F payés en 1977 et 2 F en 1978) contre 15 F.

| | 1er juill. | Diff. |
|---|---|---|
| Dollfus-Mieg | 43 | — 1,40 |
| Sommer-Allibert | 366 | + 16 |
| Agache-Willot | 286 | + 19 |
| Vitos | 115 | + 7 |
| Bail Investissement | 199,80 | + 2,80 |
| C.F.A.O. (1) | 338,50 | — 5,90 |
| B.H.V. (2) | 48 | inchangé |
| Galeries Lafayette. | 45,30 | + 0,90 |
| Nouvelles Galeries | 47,90 | — 2 |
| Paris-France | 61 | — 0,50 |
| Prénatal | 30,50 | — 1,30 |
| Printemps | 31,20 | — 0,60 |
| La Redoute | 538 | — 11 |
| S.C.O.A. | 73,90 | + 0,90 |
| U.I.S. | 197,70 | — 2,30 |

(1) Compte tenu d'un coupon de 14,10 F.
(2) Compte tenu d'un coupon de 2,50 F.

Le total des opérations effectuées par *V.I.S.* pendant les cinq premiers mois de l'année s'est élevé à 35 millions F. Ces indications permettent d'envisager d'ores et déjà une majoration de près de 15 % du dividende.

### *Matériel électrique, services publics*

Au cours des cinq premiers mois de l'année, les ventes réalisées par *Legrand* ont progressé de plus de 30 %, les expéditions sur l'étranger s'étant accrues de près de 60 %. Les dirigeants de l'entreprise estiment que, pour l'ensemble de l'exercice 1977, l'augmentation du chiffre d'affaires devrait se situer à plus de 20 %.

Se basant également sur la progression du chiffre d'affaires consolidé à fin mai (soit + 16 %) les responsables de *Matra* prévoient pour l'année un accroissement de 14 % des ventes.

| | 1er juill. | Diff. |
|---|---|---|
| Alsthom (1) | 54 | — 3,20 |
| C.G.E. (2) | 261,80 | + 7,20 |
| C.S.F. (3) | 135,30 | — 0,50 |
| D.B.A. | 139,90 | + 11,90 |
| Legrand | 1 580 | + 35 |
| L.M.T. | 1 075 | + 15 |
| Radio | 412 | + 7 |
| T.R.T. | 416 | + 11 |
| Fse Tél. Ericsson | 188 | — 17 |
| Thomson-Brandt | 173,10 | — 3,90 |
| Siemens | 560 | + 17 |
| Schlumberger | 336 | — 2,50 |
| Cie Gale des eaux. | 424 | + 5 |
| Lyonnaise des Eaux | 358,20 | + 6,20 |

(1) Compte tenu d'un coupon de 6 F.
(2) Compte tenu d'un coupon de 18,40 F.
(3) Compte tenu d'un coupon de 6,70 F.

### *Métallurgie, constructions mécaniques*

| | 1er juill. | Diff. |
|---|---|---|
| Chiers-Châtillon | 20,30 | + 0,80 |
| Creusot-Loire | 73,50 | — 15,50 |
| Denain-Nord-Est | 58,50 | — 1,50 |
| Marine-Wendel | 42 | — 0,50 |
| Métal.-Normandie | 50 | — 3,50 |
| Pompey | 66,60 | — 0,50 |
| Sacilor | 22,55 | — 1,45 |
| Saulnes | 69,40 | — 3,10 |
| Usinor | 24,40 | — 2,10 |
| Vallourec | 116 | — 2 |
| Alspi | 59,30 | + 0,80 |
| Babcock-Fives | 83,80 | — 0,10 |
| Gén. de fonderie | 124,80 | — 0,10 |
| Poclain (*) | 186 | + 35 |
| Sagem | 418 | + 23 |
| Saunier-Duval | 76,80 | inchangé |
| Penhoët (1) | 170,10 | + 1,40 |
| Peugeot-Citroën | 244 | — 3 |
| Ferodo | 355,50 | + 0,50 |

(*) Par rapport au dernier cours coté le 16 décembre 1976 : 151 F.
(1) Compte tenu d'un coupon de 19,10 F.

### *Mines, caoutchouc, outre-mer*

Le dividende global distribué par *Safic-Alcan* a été fixé, pour l'exercice 1976, à 18,75 F contre 18 F pour 1975.

| | 1er juill. | Diff. |
|---|---|---|
| Imétal | 54,80 | + 0,30 |
| Penarroya | 45 | — 0,10 |
| Charter | 10 | + 0,20 |
| Inco | 129,30 | — 4,20 |
| R.T.Z. (1) | 17,30 | — 0,25 |
| Tanganyika | 11,70 | + 0,40 |
| Union minière | 122,10 | + 1,10 |
| Z.C.I. | 1,07 | + 0,02 |
| Kleéber | 31,90 | — 2,10 |
| Michelin | 1 185 | + 22 |

(1) Compte tenu d'un coupon de 0,40 F.

### *Pétroles*

Les 66 785 591 actions *British Petroleum* mises en vente par le gouvernement britannique, au London Stock Exchange, ont été achetées en une minute. En dépit de son importance, l'émission a été souscrite plus de quatre fois. Chaque titre, d'un nominal d'une livre, a été vendu à 8,45 livres.

| | 1er juill. | Diff. |
|---|---|---|
| Aquitaine | 303,90 | + 11,90 |
| Esso | 57,50 | + 1,70 |
| Franç. des pétroles. | 110 | — 1 |
| Pétroles B.P. | 60,95 | + 0,95 |
| Primagaz | 131 | — 4 |
| Raffinage | 68,50 | — 4 |
| Sogerap | 61,50 | + 1,50 |
| Exxon | 266 | + 7 |
| Norsk Hydro | 227 | — 4 |
| Petrofina | 589 | — 18 |
| Royal Dutch | 282,50 | + 2,20 |

### *Produits chimiques*

M. Grünewald, président de la firme chimique allemande *Bayer*, table toujours sur une croissance de 6 % du chiffre d'affaires du groupe pour 1977 et ce, malgré la faible progression des ventes enregistrée durant le premier trimestre (+ 3 %). Il n'a cependant pas tout à fait exclu une minoration du dividende (8 DM pour 1976) pour l'exercice en cours, l'application de la réforme de l'impôt sur les sociétés accroissant la charge fiscale supportée par la firme.

| | 1er juill. | Diff. |
|---|---|---|
| C.M.-Industries | 160 | — 1,80 |
| Cotelle et Foucher. | 47,30 | + 2,30 |
| Institut Mérieux | 313 | + 1 |
| *Laboratoire Bellon.* | 169 | + 10,50 |
| Nobel-Bozel | 61,90 | — 0,10 |
| Pierrefitte-Auby | 69,60 | — 0,55 |
| Rhône-Poulenc (1) | 65,50 | — 1,50 |
| Roussel-Uclaf | 156,90 | + 1 |
| B.A.S.F. (2) | 326,90 | + 3,60 |
| Bayer (3) | 289,50 | + 10 |
| Hoechst | 291,50 | + 4,50 |

(1) Compte tenu d'un coupon de 6 F.
(2) Compte tenu d'un coupon de 13,20 F.
(3) Compte tenu d'un coupon de 12,50 F.

### *Valeurs diverses*

Le résultat brut avant impôts et intéressement du *Club Méditerranée*, pour le premier semestre, s'est élevé à 17,58 millions de francs (+ 36,6 %) pour un chiffre d'affaires T.T.C. de 443,56 millions de francs (+ 24,5 %).

Le président de l'*Air liquide* a déclaré : « Si les résultats du premier semestre se confirment, le dividende devrait être maintenu sur les actions nouvelles (une gratuite pour quatre anciennes). » Ce qui correspondrait à une augmentation de la distribution de 25 %.

| | 1er juill. | Diff. |
|---|---|---|
| L'Air liquide | 336,20 | + 4,20 |
| Bic | 715 | + 7 |
| Europe n° 1 | 355 | + 16 |
| L'Oréal | 766 | — 14 |
| Club Méditerranée. | 298 | + 8,20 |
| Arjomari | 98 | — 5 |
| Hachette | 124,90 | — 4,10 |
| Presses de la Cité. | 196,30 | — 3,70 |
| P.U.K. (1) | 79 | + 0,10 |
| St-Gobain-Pt-à-M. | 111,50 | — 1,50 |
| Skis Rossignol | 1 606 | — 4 |
| Chargeurs réunis | 153 | — 15 |

(1) Compte tenu d'un coupon de 5 F.

## TITRES LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉS A TERME

| | Nbre de titres | Val. en cap. (F) |
|---|---|---|
| Michelin | 22 020 | 25 502 450 |
| 4 1/2 % 1973 | 17 600 | 11 583 300 |
| B.S.N. - G.-D. | 17 490 | 7 457 350 |
| P.U.K. | 80 675 | 6 497 479 |
| C.F.P. * | 58 875 | 6 451 945 |

* Quatre séances seulement.

## LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

| | 27 juin | 28 juin | 29 juin | 30 juin | 1er juill. |
|---|---|---|---|---|---|
| Terme | 68 163 771 | 54 574 313 | 50 634 120 | 44 643 507 | 58 136 968 |
| Comptant: | | | | | |
| R et obl. | 65 547 600 | 104 319 917 | 85 448 377 | 84 417 115 | 96 617 064 |
| Actions | 60 107 058 | 34 083 786 | 43 819 842 | 45 136 611 | 34 374 720 |
| Total | 193 818 429 | 192 978 016 | 189 902 339 | 174 197 333 | 189 128 752 |
| **INDICES QUOTIDIENS (I.N.S.E.E., base 100, 31 décembre 1975)** | | | | | |
| Val. franç. | 91,2 | 90,1 | 88,6 | 88,8 | 89,6 |
| Etrang. | 100 | 100,1 | 99,4 | 100,1 | 99,6 |
| **COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 31 décembre 1976)** | | | | | |
| Tendance. | 94,7 | 93,9 | 92,4 | 93,7 | 94,8 |
| **(base 100, 29 décembre 1961)** | | | | | |
| Indic. gén. | 58,9 | 58,5 | 57,6 | 57,6 | 58,2 |

## Pauvres O.P.A. !

Les offres d'achat (O.P.A.) « sauvages » n'ont pas de chance dans ce pays : que ce soit pour Saint-Gobain-B.S.N., Béghin-Say, Piper-Salins du Midi, Pommery et Greno-Moët-Hennessy, des interventions sur le marché, des accords particuliers, des alliances de combat ou le poids de la réglementation en ont perturbé le déroulement. Jamais peut-être le problème de l'O.P.A. à la Bourse de Paris ne s'est posé avec autant d'acuité, au fil d'un scénario à rebondissements multiples. Cette semaine, par exemple, un coup de théâtre se produisait, le 28 juin, avec une nouvelle suspension de la cotation des actions de la Compagnie de navigation mixte : le groupe Delmas-Vieljeux projetait non seulement de lancer une O.P.A. complémentaire sur le 8,5 % supplémentaire d'actions mixtes créées après l'assemblée extraordinaire du 24 juin, en rémunération de titres de la filiale Le Monde S.A., comme il s'y était engagé, mais encore de relever le prix d'offre (probablement au-dessus de 200 F) et de l'étendre ultérieurement aux actionnaires de la Mixte qui n'auraient pas répondu à l'O.P.A. à 140 F, qui s'achève le 8 juillet.

Mardi, un communiqué de la Chambre syndicale des agents de change faisait connaître que ce projet était rejeté, sur l'intervention de la Commission des opérations de Bourse (COB), notamment, le nouveau projet étant contraire aux dispositions de l'article 188 du règlement général, selon lesquelles le prix d'offre doit être relevé de 5 % minimum, la date de clôture restant inchangée. Or le promoteur de l'O.P.A. ne fixait pas son prix, envisageait une date ultérieure, et, de plus, n'acceptait qu'un nombre minimal d'actions sans s'engager à acheter tout ce qui se présenterait. En fait, les autorités de tutelle redoutent les actions judiciaires qui pourraient être éventuellement intentées par certains actionnaires. Les cotations ont donc repris vendredi, l'O.P.A. initiale à 140 F étant maintenue et le cours de la Mixte s'établissant à 249 F. Cette décision a pleinement satisfait le président de la Mixte, M. Fournier, qui se déclare être « sûr » d'environ 60 % de son capital, contre 19,80 % pour Delmas-Vieljeux, estime-t-il.

Au-delà de ces péripéties, on se prend à soupirer en pensant aux Etats-Unis, où le promoteur d'une O.P.A. ne peut acheter en Bourse qu'au prix fixé, et doit surenchérir officiellement s'il veut payer plus cher. Tout serait si clair ; Mais, en France, le capitalisme n'a jamis été sauvage : il est plutôt « de bon voisinage » (certains emploieraient un mot plus fort). — F. R.

# BOURSES ÉTRANGÈRES

## NEW-YORK
**Baisse sensible**

Les cours ont sensiblement baissé cette semaine à Wall Street, où l'indice Dow Jones a perdu 17 points à 912,65.

Aux préoccupations habituelles touchant l'inflation et la hausse du taux d'intérêt, qui a cessé mais pourrait reprendre, se sont ajoutées des inquiétudes sur la progression de l'activité économique en 1978, que certains analystes voient se ralentir. En conséquence, ils ont révisé en baisse leurs prévisions de bénéfices sur la valeur cyclique, et spécialement sur celles de produits chimiques, de papier et de sidérurgie, dont les cours ont fléchi.

Ajoutons un recul des indications économiques en mai, les ajustements de portefeuille en fin de trimestre, une contraction du volume des échanges au seuil de l'été, et l'on aura la physionomie de Wall Street, peu enclin à l'optimisme.

| | Cours 24 juin | Cours 1er juil. |
|---|---|---|
| Alcoa | 54 1/8 | 52 7/8 |
| A.T.T. | 63 3/4 | 63 1/4 |
| Boeing | 57 3/4 | 57 7/8 |
| Chase Man. Bank | 32 7/8 | 33 1/8 |
| Du P. de Nemours | 117 1/8 | 116 1/4 |
| Eastman Kodak | 59 7/8 | 59 3/8 |
| Exxon | 52 1/4 | 53 1/4 |
| Ford | 47 5/8 | 46 7/8 |
| General Electric | 56 1/4 | 56 1/8 |
| General Foods | 33 3/8 | 33 3/8 |
| General Motors | 70 | 69 |
| Goodyear | 20 5/8 | 20 |
| I.B.M. | 266 | 261 3/4 |
| I.T.T. | 36 1/4 | 35 5/8 |
| Kennecott | 29 | 29 1/2 |
| Mobil Oil | 68 3/4 | 68 1/4 |
| Pfizer | 27 1/4 | 26 |
| Schlumberger | 69 5/8 | 68 5/8 |
| Texaco | 29 1/4 | 29 1/8 |
| U.A.L. Inc. | 20 1/4 | 19 3/4 |
| Union Carbide | 51 3/8 | 48 1/2 |
| U.S. Steel | 40 1/8 | 39 5/8 |
| Westinghouse | 22 1/8 | 21 5/8 |
| Xerox Corp. | 49 1/4 | 48 1/8 |

## FRANCFORT
**Mieux disposé**

Les cours se sont orientés à la hausse en fin de semaine, notamment sur B.A.S.F. Les milieux financiers sont optimistes pour le second semestre.

| | Cours 24 juin | Cours 1er juil. |
|---|---|---|
| A.E.G. | 92,30 | 90 |
| B.A.S.F. | 153,80 | 157,60 |
| Bayer | 139,70 | 139,50 |
| Commerzbank | 186 | 187,80 |
| Hoechst | 138 | 140,70 |
| Mannesman | 159,70 | 160,30 |
| Siemens | 261,10 | 264,80 |
| Volkswagen | 174 | 178,50 |

## LONDRES
**Hésitation**

Après un début de semaine très prometteur à la suite du très grand succès remporté par la vente d'une partie des actions British Petroleum (B P) détenues par le gouvernement, le marché a fléchi à l'approche des assemblées annuelles des syndicats de mineurs et d'employés des transports, de peur qu'ils ne remettent en question les plafonds d'augmentation de salaires.

L'action B P a finalement conservé une partie de ses gains, Shell fléchissant sur l'annonce que son gisement de Brent en mer du Nord serait fermé pendant quatre mois pour permettre l'extension de l'exploitation. Les mines d'or ont peu varié.

Indices du « Financial Times » : industrielles, 451,2 contre 449,6 ; mines d'or, 110,8 contre 110,9.

| | Cours 24 juin | Cours 1er juil. |
|---|---|---|
| Bowater | 178 | 177 |
| Brit Petroleum | 890 | 930 |
| Charter | 110 | 113 |
| Courtaulds | 127 | 129 |
| De Beers | 250 | 268 |
| Free St. Geduld (1). | 11 1/16 | 10 3/4 |
| Gt Univ Stores | 223 | 225 |
| Imp. Chemical | 394 | 402 |
| Shell | 546 | 565 |
| Vickers | 178 | 187 |
| War Loan | 28 5/8 | 28 |

Le Monde



## UN JOUR DANS LE MONDE


2. EUROPE

2. AFRIQUE

2. AMÉRIQUES
— EL SALVADOR : le général Romero a inauguré son mandat présidentiel.

3. ASIE
— JAPON : le P.C. nippon se situe dans la ligne de l'eurocommunisme.

3. DIPLOMATIE

4. POLITIQUE

4-5. ÉDUCATION
— Les partis de gauche et l'école privée.

5. RELIGION

5. SCIENCES

6. PRESSE

6-7. ARTS ET SPECTACLES

8. SPORTS
— LE TOUR DE FRANCE CYCLISTE.
— TENNIS : Virginia Wade couronnée championne de Wimbledon.

8. JUSTICE

8. SOCIÉTÉ
— REGARDS : le médecin du pays de la Haute-Lande.

**LE MONDE AUJOURD'HUI**

PAGES 9 A 16

— Au fil de la semaine : Parlons-en ! par Pierre Viansson-Ponté.
— Lettre d'Ouazomon, par Pierre Biarnes.
— Regards sur la France rurale, par Alain Duhamel.
— Réponse à Gilles Deleuze sur les nouveaux philosophes, par Jean-Marie Benoist.
— RADIO-TELEVISION : L'été à la radio : Quelques Afriques sur FR 3, par Xavier Delcourt ; Point de vue : « Inform-action » en Italie, par Maria-Antonietta Macciocchi.

17. D'UNE REGION A L'AUTRE
— A PROPOS DE : la décentralisation des responsabilités économiques.
— RHONE-ALPES : à Grenoble, l'affaire de Creys-Malville crée un divorce entre écologistes et socialistes.

18-19. LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE
— Les anomalies dénoncées par la Cour des comptes.

20-21. LA SEMAINE FINANCIERE

**LIRE ÉGALEMENT**

RADIO-TELEVISION (11 à 14)

Aujourd'hui (14) ; Carnet (6) ; « Journal officiel » (14) ; Météorologie (14) ; Mots croisés (14).


Le numéro du « Monde » daté 2 juillet 1977 a été tiré à 539 917 exemplaires.


Au sommaire du supplément

**EUROPA**

publié dans

Le Monde

du lundi (daté 5 juillet)

● Un dossier sur les relations de l'Europe et de l'Afrique, avec un article de Roy Lewis et une interview du président d'une filiale d'Unilever.

● « Dompter le libéralisme sauvage », par Jacqueline Grapin.

● L'« affaire Boussac », par Véronique Maurus.

● Une étude sur les coûts de production en Europe et aux Etats-Unis, par J. Weber.

Ce supplément est préparé en collaboration avec « La Stampa », « The Times » et « Die Welt ».






LE DÉBUT DE LA « SEMAINE D'ACTION »

## Radio-France diffuse les programmes enregistrés des producteurs en grève

*La semaine d'action des personnels non conventionnés de Radio-France, qui a pris effet ce 2 juillet à 0 heure, devait avoir pour conséquence la suppression, à la demande des producteurs eux-mêmes, de certaines émissions régulières sur France-Inter, France-Culture et France-Musique (« Le monde contemporain », « Le masque et la plume », « Regard sur la musique », « Le concert égoïste », « La tribune des critiques de disques », en particulier). Cependant, la direction de Radio-France, s'appuyant sur le fait que les bandes de ces émissions, enregistrées au préalable, portent la mention « prêt à diffuser », a décidé de les maintenir.*

*Considérant que cette attitude constituait « un pas vers la suppression du droit d'auteur », M. Francis Crémieux, producteur sur France-Culture, président à la commission radio de la Société des gens de lettres, membre du bureau du S.N.R.T. (Syndicat national de radio-télévision)-C.G.T de Radio-France, délégué du personnel, nous a fait parvenir un texte que nous publions ci-dessous.*

### Les droits des « auteurs radiophoniques »

Aujourd'hui et demain 3 juillet, le droit de l'auteur, les droits du créateur sur son œuvre, sont remis en cause par l'entreprise nationale Radio-France. On n'ose croire que ses tuteurs, tant Matignon que le ministre de la culture et de l'environnement, aient pris cette décision à la légère.

De quoi s'agit-il ? Pour défendre des revendications économiques et professionnelles les personnels (hors convention) engagés dans l'action ont voté à l'unanimité une grève, dans le cadre d'une semaine d'action commençant le 2 juillet à 0 heure. Ils sont couverts par un préavis déposé le 24 juin par la C.G.T. et la C.F.D.T.

De nombreux grévistes sont aussi des *auteurs radiophoniques*. Ils ont notifié par écrit leur opposition à la diffusion de leurs œuvres quand elles étaient enregistrées, tant à Radio-France qu'à la Société des gens de lettres. *En passant outre à la demande de vingt et un auteurs radiophoniques, en diffusant, malgré l'opposition des intéressés, les enregistrements, Radio-France s'engage dans une voie dangereuse.*

On pourrait imaginer que Radio-France exige de l'auteur le remboursement des frais engagés pour l'enregistrement de son œuvre, le remboursement d'un cachet ou d'une « prime d'inédit » mais, sous prétexte d'une étiquette rouge *(prêt à diffuser)* qui figure sur un enregistrement — mention de garantie technique, — confondre le droit de disposition et le droit de diffusion, c'est remettre en question toute la législation sur la propriété littéraire et artistique.

Radio-France, qui se donne le droit de « diffuser ou ne pas diffuser » une émission, refuse à l'auteur le contre-droit. De surcroît, Radio-France choisit l'épreuve de force, en décidant de diffuser précisément ce qui lui est interdit de diffuser, alors qu'il lui est possible de remplacer cette émission par une autre. Enfin, Radio-France, qui ne peut que s'incliner devant la grève des producteurs travaillant « en direct », car *ils ne se présentent pas physiquement* au travail, décide de faire briser une action de grève par les grévistes eux-mêmes.

Où sont les libertés ? Affaire à suivre.

FRANCIS CRÉMIEUX.

A PARIS

## Les nettoyeurs du métro reprennent le travail

**Un mois jour pour jour après le début de leur grève, les nettoyeurs du métro parisien — un millier de travailleurs, pour la *plupart immigrés — ont accepté, vendredi 1er juillet,* de reprendre leur travail dès samedi. Ils ont obtenu gain de cause pour une partie de leurs revendications, mais leurs salaires restent encore assez bas : environ 2 000 francs par mois.**

C'est au cours d'une assemblée générale à la Bourse du travail, vendredi soir, que les grévistes présents — environ sept cents personnes — se sont prononcés à une majorité des deux tiers pour la reprise. Ils ont, en effet, accepté les dernières propositions de la chambre patronale de la manutention ferroviaire, dont font partie les six entreprises privées chargées du nettoyage des quatre cents stations de métro de la capitale. A savoir : une augmentation mensuelle de près de *120 francs*, une majoration des salaires de 2 % au 1er octobre prochain et une augmentation de 350 francs de la prime de fin d'année, fixée jusqu'à présent à 400 francs — ce qui correspond pratiquement à la moitié d'un treizième mois. Les salaires minimaux de ces ouvriers passeront ainsi, au quatrième trimestre, de 1 700 francs environ actuellement à 1 900 francs.

Au départ, ces travailleurs, dont c'était la première grève, réclamaient notamment un salaire de 2 300 francs, à égalité avec les salaires les plus bas des agents de la R.A.T.P., ainsi qu'une prime de nuit et de meilleures conditions de travail. Ils refusaient entre autres choses de descendre sur les voies sans que le courant soit coupé, ou de devoir se déshabiller dans les couloirs du métro et de prendre leurs repas « *sur les poubelles* ». Sur ce point, ils ont obtenu de la direction de la R.A.T.P. l'assurance de meilleures conditions de travail et la promesse d'un aménagement des locaux pour les vestiaires et les réfectoires. Le travail ne devait toutefois reprendre que progressivement, surtout à partir de 21 heures samedi, pour les équipes de nuit.

Il aura donc fallu un mois de grève, au seuil de la saison touristique, pour que ces travailleurs obtiennent partiellement satisfaction. Le conflit a été essentiellement mené par la C.F.D.T., à laquelle adhèrent environ neuf cent trente des mille nettoyeurs, tandis que la C.G.T. participait aux négociations sur le plan national par le biais de la puissante fédération des ports et docks. Il a été marqué d'incidents : utilisation du personnel de deux entreprises extérieures, encadré de vigiles, et interpellations de grévistes et de militants syndicaux, dont, jeudi dernier, le secrétaire général de l'union départementale C.F.D.T. de Paris. Le mouvement a révélé la combativité de ces travailleurs trop souvent considérés comme des parias, et mis en évidence les difficultés qu'entraîne — ici comme ailleurs — la multiplication des activités de sous-traitance dans un service public.

### UNE LETTRE DU SYNDICAT C.G.T. DE LA R.A.T.P.

*Après notre article relatif à la grève des nettoyeurs du métro et intitulée : « De toute façon, ce sont des Arabes et des Noirs... » (le Monde du 24 juin), M. C. Guche, secrétaire général du Syndicat l'exécution du réseau ferré de la R.A.T.P. (C.G.T.), nous écrit notamment :*

Notre syndicat ne peut admettre que les propos prêtés « aux conducteurs du métro » et à « une caissière » laissent penser qu'il s'agit là d'une attitude de l'ensemble du personnel. (...) Nous ne pouvons laisser dire que les deux mille six cents conducteurs de métro « ne tiennent pas en grande estime les usagers ». Les efforts et les luttes qu'ils mènent avec les autres catégories de personnel pour un service public de qualité devraient, nous semble-t-il, primer sur les confidences de tel ou tel agent de la R.A.T.P.

» Même si telle « caissière » a pu proférer des propos aussi méprisants à l'égard des « Arabes et des Noirs » (...) il nous semble qu'ainsi mises en exergue de telles phrases ne vont pas dans le sens du difficile combat de tous les gens de cœur contre le courant raciste. »

Après un arrêt de travail de plus d'un mois

### ACCORD A L'ASSOCIATION POUR L'ENSEIGNEMENT DES ÉTRANGERS

Après plus d'un mois de grève (*le Monde* du 11 juin), le personnel de l'Association pour l'enseignement des étrangers a cessé, vendredi soir 1er juillet, l'occupation du siège de cet organisme, 32, rue de Penthièvre, à Paris (8e). Au terme d'une semaine de difficiles négociations, un accord a été signé au tribunal de grande instance de Paris.

Le personnel — environ trois cents permanents, cinq cents salariés à temps partiel et trois cents vacataires de l'éducation nationale effectuant des heures supplémentaire — réclamait notamment l'annulation d'un projet de licenciement collectif portant sur quatre-vingt-sept agents, surtout salariés à temps partiel. Les grévistes ont obtenu satisfaction sur ce point, ainsi que la reconduction de tous les contrats temporaires à la rentrée de septembre et le paiement à 50 % des trente et un jours de grève. « *Il n'en reste pas moins*, fait observer la section C.F.D.T., *que les pouvoirs publics veulent poursuivre leur projet de régionalisation.* » La C.G.T. et la C.F.D.T. avaient exprimé précédemment leur inquiétude devant le « *démantèlement* » de l'Association pour l'enseignement des étrangers et une quinzaine d'associations d'alphabétisation et de préformation avaient annoncé ces jours derniers une action commune contre la « *nouvelle orientation de la politique gouvernementale en matière d'immigration* ».

### MISE EN APPLICATION DE LA RÉFORME DU TRAVAIL POSTÉ

La réforme du travail posté (travail effectué en équipes successives) est entrée en vigueur le 1er juillet, mais elle ne s'appliquera, au stade actuel, qu'à une partie des quelque un million huit cent mille salariés concernés. Les établissements industriels qui, avant le 1er juillet, n'avaient pas institué un processus de travail continu sont obligés d'interrompre leurs activités chaque semaine pour une période de quatorze heures minimum à partir du samedi soir. Cependant, diverses dérogations sont prévues, par exemple au cas où « *la sauvegarde de l'outil* » ou « *la logique du processus industriel* » seraient en jeu. De même, le « *doublage* » (la tenue par un seul salarié de deux postes successifs) est interdit, « *sauf raisons impérieuses* ».

« *Ces dérogations ont un caractère trop large* », estiment la C.G.T. et la C.F.D.T. qui reprochent au décret son caractère limité. Pour F.O., qui, comme la C.F.D.T. et la C.G.C., avait signé l'accord interprofessionnel de mars 1975, toutes les demandes de dérogations devraient être soumises au comité d'hygiène et de sécurité et aux délégués syndicaux.

Avant la nouvelle loi

### RUÉE SUR LE DIVORCE EN ALLEMAGNE FÉDÉRALE

*(De notre correspondant.)*

Bonn. — A la veille de l'entrée en vigueur, le 1er juillet, du nouveau droit du mariage et de la famille, l'Allemagne fédérale a connu un « boom » de divorces. Les conjoints qui avaient l'intention de se séparer ont profité jusqu'au dernier moment de l'ancien droit. Ainsi, à Hambourg, une chambre civile supplémentaire a dû être constituée et, à Berlin, plus d'un millier de divorces auront été prononcés en juin, contre cinq à six cents les mois « ordinaires ».

Cette ruée vers le divorce est paradoxale car le nouveau droit simplifie beaucoup les conditions de la dissolution du mariage. Jusqu'à présent la « faute » de l'un des époux était encore l'élément déterminant. Il suffira désormais que le mariage ait échoué pour que le divorce soit prononcé. Un mariage a échoué « *quand les conjoints n'ont plus de vie commune et que l'on ne peut pas s'attendre à ce qu'ils la retrouvent* », indique le nouveau paragraphe du code civil. Quand les deux époux sont d'accord pour divorcer — ce qui est le cas dans quatre affaires sur cinq, — ils devront vivre séparés pendant au moins un an. Quand ils ne sont pas d'accord, le temps de la séparation devra être supérieur à trois ans.

La nouvelle procédure risque pourtant d'être plus longue et surtout plus coûteuse. Jusqu'à maintenant, quand les époux étaient d'accord, tout pouvait être fini en quatre semaines. Le coût moyen d'un divorce était de 3 000 D.M. Selon le nouveau droit, les tribunaux doivent décider en même temps de la séparation, de la garde des enfants, de la répartition du patrimoine, éventuellement de la pension alimentaire.

DANIEL VERNET.

### UNE PARTIE DES ÉDITIONS DU « FIGARO » N'ONT PAS PARU SAMEDI

La seconde édition du *Figaro* et une partie de la première, essentiellement destinée à la région parisienne, ont été empêchées de paraître samedi matin 2 juillet.

Selon le Syndicat du Livre C.G.T., cette non-parution est la conséquence d'un différend purement interne au journal : la direction du *Figaro* aurait décidé de bloquer la sortie, à 2 heures du matin, des dernières éditions, en raison des revendications exprimées au terme de réunions d'ateliers. Ces revendications de salaires, croit-on savoir, viseraient le fac-similé, procédé de transmission utilisé par *le Figaro* pour imprimer ses éditions dans plusieurs centres techniques de province. Une réunion étant prévue lundi 4 juillet pour régler ce conflit, le travail devrait reprendre *normalement dimanche soir*

Près de Pierrelatte

## Une fausse manœuvre provoque une fuite d'hexafluorure d'uranium à l'usine de la Comurhex

*L'accident n'aurait pas de conséquences graves*

Une fuite d'hexafluorure d'uranium s'est produite, vendredi 1er juillet, vers 14 heures, à l'usine de la Comurhex, près de Pierrelatte (Drôme). C'est une fausse manœuvre qui a provoqué l'accident. Un agent a voulu déplacer un conteneur sans s'apercevoir qu'il était encore relié au robinet d'alimentation. Le robinet a été arraché et de l'hexafluorure s'est répandu pendant une vingtaine de minutes avant que les services de sécurité ne colmatent la fuite. Neuf personnes présentes dans le bâtiment au moment de l'accident, et qui ont respiré des vapeurs d'hexafluorure, ont été conduites à l'infirmerie pour examen. Elles ont ensuite regagné leur domicile. La circulation a été détournée du voisinage de l'usine, et n'a été rétablie que vers 17 heures.

Dans les conditions de sa fabrication, l'hexafluorure d'uranium ($UF_6$) est solide ou liquide. Transformé en gaz dans les usines d'enrichissement, il y alimente les étages de diffusion gazeuse. Très corrosif, l'hexafluorure se décompose au contact de l'air. Les produits de décomposition, essentiellement de l'acide fluorhydrique et de la poussière d'uranium, ont formé un gros nuage blanchâtre qui s'est élevé au-dessus de l'usine. Il semble cependant que tout l'uranium soit finalement retombé dans l'enceinte de celle-ci. En fait, l'uranium naturel traité à la Comurhex n'a qu'une radioactivité très faible, le danger provenant davantage du fluor, qui est un réactif chimique extrêmement énergique.

Filiale du commissariat à l'énergie atomique et des groupes industriels Pechiney-Ugine-Kuhlmann et Saint-Gobain, la Comurhex fabrique chaque année 6 100 tonnes d'hexafluorure.

Victime de malfaiteurs

### M. JEAN-PAUL BORON EST CITÉ A L'ORDRE DE LA NATION

Dans un communiqué publié vendredi 1er juillet, l'Elysée indique que le président de la République a demandé à M. Christian Bonnet, ministre de l'intérieur, de transmettre ses condoléances personnelles à la famille de Jean-Paul Boron, le jeune homme tué jeudi après-midi 30 juin, rue Meslay, à Paris (3e), par des malfaiteurs dont il voulait empêcher la fuite.

La levée du corps de Jean-Paul Boron a eu lieu ce samedi matin à l'Institut médico-légal, quai de la Rapée, à Paris. Après la lecture de la citation à l'ordre de la Nation de M. Boron, citation proposée par le ministre de l'intérieur, M. Pierre Somveille, préfet de police de Paris, a épinglé sur le cercueil du jeune homme la médaille d'or pour acte de courage et de dévouement.

La réunion « au sommet » de la majorité

### M. LECANUET PROPOSE L'AMORCE D'UNE DÉMARCHE COMMUNE

M. Jean Lecanuet, président du C.D.S., a déclaré, le 1er juillet : « *Le C.D.S. rappelle sa volonté d'union de la majorité et encourage toutes les initiatives nouvelles qui devraient faciliter la rencontre « au sommet » des responsables de la majorité. Il se déclare prêt à accueillir cette « table ronde » le plus tôt possible si la demande lui en est faite, à la date qui conviendra à l'ensemble des parties prenantes.*

» *Ce « sommet » ne doit pas être un aboutissement mais l'amorce d'une démarche commune qu'il estime indispensable à la victoire de la majorité en mars 1978. Il réaffirme sa volonté de parvenir à une entente globale qui porterait sur trois points :*

*1) La plate-forme commune qui préciserait les points forts que la majorité s'engage à mettre en œuvre dans la prochaine législature, ce qui n'exclurait pas la possibilité pour chaque formation d'exprimer son originalité dans un programme et avec des méthodes qui lui soient propres ;*

» *2) L'organisation harmonieuse à tous les niveaux de la majorité : que signifierait une entente qui exclurait le président de la République ou le premier ministre pour ne concerner que les seuls partis ?*

» *3) La désignation des candidats doit être concertée pour déterminer dans chaque circonscription le ou les meilleurs candidats possibles avec pour unique souci de battre la coalition socialo-communiste et de défendre les libertés.* »

La réglementation des sondages électoraux

### M. LECH (IFOP) : la presse censurée.

Après le vote de la loi interdisant la publication des sondages électoraux une semaine avant le scrutin, M. Jean-Marc Lech, directeur général de l'IFOP, écrit dans *le Quotidien de Paris* :

« *La presse française vient d'être censurée par le Parlement au moment où l'Espagne, elle, accédant à la démocratie (comme disent les députés), accède à la publication régulière de sondages rigoureux, l'ultime étant publié la veille du scrutin. Pour sa part, devant cette situation, l'IFOP s'interdira de proposer à la presse quelque sondage que ce soit pendant toute la durée de la campagne électorale officielle : l'IFOP ne comprend pas pourquoi les sondages doivent cesser d'être connus du public, alors que la campagne électorale, elle, bat son plein.* »



### LE GOUVERNEMENT SUISSE JUGE INOPPORTUNE UNE « CONVENTION INTERNATIONALE » POUR LA PROTECTION DES DÉTENUS POLITIQUES ».

*(De notre correspondant.)*

Berne. — Invoquant le « *réalisme politique* », le gouvernement helvétique juge inopportun, dans un rapport publié jeudi 30 juin, à Berne, de prendre l'initiative de la conclusion d'une « *convention internationale pour la protection des détenus politiques* », comme l'y invitait une motion acceptée en 1971 déjà par le Parlement fédéral. « *Dans les circonstances actuelles*, indique le rapport, *une convention ne serait pas un moyen adéquat pour parvenir aux buts visés par la motion, à savoir une meilleure protection des détenus politiques et une régression de la torture.* »

De divers côtés pourtant le gouvernement helvétique a été encouragé à prendre une initiative diplomatique pour lutter contre la torture. Après la motion adoptée par le Parlement, les autorités fédérales avaient chargé l'Institut Henry Dunant, de Genève, de préparer un rapport préliminaire. L'Institut avait alors repris à son compte une série de propositions déjà avancées par un ancien banquier de Genève, M. Jean-Jacques Gautier. Celui-ci estime qu'il ne suffit pas d'informer : il faut aussi un code et des gendarmes. Comme les coupables sont des Etats, ajoute-t-il, il faut aménager le droit international. Certes, il existe déjà des conventions interdisant expressément la torture, mais elles sont inefficaces puisque « *les tortionnaires les signent sans les respecter* ».

M. Gautier a donc mis au point un projet de convention qui s'adresserait, dans un premier temps, à un nombre limité d'Etats. Dans son esprit, il importe d'« *éviter à tout prix les compromis qui deviennent inévitables lorsqu'on veut faire adopter des conventions universelles* ». Les Etats signataires s'engageraient à ouvrir en tout temps les portes des lieux d'internement de toutes les catégories de détenus à une commission internationale de surveillance. S'il est peu probable que les Etats qui usent couramment de la torture adhèrent à une telle convention, sa seule existence devrait représenter une pression morale amenant progressivement un nombre croissant de pays à s'y joindre. La proposition de M. Gautier a reçu le soutien de diverses personnalités suisses et étrangères, dont MM. Hubert Beuve-Méry et Pierre Mendès France.

Tout en déclarant partager les inquiétudes des promoteurs de cette convention, le gouvernement suisse estime que sa mise en œuvre ne correspondrait pas à la réalité politique actuelle.

JEAN-CLAUDE BUHRER.

● *M. François Léotard*, maire de Fréjus, membre du bureau politique du parti républicain, après avoir été reçu vendredi 1er juillet par M. Valéry Giscard d'Estaing, a notamment déclaré : « *Nous nous sommes entretenus des problèmes posés par le tourisme, l'emploi et les rapatriés. (...) M. Giscard d'Estaing m'a longuement parlé de ce dernier problème et m'a demandé de travailler à l'élaboration de textes sur les rapatriés avec M. Jacques Dominati.* »



